

swisscom

Rapport de gestion 2020



Nous sommes  
**prêts**

# Compte rendu d'activité



Le rapport de gestion, le rapport de développement durable et 2020 en bref font partie du compte rendu d'activité 2020 de Swisscom. Les trois publications sont disponibles en ligne: [swisscom.ch/rapport2020](https://www.swisscom.ch/rapport2020)

## Concept «prêts»

Par le biais de la plateforme «prêts», Swisscom souhaite stimuler sa marque en interne comme en externe et offrir à sa clientèle l'opportunité de profiter très simplement de l'avenir interconnecté.

Les photos du compte rendu d'activité 2020 montrent des collaborateurs de Swisscom qui cette année encore étaient prêts, et ce malgré les circonstances, à s'assurer que nos clients soient de leur côté «prêts pour la vie».

La page de titre du rapport de gestion et de 2020 en bref montre Dilan Mert, Shop Managerin Shopville dans la gare centrale de Zurich.

La page de titre du rapport de durabilité présente Saskia Günther, la nouvelle responsable de l'équipe du développement durable.

Un grand merci à tous ceux qui ont pris le temps de participer aux séances photos et aux enregistrements vidéo: Lorenz Inglin, Florian Leibenzeder, Florian Badertscher, Sebnem Kaslack, Stefan Kuch, Reto Jost, Pascal Salina, Carmen Wäfler, Markus Gisi, Cloé Zähringer-Cela, Dilan Mert, Dany Kammacher, Patrick Weibel, Barbara Pytlik, Klaus Liechti, Luigi Chiofalo, Saskia Günther et Giulia Langhi.

# Table des matières

---

<b>Introduction</b>	1–11
<b>Rapport annuel</b>	12–67
<b>Gouvernement d'entreprise et rapport de rémunération</b>	68–109
<b>Comptes annuels consolidés</b>	110–179
<b>Informations complémentaires</b>	180–188

---

# L'année 2020 de Swisscom

Chiffre d'affaires

mrd CHF

**11,1**

▼ 3,1%

EBITDA

mrd CHF

**4,4**

▲ 0,6%

Investissements

mrd CHF

**2,2**

▼ 8,6%

Bénéfice net

mrd CHF

**1,5**

▼ 8,4%

Dette nette/ EBITDA  
après location

**1,5**

▼ 0,2

Quote-part de  
capitaux propres

%

**39,1**

▲ 2,5 PP

Collaborateurs  
à temps plein

**19 062**

▼ 1,3%

Dividende par action

CHF

**22**



Action Swisscom  
Rendement global

%

**-3,0**

▼ 17,3 PP



## Championne du monde en durabilité

Swisscom a été distinguée comme l'opérateur de télécommunications le plus durable à l'échelle mondiale.

## Entreprise neutre en carbone



Swisscom a économisé elle-même 80% des émissions et en a désormais compensé 20% grâce à myclimate.

## Une première mondiale:

# 50 Gbit/s

Une performance atteinte pour la première fois par Swisscom dans un réseau fixe réel.

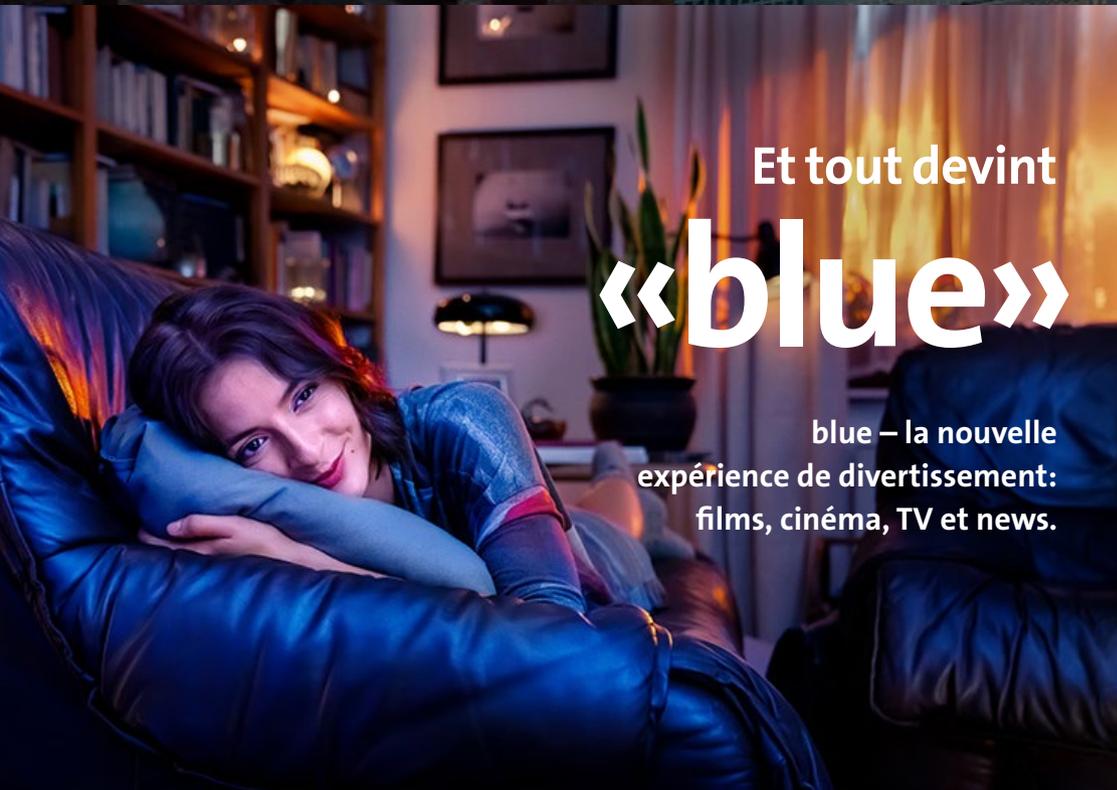
## Fastweb progresse!

Augmentation de la clientèle, du chiffre d'affaires et de l'EBITDA pour Fastweb.



# 1,6 milliard de francs:

telle est la somme investie par Swisscom dans l'extension et la maintenance de ses réseaux en Suisse.



Et tout devint

# «blue»

blue – la nouvelle expérience de divertissement: films, cinéma, TV et news.

## Vainqueur



# de tous les tests

relatifs aux réseaux de communication mobile en Suisse.

# Chiffres clés

En mio. CHF ou comme indiqué		2020	2019	Variation
<b>Chiffre d'affaires et résultats<sup>1</sup></b>				
Chiffre d'affaires net		11 100	11 453	-3,1%
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)		4 382	4 358	0,6%
EBITDA en % du chiffre d'affaires net	%	39,5	38,1	
EBITDA après charge de location (EBITDA AL)		4 082	4 064	0,4%
Résultat d'exploitation (EBIT)		1 947	1 910	1,9%
Bénéfice net		1 528	1 669	-8,4%
Bénéfice par action	CHF	29,54	32,28	-8,5%
<b>Etat de la situation financière et flux de trésorerie<sup>1</sup></b>				
Capitaux propres		9 491	8 875	6,9%
Quote-part de capitaux propres	%	39,1	36,6	
Operating free cash flow proxy		1 853	1 626	14,0%
Investissements		2 229	2 438	-8,6%
Dettes nettes		6 218	6 758	-8,0%
<b>Données opérationnelles</b>				
Raccordements téléphoniques réseau fixe en Suisse	En milliers	1 523	1 594	-4,5%
Raccordements à haut débit Retail en Suisse	En milliers	2 043	2 058	-0,7%
Raccordements TV en Suisse	En milliers	1 554	1 555	-0,1%
Raccordements réseau mobile en Suisse	En milliers	6 224	6 333	-1,7%
Unités génératrices de chiffres d'affaires (RGU) en Suisse	En milliers	11 344	11 540	-1,7%
Raccordements à haut débit Wholesale en Suisse	En milliers	555	515	7,8%
Raccordements à haut débit en Italie	En milliers	2 747	2 637	4,2%
Raccordements réseau mobile en Italie	En milliers	1 961	1 746	12,3%
<b>Action Swisscom</b>				
Nombre d'actions émises	En milliers	51 802	51 802	-
Capitalisation boursière		24 715	26 554	-6,9%
Cours de l'action à la clôture de l'exercice	CHF	477,10	512,60	-6,9%
Cours de l'action haut	CHF	577,80	523,40	
Cours de l'action bas	CHF	446,70	441,10	
Dividende par action	CHF	22,00 <sup>2</sup>	22,00	-
<b>Collaborateurs</b>				
Effectif en équivalents plein-temps	Nombre	19 062	19 317	-1,3%
Effectif moyen en équivalents plein temps	Nombre	19 095	19 561	-2,4%

1 Swisscom utilise divers indicateurs de performance alternatifs. Les définitions ainsi que le rapprochement avec les valeurs conformes aux IFRS sont présentés au chapitre Marche des affaires.

2 Selon proposition du Conseil d'administration à l'Assemblée générale.

# Tour d'horizon des activités

## Swisscom Suisse

### Residential Customers

La division opérationnelle Residential Customers fournit des services de réseau mobiles et fixes en Suisse comme la téléphonie fixe, le haut débit, la TV et la communication mobile.

### Business Customers

Business Customers est axé sur les services de télécommunications et les solutions globales de communication pour les grandes entreprises et les clients PME en Suisse. L'offre comprend la palette complète, du produit individuel à la solution globale dans le domaine de l'infrastructure TIC d'entreprise.

### IT, Network & Infrastructure

La division IT, Network & Infrastructure planifie, assure l'exploitation et la maintenance de l'infrastructure de réseau et de l'infrastructure IT en Suisse.

### Wholesale

Le segment Wholesale met à disposition d'opérateurs de télécommunications tiers l'utilisation des réseaux fixe et mobile de Swisscom.

## Fastweb

Fastweb fournit des services haut débit et des services de communication mobile pour les clients privés, les clients commerciaux et les clients Wholesale en Italie. La gamme comprend des offres de téléphonie, de haut débit et de communication mobile. Fastweb propose par ailleurs aux clients commerciaux des solutions TIC complètes.

## Autres secteurs opérationnels

Par ses participations dans le domaine de la construction et de la maintenance de réseaux (cablex) et des services de radiodiffusion (Swisscom Broadcast), Swisscom complète son activité de base dans des champs d'activité connexes. Le secteur Digital Business se concentre sur des domaines de croissance dans les services Internet et les modèles commerciaux numériques, et inclut, en outre, les activités liées aux annuaires en ligne et aux annuaires téléphoniques (localsearch).

Chiffre d'affaires

**8,3 mrd CHF**

EBITDA

**3,5 mrd CHF**

Chiffre d'affaires

**2,5 mrd CHF**

EBITDA

**0,8 mrd CHF**

Chiffre d'affaires

**1,0 mrd CHF**

EBITDA

**0,2 mrd CHF**

# Bonne performance – malgré une année particulière



De la gauche: Urs Schaeppi, CEO Swisscom SA, et Hansueli Loosli, Président du Conseil d'administration de Swisscom SA.

## Mesdames, Messieurs, chers actionnaires,

S'il fallait encore une preuve de l'importance de la numérisation pour notre société et notre économie, l'année particulière qu'a été 2020 l'a fournie de manière impressionnante. Le télétravail, l'enseignement à distance, les achats en ligne et les appels vidéo ont permis de compenser les inconvénients considérables du confinement. Chez Swisscom aussi: bien que plus de 80% de nos collaboratrices et collaborateurs aient travaillé à domicile, nous avons maintenu notre productivité à un niveau élevé et généré un résultat financier solide. Nous avons également préparé le terrain pour un avenir prospère grâce à de multiples innovations au sein de nos réseaux et au regroupement de notre offre de divertissement sous la marque «Swisscom blue». Nous avons été particulièrement ravis d'avoir été nommés l'opérateur de télécommunications le plus durable au monde et de voir notre filiale italienne Fastweb croître dans tous les segments.

### Un résultat financier solide...

Au cours de l'année sous revue, Swisscom a réussi à s'imposer face à une concurrence d'éviction intense exerçant une forte pression sur les prix. Le chiffre d'affaires net a baissé de 3,1% à CHF 11 100 mio., le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) a augmenté de 0,6%. Sur une base comparable et à taux de change constants, le chiffre d'affaires a reculé de 2,3% et l'EBITDA est resté stable. Le recul du chiffre d'affaires était en premier lieu dû à la pression persistante sur les prix, ainsi qu'aux conséquences de la pandémie de Covid-19, en particulier au manque à gagner en matière de recettes d'itinérance. Au niveau de l'EBITDA, le recul dû à la baisse du chiffre d'affaires a pu être compensé par une efficacité accrue. Le bénéfice net a diminué de 8,4% à CHF 1 528 mio. en raison de l'élimination d'effets non récurrents de la charge d'impôt sur le résultat au cours de l'exercice précédent.

## **Grâce à d'excellentes performances et à une gestion rigoureuse des coûts**

Nos excellents réseaux, nos produits et services novateurs ainsi que notre service dévoué à la clientèle sont le fondement de la satisfaction élevée de notre clientèle et, de ce fait, de notre succès sur le marché. Néanmoins, compte tenu de la dynamique de la numérisation et de la vive concurrence, une gestion rigoureuse des coûts s'impose. Comme déjà annoncé en 2016, Swisscom compte réduire sa base de coûts de CHF 100 mio. par an. Nous sommes même parvenus à dépasser cet objectif en 2020, avec une réduction de CHF 129 mio. Nous prévoyons de baisser encore les coûts à hauteur de CHF 100 mio. par an jusqu'à 2022.

## **Et grâce à Fastweb**

En 2020 encore, Fastweb a poursuivi sur la voie du succès en Italie: dans les activités réseaux fixes, elle a élargi sa clientèle à 2,75 mio. de clients à haut débit (+4,2%) et dans la communication mobile à 1,96 mio. de clients au total (+12,3%), en dépit d'une pression tarifaire considérable. Fastweb a ainsi atteint un chiffre d'affaires total d'EUR 2 304 mio. (+3,9%) et un résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) d'EUR 784 mio. (+4,5%).

Détenant quelque 16% des parts de marché chez les clients privés, 34% dans les grandes entreprises et 40% dans l'administration publique, Fastweb se classe actuellement en deuxième position sur le marché du haut débit italien. Ce marché, le quatrième plus grand d'Europe, continue d'offrir des opportunités de croissance intéressantes: Fastweb a signé en août un accord de co-investissement prévoyant une extension de la FTTH sur l'ensemble du territoire italien. Sur le marché de la communication mobile, Fastweb construit un réseau mobile 5G commun avec Wind Tre, de sorte à offrir une couverture de 30% d'ici 2023 et de 90% d'ici 2026.

## **Des exigences accrues envers les réseaux en raison de la pandémie de Covid-19**

Au cours de l'exercice sous revue, la pandémie de Covid-19 a fortement accru les exigences en matière de stabilité et de disponibilité des réseaux. Les pannes qui ont affecté le réseau en début d'année ont été pour nous des obstacles majeurs. Elles ne correspondaient aucunement à notre haut niveau d'exigences, mais nous avons réussi à les éliminer rapidement en prenant des mesures d'urgence efficaces. Rapidement remis en service, nos réseaux ont été entièrement disponibles pendant le confinement et ont pu faire face sans problème à l'énorme charge supplémentaire induite.

Swisscom se projette vers l'avenir et continue d'étendre son infrastructure du réseau. C'est ainsi qu'elle a aussi investi, durant l'exercice sous revue, CHF 2,2 mrd dans l'extension de l'informatique et de l'infrastructure, dont CHF 1,6 mrd environ en Suisse.

Avec plus de 4,4 millions de raccordements à très haut débit installés, Swisscom est en bonne voie pour atteindre son objectif de développement d'ici 2021, à savoir d'offrir un débit d'au moins 80 Mbit/s à 90% des commerces et logements de toutes les communes suisses. Et ce n'est pas tout: dans le cadre de sa stratégie de réseau présentée en 2020, Swisscom entend doubler d'ici 2025 la couverture du réseau de fibre optique (FTTH) pour les logements et commerces, ce qui permettra à 60% de ces derniers de profiter de débits allant jusqu'à 10 Gbit/s.

## **Vainqueur de tous les tests relatifs aux réseaux de communication mobile en Suisse, mais...**

Swisscom met à la disposition de ses clientes et clients un excellent réseau de communication mobile qui est sorti vainqueur de tous les tests relatifs aux réseaux de communication mobile en Suisse durant l'année sous revue. Nous sommes également heureux de nous être classés troisième meilleur opérateur de communication mobile d'Europe.

Un bon résultat, mais le développement de la communication mobile ne permet plus de faire face à la forte augmentation du trafic de données. Tandis que ce trafic a augmenté de 29% en 2020, nous n'avons pu augmenter les capacités de nos réseaux que de 5%. La cinquième génération de communication mobile, allant de pair avec les adaptations nécessaires du matériel, pourrait être une solution, mais son développement est entravé par des résistances et des moratoires régionaux. Toutefois, les craintes liées à la 5G sont dépourvues de fondement rationnel: des organisations internationales spécialisées telles que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont à nouveau confirmé en 2020 que les recommandations en matière de valeurs limites garantissaient la protection de la santé, même avec la 5G.

## **L'offre combinée inOne – succès assuré**

Dans le marché de la clientèle privée, qui est largement saturé et fait l'objet d'une vive concurrence à forte dominante promotionnelle, l'offre combinée attrayante inOne jouit d'une grande popularité: Swisscom comptait 2,45 mio. de clientes et clients inOne (+4,8%) fin 2020. Au total, Swisscom a à son effectif 3,6 mio. de clients haut débit et TV (-0,4%) ainsi que 6,22 mio. de clients de communication mobile (-1,7%). Le réseau domestique (Smart Home) permettant de commander la lumière, la musique ou des dispositifs d'alarme au moyen de l'application Swisscom Home a enregistré une forte augmentation de sa clientèle (+39%).

### blue – la nouvelle plateforme de divertissement de Swisscom

En septembre 2020, Swisscom a regroupé son offre Entertainment, composée de Bluewin, Swisscom TV, Teleclub et Kitag, en la nouvelle famille de produits «Swisscom blue». Désormais, la plateforme de divertissement blue est également disponible sous forme d'application pour chaque smartphone et tablette, et accessible non seulement aux clientes et clients de Swisscom, mais aussi à celles et ceux de ses concurrents, ce qui permet à Swisscom d'en étendre sensiblement la portée.

L'offre la plus large de blue TV ne reste disponible qu'en combinaison avec la Swisscom Box, laquelle offre maintenant aussi un accès au service de streaming d'Amazon, ainsi qu'aux chaînes «MySports» qui diffusent les matchs de hockey sur glace de la Swiss League.

### Concurrence intensive dans le secteur des grandes entreprises

La pandémie de Covid-19 est un catalyseur supplémentaire pour la numérisation des entreprises. En tant qu'entreprise TIC intégrée, Swisscom bénéficie des meilleures conditions pour répondre à la demande croissante en matière de solutions cloud, de sécurité et Unified Communication & Collaboration (Conferencing Services par exemple). Le chiffre d'affaires du secteur des solutions est resté pratiquement stable à CHF 1058 mio. (+0,9%) en 2020.



**Nous avons été particulièrement ravis d'avoir été nommés l'opérateur de télécommunications le plus durable au monde et de voir Fastweb croître dans tous les segments. >>**

Standardisé mais individualisé: sous le nom d'«inOne PME», Swisscom propose aux petites entreprises un paquet combiné comprenant la téléphonie et Internet. Les PME plus grandes ou qui ont des besoins plus complexes opteront plutôt pour «Smart Business Connect», une solution de communication individuelle complétée par des fonctions de collaboration et des solutions réseau.

### «Prêts ensemble» – tout particulièrement en 2020, année exceptionnelle

Swisscom a lancé la plateforme «Prêts» afin de stimuler sa marque en interne comme en externe. Pendant le confinement, nous étions aux côtés de nos clientes et clients avec un train de mesures dénommé «prêts ensemble»: les clients privés disposant d'abonnements de communication mobile sans tarif forfaitaire ont bénéficié d'un volume de données supplémentaire et d'une augmentation du débit Internet à au moins 50 Mbit/s. Les clients bloqués à l'étranger se sont vu accorder un crédit d'itinérance additionnel. Les PME et les écoles ont profité de solutions de télétravail avec des débits Internet plus élevés. Swisscom a, par ailleurs, soutenu les PME pour la création d'offres en ligne.

### La durabilité comme partie intégrante de l'ADN de Swisscom

Notre distinction en tant qu'opérateur de télécommunications le plus durable au monde ne conforte pas seulement la stratégie de notre entreprise au cours des vingt dernières années. Ce titre est surtout une incitation à poursuivre résolument sur la voie empruntée. Les principales étapes de l'année 2020 ont été la transformation en une entreprise neutre sur le plan climatique, l'offre de compenser l'empreinte carbone lors de l'achat de nouveaux smartphones ainsi que le placement, en tant que première entreprise suisse cotée en Bourse, d'un Green Bond d'un montant de 500 millions d'euros.

### Des innovations dans le réseau et une nouvelle croissance

En 2020, Swisscom a présenté deux innovations importantes sur le réseau: sur le réseau fixe, elle a atteint dans le réseau de raccordement, en situation réelle, un débit de 50 Gbit/s – une première mondiale qui devrait être commercialisable dans deux ans. Dans la communication mobile, Swisscom est parvenue pour la première fois à atteindre des vitesses de téléchargement supérieures à 1,2 Gbit/s dans un train en marche – un avantage de poids pour les voyageurs, mais aussi pour les applications ferroviaires cruciales en matière de sécurité.

Swisscom entend développer encore son activité de base et des domaines proches de son activité de base: avec Fastweb en Italie, les services de divertissement numériques avec blue, Smart Life ainsi que l'intelligence artificielle et la sécurité pour les entreprises, les banques et le secteur de la santé.

### Rendement de l'action

Swisscom poursuit une politique de distribution avec un dividende stable. Elle a versé un dividende ordinaire de 22 francs par action en 2020. L'indice suisse des actions (SMI) a gagné 0,8% par rapport à l'année précédente. Durant la même période, le cours de l'action Swisscom a baissé de 6,9% pour s'établir à CHF 477.10.



« L'an passé, Swisscom est sortie vainqueur de tous les tests relatifs aux réseaux de communication mobile en Suisse. Nous sommes également heureux de nous être classés troisième meilleur opérateur de communication mobile d'Europe. »

### Perspectives

Pour 2021, Swisscom table sur un chiffre d'affaires net de quelque CHF 11,1 mrd, un EBITDA de près de CHF 4,3 mrd et des investissements d'environ CHF 2,3 mrd, dont quelque CHF 1,6 mrd en Suisse. Si ces objectifs sont atteints, l'entreprise envisage de proposer à nouveau à l'Assemblée générale 2022 de verser un dividende inchangé de CHF 22 par action au titre de l'exercice 2021.

### Un grand merci!

La devise de ce rapport de gestion est «Prêt». Cette année, nos collaborateurs ont prouvé qu'ils sont prêts à servir leurs clientes et clients même dans des situations extraordinaires et depuis leur bureau à domicile. Cet engagement et cette motivation méritent notre respect: merci beaucoup!

Mesdames, Messieurs, chers actionnaires, vous aussi pouvez compter sur cet état d'esprit propre à Swisscom, aussi bien pour affronter la crise actuelle que pour poursuivre notre route vers un avenir prospère. Nous tenons à vous remercier de votre fidélité et espérons que vous continuerez à nous accorder votre confiance.

Meilleures salutations

Hansueli Loosli  
Président du Conseil d'administration de  
Swisscom SA

Urs Schaeppi  
CEO Swisscom SA

Vers l'interview



# Votre sécurité est notre vocation.

**Lorenz Inglin et son équipe Cyber Defence**  
protègent vos données contre les piratages.

De gauche à droite: Stefan Kuch, Sebnem Kaslack, Lorenz Inglin, Florian Badertscher, Florian Leibenzeder



# Fibre optique – votre fenêtre sur le monde.

**Dany Kammacher, technicien,**  
apporte le réseau le plus rapide jusque chez vous.

# Rapport annuel

<b>Stratégie et environnement</b>	Stratégie d'entreprise.....	<b>14</b>
	Objectifs et réalisation des objectifs.....	<b>18</b>
	Conditions-cadres.....	<b>18</b>
	Protection des données.....	<b>23</b>
<b>Infrastructure</b>	Infrastructure en Suisse.....	<b>26</b>
	Infrastructure en Italie.....	<b>30</b>
<b>Collaborateurs</b>	Collaborateurs en Suisse.....	<b>31</b>
	Collaborateurs en Italie.....	<b>33</b>
<b>Marques, produits et services</b>	Marques de Swisscom.....	<b>36</b>
	Produits et services en Suisse.....	<b>37</b>
	Produits et services en Italie.....	<b>39</b>
	Satisfaction de la clientèle.....	<b>39</b>
<b>Innovation et développement</b>	L'innovation, un moteur essentiel.....	<b>40</b>
	Orientation thématique de l'innovation.....	<b>41</b>
<b>Marché des affaires</b>	Indicateurs de performance alternatifs.....	<b>46</b>
	Résumé.....	<b>48</b>
	Développement des secteurs.....	<b>49</b>
	Amortissements et résultats non opérationnels.....	<b>54</b>
	Flux de trésorerie.....	<b>55</b>
	Investissements.....	<b>56</b>
	Patrimoine.....	<b>57</b>
	Perspectives financières.....	<b>59</b>
	Gestion de l'entreprise axée sur la valeur.....	<b>60</b>
	Compte de création de valeur.....	<b>61</b>
<b>Marché des capitaux</b>	Action Swisscom.....	<b>64</b>
	Politique de distribution.....	<b>65</b>
	Notation de crédit et financement.....	<b>65</b>
<b>Risques</b>	Situation en matière de risques.....	<b>66</b>
	Facteurs de risque.....	<b>66</b>

# Stratégie et environnement

La numérisation a des implications toujours plus importantes dans tous les domaines de la vie. L'augmentation de la mise en réseau, l'évolution des attentes de la clientèle ainsi que les progrès technologiques caractérisent notre environnement de marché. Leader du marché, de la technologie et de l'innovation, Swisscom entend défendre sa position dans son activité principale très disputée et conquérir de nouveaux secteurs de croissance. Afin de réaliser cette vision, elle a défini trois ambitions clés dans sa stratégie d'entreprise: la meilleure expérience client, l'excellence opérationnelle et une nouvelle croissance. Swisscom veut ainsi conforter sa position sur le marché et permettre à ses clients de profiter en toute facilité des opportunités que leur offre le monde interconnecté.

## Stratégie d'entreprise

Swisscom est le principal opérateur de télécommunications en Suisse. Elle opère également en Italie avec sa filiale Fastweb en qualité d'opérateur alternatif de services de télécommunications.

En Suisse, Swisscom est leader du marché dans les domaines de la communication mobile et fixe et de la télévision. Elle occupe en outre une position clé dans divers secteurs d'activités liés à l'informatique.

Swisscom opère dans un environnement très dynamique. Des tendances de fond, telles que l'évolution démographique, la personnalisation ou le changement de perception de la santé, marquent et modifient durablement notre société et notre économie, exerçant à long terme une influence sur les activités de Swisscom. Par ailleurs, l'introduction de la norme de communication mobile de cinquième génération (5G), la généralisation du cloud et de l'Edge Computing, l'importance croissante de la reconnaissance vocale ainsi que les progrès réalisés dans le domaine de l'intelligence artificielle sont autant de tendances qui, à court ou moyen terme, influencent elles aussi les activités de Swisscom. Enfin, la pandémie mondiale de Covid-19 a également eu un impact sur l'exercice sous revue. Non seulement elle a affecté directement la marche des affaires de Swisscom, mais elle a également des répercussions sur les tendances susmentionnées. Cette pandémie révèle à quel point le niveau de performance des réseaux est important pour les clients. Les attentes en matière de stabilité et de disponibilité des

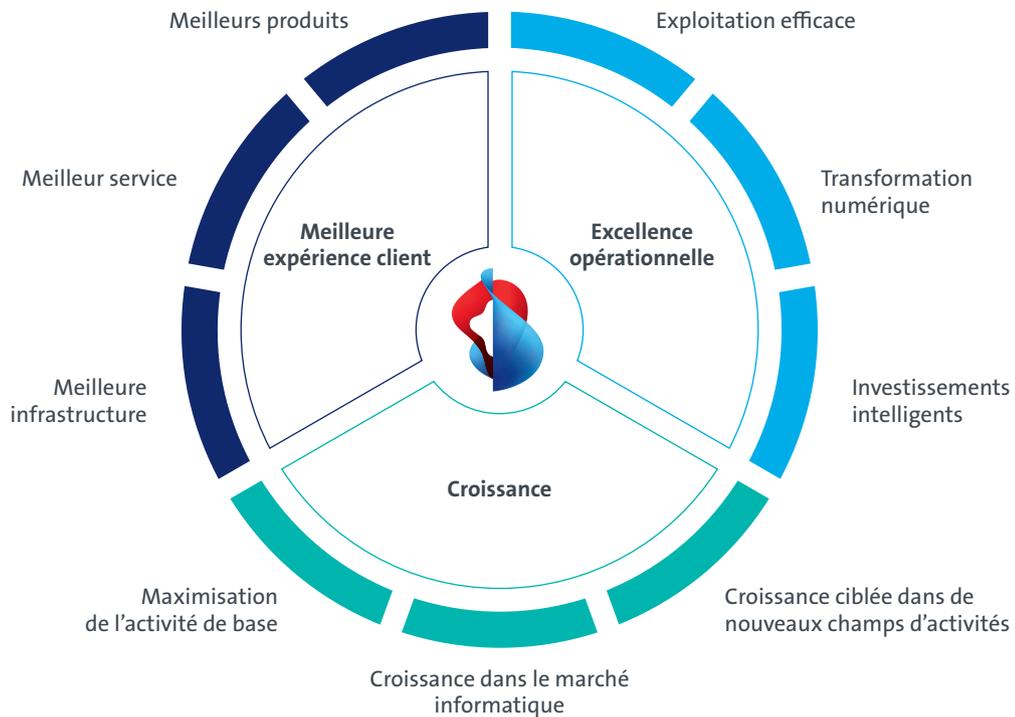
réseaux vont aller croissantes. Sous l'effet de la pandémie, la numérisation s'est accélérée, étendant son emprise dans tous les domaines de la vie. Cela renforce l'acceptation et la pratique du télétravail, développe la numérisation des chaînes d'approvisionnement et intensifie les efforts d'automatisation. En outre, la pandémie a modifié durablement les habitudes de consommation des clients, comme en témoignent notamment l'utilisation accrue des canaux en ligne pour faire ses achats et contacter autrui, ou la généralisation du paiement sans contact.

La numérisation donne naissance à de nouveaux modèles d'affaires qui évoluent à une vitesse fulgurante. L'activité principale de Swisscom est soumise à une concurrence d'éviction acharnée avec une forte pression sur les prix. Le marché global des services en lien avec la connectivité continue à se tasser en Suisse et en Italie. Les sociétés Internet mondiales exploitent leurs économies d'échelle et s'implantent sur les marchés locaux des TIC en ciblant la clientèle privée et commerciale.

Leader suisse du marché, de la technologie et de l'innovation visant une qualité élevée, Swisscom relie tant les clients privés que les clients commerciaux. Elle joue un rôle central dans la numérisation et offre à ses clients la possibilité de profiter aisément des opportunités que recèle le monde interconnecté. Swisscom oriente toutes ses activités sur les besoins de la clientèle et ses collaborateurs s'emploient à proposer des expériences qui suscitent l'enthousiasme. Digne de confiance et engagée, Swisscom se développe continuellement en faisant preuve de curiosité et poursuit ses objectifs en se

concentrant sur l'essentiel. Pour elle, la confiance que lui témoigne ses clients est déterminante. Celle-ci est consolidée par la fiabilité et la durabilité des activités de Swisscom. En tant que numéro un sur le marché,

Swisscom entend forger l'avenir et susciter l'enthousiasme de tous dans un univers interconnecté. Pour réaliser cette vision, elle a défini trois ambitions clés qui concrétisent sa stratégie.



Stratégie de Swisscom

### Meilleure expérience client

Pour susciter l'enthousiasme de ses clients, Swisscom cherche à leur offrir systématiquement le meilleur, partout et à tout moment. L'expérience client s'appuie sur une infrastructure performante: Swisscom propose à ses clients une infrastructure informatique et de communication des plus modernes, qu'elle ne cesse de développer. Les attentes de la clientèle concernant la capacité des réseaux ne cessent de croître. C'est la raison pour laquelle Swisscom construit et exploite des réseaux performants qui se distinguent par des normes de sécurité élevées, une faible latence et une couverture optimale. Au cours de l'exercice, le réseau de Swisscom a de nouveau passé avec succès de nombreux tests. De plus, comme en atteste l'expérience faite dans le cadre du confinement lié au Covid-19, l'infrastructure réseau de Swisscom a parfaitement bien supporté la hausse massive de l'intensité d'utilisation. Swisscom s'est fixé des objectifs ambitieux pour le déploiement du réseau à fibre optique. D'ici la fin de l'année 2025, la couverture en fibre optique des logements et des commerces (FTTH) devrait doubler par rapport à 2019 et s'élever ainsi à 60%. Après avoir lancé au printemps 2019 le premier réseau 5G en Europe avec des offres commerciales et des terminaux, Swisscom

poursuit le déploiement de la 5G. Des restrictions telles que les moratoires de certains cantons entravent actuellement la création de capacités urgemment requises pour la 4G et la 5G. Swisscom Cloud constitue la base sur laquelle viennent s'appuyer de nouvelles offres modulables, développées en Suisse. Swisscom complète son propre cloud par des solutions globales (telles que les Amazon Web Services ou Microsoft Azure). Elle agit comme un fournisseur de services qui intègre des solutions dans des environnements hybrides.

Le succès de Swisscom repose sur la relation qu'elle entretient avec ses clients. Proposer le meilleur service et offrir des expériences suscitant l'enthousiasme, telles sont les priorités que s'est fixées l'opérateur. Les clients de Swisscom sont accompagnés avec compétence. Ils bénéficient d'un service flexible, individuel et personnalisé ainsi que d'une expérience en ligne conviviale. Swisscom réduit la complexité et élabore des offres pertinentes et d'avant-garde. De conception modulaire et flexible, l'abonnement inOne rencontre un succès croissant auprès des clients privés et est considéré comme un moteur important de la convergence. Dans le domaine

des offres de divertissement, Swisscom a lancé la famille de produits «Swisscom blue»: une expérience de divertissement complète avec de nouvelles offres, de nouveaux contenus et la liberté d'y accéder partout. Blue TV est le socle de cette nouvelle offre. Elle est disponible d'une part, en combinaison avec la Swisscom Box et, d'autre part, via une application pour Smart TV et sur les box des opérateurs concurrents. Bluewin devient blue News, blue+ est le leader du streaming et de la TV payante en Suisse. Les cinémas Kitag rejoignent eux aussi ce nouvel univers sous le nom de «blue Cinema».

Les petites et moyennes entreprises (PME) bénéficient notamment d'un soutien compétent, personnalisé et local reposant sur un réseau national de spécialistes PME et de partenaires certifiés. Swisscom propose aux PME des solutions complètes d'outsourcing informatique avec Smart ICT. Dans cette optique, Swisscom a élargi son offre cloud globale pour les PME avec Microsoft Azure. Microsoft Azure est distribué par les partenaires Swisscom locaux et offre aux PME les capacités nécessaires en toute flexibilité et sans investissement IT préalable. Pendant le confinement national lié au Covid-19, Swisscom a soutenu ses clients commerciaux avec, entre autres, des solutions gratuites de télétravail pour répondre de façon rapide et pragmatique aux nouveaux besoins. Dans le segment de la clientèle commerciale, les besoins des clients évoluent vers des produits standardisés. La réorganisation en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, intégrant la création de la nouvelle unité d'organisation Business Customers, permet à Swisscom d'offrir aux clients commerciaux une expérience produit et client encore plus cohérente.

### **Excellence opérationnelle**

Conséquence directe de la concurrence d'éviction intense qui sévit, les chiffres d'affaires dans l'activité principale subissent une forte pression. Swisscom entend compenser autant que possible le recul de ces chiffres d'affaires par de la croissance dans de nouveaux secteurs, mais aussi par une gestion rigoureuse des coûts. Elle entend par ailleurs réduire encore sa base de coûts ces prochaines années afin d'assurer une rentabilité durable. Cette démarche devrait lui permettre de dégager des fonds pour le développement de nouvelles opportunités commerciales et de procéder aux investissements nécessaires à sa future prospérité. Pour optimiser les coûts, Swisscom mise en premier lieu sur une gestion encore plus rationnelle et une amélioration des procédures d'exploitation. Elle vise notamment la standardisation et la mise à jour du portefeuille de produits, la réduction des interfaces, le recours à des méthodes de développement agiles, l'abandon des anciennes technologies, la modernisation et la consolidation des plateformes informatiques, une affectation plus judicieuse du personnel et l'optimisation des processus, favorisée notamment par la migration vers le tout IP. La

transformation numérique interne et l'augmentation du degré de numérisation sont aussi essentielles pour Swisscom. Dans ce contexte, Swisscom entend notamment développer l'automatisation des processus, renforcer et développer le canal en ligne pour la vente et le conseil, et intensifier le recours à l'intelligence artificielle et aux analyses. Swisscom conçoit en outre ses activités d'investissement de manière plus efficace, par exemple en combinant judicieusement les technologies ou en orientant l'extension du réseau sur la valeur.

### **Nouvelle croissance**

Le marché des télécommunications en Suisse est saturé, notamment dans le domaine du haut débit et de la télévision. Swisscom s'attend néanmoins à une nouvelle croissance, modérée, des volumes dans le segment Post-paid de la communication mobile. La pression sur les prix reste élevée sur tous les marchés, si bien que Swisscom s'attend globalement à un léger recul du chiffre d'affaires sur le marché des télécommunications. Selon les experts, le marché des services informatiques devrait continuer à croître modérément ces prochaines années, alimenté par l'utilisation croissante des TIC dans de nombreux secteurs. En raison de la pandémie de Covid-19, les prévisions concernant l'évolution économique sont extrêmement floues, ce qui induit de fortes incertitudes, notamment en ce qui concerne le développement du marché des services informatiques.

Swisscom vise en particulier la croissance dans les trois sous-secteurs suivants: son activité principale, le marché informatique et les nouveaux secteurs d'activité. En poursuivant le développement de son activité principale, Swisscom entend exploiter les possibilités de croissance – par exemple, dans l'Internet des objets (tant dans le segment de la clientèle privée que commerciale), dans le secteur Wholesale ou dans les marques secondaires ou tierces. Dans le secteur informatique, l'accent est mis sur la sécurité, le cloud ou le conseil en TIC. La croissance dans les nouveaux secteurs d'activité provient des activités dans le secteur fintech, des services numériques pour PME de localsearch (Swisscom Directories SA), des Trust Services et des services basés sur la Blockchain. Swisscom gère activement les secteurs de croissance sur la base de critères de réussite clairement définis. Pour sélectionner les secteurs de croissance, l'entreprise tient compte des besoins futurs de la clientèle. Elle s'appuie en outre sur des modèles commerciaux tournés vers l'avenir et porteurs de croissance, et s'emploie à conclure de nouveaux partenariats.

### **Fastweb**

La filiale Fastweb est un opérateur alternatif disposant de sa propre infrastructure, qui propose ses services aux clients privés et commerciaux en Italie. Outre ses services

de réseau fixe, son offre comprend des services de téléphonie mobile. Swisscom prévoit une nouvelle croissance du marché en Italie, particulièrement dans le secteur du haut débit, d'autant plus que la pénétration du haut débit reste relativement faible dans ce pays, alors que le marché de la communication mobile est en revanche fortement saturé.

Fastweb contribue de manière significative à la croissance en Italie, dans le segment du haut débit et de la communication mobile, aussi bien dans le segment de la clientèle privée que commerciale. Elle procède à des investissements ciblés, en particulier dans la communication mobile, pour renforcer la position de Fastweb sur le marché. Swisscom entend ainsi maintenir Fastweb sur la voie de la croissance et continuer à développer l'entreprise de manière rentable. Fastweb se positionne comme un fournisseur de services 5G convergents. Le partenariat stratégique conclu en 2019 avec Wind Tre joue un rôle majeur pour l'exploitation économique de la gamme de fréquences récemment acquise et l'accélération du lancement de la 5G. Les offres convergentes de Fastweb se caractérisent par la transparence, l'équité et la simplicité ainsi que par une qualité de service élevée et le recours aux partenariats. Dans le segment de la clientèle commerciale, Fastweb étend stratégiquement son portefeuille à des solutions horizontales essentiellement axées sur le cloud et la sécurité numérique. Par ailleurs, le développement de ses offres Wholesale – que ce soit dans le domaine du très haut débit ou de la connexion des sites mobiles au réseau de fibre optique – constitue également un axe important des activités de Fastweb. Fastweb poursuit le déploiement de son propre réseau à très haut débit. Grâce à la technologie Fixed Wireless Access 5G, Fastweb peut atteindre beaucoup plus de ménages et d'entreprises avec son propre réseau qu'auparavant.

## Transformation

Afin de faire face aux changements permanents et de mettre en œuvre avec succès sa stratégie, Swisscom s'oriente systématiquement sur le client dans toutes les interactions avec celui-ci. Elle mise de plus sur des formes agiles d'organisation et de travail et réduit en permanence la complexité en encourageant la simplicité. Le changement d'attitude souhaité est favorisé, au sein de l'organisation, par des mesures de formation et de communication ciblées.

## Stratégie en matière de développement durable

La numérisation marque toujours plus de son empreinte l'économie et la société. Comptant parmi les leaders technologiques de Suisse, Swisscom porte une responsabilité particulière en la matière. Elle tient à identifier les

opportunités et les risques de la numérisation et à contribuer autant que possible à façonner l'avenir du pays. Elle a défini trois champs d'action dans lesquels elle entend apporter sa contribution. Il s'agit de la promotion des compétences numériques, de la contribution à la protection climatique et d'une infrastructure TIC fiable et sûre. Pour agir dans ces trois champs d'action, Swisscom a formulé trois orientations stratégiques avec les objectifs correspondants: Prêts pour les personnes, Prêts pour l'environnement et Prêts pour la Suisse. Ces objectifs représentent de plus une contribution aux 17 objectifs mondiaux de développement durable de l'ONU. Des informations complémentaires figurent dans le rapport sur le développement durable séparé.

© Voir sous [www.swisscom.ch/durabilite](http://www.swisscom.ch/durabilite)

## Promouvoir la culture numérique

Alors que la technologie progresse à un rythme effréné, il n'en va pas de même des capacités des utilisateurs. Dans tous les domaines de la vie, il est essentiel de savoir interagir intelligemment avec un outil numérique. Que ce soit à l'école ou au travail, en tant que parent, personnalité politique ou retraité, tous les domaines de la vie sont confrontés à l'univers interconnecté et chacun se doit de rester en phase avec les nouvelles exigences pour pouvoir saisir les opportunités qui en résultent.

### Prêts pour les personnes

Swisscom entend donner les moyens aux habitants de la Suisse de profiter des opportunités du monde interconnecté. D'ici à 2025 au plus tard, Swisscom aidera chaque année deux millions de personnes à élargir leurs compétences numériques. De nouvelles offres éducatives pour les écoles, les adultes, les PME et ses collaborateurs rapprochent Swisscom de cet objectif. Ses équipes dans les centres d'appel et les Shops sont à la disposition des clients pour répondre à leurs questions. Swisscom garantit des conditions de travail sûres et équitables dans la chaîne d'approvisionnement. Ce champ d'action englobe également l'engagement d'assurer un accès sans entraves à tous les services de l'entreprise.

### Contribuer à la protection du climat

Le changement climatique a des répercussions sur la vie en Suisse. Toutes les nations sont appelées à apporter leur contribution à la protection du climat. La numérisation offre de nombreuses pistes en la matière.

### Prêts pour l'environnement

Swisscom se préoccupe de l'environnement. Conjointement avec sa clientèle, elle va réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> de 500 000 tonnes net d'ici 2025. Ceci équivaut à 1% des émissions de gaz à effet de serre de la Suisse.

## Une infrastructure TIC stable et fiable

Une infrastructure TIC stable et fiable forme le socle sur lequel reposent la compétitivité, la prospérité et la qualité de vie dans notre pays.

## Prêts pour la Suisse

Swisscom crée une valeur ajoutée pour ses clients, ses collaborateurs, ses actionnaires, ses fournisseurs et l'ensemble de la Suisse, en déployant les meilleurs réseaux et en commercialisant des solutions d'avant-garde. Elle propose un réseau à très haut débit fiable aux entreprises et à la population suisse, ce qui renforce ainsi la compétitivité et la qualité de vie dans le pays.

## Objectifs et réalisation des objectifs

Se fondant sur sa stratégie, Swisscom s'est fixé divers objectifs à court et long termes qui prennent en compte les aspects économiques, écologiques et sociaux.

Objectifs		Réalisation des objectifs 2020
<b>Objectifs financiers</b>		
Chiffre d'affaires net	Chiffre d'affaires du groupe pour 2020 <sup>1</sup> d'environ CHF 11,0 mrd	CHF 11 100 mio.
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	EBITDA 2020 d'environ CHF 4,3 mrd	CHF 4 382 mio.
Investissements	Investissements pour 2020 d'environ CHF 2,3 mrd	CHF 2 229 mio.
Operational Excellence	Baisse de CHF 100 mio. de la base de coûts des activités suisses	CHF 129 mio.
<b>Autres objectifs</b>		
Très haut débit Suisse <sup>2</sup>	Couverture 95% d'ici fin 2025 avec plus de 80 Mbit/s et avec jusqu'à 500 Mbit/s	82%
Très haut débit Suisse <sup>2</sup>	Couverture 50–60% d'ici fin 2025 avec jusqu'à 10 Gbit/s	32%

1. Comme déjà communiqué en 2020, les objectifs financiers de 2020 ont été ajustés comme suit, principalement en raison de Covid-19: chiffre d'affaires net d'environ CHF 11,1 mrd à CHF 11,0 mrd.

2. Base: 4,3 mio. de logements et 0,7 mio. de commerces (Office fédéral de la statistique – OFS).

## Conditions-cadres

### Environnement économique

Les trois facteurs macroéconomiques que sont la conjoncture (en Suisse et en Italie), les taux d'intérêt et les taux de change (EUR et USD) peuvent avoir une influence considérable sur la situation de Swisscom en matière de patrimoine, de finances et de performances et, par conséquent, sur le rapport financier.

	Unité	2016	2017	2018	2019	2020
Changement PIB Suisse	en %	1,4	1,0	2,8	0,9	(3,3) <sup>1</sup>
Changement PIB Italie	en %	0,9	1,5	0,1	0,2	(8,9) <sup>2</sup>
Rendements d'obligations de la Confédération (10 ans)	en %	(0,14)	(0,07)	(0,24)	(0,46)	(0,53)
Taux de change CHF/EUR	en CHF	1,07	1,17	1,13	1,09	1,08
Taux de change CHF/USD	en CHF	1,02	0,98	0,99	0,97	0,88

1 Prévission SECO

2 Prévission Istat

## Conjoncture

En 2020, le développement économique en Suisse et dans le monde a été marqué par les mesures de lutte contre la pandémie de Covid-19. Après un important recul au premier semestre, l'économie s'est progressivement redressée le reste de l'année. Néanmoins, l'exercice 2020 enregistre une baisse du PIB en Suisse et en Italie et les risques économiques restent élevés pour 2021. La situation conjoncturelle varie selon les segments de clientèle de l'activité principale. Dans le segment de la clientèle privée, la part du chiffre d'affaires générée par des produits assortis d'une taxe mensuelle fixe est élevée, de sorte qu'à court terme, la répercussion des variations conjoncturelles du chiffre d'affaires reste faible. En revanche, un ralentissement économique peut renforcer la tendance en faveur des forfaits moins chers. Dans le segment de la clientèle commerciale, les activités de projet font apparaître une évolution plus cyclique. Les restrictions de voyage liées à la pandémie ont entraîné en 2020 une baisse du chiffre d'affaires et des coûts dans le segment de l'itinérance. Par ailleurs, la pandémie de Covid-19 a gravement entravé la marche des affaires dans le secteur du cinéma et de l'événementiel.

## Taux d'intérêt

Le niveau des taux d'intérêt exerce une influence sur le montant des coûts de financement et sur le calcul des provisions à long terme et des engagements de prévoyance dans les états financiers du groupe. Par ailleurs, les taux d'intérêt représentent une donnée clé pour la vérification du maintien de la valeur du goodwill et d'autres éléments des états financiers. Les rendements des obligations d'Etat à dix ans demeurent à un niveau historiquement bas. En 2020, Swisscom a contracté trois emprunts obligataires d'un montant nominal global de CHF 719 millions. Fin 2020, les charges d'intérêts moyennes sur les dettes financières (hors engagements de leasing) s'élèvent à 0,9%. 88% de ces passifs financiers sont assortis d'un taux fixe. La durée moyenne des emprunts est de 5,8 ans. Cette structure de financement offre une protection non négligeable contre une éventuelle hausse des taux d'intérêt.

## Monnaies

Les répercussions directes des fluctuations de change sur la performance et la situation financière de Swisscom sont minimales. Des risques de transaction pour le cash-flow opérationnel existent notamment lors de l'achat de terminaux et d'installations techniques ainsi que de l'acquisition de prestations d'exploitants de réseau à l'étranger (p. ex. pour l'itinérance). Dans les activités de base en Suisse, les paiements en devises étrangères sont supérieurs aux recettes dans les devises en question. La principale exposition au risque de change concerne l'USD. Les reflux nets d'argent en devises étrangères sont en partie

couverts par des contrats à terme sur devises et les comptes consolidés utilisent la comptabilité de couverture (hedge accounting). Swisscom se finance essentiellement en francs suisses et, dans une moindre mesure, en euros. La part des financements en euros a atteint progressivement 35% au cours des dernières années. Dans les comptes consolidés, il existe par ailleurs un risque de conversion de monnaies étrangères sur les actifs nets des filiales étrangères, notamment Fastweb en Italie. Fin 2020, les actifs nets de Fastweb s'élevaient à CHF 3,4 mrd (EUR 3,1 mrd). Les postes du bilan des filiales étrangères sont convertis en francs suisses au cours effectif à la date de clôture. Les différences de change résultant de la conversion sont comptabilisées sans incidence sur le résultat dans le capital propre. Une partie des dettes financières en EUR a été affectée comme couverture de change (hedging) des actifs nets de Fastweb.

## Environnement juridique

### Cadre juridique pour Swisscom

Swisscom est une société anonyme de droit public soumise au droit suisse. Pour le gouvernement d'entreprise, outre le droit des sociétés anonymes, c'est en première ligne la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET) qui est déterminante. En tant que société cotée en Bourse, Swisscom se conforme en outre au droit du marché des capitaux et aux dispositions en vigueur en matière de rémunération du Management. Les conditions-cadres juridiques qui régissent les activités commerciales de Swisscom découlent en premier lieu de la loi sur les télécommunications (LTC) et de la loi sur les cartels.

### Loi sur l'entreprise de télécommunications (LET) et lien avec la Confédération suisse (Confédération)

Conformément à la LET, la Confédération détient la majorité du capital et des voix de Swisscom. Si la Confédération voulait renoncer à sa position majoritaire, il faudrait procéder à une modification de la loi, modification qui serait soumise à un référendum facultatif. Le Conseil fédéral définit, pour une durée de quatre ans, les objectifs que la Confédération doit atteindre en tant qu'actionnaire principal. Ces objectifs portent sur la stratégie, les finances et la politique du personnel, mais aussi sur les directives en matière de coopérations et de participations. Par ailleurs, le Conseil fédéral attend de Swisscom qu'elle suive une stratégie d'entreprise durable et éthique dans la mesure de ses possibilités. En 2017, le Conseil fédéral a adopté les objectifs pour la période de 2018 à 2021.

© Voir sous [www.swisscom.ch/objectifs\\_2018-2021](http://www.swisscom.ch/objectifs_2018-2021)

### Loi sur les télécommunications (LTC)

La LTC et les ordonnances afférentes règlent en premier lieu l'accès au réseau, le service universel et l'utilisation des fréquences de radiocommunication. La consultation

sur les ordonnances de la LTC révisée s'est terminée en mars 2020. La mise en œuvre des nouvelles dispositions entraîne de nombreux ajustements du système et, par conséquent, des charges d'exploitation supplémentaires. Le Conseil fédéral a fixé la mise en vigueur du nouveau cadre juridique au 1<sup>er</sup> janvier 2021 avec plusieurs phases de transition.

☉ Voir sous [www.admin.ch](http://www.admin.ch)

### Accès au réseau

Le législateur a confirmé que la réglementation de l'accès au réseau devait rester limitée aux raccordements en cuivre (pas d'accès au réseau technologiquement neutre). Il en ressort que Swisscom n'est tenue d'assurer aux autres opérateurs un accès physique à des prix alignés sur les coûts que pour les lignes de cuivre. L'accès aux lignes basées sur la fibre optique fait l'objet d'accords commerciaux, comme auparavant.

### Service universel

Le service universel doit garantir une fourniture sûre des services de télécommunication à toutes les catégories de la population et dans tout le pays à un prix abordable. Le Conseil fédéral définit périodiquement l'étendue des prestations et les directives en matière de qualité et de prix. La concession en cours (2018 à 2022) inclut un raccordement téléphonique multifonctionnel, un accès Internet et des services accessibles aux personnes handicapées, comme le service de transcription, de relais de SMS et d'annuaires. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le débit d'accès à Internet (largeur de bande minimale garantie) est de 10 Mbit/s (en mode de réception) et de 1 Mbit/s (en mode d'émission).

### Concession de radiocommunication mobile

La Commission fédérale de la communication (ComCom) attribue généralement les concessions de radiocommunication mobile dans le cadre d'un appel d'offres public. En 2012, toutes les fréquences disponibles pour l'utilisation de la communication mobile ont été vendues par voie d'enchères et Swisscom en a acquis 44%. Les concessions, qui courent jusqu'à fin 2028, ne sont pas liées à la technologie. D'autres fréquences de téléphonie mobile pouvant servir pour la nouvelle technologie 5G ont été vendues par voie d'enchères à Swisscom et à d'autres opérateurs en février 2019. Avec la gamme de fréquences déjà acquise en 2012, Swisscom détient 45% de toutes les fréquences en service chez les opérateurs de communication mobile. La concession pour les fréquences mises aux enchères en 2019 est valable jusqu'en avril 2034.

### Loi sur les cartels (LCart)

Le droit de la concurrence (loi sur les cartels) revêt une grande importance pour différents produits et services

de Swisscom, notamment du fait de la position de cette dernière sur le marché. La loi sur les cartels prévoit la possibilité d'infliger des sanctions directes lorsqu'une entreprise occupant une position dominante sur le marché adopte un comportement illicite. L'autorité suisse compétente en matière de concurrence, notamment la Commission de la concurrence (Comco), estime que Swisscom occupe une position dominante dans divers segments de marché. Trois procédures sont actuellement en cours, dans le cadre desquelles la Comco, considérant que Swisscom abuse de sa position dominante, lui a infligé ou pourrait lui infliger des sanctions financières directes. Les procédures concernent la diffusion d'événements sportifs en direct par la télévision payante, le raccordement à haut débit de sites postaux et le raccordement à haut débit de clients commerciaux. En 2019, le Tribunal fédéral a statué en dernière instance dans une autre affaire concernant les services ADSL. Dans cette procédure, les prétentions de droit civil n'ont pas encore été tranchées. En décembre 2020, la Comco a ouvert une enquête sur l'extension du réseau à fibre optique de Swisscom et a pris des mesures préventives. L'avancement des procédures et les possibles répercussions financières sont décrits en détail dans les notes aux comptes consolidés du groupe (note 3.5).

### Loi sur le droit d'auteur (LDA)

La loi sur le droit d'auteur protège les droits des auteurs tout en permettant une utilisation équitable des œuvres protégées. Ces dernières ne doivent être utilisées qu'avec l'accord du détenteur des droits et contre une indemnisation. L'utilisation privée et la copie d'une œuvre à des fins privées font exception. Les droits d'auteur négociés collectivement fixent l'indemnité versée pour certaines modalités d'utilisation protégées par le droit d'auteur (utilisation collective). Ces droits s'appliquent notamment à la diffusion des programmes ainsi qu'à l'offre et à l'utilisation des programmes de télévision en différé (Replay TV).

### Loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV)

La loi fédérale sur la radio et la télévision régit la diffusion, le conditionnement technique, la transmission et la réception des programmes de radio et de télévision. Avec blue TV, Swisscom est directement concernée par la réglementation visant la transmission et la diffusion de contenus médias. Pour elle, ce sont les privilèges dont bénéficient certaines chaînes (les dispositions «must-carry») qui posent problème.

### Loi sur la protection des données (LPD)

La loi fédérale suisse sur la protection des données régit le traitement des données personnelles et fait l'objet d'une révision depuis 2016. La version révisée a été approuvée par les Chambres fédérales lors de la session d'automne

2020. On ne sait pas encore quand elle entrera en vigueur. Swisscom estime que la nouvelle LPD entrera en vigueur soit le 1<sup>er</sup> janvier 2022, soit le 1<sup>er</sup> juillet 2022. Swisscom a commencé à mettre en œuvre la nouvelle LPD.

### Règlement général de l'Union européenne sur la protection des données (RGPD)

Le RGPD, en vigueur depuis mai 2018, régit le traitement des données à caractère personnel. Pour Swisscom, le RGPD est important, d'une part, dans le cadre de son offre de prestations aux clients privés dans l'EEE, et, d'autre part, pour la fourniture de prestations et de services informatiques aux clients commerciaux soumis à ce règlement. Dans les cas où le RGPD a une incidence sur l'activité de Swisscom, celle-ci a pris en temps utile les mesures nécessaires pour garantir le respect des exigences légales.

### Environnement légal et réglementaire en Italie

Le cadre légal dans lequel Fastweb mène ses activités commerciales est essentiellement déterminé par les législations italiennes et européennes relatives aux télécommunications. A la suite d'une analyse de marché, l'autorité nationale de régulation AGCOM a pris un arrêté en août 2019 concernant les services d'accès wholesale de Telecom Italia (TIM) pour les années 2018 à 2021. Cet arrêté prévoit notamment une baisse des prix pour l'accès dégroupé virtuel (VULA) sur la base de la FTTS pour la période de 2019 à 2021. En juillet 2020, l'AGCOM a également approuvé les offres de référence annuelles de TIM pour les services d'accès à partir du réseau fixe pour 2019 et 2020.

### Développement du marché suisse des services de télécommunication et des services informatiques

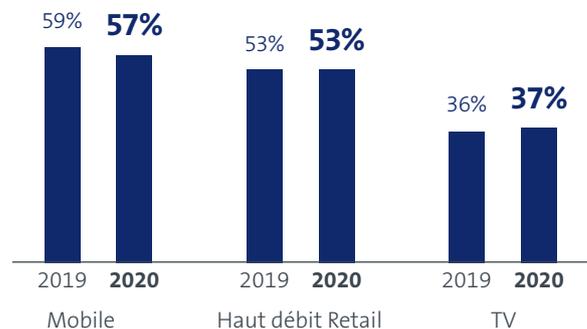
Le marché suisse des télécommunications se caractérise par la richesse de son offre de produits et services dédiés à la transmission de la voix et des données ainsi que par la progression de la numérisation et de la mise en réseau. Outre les entreprises de télécommunications régionales et nationales établies, des opérateurs d'envergure internationale se sont implantés sur ce marché. Ces entreprises proposent des services basés sur Internet, gratuits ou payants, incluant téléphonie, services de messagerie ou services de streaming. Globalement, cela entraîne une hausse continue de la demande de bandes passantes élevées, en mesure d'offrir un accès à haut débit de qualité aux données et applications. La disponibilité permanente des données et des services ainsi que la sécurité des unes et des autres revêtent une importance cruciale et requièrent des infrastructures réseau modernes et performantes. C'est pourquoi Swisscom investit dans les réseaux de demain, tant fixes que mobiles. La dynamique de consolidation du marché s'est

encore renforcée en 2020. Mi-2020, Liberty Global, société mère d'UPC Suisse, a soumis une offre publique d'achat aux actionnaires de Sunrise. La transaction a été conclue fin 2020 avec l'approbation des autorités suisses compétentes. La fusion des deux concurrents UPC Suisse et Sunrise est prévue pour 2021. L'objectif est de créer un opérateur convergent unique doté de son propre réseau haut débit de l'ordre du gigabit et de son propre réseau mobile. La nouvelle entreprise sera ainsi en mesure de proposer des offres combinées convergentes basées sur ses propres réseaux. Par conséquent, la pression concurrentielle sur le marché restera élevée.

Le marché suisse des télécommunications s'articule autour des segments d'importance pour Swisscom que sont la communication mobile et le réseau fixe. Il génère globalement un chiffre d'affaires estimé à CHF 11 mrd. La pression sur les prix reste élevée sur tous les marchés, si bien que Swisscom s'attend globalement à un léger recul du chiffre d'affaires sur le marché des télécommunications. Sur tous les marchés, la saturation entraîne une intensification de la concurrence d'éviction qui se traduit par un regain d'activité promotionnelle de la part des différents acteurs et par une pression en conséquence sur les prix. L'heure est aux offres convergentes qui, outre un raccordement à haut débit filaire pour la téléphonie, Internet et la télévision, peuvent également inclure un ou plusieurs raccordements mobiles. Swisscom propose par ailleurs des produits et services provenant des activités de base, commercialisés sous des marques secondaires et tierces.

### Parts de marché Swisscom

au marché de télécommunication en Suisse



### Marché de la communication mobile

En Suisse, il existe trois réseaux de communication mobile indépendants qui couvrent une vaste partie du pays et sur lesquels leurs exploitants respectifs commercialisent leurs propres produits et services. De plus, d'autres acteurs du marché proposent leurs offres de communication mobile en tant que mobile virtual network operator

(MVNO). Swisscom met elle aussi son réseau de communication mobile à la disposition de certains opérateurs tiers, qui peuvent ainsi proposer leurs propres produits et services à leurs clients. En raison de sa forte pénétration, le marché de la communication mobile en Suisse arrive à saturation. En conséquence, le nombre de raccordements mobiles (cartes SIM) en Suisse stagne à environ 11 millions. Le taux de pénétration des raccordements mobiles y est toujours d'environ 125%. Comme l'année précédente déjà, le nombre d'abonnements (formules Postpaid) a augmenté, et celui des formules Prepaid a diminué: la part des abonnements Postpaid atteint maintenant environ 77% (environ 75% l'an passé). La part de marché de Swisscom se situe à 57% (Postpaid 57%, Prepaid 59%). Par rapport à l'année précédente, cela représente une baisse de 1,5 point de pourcentage, qui est due à la pression persistante de la concurrence.

### Marché du réseau fixe

La Suisse est presque entièrement équipée de réseaux haut débit filaires. Les réseaux fixes des opérateurs de télécommunication y côtoient les réseaux de câblo-opérateurs. De plus, au niveau régional, des acteurs du marché, notamment les services industriels de certaines villes et communes, construisent et gèrent eux-mêmes leurs propres réseaux à fibre optique. Ces infrastructures de réseau sont pour la plupart mises à la disposition d'autres acteurs du marché afin qu'ils puissent à leur tour commercialiser leurs propres produits et services. Le raccordement à haut débit filaire constitue le socle sur lequel repose une offre de produits variés, proposés par des concurrents suisses ou d'envergure mondiale.

### Marché du haut débit

En Suisse, les infrastructures qui reposent sur les réseaux des opérateurs de télécommunication et sur ceux des câblo-opérateurs sont les technologies d'accès les plus répandues pour les raccordements à haut débit. Fin 2020, le nombre de raccordements à haut débit du segment Retail s'élevait à 3,9 millions, soit environ 85% des ménages et des commerces. En raison de la saturation du marché, le nombre de raccordements à haut débit est resté quasiment inchangé, comme l'année précédente. Le marché reste soumis à une forte pression concurrentielle. Au cours de l'exercice sous revue, la croissance des raccordements à haut débit des opérateurs de télécommunication a eu pour corollaire une diminution des raccordements des câblo-opérateurs. La part de marché de Swisscom se maintient à 53%.

### Marché de la télévision

La transmission des signaux TV en Suisse passe par le raccordement au réseau câblé, le raccordement à haut débit, la réception par satellite ainsi que par le raccordement mobile. Les consommateurs ont donc la possibilité de

regarder la télévision sur une grande diversité de terminaux. Le marché suisse de la télévision se caractérise en outre par la variété des offres proposées par les acteurs nationaux établis. Plusieurs sociétés nationales et internationales y sont implantées et commercialisent leurs offres. Elles proposent des services de télévision ou de streaming qui peuvent être utilisés via un raccordement à haut débit existant, indépendamment du fournisseur d'accès. Alimentée par la multitude de différentes offres, la dynamique concurrentielle reste très forte sur le marché saturé de la télévision. Au second semestre 2020, Swisscom a regroupé toutes ses offres Entertainment comprenant des services de télévision, de télévision payante, de cinéma et d'information dans la famille de produits «Swisscom blue». En vue d'accroître sa portée, Swisscom a également ajouté une nouvelle offre de télévision (OTT) à son offre de télévision existante. De ce fait, les clients d'autres fournisseurs peuvent désormais utiliser, parallèlement aux services de télévision, les abonnements Swisscom payants sur différents appareils et indépendamment de la plateforme. La grande majorité des raccordements TV est mise à disposition via le réseau câblé ou le réseau haut débit. Swisscom a régulièrement augmenté sa part de marché ces dernières années. Leader sur ce marché, elle a réussi à conforter sa position avec 37% de part de marché fin 2020 (exercice précédent: 36%).

### Marché de la téléphonie fixe

La téléphonie fixe repose essentiellement sur les raccordements au réseau fixe des opérateurs de télécommunication et des câblo-opérateurs. L'utilisation de la téléphonie fixe ne cesse de diminuer, car elle est progressivement remplacée par la téléphonie mobile, tendance qui ne s'est pas démentie en 2020. Ainsi, le nombre de raccordements fixes de Swisscom a chuté de 5% à 1,5 million.

### Marché suisse des services informatiques

En 2020, le marché informatique (services informatiques et logiciels) a atteint un chiffre d'affaires d'environ CHF 18 mrd. En raison de la pandémie de Covid-19, la tendance est légèrement à la baisse et les entreprises se sont montrées réticentes à investir dans l'informatique. Pour les années à venir, Swisscom s'attend à une reprise globale du marché en raison de la numérisation croissante. Toutefois, de grosses incertitudes subsistent et les scénarios actuels du marché prévoient une légère croissance pour 2021. Swisscom estime que la plus forte croissance proviendra des secteurs du cloud, de la sécurité, de l'Internet des objets (IdO) et des applications pour entreprises. Cette croissance est stimulée par la multiplication des projets TIC lancés à l'initiative des entreprises ainsi que par les besoins croissants en termes de modèles d'affaires numériques et de nouveaux modèles de travail. Swisscom constate une propension grandissante des entreprises à recourir à des prestations

externes pour faire face à la complexité accrue des processus et à la transition progressive vers un modèle cloud hybride. D'autres facteurs de croissance interviennent également, tels que la multiplication des menaces pesant sur la sécurité informatique et la percée des prestations liées à l'IdO (grâce notamment à de nouveaux capteurs et une meilleure connectivité). En l'occurrence, les clients s'attendent en général à pouvoir disposer de services spécifiques à leur branche ou à leurs processus, assortis d'un conseil approprié.

Dans un contexte de marché difficile, Swisscom a maintenu son chiffre d'affaires au niveau de l'année précédente. Il en résulte une légère augmentation de sa part de marché par rapport à 2019. Cela est dû essentiellement à l'évolution positive des domaines porteurs tels que le cloud, les centres de données et les services de sécurité, qui affichent des chiffres d'affaires en hausse.

### Développement du marché italien des services de télécommunication

#### Marché italien du haut débit

Le marché italien du réseau fixe, qui génère un chiffre d'affaires stable de EUR 15 mrd, services Wholesale inclus, est le quatrième plus important en Europe. La couverture haut débit des logements et des commerces n'a cessé de se développer au cours des dernières années. Le marché du haut débit compte plus de 16 millions de lignes de raccordement réparties entre quatre gros concurrents et plusieurs opérateurs plus petits. Fastweb, qui affiche une part de marché de 16% dans le segment de la clientèle privée et de 34% dans celui de la clientèle commerciale, est l'un des principaux fournisseurs de services à haut débit fixe.

#### Marché italien de la communication mobile

Le marché italien des communications mobiles représente un volume d'environ 78 millions de cartes SIM actives et un chiffre d'affaires total d'environ EUR 14 mrd. La pression concurrentielle et tarifaire est considérable. En dépit d'un environnement de marché difficile, le nombre de clients de Fastweb dans le domaine de la communication mobile a progressé de 12%, pour atteindre 2,0 mio. de clients. La part de marché de Fastweb s'élève à 3% environ.

## Protection des données

Swisscom attache une grande importance à traiter les données à caractère personnel de manière responsable et conforme à la loi. C'est pourquoi Swisscom a encore élargi ses mesures de protection des données à caractère personnel au cours de l'exercice sous revue et mis en place un dispositif garantissant l'éthique des données.

La gestion et la surveillance de la protection des données au sein de Swisscom sont assurées par un service central de Data Governance qui travaille en étroite collaboration avec toutes les divisions opérationnelles et autres départements concernés. Pour assurer une Data Governance appropriée des données, le service compétent a publié plusieurs directives et fiches d'information au cours de l'exercice sous revue. En outre, les collaborateurs de Swisscom ayant une fonction de Data Governance ont reçu une formation approfondie spécifique en la matière. Des enseignements ciblés ont permis de développer et d'aiguiser la conscience du reste du personnel sur les questions de protection des données et de confidentialité. En outre, Swisscom a considérablement élargi le contrôle des systèmes et des applications afin de garantir le respect des exigences en matière de données et de confidentialité. Elle a également poursuivi le développement d'outils techniques de soutien à la Data Governance.

Au cours de l'exercice sous revue, Swisscom a commencé à mettre en œuvre la nouvelle loi sur la protection des données (LPD). La LPD régit le traitement des données à caractère personnel. Elle a fait l'objet d'une révision depuis 2016 et la nouvelle version a été adoptée par le Parlement à l'automne 2020. On ignore encore à quelle date la nouvelle LPD entrera en vigueur. Swisscom suppose qu'elle entrera en vigueur en 2022.

Afin de garantir l'éthique des données, un conseil d'éthique des données nouvellement créé et de composition diversifiée a examiné différents cas pour s'assurer qu'ils étaient conformes aux principes éthiques de Swisscom. Le dispositif en place pour garantir l'éthique des données a fait ses preuves et sera poursuivi.

© Voir sous [www.swisscom.ch/protection-des-donnees](http://www.swisscom.ch/protection-des-donnees)



# Nous œuvrons au quotidien pour votre avenir.

**Patrick Weibel**

et son équipe veillent à ce que vous  
disposiez toujours du meilleur réseau.

De gauche à droite: Barbara Pytlik, Klaus Liechti, Patrick Weibel



# Votre demande est ma priorité.

**Cloé Zähringer-Cela, responsable de Shop,**  
s'engage à conseiller au mieux ses clients  
et à trouver pour chacun la meilleure solution.

# Infrastructure

Les réseaux de télécommunication constituent le socle de la Suisse numérique. C'est apparu de façon manifeste dans la situation exceptionnelle de 2020, où la vie économique et sociale a pu être maintenue sans heurts. Swisscom continue d'investir massivement dans l'infrastructure afin de répondre aux attentes grandissantes en matière de débit, sur les réseaux fixe et mobile. D'ici fin 2021, toutes les communes suisses devraient bénéficier de bandes passantes plus élevées. De plus, d'ici fin 2025, Swisscom étendra la couverture fibre optique dans les logements et commerces à jusqu'à 60%. Dès fin 2019, Swisscom desservait 90% de la population suisse par avec une version 5G de base. Swisscom poursuit ainsi la même stratégie, qui vise à développer et à exploiter les meilleurs réseaux et réunir ainsi les conditions nécessaires à la transition numérique.

## Infrastructure en Suisse

### Infrastructure de réseau

Les réseaux de télécommunication constituent l'ossature de la société de l'information en Suisse. Swisscom est de loin le principal opérateur helvétique, tant sur le réseau fixe que sur le réseau mobile. Elle tient à fournir le meilleur réseau – fixe ou mobile – à ses clients suisses et mise sur une combinaison intelligente de différentes technologies de réseau pour que, dans toute la Suisse, ses clients puissent profiter de toutes les possibilités de l'univers numérique. Début 2020, Swisscom a connu plusieurs pannes de réseau. Elle a procédé à leur analyse approfondie et a immédiatement pris des mesures pour réduire au minimum les perturbations. A cet égard, Swisscom a donné la priorité absolue aux numéros d'urgence. En collaboration avec les services d'intervention d'urgence, un système de routage dynamique permet d'assurer que les numéros d'urgence restent joignables à tout moment. Parallèlement, Swisscom améliore en permanence la stabilité de ses réseaux et services. Le nombre de clients privés qui ont été affectés par des interruptions et des minutes de défaillance a ainsi diminué ces dernières années. La satisfaction des clients connaît en conséquence une évolution positive.

### Une nouvelle ère de la communication

Swisscom a remplacé la téléphonie fixe classique par le protocole Internet (IP) et prépare ainsi le réseau pour l'avenir. Toutes les communes de Suisse sont entretemps passées à la téléphonie IP. Les clients privés bénéficient d'une qualité de communication nettement améliorée, d'un affichage automatique du nom de l'appelant et de la possibilité de bloquer les appels publicitaires intempestifs.

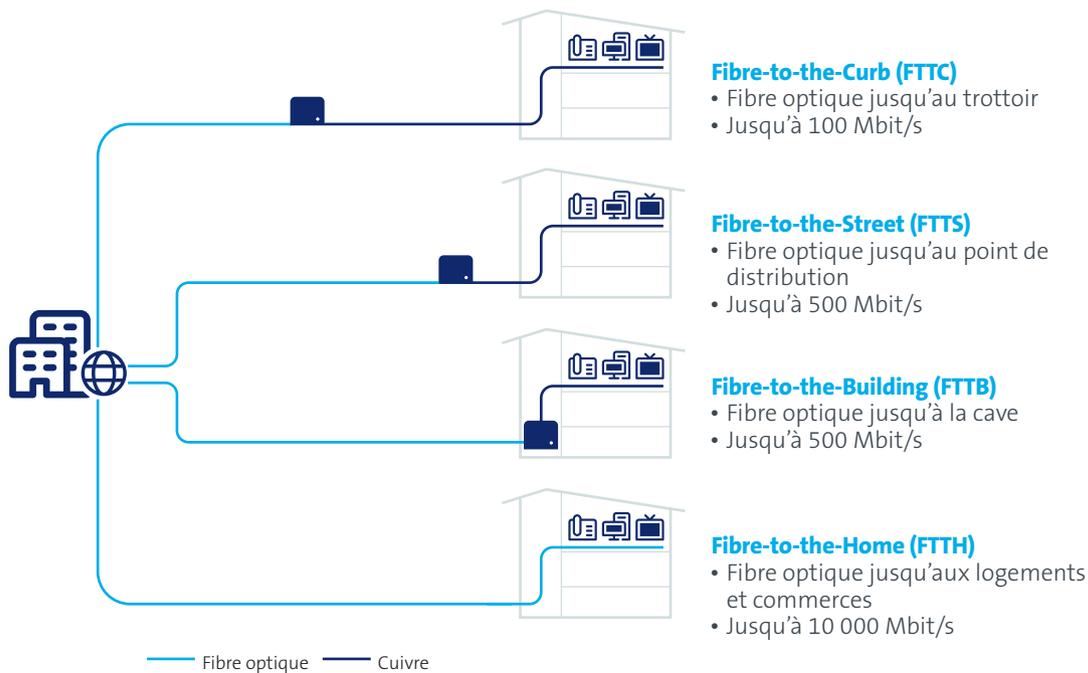
### Position de leader à l'échelon international grâce à un développement permanent

La Suisse possède l'une des meilleures infrastructures d'information et de télécommunication au monde. Des études menées par l'OCDE ou l'institut IHS (Information Handling Services) l'attestent régulièrement. Les régions rurales profitent tout particulièrement des investissements massifs, pris en charge à près de deux tiers par Swisscom. Une étude de l'IHS (Broadband Coverage in Europe 2019) fait apparaître que la disponibilité du haut débit dans les régions rurales suisses y est nettement plus élevée que la moyenne européenne. Fin 2020, plus de 4,4 millions de logements et commerces, soit 82%, utilisaient des bandes passantes de plus de 80 Mbit/s. Plus de 3,1 millions d'entre eux (59%) bénéficient de connexions de plus de 200 Mbit/s. 32% sont couverts par un débit de 10 Gbit/s. Le réseau mobile de Swisscom compte parmi les plus performants en comparaison internationale, ainsi qu'en témoignent les tests indépendants de réseaux réalisés notamment par Connect, Ookla, PC Magazin ou CHIP. Il dessert aujourd'hui 99% de la population avec la 3G et la 4G. 99% de la population bénéficie également de la 4G+ jusqu'à 300 Mbit/s, 96% de la 4G+ à 500 Mbit/s et 55% de la 4G+ jusqu'à 700 Mbit/s.

## Développement du réseau

Les besoins en bande passante sur les réseaux fixe et mobile suisses ne cessent de croître. Pour se maintenir à ce niveau élevé, des investissements supplémentaires dans les réseaux sont nécessaires. Swisscom investit donc de quelque CHF 1,6 mrd par an dans l'informatique et les infrastructures en Suisse.

D'ici fin 2021, chaque commune suisse devrait bénéficier de bandes passantes plus élevées sur le réseau fixe: d'ici fin 2021, environ 90% des logements et commerces devraient disposer dans toute la Suisse d'un haut débit minimum de 80 Mbit/s et près de 85% d'un débit de 100 Mbit/s ou plus. Pour ce faire, Swisscom table sur un mix de technologies à fibre optique et sur des approches convergentes, qui combinent intelligemment différentes technologies de fibre optique.



De plus, d'ici la fin 2025, la couverture de la fibre optique jusqu'aux logements et commerces (FTTH) devrait quasiment doubler par rapport à 2019. Ainsi, jusqu'à 60% des logements et commerces disposeront de débits allant jusqu'à 10 Gbit/s. Dans le même temps, Swisscom poursuivra dans les années à venir la modernisation de son réseau existant, ce qui permettra à 90% des logements et commerces de bénéficier d'une bande passante de 300 à 500 Mbit/s. Dans certaines régions, la nouvelle technologie Bonding permet d'améliorer sans cesse la couverture haut débit, en combinant la performance du réseau fixe à celle du réseau mobile et en offrant ainsi une meilleure expérience client.

Les besoins des clients en matière de données vont croissant sur le réseau mobile et enregistrent au cours de l'exercice sous revue une hausse de 29% par rapport à l'année précédente. C'est pour cette raison, mais aussi

en raison des prescriptions légales strictes, qu'il est nécessaire d'étendre le réseau à de nouveaux sites de communication mobile. L'extension du réseau 4G+ se poursuit, et le déploiement de la cinquième génération de communication mobile (5G) sera un thème central pour Swisscom au cours des années à venir. En revanche, la technologie 2G n'était disponible que jusqu'à fin 2020; elle sera mise hors service en quelques semaines. Swisscom utilisera les capacités libérées pour des technologies plus efficaces.

© Voir sous [www.swisscom.ch/reseau](http://www.swisscom.ch/reseau)

La 5G est la norme de communication mobile de la numérisation et revêt à ce titre une importance capitale pour la place économique suisse. Elle permet en effet d'atteindre des débits allant jusqu'à 10 Gbit/s, une réaction en temps réel et des capacités nettement supérieures.

## Des volumes de données 50 fois plus élevés en huit ans

en millions de téraoctets



Développement du volume de données sur les réseaux de Swisscom en mio. de téraoctets

Depuis 2015 déjà, Swisscom collabore avec Ericsson en vue du lancement de la 5G en Suisse. En 2019, Swisscom a été le premier opérateur en Europe à mettre en service le réseau 5G et depuis, elle ne cesse de l'étendre. Elle dessert actuellement 96% de la population suisse avec une version 5G de base et met d'ores et déjà à disposition dans 500 sites la version 5G+, qui offre tous les avantages de la 5G. Le déploiement de la 5G progresse avec certaines restrictions et étend progressivement le réseau avec les capacités supplémentaires nécessaires.

Cette extension se heurte aux réserves et aux résistances de la population. Les raisons avancées pour s'opposer à l'extension de la 5G sont très diverses et les suppositions et hypothèses qui les sous-tendent manquent souvent de fondement concret. Au cours de l'exercice sous revue, d'importantes organisations spécialisées telles que l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la Commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants (ICNIRP) et la Food and Drug Administration (FDA) des Etats-Unis ont à nouveau confirmé que les valeurs limites applicables au niveau international garantissaient une protection fiable contre les effets néfastes des immissions liées à la communication mobile. Ce constat s'applique également à la nouvelle norme 5G. La résistance contre l'extension supplémentaire du réseau de communication mobile a donné lieu à de nombreuses initiatives politiques au niveau communal, cantonal et national, et à l'adoption – parfois illicite – de moratoires exigeant l'arrêt des permis de construire. De même, des initiatives populaires dont l'acceptation pourrait rendre impossible la communication mobile en Suisse sont également en cours de préparation. La controverse autour de la communication mobile a déjà considérablement retardé de nombreux projets d'extension du réseau, ce qui affecte également le déploiement du réseau 4G.

En outre, la nouvelle technologie 5G n'exploite pas tout son potentiel actuellement en raison des valeurs limites strictes en vigueur en Suisse. Pour que la Suisse puisse pleinement profiter des possibilités de la 5G, un ajustement des conditions-cadres juridiques en matière d'environnement s'avère nécessaire. Afin d'améliorer le niveau d'information, Swisscom communique sur ses canaux et soutient l'association professionnelle asut lors de ses campagnes d'information, notamment par la mise en place de la plateforme d'information CHANCE5G.

© Voir sous [www.chance5g.ch](http://www.chance5g.ch)

L'Internet des objets connecte d'innombrables objets et appareils entre eux et avec leurs utilisateurs. Swisscom a continué d'enrichir son portefeuille IdO et déployé les technologies IdO dédiées Narrow Band IoT et LTE-M dans toute la Suisse. Le réseau Low Power Network offre une couverture de 97%. L'arrivée d'opérateurs internationaux du cloud sur le marché de l'IdO a donné un nouvel élan à la continuité et à l'extension de l'Internet des objets. Swisscom est bien positionnée à cet égard grâce à de solides partenariats avec Amazon et Microsoft. Elle est d'ores et déjà le premier fournisseur pour les solutions IdO requises pour les applications cloud et analytiques, et leur exploitation. «Data as a Service» vient compléter le portefeuille de Swisscom et, grâce à des applications IdO «plug-and-play», permet à de nombreux clients d'accéder encore plus facilement à l'Internet des objets.

Swisscom développe en permanence son réseau à haut débit, son offre de produits ainsi que le nombre d'emplacements d'antennes. Elle coordonne dans la mesure du possible les extensions de sites avec d'autres opérateurs, partageant avec différents fournisseurs près d'un quart de ses quelque 9 000 emplacements d'antennes. Fin 2020, Swisscom disposait de quelque 6 100 installations extérieures et 2 900 antennes de communication mobile dans des bâtiments. Avec quelque 6 600 hotspots en

Suisse, elle se positionne en outre comme le leader des exploitants de réseaux publics locaux sans fil.

## Fréquences de téléphonie mobile

Pour transmettre des signaux de téléphonie mobile, il est nécessaire de disposer de fréquences appropriées. En Suisse, ces fréquences sont attribuées indépendamment de la technologie: chaque technologie peut donc être transmise sur les fréquences mises à disposition. En 2012, la Commission fédérale de la communication (ComCom) a attribué les fréquences de 800 MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600 MHz. Swisscom les utilise actuellement pour offrir à ses clients des services basés sur les technologies 4G et 3G. En février 2019, de nouvelles fréquences ont été attribuées, essentiellement pour permettre la transmission de signaux au moyen de la 5G. Il s'agit des fréquences de 700 MHz, 1400 MHz, 2600 MHz et 3500 MHz que Swisscom utilise actuellement pour offrir à ses clients des services basés sur les technologies 5G, 4G et 3G, en se tenant toujours aux valeurs limites définies par la loi pour tous les lieux à utilisation sensible, tels que les habitations, les écoles, les hôpitaux ou les postes de travail permanents. Ces valeurs limites sont dix fois plus strictes en Suisse que ce que recommande l'Organisation mondiale de la santé.

## Infrastructure IT et plateformes

Swisscom exploite six grands centres de données en Suisse. L'infrastructure Informatique comprend environ 140 000 serveurs virtuels et physiques. Dans quatre des six centres de données, les fonctions centrales de télécommunications pour l'exploitation des réseaux fixes et mobiles sont convergentes. De même, quatre centres de données (deux centres ont une double fonction) sont également utilisés pour l'exploitation des applications informatiques. Il s'agit de toutes les applications commerciales en lien avec les services de Swisscom. Comme le débit dans les réseaux mobiles, le recours aux services cloud ne cesse d'augmenter. Swisscom se positionne comme un solide prestataire de services cloud privés, publics et hybrides, et élargit son portefeuille grâce à des partenaires internationaux de renom et à ses propres développements.

Swisscom s'est imposée comme un partenaire informatique fiable, commercialisant une vaste offre de services. Sur la base d'une stratégie cloud élargie, elle développe son offre dans le domaine du cloud avec des services TIC hybrides. Ces services aident les clients de Swisscom à mettre en place des environnements hybrides et multi-cloud et à les exploiter efficacement. Swisscom a mis en place un service client flexible de type «modulaire» pour répondre rapidement et individuellement aux nombreux besoins de ses clients. Dans le cadre de sa stratégie, elle renforce sa coopération avec les princi-

aux fournisseurs de cloud public (comme Amazon Web Services ou Microsoft Azure). En outre, elle développe en permanence des plateformes établies sur le marché suisse, telles que l'Enterprise Service Cloud, avec de nouveaux services basés sur Container.

Le passage à un transfert exclusif de données par le protocole Internet (IP) et l'extension des services de connectivité accroissent les exigences envers les sites qui, par le passé, fournissaient seulement des services de téléphonie. Afin de répondre aux exigences supplémentaires, Swisscom a réparti la virtualisation des fonctions réseau sur quatre sites, ce qui permet de transférer d'importants volumes de données avec des temps de réaction rapides.

Swisscom utilise ses plateformes cloud de manière systématique pour fournir des services de communication internes et externes. Elle les exploite dans ses propres centres de données géographiquement redondants, permettant ainsi une utilisation automatisée et efficace, garante d'une expérience client améliorée. Swisscom élargit son offre Connectivity existante pour y inclure un Software-Defined Networking (SDN) moderne, Managed Security et Managed LAN, en accordant une attention particulière à la combinaison des services modernes et existants. Pendant la pandémie de Covid-19 et en réponse à l'évolution des besoins, Swisscom a, au cours de l'exercice sous revue, fourni à courte échéance à ses clients des services basés sur le cloud pour soutenir le travail à domicile. Les clients ont fait un usage intensif des services d'accès distant et des services cloud et Connectivity. L'évolution perpétuelle sur le marché conforte Swisscom dans ses efforts visant à utiliser une technologie ultramoderne, en interne comme en externe, au profit des clients. Plutôt que de développer des infrastructures en régie propre, Swisscom a de plus en plus recours à des systèmes standardisés de partenaires. L'orientation sur le développement de services à valeur ajoutée spécifiques au marché, qui reposent sur de telles infrastructures, s'est révélée fructueuse. L'industrialisation de l'IT se poursuit et, dans son sillage, le développement d'applications modernes, qui profitent des possibilités offertes par les plateformes tout en contribuant à réduire les coûts et à garantir une sécurité maximale. En même temps, le démantèlement systématique des technologies obsolètes de réseau fixe comme le TDM (Time Division Multiplex) ou l'infrastructure classique des centres de données réduit la complexité et crée de l'espace pour de nouvelles infrastructures.

Cependant, les deux univers technologiques – ancien et nouveau – vont devoir cohabiter pendant plusieurs années encore. Swisscom se profile, dans ce contexte, en proposant des services spécifiques facilitant la transfor-

mation numérique, tels que le portefeuille «Journey to the Cloud». En réunissant diverses générations de technologies pour ses propres besoins, l'entreprise approfondit en permanence son expérience et son savoir-faire afin d'accompagner ses clients de manière optimale dans l'univers numérique.

## Infrastructure en Italie

### Infrastructure de réseau

Le déploiement des connexions fixes à très haut débit (UWB) a considérablement progressé en Italie. Fastweb a largement contribué à cette progression en réalisant d'importants investissements dans son infrastructure réseau. Quelque 8 millions de logements et commerces, soit 30% de la population, sont actuellement desservis par l'infrastructure à très haut débit de Fastweb grâce aux technologies FTTH et FTTS. De plus, Fastweb fournit à 10 millions de logements et commerces supplémentaires des services à très haut débit par le biais de prestations en amont d'autres opérateurs réseau. Fastweb va continuer d'investir dans son infrastructure réseau pour atteindre, d'ici 2026, une couverture en très haut débit de 90% de la population. Cette extension se fera, d'une part, avec la technologie Fixed Wireless Access 5G (FWA) et, d'autre part, avec le déploiement d'un réseau mobile 5G conjointement avec un opérateur réseau existant. Pour atteindre ces objectifs, Fastweb a mis en place les partenariats stratégiques suivants:

- En novembre 2019, Fastweb et Linkem, un opérateur établi dans le domaine du Fixed Wireless Access (FWA), ont conclu un accord de collaboration à long terme. Ce partenariat est basé sur les ressources existantes (spectre 5G, capacités de planification radio, sites existants et nouveaux sites). Il est conçu pour permettre le déploiement rapide et rentable de deux réseaux de raccordement FWA 5G indépendants accessibles à 8 millions de logements et commerces dans les petites et moyennes agglomérations. Le déploiement devrait être terminé d'ici juin 2023. En

juillet 2020, les deux entreprises ont étendu leur collaboration à 4 millions d'unités d'utilisation supplémentaires dans les zones rurales. La commercialisation devrait être effectuée d'ici juin 2024. L'accord prévoit la fourniture mutuelle de services Wholesale. Toutefois, les actifs, les prestations de services et les offres commerciales resteront distincts.

- En août 2020, Fastweb, Telecom Italia (TIM) et la société financière KKR ont signé un accord portant la création de FiberCop S.p.A. TIM apporte son réseau d'accès secondaire (le réseau allant des sous-répártiteurs de câble jusqu'aux habitations des abonnés). Les partenaires intègrent également Flash Fiber, une société détenue conjointement par TIM (80%) et Fastweb (20%), dans la nouvelle société. FiberCop va progressivement équiper le réseau de raccordement avec la technologie FTTH. D'ici 2025, les partenaires entendent toucher 14 millions de logements et commerces avec la FTTH, soit 56% de la population. Flash Fiber a été fondée en 2016 par TIM et Fastweb pour investir conjointement dans la couverture FTTH des 29 plus grandes villes d'Italie. En échange de l'apport dans la nouvelle société de sa participation de 20% dans Flash Fiber, Fastweb recevra une participation de 4,5% dans FiberCop. Les autres parts sont détenues par TIM (58%) et KKR (37,5%). L'exécution de la transaction est soumise à la vérification des autorités compétentes en matière de concurrence, actuellement en cours.

### Infrastructure informatique

Fastweb exploite quatre grands centres de données en Italie. L'infrastructure Informatique comprend environ 6 000 serveurs virtuels et physiques pour les besoins propres. L'un des centres de données est géré par un partenaire technologique qui est responsable de la mise en place et du développement du centre ainsi que des aspects opérationnels de l'infrastructure informatique de Fastweb. Deux des centres sont utilisés principalement pour le segment de la clientèle commerciale, ce qui inclut les services housing, cloud et autres managed services TIC.

# Collaborateurs

Dans un environnement en pleine mutation, Swisscom est attentive aux nouvelles formes de travail. Elle investit de manière ciblée dans le développement professionnel de ses collaborateurs, afin de maintenir et d'accroître durablement non seulement leur employabilité mais aussi la compétitivité de l'entreprise. Fin 2020, Swisscom employait 19 062 collaborateurs en équivalent plein temps, dont 16 048, soit 84%, en Suisse. Swisscom forme en outre quelque 900 apprenants en Suisse.

## Collaborateurs en Suisse

La transformation numérique est désormais omniprésente; elle est à la fois porteuse de multiples opportunités et de défis majeurs pour les collaborateurs et l'entreprise. Pour saisir ces opportunités ou maîtriser ces défis, il faut des collaborateurs motivés, capables de jouer de leurs compétences et de leurs expériences pour enthousiasmer jour après jour pour notre univers interconnecté. Swisscom accompagne ses collaborateurs pour qu'ils développent et complètent leurs compétences afin de disposer à l'avenir des capacités et des ressources nécessaires. Pour les collaborateurs, il est aussi important de toujours se former et se perfectionner. C'est pourquoi Swisscom accorde à tous ses collaborateurs cinq jours de formation continue par an. Swisscom offre une large palette de possibilités de formations et de perfectionnements par le biais de la One Swisscom Academy. L'Academy mise essentiellement sur des méthodes d'apprentissage numériques, grâce auxquelles les collaborateurs peuvent acquérir des connaissances indépendamment du temps et du lieu. Ces offres sont axées sur le renforcement de l'employabilité des collaborateurs.

Swisscom se positionne sur le marché des TIC comme un employeur de choix. Elle offre la possibilité à chacun d'assumer des responsabilités, d'exploiter son potentiel et de se perfectionner. Les collaboratrices et collaborateurs de Swisscom sont liés à l'entreprise par un contrat de droit privé fondé sur le Code des obligations. Des conditions générales d'engagement s'appliquent aux cadres de Swisscom, tandis que les autres membres du personnel sont soumis à une convention collective de travail (CCT). Les conditions d'engagement vont au-delà du standard minimal requis par le Code des obligations. Lors de l'année sous revue, 98,1% de l'effectif en Suisse (exercice précédent: 98,7%) étaient liés à l'entreprise par un contrat de travail à durée indéterminée. La part de collaborateurs à temps partiel s'élevait à 21,4% (exercice précédent: 20,1%). Le taux de fluctuation du personnel était de 7,8%

en Suisse (exercice précédent: 6,8%). Des informations complémentaires sur les thèmes relatifs au personnel figurent dans le rapport sur le développement durable.

☉ Voir sous [www.swisscom.ch/durabilite](http://www.swisscom.ch/durabilite)

La pandémie de Covid-19 a posé de nombreux défis à l'entreprise et à ses collaborateurs. Swisscom a donc mis en place une task force Covid-19 pour prendre des décisions rapides en fonction de l'évolution de la situation, décider des mesures de protection des collaborateurs et fournir des informations transparentes. Après l'apparition du virus, plus de 80% des collaborateurs ont pu très rapidement travailler à domicile ponctuellement. Le changement de régime a bien fonctionné, car avant la pandémie de Covid-19, Swisscom avait déjà joué un rôle de pionnier dans toute la Suisse en matière de télétravail. Selon les résultats d'une enquête interne, les collaborateurs apprécient la possibilité de télétravailler. Swisscom continuera donc à promouvoir et à développer ce mode de travail à l'avenir. Les collaborateurs de Swisscom ont également reçu des informations et des offres actualisées pour les aider à faire face à la pandémie de Covid-19. Il s'agissait notamment d'informations constamment mises à jour sur l'Intranet ou du service interne d'orientation et de conseil Care Gate. Bien que le carnet de commandes ait reculé dans certaines divisions opérationnelles en raison de la pandémie de Covid-19, Swisscom a largement renoncé à recourir au chômage partiel, se fixant plutôt comme objectif de procéder à une nouvelle allocation des ressources en interne. Ce but a été atteint, à l'exception des cinémas Kitag qui ont dû rester fermés pendant une longue durée.

## Convention collective de travail (CCT)

Swisscom entretient un dialogue constructif tant avec les partenaires sociaux (syndicat syndicom et association du personnel transfair) qu'avec les représentations du personnel (représentants du personnel des différentes divisions). La convention collective de travail (CCT) et le plan social, dont les dispositions équitables et élaborées

en commun s'appliquent à tous les collaborateurs de Swisscom SA, sont négociés par Swisscom SA et les partenaires sociaux. Les filiales du groupe s'associent à la CCT par des conventions d'affiliation et reprennent celle-ci dans sa forme originale ou dans une forme modifiée, adaptée à la branche ou à l'activité. Les filiales cablex SA et Swisscom Directories SA (localsearch) négocient leur propre CCT avec les partenaires sociaux. Conformément à la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), Swisscom a l'obligation de négocier la conclusion d'une convention collective de travail avec les associations du personnel. Pour toutes les questions litigieuses, une commission d'arbitrage qui soumettra des propositions de solutions aux partenaires sociaux doit être saisie. Fin décembre 2020, 81% de l'effectif en Suisse étaient soumis à la CCT Swisscom (comme durant l'exercice précédent). La CCT prévoit des conditions de travail et des prestations progressistes telles que 5 jours de formation continue par an, 10 jours d'achat de congés, 18 semaines de congé de maternité et 3 semaines de congé de paternité. Elle accorde par ailleurs aux partenaires sociaux et aux représentations du personnel un droit de participation échelonné, sous la forme d'information, de participation et de codécision, sur différents thèmes.

### Plan social

Le plan social vise à prendre en compte les aspects sociaux lors de mesures de restructuration et à éviter les licenciements. Il règle les prestations accordées aux collaborateurs soumis à la CCT qui sont touchés par des mesures de suppression de postes. Il met par ailleurs en œuvre des instruments afin de renforcer l'employabilité des collaborateurs et prévoit des programmes de reconversion lorsque les restructurations sont planifiées à long terme. La responsabilité de son application a été confiée à la filiale Worklink SA, qui conseille et aide les collaborateurs dans leur recherche d'emploi ou leur propose des affectations en externe ou en interne, pour une durée limitée. Son offre aux collaborateurs comprend en outre des bilans de compétences, des conseils relatifs à la planification de carrière et du coaching. Swisscom soutient également des modèles de travail progressistes tels que la retraite partielle progressive. En 2020, 80% (exercice précédent: 83%) des collaborateurs concernés par les suppressions de postes ont retrouvé un emploi avant la fin des mesures prévues par le plan social. Les cadres bénéficient également d'un règlement qui les soutient dans leur réorientation professionnelle en cas de restructuration.

### Rémunération des collaborateurs

Un système de rémunération compétitif permet d'attirer des spécialistes et des cadres motivés et hautement qualifiés et de s'attacher leurs services à long terme. Le système salarial de Swisscom comprend le salaire de base, une part variable liée au résultat et des primes. Le

salaire de base est calculé selon la fonction, les prestations individuelles et le marché du travail. La part variable liée au résultat dépend du résultat de l'entreprise. Celui-ci est mesuré à l'aune de l'atteinte de certains objectifs supérieurs, tels que des indicateurs financiers, la fidélité de la clientèle et la mise en œuvre de la stratégie de Swisscom. Des informations détaillées sur la rémunération des membres de la Direction du groupe figurent dans le rapport de rémunération.

En 2020, Swisscom et les partenaires sociaux ont conclu un accord portant sur la revue des salaires au cours de l'exercice. Des augmentations de salaire équivalant à 1,0% de la masse salariale ont été décidées pour les collaborateurs soumis à la CCT et ont pris effet en avril 2020. Les salaires ont été adaptés en fonction des prestations: les collaboratrices et collaborateurs dont le salaire se situait dans la partie inférieure de la fourchette ou au niveau du marché ont obtenu une hausse salariale de 0,3% en cas de prestation conforme aux attentes, tandis que ceux dont le salaire se situait dans la partie supérieure ont bénéficié d'un versement unique. En l'occurrence, les salaires qui ont été adaptés sont ceux qui devaient être réajustés par rapport au marché. La masse salariale destinée aux cadres s'est accrue au total de 0,95% pour permettre des adaptations de salaire individuelles.

### Développement du personnel en interne et marché du travail externe

L'environnement de marché dans lequel Swisscom déploie ses activités évolue en permanence. Aussi l'entreprise investit-elle de manière ciblée dans le développement professionnel de ses collaborateurs et de ses cadres, afin d'accroître durablement leur employabilité et la compétitivité de l'entreprise. Les collaborateurs ont la possibilité de se former en interne ou en externe. Dans son rôle de pionnière de la numérisation en Suisse, Swisscom s'intéresse de très près aux formes de travail de demain. Elle offre ainsi à ses collaborateurs et à ses cadres un terrain d'apprentissage qui leur permet de développer de nouvelles aptitudes et de concevoir leur propre évolution professionnelle. En 2020, chaque collaborateur de Swisscom a consacré 2,9 jours en moyenne à la formation et au perfectionnement. L'objectif déclaré est également de pourvoir le plus grand nombre possible de postes en interne. Lorsque cela n'est pas possible, on a recours au recrutement externe. Swisscom est en concurrence avec des entreprises nationales et internationales pour attirer les meilleurs talents, en particulier dans les métiers de l'informatique. Actuellement, la pénurie de travailleurs qualifiés sur le marché du travail suisse se manifeste en premier lieu dans le secteur professionnel des ingénieurs dits DevOps. Ces ingénieurs ont un profil de compétences qui est essentiel pour la compétitivité sur le marché des TIC et qui confère à Swisscom l'agilité

requis pour réagir rapidement aux changements du marché. Bien que le marché du travail suisse reste une priorité, Swisscom a décidé d'ouvrir un centre DevOps à Riga au cours de l'exercice sous revue – en plus du centre existant à Rotterdam. L'objectif principal est d'avoir accès, en cas de besoin, à des talents internationaux parallèlement au marché du travail suisse.

### Satisfaction des collaborateurs

Les collaborateurs Swisscom sont invités à donner leur avis sur différentes questions relatives à leur situation de travail dans le cadre d'un sondage Pulse. Les résultats et les commentaires qui accompagnent l'évaluation sont mis à la disposition de tous en temps réel. Ils permettent à tous les collaborateurs, aux équipes et à l'ensemble de l'organisation de réagir rapidement au feedback et d'ébaucher des améliorations. Cette forme d'enquête favorise une culture du feedback et de la transparence, qui constitue la base du développement commun de l'entreprise. Le taux de retour de l'enquête de satisfaction augmente continuellement: au total 74% du personnel a pris part à l'enquête menée en 2020 (2019: 70%). Plus de 90% des collaborateurs ayant participé au sondage ont affirmé qu'ils recommanderaient très probablement Swisscom comme employeur.

### Diversity

La multiplicité des opinions, des expériences, des idées et des compétences qui sont partagées chaque jour entre les collaborateurs contribue au succès et à la force d'innovation de Swisscom. Afin de promouvoir la diversité, Swisscom accorde une grande attention aux notions telles que le genre, l'inclusion, les générations et les régions linguistiques dans l'exercice de ses activités. En ce qui concerne le genre, Swisscom s'engage notamment en faveur de la conciliation entre vie professionnelle et vie de famille. Les modèles de travail flexibles et la possibilité de réduire son temps de travail à titre d'essai augmentent le taux d'acceptation du travail à temps partiel. Swisscom s'engage en outre à mettre des postes de travail à la disposition de personnes présentant un handicap physique ou psychique (inclusion) afin de les intégrer ou de les réintégrer au marché du travail. Par rapport à l'année précédente, la part des postes de travail dans ce domaine est passée de 0,97% à 1,06%, l'objectif étant de réserver au moins 1% des postes de l'entreprise pour cette stratégie d'inclusion. Swisscom adopte aussi une approche inclusive lorsqu'il s'agit de la gestion générationnelle: les modèles de travail flexibles et la diversité des offres de développement aident les collaborateurs plus âgés à rester le plus longtemps possible actifs dans les processus de travail. Swisscom forme près de 900 apprentis en Suisse.

Les diplômés des hautes écoles spécialisées et des universités acquièrent leur première expérience pratique en tant que stagiaires Step In ou Trainee chez Swisscom. Swisscom est représentée dans toutes les régions linguistiques de Suisse. Elle veille à ce que les différentes langues puissent être représentées de manière adéquate dans tous les domaines et propose par conséquent des programmes d'apprentissage, de stages et de talents pour toutes les régions linguistiques.

### Collaborateurs en Italie

En Italie, les conditions de travail prévues par la loi reposent sur le Contratto Collettivo Nazionale di Lavoro (CCNL), une convention collective étatique. Le CCNL définit les conditions de travail entre Fastweb et ses collaborateurs. Il contient également des clauses régissant les relations entre Fastweb et les syndicats. Fastweb entretient le dialogue avec les syndicats et les représentants du personnel et les associe suffisamment tôt au processus lors de réorganisations importantes dans la société.

Le temps de travail des collaborateurs soumis au CCNL s'élève à 40 heures par semaine. Ce document fixe en outre 5 semaines de vacances, un congé de maternité de 20 semaines et 1 jour de congé de paternité. En cas d'incapacité de travail suite à une maladie ou à un accident, Fastweb garantit le versement intégral du salaire pendant 180 jours, puis la moitié du salaire pendant 185 jours. Les conditions de travail qu'applique Fastweb permettent à ses collaborateurs de trouver un bon équilibre entre exigences professionnelles et besoins privés. Y contribuent en particulier les mesures suivantes, convenues avec les syndicats dans le cadre d'une convention souscrite en 2001: horaires de bureau souples, Smart Working et télétravail, possibilité pour les mères de choisir leurs tours de service ou de travailler provisoirement à temps partiel.

L'octroi de salaires compétitifs fidélise les cadres et les spécialistes hautement qualifiés. Le système de rémunération englobe un salaire de base, une part variable collective liée au résultat pour les collaborateurs et, pour les cadres, une composante variable liée à la prestation, qui dépend de la réalisation d'objectifs individuels et des objectifs de l'entreprise. Le salaire de base est fixé d'après la fonction, la prestation individuelle et la situation sur le marché de l'emploi. La part variable liée au résultat est déterminée sur la base du modèle convenu séparément avec les syndicats. Fastweb respecte le salaire minimal légal défini par le CCNL.

Vers l'interview



# Pour des soirées de pur cinéma.

**Markus Gisi, responsable de programmes blue TV,**  
vous propose, à toute heure, le meilleur du divertissement.

Vers l'interview



# Pour notre avenir à tous.

**Saskia Günther, responsable de l'équipe  
du développement durable,** veille à ce que  
Swisscom reste championne du monde en durabilité.

# Marques, produits et services

La marque Swisscom crée un lien entre le connu et l'inédit. Elle réunit sous un même nom tous les produits et services relevant de l'activité principale. Swisscom adapte en permanence son portefeuille d'offres aux attentes de la clientèle. La principale innovation de l'année a été la création de la famille de produits «Swisscom blue», qui regroupe les offres Entertainment précédemment disponibles sous différentes marques dans le même univers.

## Marques de Swisscom

Actif incorporel et élément capital de la gestion du risque de réputation, la marque Swisscom fait l'objet d'une gestion stratégique. Elle soutient les activités commerciales de Swisscom et donne une orientation à ses clients comme à ses partenaires. Elle est en outre un pôle d'attraction et une motivation pour ses collaborateurs actuels et potentiels.

La marque Swisscom est mise en valeur de manière cohérente dans tous les domaines. Elle doit parallèlement aussi disposer d'une grande flexibilité. Etablissant un lien entre le connu et l'inédit, la marque symbolise aussi bien l'infrastructure réseau que les meilleures expériences et le divertissement ou encore les TIC et la numérisation.

En Suisse, les produits et services relevant de l'activité principale de Swisscom sont proposés sous la marque centrale Swisscom. Mais elle exploite aussi la marque secondaire Wingo et les marques tierces Coop Mobile et M-Budget. Dans son portefeuille, elle possède encore d'autres marques qui illustrent d'autres thèmes et secteurs d'activité. A l'étranger, le groupe est essentiellement représenté en Italie par la marque Fastweb. Le développement stratégique et la gestion de l'ensemble du portefeuille de marques font partie intégrante de la communication d'entreprise.

Marque centrale



Nouvelle famille de produits



Marque secondaire



Marques tierces



Autres marques (extrait)



Portefeuille de marques de Swisscom

Société, technologie et environnement économique changent à un rythme toujours plus rapide. Une marque doit être capable de refléter ces changements tout en maintenant le cap sur son orientation en toute stabilité. La vision, les valeurs et la promesse de Swisscom définissent le positionnement de la marque Swisscom. Pour concrétiser sa marque en interne comme en externe, Swisscom a créé la plateforme thématique «Prêts». Swisscom attend de ses collaboratrices et collaborateurs qu'ils soient dignes de confiance, engagés et curieux dans toutes leurs activités. Sur cette base, elle se présente sur le marché comme un fournisseur fiable, assied sa position de leader et prospecte de nouveaux champs d'activité. Swisscom offre à ses clients l'opportunité de profiter plus simplement de l'avenir interconnecté et les aide à s'y préparer.

L'exercice sous revue a été marqué par une décision stratégique de la marque: le regroupement de l'offre Entertainment dans la famille de produits «Swisscom blue». Auparavant, Cinetrade, Teleclub, Kitag Kinos et Bluewin intervenaient comme des marques distinctes. Pour les clients, le lien avec Swisscom n'était pas clair. Swisscom a donc dissous ces marques au cours de l'exercice sous revue et a regroupé toute son offre Entertainment dans la même famille de produits «Swisscom blue». «Swisscom blue» englobe blue TV (ex-Swisscom TV), blue Cinema (ex-Kitag Kinos) et blue News (ex-Bluewin). Les services Teleclub fonctionnent désormais sous l'appellation blue+. Ce regroupement clarifie le lien entre les différentes offres, permet de proposer de nouvelles offres et renforce l'attrait et le dynamisme de la marque Swisscom. Tout cela s'inscrit dans la stratégie One-Brand de Swisscom. Le design de «Swisscom blue» s'appuie fortement sur la couleur bleue la plus connue de la marque et transmet une impression de lumière, qui joue un rôle central dans le Corporate Design actuel.

La confiance et le service demeurent des éléments essentiels pour conforter les clients existants dans leur décision de rester fidèles à Swisscom, mais aussi pour en gagner de nouveaux et pour souligner l'importance de Swisscom pour la Suisse: partie prenante d'une Suisse moderne, le groupe est immédiatement identifiable comme une entreprise suisse et se positionne de manière crédible au travers de la thématique de la responsabilité. Tous ces éléments confèrent une image positive à la marque Swisscom et enrichissent ses nombreuses relations avec les clients. C'est notamment pour cette raison que la marque atteint, en matière de réputation, des valeurs exceptionnellement élevées au niveau mondial pour une entreprise du secteur des télécommunications.

Des classements externes viennent confirmer cette image. Swisscom occupe désormais la neuvième place

dans l'étude «Switzerland 50» réalisée par Brand Finance et, à ce titre, fait partie des marques suisses les mieux cotées. Sa valeur de marque est d'environ CHF 5 mrd selon Brand Finance.

## Produits et services en Suisse

### Clientèle privée

Pour pouvoir offrir à sa clientèle une expérience optimale, Swisscom adapte en permanence son portefeuille d'offres aux besoins de la clientèle. Elle a poursuivi le développement de ses abonnements inOne pour les rendre encore plus attrayants: de conception modulaire, ils offrent la possibilité aux clients de choisir la performance de chacune des composantes en fonction de leurs propres besoins et d'y intégrer aussi très facilement d'autres terminaux mobiles, tels que montres connectées, traceurs GPS et tablettes.

Avec inOne, Swisscom propose une offre combinée adaptée aux besoins des clients, qui inclut au choix la télévision et/ou la téléphonie fixe en plus du raccordement à haut débit. Pour chaque composante de l'offre, le client a le choix entre des profils présentant différents niveaux de performance et de prix. Les différences résident essentiellement dans le débit de la connexion Internet, le nombre de chaînes TV proposées, la disponibilité ou non de la fonction d'enregistrement et de Replay et le décompte des minutes de communication ou des SMS; inOne s'adapte ainsi aisément aux besoins de chacun.

Swisscom développe également en continu son abonnement inOne mobile. Avec inOne mobile go, les clients bénéficient d'une utilisation illimitée du smartphone en Suisse. De plus, Swisscom a été le premier opérateur à inclure l'utilisation au sein de l'UE/Europe de l'Ouest dans l'abonnement. Désormais, les clients de Swisscom peuvent en toute liberté téléphoner, envoyer des SMS et surfer sur Internet, qu'ils soient en Suisse ou à l'étranger. Il est en outre possible d'intégrer aisément et à moindre coût d'autres terminaux tels que tablettes, laptops, montres connectées, traceurs GPS ou un deuxième smartphone au contrat existant. Ces terminaux connectés rencontrent un succès toujours plus vif auprès des clients.

Le réseau domestique (Smart Home) permettant de commander la lumière, la musique ou des dispositifs d'alarme a lui aussi fortement progressé en 2020. Fin 2020, 250 000 clients (+39%) utilisaient quelque 340 000 appareils via l'application Swisscom Home, ce qui représente le triple de l'année précédente.

Dans le domaine Entertainment, Swisscom a lancé «Swisscom blue» en septembre 2020. «Swisscom blue»

offre une expérience de divertissement complète avec de nouvelles offres, de nouveaux contenus et la liberté d'y accéder partout. blue TV, la télévision la plus appréciée en Suisse, constitue le socle de cette nouvelle offre. Elle est disponible, d'une part, en combinaison avec la Swisscom Box (ou les modèles antérieurs) et, d'autre part, via une application pour tous les smartphones et tablettes, un lecteur Web pour ordinateur portable sur blue.ch et via une application Smart TV pour les appareils de marque Samsung et, prochainement, d'autres marques telles que LG. L'application est également disponible avec l'offre complète de blue+ sur les box TV d'UPC TV, de sorte que blue TV est accessible non seulement aux clients de Swisscom, mais aussi aux clients d'autres câblo-opérateurs.

L'offre la plus large de blue TV n'est disponible pour l'instant qu'en combinaison avec la Swisscom Box. En effet, seule la Swisscom Box (ou son prédécesseur, la Box UHD) intègre, outre la télévision classique, les offres de streaming attractives de Netflix, Sky, OCS, Spotify, DAZN, YouTube et de nombreux autres fournisseurs. En outre, la Swisscom Box offre désormais un accès à Prime Video, le service de streaming d'Amazon, ainsi qu'aux chaînes MySports, qui diffusent notamment les matchs des plus grandes ligues suisses de hockey sur glace.

A travers les marques Wingo, Coop Mobile et M-Budget, Swisscom s'adresse aux clients qui ne demandent pas la qualité de service et l'offre complète des produits Swisscom. Avec M-Budget et Wingo, ces utilisateurs profitent néanmoins d'offres mobiles, fixes et Internet simples et attrayantes. Coop Mobile est un simple abonnement de communication mobile, qui se distingue par le fait que le crédit de données n'expire pas à la fin du mois.

Les clients de Swisscom peuvent faire réparer leurs téléphones portables endommagés dans les Repair Centers des Swisscom Shops. Avec myCloud, Swisscom propose une solution suisse permettant aux utilisateurs de gérer et de partager leurs données personnelles (photos, vidéos et documents) en toute sécurité. Swisscom élargit constamment son offre de services afin de répondre aux besoins des clients en perpétuelle évolution.

### Clientèle commerciale

La transition numérique continue d'être une priorité des entreprises; elle modifie leurs processus commerciaux, modèles commerciaux, expériences client et mondes du travail. Elle nécessite de solides réseaux de communication. Forte d'une expérience de longue date en tant qu'entreprise TIC intégrée, Swisscom accompagne ses clients dans leur processus de numérisation. Avec leur concours, elle développe des solutions d'avenir basées sur l'un des portefeuilles TIC les plus complets de Suisse.

Ce dernier inclut les solutions cloud, outsourcing et workplace, des solutions IdO, mais aussi des solutions mobiles pour le travail et la communication mobiles, des solutions réseau, la mise en réseau de sites, l'optimisation des processus opérationnels, des solutions SAP, des solutions de sécurité et d'authentification ainsi qu'une gamme complète de services spécialement conçus pour les banques. Swisscom accompagne les hôpitaux dans la numérisation des processus et les aide ainsi à gagner en efficacité. Par ailleurs, elle prend en charge la gestion des systèmes informatiques pour les assureurs-maladie. Swisscom accélère la numérisation du secteur de la santé, grâce à des solutions de mise en réseau pour les prestataires de santé, ainsi que la mise en œuvre du dossier électronique du patient.

Standardisé mais individualisé: sous le nom inOne PME, Swisscom propose aux petites entreprises un paquet combiné comprenant la téléphonie et Internet. Les PME de plus grande taille ou qui ont des besoins plus complexes obtiennent avec Smart Business Connect une solution de communication individuelle comprenant des fonctions de collaboration et des solutions réseau. Les deux offres combinées comportent des services intégrés, comme par exemple la sûreté de fonctionnement Internet, et peuvent être complétées par blue TV, blue TV Public ou par blue TV Host pour les hôtels et les foyers. Pour mener leurs activités, les PME dépendent également d'une infrastructure informatique fiable, car celle-ci joue un rôle de plus en plus crucial dans la réalité d'une entreprise. Les PME sont tributaires de la fiabilité absolue et de l'évolutivité des systèmes informatiques pour pouvoir à tout moment s'adapter facilement et en souplesse aux évolutions du marché et de l'entreprise. A cet égard, Smart ICT offre aux clients une solution complète et modulaire d'outsourcing informatique. Avec le concours de partenaires informatiques dans les régions, Swisscom se charge de l'exploitation de l'infrastructure TIC du client et veille avec professionnalisme à la sécurité des données. Au cours de l'exercice sous revue, Swisscom a lancé de nouveaux services pour PME dans l'univers numérique, tels qu'ICT-Assessment et My Service Business, et complété son portefeuille cloud avec Microsoft Azure pour répondre de manière encore plus personnalisée aux besoins de la clientèle. Avec le canal d'information et Inhouse Channel, blue TV Host permet désormais aux hôtels et aux foyers de bénéficier de nouvelles offres d'infodivertissement. Les abonnements de communication mobile axés sur les besoins des clients commerciaux ainsi que des logiciels et des services web complètent le portefeuille d'offres destinées aux PME.

Enfin, Swisscom propose localsearch, des services d'information et d'annuaires permettant aux PME de rechercher rapidement des adresses, des numéros de télé-

phones et des informations détaillées sur les entreprises: sur Internet, sur l'application mobile et sur la version papier de l'annuaire téléphonique (Local Guide). Local-search exploite aussi les annuaires local.ch, qui dispose d'une plateforme de réservation auprès de 4 500 restaurants, et search.ch. Par l'intermédiaire de Swisscom Broadcast SA, Swisscom propose toute une gamme de services de radiodiffusion, depuis les services indépendants de toute plateforme pour les clients du secteur des médias jusqu'aux services de radiocommunication professionnelle et sécurisée. En outre, par l'intermédiaire de cablex SA, Swisscom offre également des services de télécommunications liés à la construction et à l'entretien de l'infrastructure du réseau.

## Wholesale

Pour répondre aux besoins de ses clients, Swisscom met à leur disposition un large éventail de types de raccordements en cuivre et par fibre optique. Avec ses services Carrier Ethernet Service, Carrier Line Service et Lignes louées LTC, Swisscom Wholesale commercialise auprès d'autres opérateurs de télécommunication, selon leurs besoins, des liaisons point à point transparentes et de haute qualité offrant une grande diversité de bandes passantes et d'interfaces ainsi qu'un service Ethernet souple permettant des bandes passantes et des qualités de service sur mesure. Swisscom propose également des offres de base wholesale pour la connexion d'installations et de services de télécommunication (interconnexion) et met à la disposition de ses clients des infrastructures permettant l'utilisation conjointe de canalisations de câbles ou du réseau de communication mobile. Enfin, Swisscom prospecte des champs d'activités d'avant-garde dans le domaine OTT.

## Produits et services en Italie

Dans le segment de la clientèle privée, Fastweb a encore renforcé son activité convergente fixe-mobile et son approche Go-to-Market en mettant l'accent sur la transparence et la simplicité. Fastweb confirme ainsi sa position de leader en matière de satisfaction de la clientèle dans les services de téléphonie fixe et se classe aussi parmi les meilleurs auprès des clients de la communication mobile.

Dans le segment de la clientèle commerciale, Fastweb a défendu sa position de leader, notamment auprès des grandes entreprises (part de marché Fastweb supérieure à 34%) et dans l'administration publique (part de marché Fastweb de 40%), où elle a remporté d'importants contrats-cadres publics nationaux pour les services filaires et TIC. Pour élargir son offre sur le marché des TIC et de la sécurité, Fastweb a acquis 100% de Cutaway et 70% de 7Layers en 2020. Grâce à Cutaway, Fastweb élargit

son offre de solutions cloud de bout en bout et devient plus indépendante à l'égard des solutions de prestataires tiers. La reprise de 7Layers augmente ses capacités en termes de cybersécurité (services à forte valeur ajoutée). Fastweb développe ainsi sa clientèle et son portefeuille. Dans le domaine wholesale, Fastweb propose des services UWB à d'autres sociétés de télécommunications pour leur clientèle privée et commerciale.

## Satisfaction de la clientèle

Swisscom Suisse réalise des enquêtes et des études sectorielles pour mesurer la satisfaction de la clientèle. Elle se livre à cet exercice deux fois par an, aux deuxième et quatrième trimestres. Le secteur Wholesale quant à lui évalue la satisfaction de la clientèle une fois par an. L'indicateur le plus important, tous secteurs confondus, est la propension des clients à recommander Swisscom, c'est-à-dire le taux de recommandation ou Net Promoter Score (NPS). Le NPS reflète l'attachement émotionnel des clients et éclaire sur l'attitude de ces derniers à l'égard de Swisscom. Il résulte de la différence entre les promoteurs (clients qui recommanderaient fortement Swisscom) et les critiques (clients qui ne recommanderaient Swisscom que sous réserve ou pas du tout). De plus, l'entreprise mène les enquêtes sectorielles suivantes:

- Le **secteur Residential Customers** procède à des enquêtes représentatives pour mesurer la satisfaction et la propension des clients à recommander Swisscom. Les personnes qui appellent la hotline de Swisscom et les visiteurs des Swisscom Shops sont régulièrement invités à donner leur avis sur les temps d'attente et la serviabilité de leurs interlocuteurs. Lors d'études de produits, acheteurs et utilisateurs font en outre fréquemment l'objet de sondages portant sur la satisfaction, le service et la qualité des produits.
- Le **secteur Business Customers** réalise une enquête de satisfaction portant sur la chaîne des expériences clients. Des instruments de feed-back sont mis en place aux points de contact importants afin d'évaluer la satisfaction de la clientèle. Ainsi, les utilisateurs informatiques peuvent formuler un retour après chaque interaction avec le Service Desk ou à la suite d'une commande. Enfin, une fois un projet terminé, les donneurs d'ordre évaluent la qualité et le succès du projet.
- Le **secteur Wholesale** mesure la satisfaction des clients au moyen de la chaîne des expériences clients.

Sur la base des résultats de ces études et de ces enquêtes, Swisscom prend les mesures appropriées pour améliorer encore ses produits et services. Les résultats ont une influence sur la part variable liée au résultat versée aux collaborateurs et au Management.

# Innovation et développement

La concurrence mondiale, les nouvelles technologies et l'évolution des besoins des clients entraînent des changements toujours plus rapides. Swisscom investit en permanence dans le développement de nouveaux produits et services pour ses clients, optimise leurs processus et assure ainsi sa position sur le marché à long terme.

## L'innovation, un moteur essentiel

L'innovation ne cesse de gagner en importance depuis plusieurs années. Outre l'optimisation continue de l'existant, Swisscom investit aussi dans des innovations disruptives. Elle crée ainsi de nouveaux marchés et préserve durablement sa valeur d'entreprise. Swisscom s'est fixé pour objectif d'anticiper les défis stratégiques et d'identifier en amont les futurs besoins de la clientèle et les nouveaux secteurs de croissance en vue d'élaborer des solutions qui créent de la valeur ajoutée et suscitent l'enthousiasme. Pour cela, elle travaille en partenariat étroit avec des hautes écoles, des start-up et des entreprises technologiques établies.

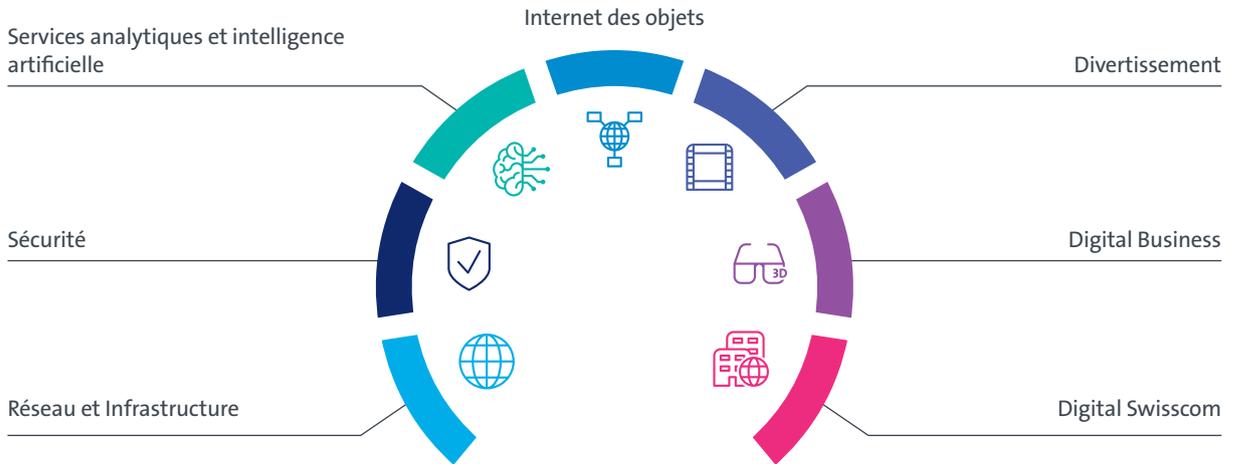
Dans la Silicon Valley et à Shanghai, des Swisscom Outposts se chargent du repérage et du transfert technologiques pour Swisscom. Swisscom Ventures met en réseau les start-ups avec les unités opérationnelles de Swisscom afin de stimuler l'innovation. Depuis 2007, les investissements réalisés dans plus de 65 jeunes pousses ont d'ores et déjà contribué à créer plus de 1 000 emplois en Suisse et à renforcer la place économique suisse. Au cours de

l'exercice sous revue, Swisscom Ventures a investi dans sept nouvelles entreprises et réalisé dix investissements de suivi dans des participations existantes. En 2018, Swisscom Ventures a également créé le Digital Transformation Fund. Swisscom StartUp soutient les start-up et les entrepreneurs en Suisse par le biais de conseils, de remises sur les services informatiques et de cloud, de savoir-faire d'experts, de programmes de coaching, de financements et d'événements de communauté. Le Swisscom StartUp Challenge 2020 est consacré au thème de la 5G. Des start-up ou des équipes de recherche ont pu bénéficier d'un partenariat avec Swisscom ou d'un financement par le biais de Swisscom Ventures, ainsi que d'un mentoring de la part de Swisscom, Venturelab, Ericsson et Qualcomm. Enfin, le programme interne d'intrapreneurship Kickbox soutient le processus d'innovation interne de l'entreprise en fournissant aux collaborateurs des outils, un processus clair et des ressources pour les projets d'innovation. D'autres grandes entreprises peuvent accéder au programme par l'intermédiaire de [getkickbox.com](https://getkickbox.com).

© Voir sous [www.swisscom.ch/innovation](https://www.swisscom.ch/innovation)

## Orientation thématique de l'innovation

Dans l'innovation, Swisscom se concentre sur sept domaines, qui soutiennent la réalisation immédiate des objectifs du groupe:



Dans le cadre de ces domaines d'innovation, Swisscom investit en permanence dans des solutions avancées pour atteindre ses objectifs stratégiques. Elle entend ainsi mettre à disposition la meilleure infrastructure pour la Suisse numérique, en premier lieu dans le domaine des TIC, exploiter de nouveaux leviers de croissance et offrir à ses clients les meilleurs produits et services.

### Réseau et Infrastructure

Swisscom mise sur une combinaison de technologies pour que toute la Suisse puisse profiter de la meilleure infrastructure. Grâce à une architecture innovante, elle renouvelle en outre tous les composants réseau, du noyau au raccordement. Ce faisant, elle réunit les conditions qui permettront à l'avenir de lancer rapidement de nouveaux services et de toujours être le premier opérateur à fournir des services inédits à ses clients.

### Communication mobile

En 2020, Swisscom a considérablement fait progresser l'implantation de la 5G. Elle a notamment développé une solution Inhouse 5G qui permet d'installer le réseau du futur directement dans les bâtiments pour faire bénéficier directement les utilisateurs des technologies modernes. En avril 2020, Swisscom a mis en service les premières installations Inhouse 5G suisses dans le Swisscom Shop de la gare de Lucerne et dans le hall de la gare. La technologie 4x4 MIMO (Multiple Input Multiple Output) utilisée augmente considérablement la vitesse et la capacité du réseau. Swisscom a également mené des études sur un tronçon test au lac de Walenstadt pour pouvoir améliorer de façon significative la couverture mobile 5G dans les trains au moyen d'un corridor d'antennes le long de la voie ferrée. Elle a

réalisé une percée à cet égard, en atteignant dans un train en marche des vitesses de téléchargement de plus de 1 Gbit/s avec des temps de réponse de seulement 8 millisecondes.

### Réseau fixe

La poursuite du développement des applications numériques entraînera au cours des prochaines années une croissance des besoins en bande passante similaire à celle des années précédentes. En dix ans, la demande a été multipliée par plus de dix. Swisscom investit donc en permanence dans l'extension de son réseau et s'appuie sur les technologies de pointe les plus récentes. Elle garantit ainsi que la compétitivité numérique de la Suisse reste à un haut niveau. A cet égard, Swisscom a franchi une nouvelle étape au cours de l'exercice sous revue: elle a été le premier opérateur de télécommunications au monde à atteindre une largeur de bande de 50 Gbit/s en réception et de 25 Gbit/s en émission sur le réseau de raccordement en situation réelle. Swisscom estime que la technologie correspondante sera prête pour le marché dans environ deux ans et pourra alors être utilisée au quotidien.

### Internet des objets (IdO)

#### Smart Life

Le potentiel d'innovation de l'IdO dope les modèles commerciaux lucratifs, les processus automatisés et la création de nouvelles interactions clients et de produits intelligents. Dans le cadre de différentes manifestations, Swisscom soutient les entreprises telles que les start-up afin qu'elles puissent maîtriser l'accès à l'IdO et développer ce dernier. Dans le même temps, l'IdO prend une importance croissante auprès de la clientèle privée, que

ce soit pour la maison connectée ou les déplacements. L'application Swisscom Home contrôle d'ores et déjà plus de 50 appareils de huit fabricants – notamment des appareils de grands fabricants internationaux tels que Philips Hue et Sonos, mais aussi de fabricants suisses comme myStrom. Swisscom a également élargi les fonctionnalités de l'application Home et introduit de nouveaux types de règles. Par exemple, la lumière s'éteint automatiquement dès que l'utilisateur quitte la maison et s'allume automatiquement juste avant le coucher du soleil. L'assistant vocal de Swisscom rend également la commande des appareils connectés encore plus facile et plus polyvalente. Les appareils ménagers connectés tels que le robot aspirateur iRobot peuvent désormais être commandés via l'application. Le nouveau Swisscom Smart Switch est un produit d'entrée de gamme idéal pour tous les utilisateurs qui s'intéressent aux applications de la maison connectée.

### Services analytiques et intelligence artificielle Recours à l'intelligence artificielle (IA)

Swisscom utilise l'intelligence artificielle de manière ciblée afin d'offrir à ses clients un meilleur service, notamment dans le service à la clientèle, pour la détection des dérangements sur le réseau ou pour améliorer l'efficacité des processus internes. A l'avenir, les clients commanderont le dialogue vocal automatisé sur la hotline Swisscom non plus avec la saisie numérique classique, mais au moyen d'une reconnaissance vocale s'appuyant sur l'intelligence artificielle. Cela permet d'identifier plus rapidement les besoins des clients et de les transmettre directement à l'agent approprié. En cas de rappel avec un ticket de dérangement ouvert, le routage vers un agent approprié se fera directement, ce qui évitera au client d'avoir à répéter quel est son problème avant de voir son appel transféré. Le chatbot supporté par l'IA et utilisé dans les canaux écrits est optimisé en permanence par Swisscom en termes d'expérience utilisateur et de taux d'automatisation. Désormais, le chatbot utilise un modèle de reconnaissance ciblé client pour les demandes.

### Sécurité

#### Extension de la plateforme Security

La sécurité fait partie intégrante des valeurs et de la culture de Swisscom. Les menaces provenant d'Internet prolifèrent et sont de plus en plus sophistiquées. De nombreux processus et modèles commerciaux des entreprises actuelles sont entièrement basés sur les technologies informatiques et deviennent donc des cibles attrayantes pour les pirates. En combinant des services de sécurité, des compétences, des processus et des outils professionnels, Swisscom offre une sécurité extrêmement efficace qui garantit une protection optimale pour ses clients, les parties prenantes et sa propre entreprise. Dans le cadre de Managed Security Services, elle

propose aux clients commerciaux des prestations de service dédiées de surveillance et de protection de l'infrastructure. Swisscom a encore renforcé sa division de cybersécurité en reprenant United Security Provider SA en 2019. L'extension de la plateforme de sécurité prévue pour 2021 permettra de garantir que les services de sécurité de Swisscom soient toujours basés sur les technologies les plus récentes et offrent aux clients une protection à 360 degrés. Le nouveau tableau de bord intégrant des services Selfcare améliorés permet aux clients d'utiliser la plateforme de sécurité pour traiter rapidement et facilement des opérations simples, comme le blocage de certains sites Internet pour leurs collaborateurs ou la vérification de leur propre charge de ligne. Swisscom améliore ainsi son service à la clientèle et dispose de plus de temps pour traiter les demandes complexes des clients.

### Divertissement

#### Lancement de «Swisscom blue»

Au cours de l'exercice sous revue, Swisscom a regroupé toutes ses offres Entertainment dans la nouvelle famille de produits «Swisscom blue». Les offres sont désormais disponibles sur tous les appareils. Ainsi, blue TV peut désormais être visionnée non seulement via la Swisscom Box, les applications pour smartphones et tablettes ou un lecteur web, mais aussi via une application smart TV pour les appareils Samsung. Des applications pour d'autres fabricants tels que LG suivront. De plus, blue TV est disponible sur les appareils des concurrents, par exemple sur les Box TV d'UPC. Outre les offres de streaming de Netflix, Sky, OCS, Spotify, DAZN et YouTube, la Swisscom Box offre désormais l'accès à Amazon Prime. «Swisscom blue» mise également sur les jeux vidéo et l'eSport et optimise progressivement la Swisscom Box pour en faire une plateforme de jeu. Twitch, la plus grande plateforme de streaming pour les jeux en direct et l'eSport, est disponible pour la première fois sur une plateforme TV suisse.

### Digital Swisscom

#### Application My Swisscom

En 2020, Swisscom a pris de nouvelles mesures pour numériser son réseau, ses emplois et ses processus et consolider son rôle de premier prestataire de services parmi les opérateurs suisses de télécommunications. Depuis avril 2020, la nouvelle application My Swisscom est disponible en téléchargement sur le Play Store de Google et l'App Store d'Apple. Avec son nouveau look, sa connexion simplifiée grâce à la reconnaissance d'empreintes digitales ou de visages et la personnalisation du contenu de la page d'accueil, l'application constitue le moyen le plus simple d'accéder à Swisscom. Elle affiche un aperçu des frais courants, des factures et des commandes, permet de gérer et d'ajuster les abonnements et les produits, fournit des informations sur les pannes

et la maintenance, et permet aux utilisateurs de contacter Swisscom directement – par chat, message ou fonction de rappel. D'autres innovations vont suivre: Swisscom prévoit d'intégrer un chatbot dans l'application My Swisscom et de rendre encore plus transparente la communication sur l'avancement des travaux en cas de signalement d'un dysfonctionnement.

## Digital Business

Dans le domaine d'innovation Digital Business, Swisscom a soutenu en 2020 des innovations au sein et en dehors de sa propre entreprise, notamment par la création et le développement de co-entreprises avec des partenaires stratégiques et par la promotion de l'intrapreneurship. Les priorités de Swisscom Digital Business Unit (DBU) portent sur les services numériques pour PME via localsearch (Swisscom Directories SA), les activités dans le secteur fintech et les services basés sur la Blockchain. De plus, elle cherche continuellement de nouveaux segments qui pourraient devenir pertinents pour ses activités.

### Swisscom Directories SA (localsearch)

Aujourd'hui, même les petites PME doivent être compétitives dans l'univers en ligne. C'est pourquoi Swisscom Directories SA (localsearch), une filiale de Swisscom, propose des produits de marketing efficaces et adaptés aux besoins du segment des PME. L'accent est mis sur des solutions simples, peu coûteuses et permettant de gagner du temps pour assurer le succès des entreprises suisses dans le monde numérique. Grâce aux produits de localsearch, les PME peuvent être trouvées en ligne, acquérir de nouveaux clients et conserver leurs clients existants. C'est pourquoi localsearch met les cinq principes du marketing numérique à la portée des PME suisses: vu, trouvé, réservé, acheté, liké. En outre, localsearch gère les répertoires populaires et à fort taux de pénétration local.ch et search.ch.

### FinTech

La division FinTech de l'unité Digital Business se concentre sur les actifs numériques (Digital Assets) et les services de confiance (Trust Services). Dans le secteur des actifs numériques, Swisscom collabore avec daura SA, dans laquelle elle détient une participation minoritaire, et avec sa filiale Custodigit SA pour contribuer à l'avenir de l'infrastructure financière suisse. Grâce à la plateforme numérique de daura SA, le registre des actions existant peut être facilement numérisé et les augmentations de capital peuvent être traitées rapidement et à moindre

coût en appuyant sur un bouton. En outre, depuis l'exercice de référence, les entreprises peuvent également tenir des assemblées générales numériques via daura SA. Custodigit SA offre aux prestataires de services financiers réglementés une plateforme facile à intégrer et sécurisée pour l'archivage et la gestion des actifs numériques. Par le biais des Trust Services, Swisscom, en tant que premier prestataire de services de confiance, vise à émettre, vérifier, transférer et archiver numériquement des documents de valeur tels que des contrats, des certificats et des extraits de registre. En reprenant la majorité des parts d'Ajila SA en décembre 2019, Swisscom a fait un premier pas vers la numérisation complète de tous les processus et conclusions de contrats. Swisscom apporte ainsi aux entreprises et aux administrations un soutien majeur dans la numérisation complète de leurs processus commerciaux. En 2020, Ajila SA a lancé la plateforme «Digital Deals». Cette plateforme est une solution cloud qui vise à traiter numériquement l'ensemble des processus et des conclusions de contrats. Il n'est plus nécessaire d'imprimer, de signer et de scanner les documents pour les renvoyer.

### Mise en réseau intelligente de véhicules

Fondée par Swisscom, AMAG et Zurich Assurance, la société autoSense SA se concentre sur le développement de services automobiles de pointe et s'est rapidement imposée comme l'un des premiers acteurs du segment. autoSense offre des services liés à la mise en réseau intelligente de voitures pour les particuliers et les entreprises, ainsi que des services partenaires qui sont constamment développés. Il s'agit notamment d'un journal des trajets, d'un diagnostic à distance et d'alertes en cas de problème de moteur, d'une application pour faire le plein sans numéraire, d'une assurance au kilomètre, ainsi qu'un accompagnement numérique pour les moniteurs de conduite et les apprentis conducteurs.

### Identité numérique

Swisscom détient une participation dans SwissSign Group SA. SwissSign est parrainée par de nombreuses entreprises proches de la Confédération ainsi que par des sociétés financières et des compagnies d'assurance. Ses actionnaires souhaitent établir avec SwissID un système d'identité numérique simple et ouvert. SwissID peut dès à présent être utilisé facilement et en toute sécurité sur de nombreux portails en ligne, dont La Poste, la Banque Cantonale de Saint-Gall, Raiffeisen et les cantons d'Argovie, de Berne, des Grisons et de Zoug.

Vers l'interview



# Les clients sont au cœur de nos préoccupations.

**Reto Jost, designer en ligne**, incite son équipe  
à proposer la meilleure expérience client en ligne.



# Connectés partout et à tout moment.

Luigi Chiofalo, designer du réseau fibre optique,  
met en réseau les villes et le pays.

# Marche des affaires

## Indicateurs de performance alternatifs

Tout au long du rapport financier, Swisscom utilise non seulement des indicateurs définis dans les normes internationales d'information financière (IFRS), mais aussi certains indicateurs de performance alternatifs (IPA). Ces indicateurs alternatifs donnent des informations utiles sur la situation économique du groupe et servent

à la gestion et au pilotage financiers. Ces indicateurs n'étant pas définis d'après les IFRS, leur calcul peut différer de celui des IPA publiés par d'autres entreprises. En conséquence, la comparabilité au-delà de l'entreprise peut se trouver limitée.

Les indicateurs de performance alternatifs clés utilisés par Swisscom pour le compte rendu d'activités 2020 sont définis comme suit:

Indicateur	Définition pour Swisscom
<b>Ajustements</b>	Positions significatives qui, en raison de leur caractère exceptionnel, ne peuvent pas être considérées comme faisant partie des performances courantes du groupe Swisscom, par exemple les charges de réduction de postes et les positions importantes en rapport avec des litiges ou d'autres effets exceptionnels. En outre, l'application des modifications aux normes comptables IFRS peut nuire à la comparabilité avec l'année précédente si elles ne sont pas appliquées rétrospectivement.
<b>À taux de change constants</b>	Indicateur de performance compte tenu des effets de change (les chiffres 2020 sont convertis sur la base du cours du change 2019 afin de calculer l'effet de change).
<b>Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)</b>	Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations d'immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et droits d'utilisation, charges et produits financiers, résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et charge d'impôt sur le résultat.
<b>Résultat d'exploitation (EBIT)</b>	Résultat d'exploitation avant charges et produits financiers, résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et charge d'impôt sur le résultat.
<b>Investissements</b>	Investissements en immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et paiements pour droits d'usage inaliénables (Indefeasible Rights of Use, IRU) inscrits au bilan selon IFRS 16. En règle générale, les IRU sont intégralement versés au début de l'utilisation.
<b>Operating free cash flow proxy</b>	Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) déduction faite des investissements en immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles et les paiements pour droits d'usage inaliénables (IRU) ainsi que charges de location. Les charges de location-financement englobent les charges d'intérêts sur les engagements de leasing et les amortissements des droits d'utilisation hors amortissements de droits d'usage inaliénables (IRU) et dépréciations des droits d'utilisation.
<b>Free cash flow</b>	Flux de trésorerie provenant de l'activité et de l'investissement hors flux de trésorerie provenant de l'achat et de la vente de filiales ainsi que recettes et dépenses liées aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres actifs financiers.
<b>Dette nette</b>	Passif financier, déduction faite des liquidités des instruments de dette cotés, des certificats de dépôt, des instruments financiers dérivés détenus pour la couverture de change du passif financier ainsi que des autres passifs financiers à court terme.
<b>Dette nette y compris engagements de leasing</b>	Dette nette plus engagements de leasing.

## Rapprochement des indicateurs de performance alternatifs

En millions de CHF	2020	2019	Variation présentée	Variation à taux de change constants
<b>Chiffre d'affaires net</b>				
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>11 100</b>	<b>11 453</b>	<b>-3,1%</b>	<b>-2,3%</b>
<b>Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)</b>				
EBITDA	4 382	4 358	0,6%	1,3%
Charges de réduction de postes	-	56	-	-
<b>EBITDA ajusté</b>	<b>4 382</b>	<b>4 414</b>	<b>-0,7%</b>	<b>0,0%</b>
<b>Investissements</b>				
Investissements en immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	2 188	2 390	-8,5%	-7,9%
Paiements de droits d'usage inaliénables (IRU)	41	48	-14,6%	-
<b>Investissements</b>	<b>2 229</b>	<b>2 438</b>	<b>-8,6%</b>	<b>-8,0%</b>

En mio. CHF	2020	2019	Variation
<b>Operating free cash flow proxy</b>			
Entrées de trésorerie provenant des activités opérationnelles	4 069	3 981	88
Investissements	(2 229)	(2 438)	209
Amortissement des droits d'utilisation	(286)	(282)	(4)
Amortissements de droits d'usage inaliénables (IRU)	24	30	(6)
Dépréciations des droits d'utilisation	7	-	7
Variation du bénéfice différé résultant de la cession-bail d'immeubles	16	12	4
Variation des actifs et passifs opérationnels	(178)	(112)	(66)
Variation des provisions	22	(46)	68
Variation d'engagements de prévoyance professionnelle	(65)	(48)	(17)
Bénéfice résultant de la cession d'immobilisations corporelles	10	13	(3)
Charges pour paiements fondés sur des actions	(1)	(1)	-
Chiffre d'affaires résultant de contrats de location-financement	101	101	-
Paiements d'intérêts perçus	(24)	(25)	1
Paiements d'intérêts sur passifs financiers	93	88	5
Dividendes perçus	(15)	(18)	3
Paiements d'impôts sur le résultat	309	371	(62)
<b>Operating free cash flow proxy</b>	<b>1 853</b>	<b>1 626</b>	<b>227</b>
<b>Free cash flow</b>			
Entrées de trésorerie provenant des activités opérationnelles	4 069	3 981	88
Sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement	(2 231)	(2 733)	502
Remboursement d'engagements de leasing	(287)	(276)	(11)
Acquisition de filiales nette de liquidités acquises	39	394	(355)
Cession de filiales, nette des soldes de liquidités	-	3	(3)
Dépense liée aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	15	15	-
Dépenses pour autres actifs financiers	121	13	108
Recettes provenant d'autres actifs financiers	(20)	(52)	32
<b>Free cash flow</b>	<b>1 706</b>	<b>1 345</b>	<b>361</b>

## Résumé

En mio. CHF ou comme indiqué	2020	2019	Variation
Chiffre d'affaires net	11 100	11 453	-3,1%
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 382	4 358	0,6%
EBITDA en % du chiffre d'affaires net	39,5	38,1	
Résultat d'exploitation (EBIT)	1 947	1 910	1,9%
Bénéfice net	1 528	1 669	-8,4%
Bénéfice par action (en CHF)	29,54	32,28	-8,5%
Operating free cash flow proxy	1 853	1 626	14,0%
Investissements	2 229	2 438	-8,6%
Dettes nettes	6 218	6 758	-8,0%
Quote-part de capitaux propres	39,1	36,6	
Effectif en équivalents plein-temps	19 062	19 317	-1,3%

Le chiffre d'affaires net de Swisscom a diminué de 3,1%, soit CHF 353 mio., pour atteindre CHF 11 100 mio., tandis que le résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) a augmenté de 0,6%, soit CHF 24 mio., pour atteindre CHF 4 382 mio. Sur une base comparable et à taux de change constants, le chiffre d'affaires a reculé de 2,3% et l'EBITDA est resté stable. Les retombées de la pandémie de Covid-19 sur le résultat opérationnel sont, dans l'ensemble, demeurées faibles. Les restrictions imposées aux voyages ont entraîné un net recul aussi bien des chiffres d'affaires que des coûts au niveau de l'itinérance. Le bénéfice avant impôts a augmenté de 4,4%, soit CHF 75 mio. Du fait d'effets exceptionnels de la charge d'impôt sur le résultat de l'exercice précédent, le bénéfice net a toutefois fléchi de 8,4%, soit CHF 141 mio. pour s'établir à CHF 1 528 mio. L'entreprise proposera à l'Assemblée générale le versement d'un dividende inchangé de CHF 22 par action au titre de l'exercice 2020.

Pour Swisscom Suisse, le recul du chiffre d'affaires des services de télécommunication (service revenue) s'est poursuivi. Le recul du chiffre d'affaires net de 3,5%, soit CHF 298 mio. à CHF 8 275 a été imputable, avant tout, à la pression constante sur les prix et à l'itinérance. CHF 89 mio. sont dus à l'itinérance, soit environ un tiers du repli du chiffre d'affaires. Par contre, le chiffre d'affaires de la filiale italienne Fastweb a augmenté de EUR 86 mio., soit 3,9%, pour ressortir à EUR 2 304 mio., stimulé par une croissance du chiffre d'affaires dans les trois segments de clientèle (clientèle privée, clientèle commerciale, wholesale). Dans le domaine du haut débit, le nombre des clients de Fastweb a augmenté de 4,2% à 2,75 mio., contre une progression de 12,3%, à 1,96 mio. dans la communication mobile.

Dans l'activité principale en Suisse, l'EBITDA a connu une augmentation de 1,2%, soit CHF 43 mio., pour atteindre CHF 3 527 mio.; sur une base ajustée (charges de réduction

de postes), le recul représente 0,5%. Le recul du chiffre d'affaires a pu être largement compensé par les mesures en cours de réduction des coûts. Pour Fastweb, l'EBITDA en monnaie locale a progressé de 4,5% à EUR 784 mio. en raison de la croissance du chiffre d'affaires.

Les investissements de Swisscom à hauteur de CHF 2 229 mio. ont diminué de 8,6% (CHF 209 mio.). Les investissements de l'exercice précédent comprennent les dépenses pour les fréquences de communication mobile en Suisse à hauteur de CHF 196 mio. Déduction faite de ces dépenses, les investissements en Suisse ont augmenté de 1,3% (CHF 22 mio.) pour atteindre CHF 1 596 mio. Cette augmentation s'intègre dans le cadre du développement continu de l'infrastructure du réseau. Pour Fastweb, les investissements ont fléchi de 2,0%, soit EUR 12 mio., pour passer à EUR 587 mio. Ils restent donc à un niveau élevé.

L'operating free cash flow proxy a augmenté de CHF 227 mio. (+14,0%) pour passer à CHF 1 853 mio. Lors de l'exercice précédent, les dépenses en faveur des fréquences de communication mobile en Suisse représentaient une charge de CHF 196 mio. pour le free cash flow. L'endettement net a diminué de 8,0% pour atteindre CHF 6 218 mio. et le ratio dette nette/EBITDA après charge de location a diminué à 1,5.

Le nombre des collaborateurs a baissé de 1,3% par rapport à l'exercice précédent et s'élève désormais à 19 062 équivalents plein temps. En Suisse, les effectifs ont diminué de 580 équivalents plein temps (-3,5%) suite au recul de l'activité de base et représentent 16 048 postes à plein temps. Plus de la moitié de cette réduction de postes a eu lieu par le biais des fluctuations naturelles, des départs à la retraite ainsi qu'au moyen d'autres solutions.

Pour 2021, Swisscom table sur un chiffre d'affaires net d'environ CHF 11,1 mrd, un EBITDA d'environ CHF 4,3 mrd et des investissements de quelque CHF 2,3 mrd. Si les objectifs sont atteints, l'entreprise entend à nouveau

proposer à l'Assemblée générale 2022 le versement d'un dividende intéressant inchangé attractif, de CHF 22 par action, au titre de l'exercice 2021.

## Développement des secteurs

En mio. CHF ou comme indiqué	2020	2019	Variation
<b>Chiffre d'affaires net</b>			
Residential Customers	4 564	4 736	-3,6%
Business Customers	3 100	3 240	-4,3%
Wholesale <sup>1</sup>	976	968	0,8%
IT, Network & Infrastructure	85	85	0,0%
Elimination inter-secteurs	(450)	(456)	-1,3%
<b>Swisscom Suisse</b>	<b>8 275</b>	<b>8 573</b>	<b>-3,5%</b>
Fastweb	2 470	2 468	0,1%
Autres secteurs opérationnels	1 020	1 079	-5,5%
Group Headquarters	-	1	-100,0%
Elimination inter-secteurs	(665)	(668)	-0,4%
<b>Chiffre d'affaires avec clients externes</b>	<b>11 100</b>	<b>11 453</b>	<b>-3,1%</b>
<b>Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)</b>			
Residential Customers	2 701	2 770	-2,5%
Business Customers	1 344	1 394	-3,6%
Wholesale	524	511	2,5%
IT, Network & Infrastructure	(1 042)	(1 191)	-12,5%
<b>Swisscom Suisse</b>	<b>3 527</b>	<b>3 484</b>	<b>1,2%</b>
Fastweb	840	834	0,7%
Autres secteurs opérationnels	185	189	-2,1%
Group Headquarters	(62)	(66)	-6,1%
Réconciliation charges de prévoyance <sup>2</sup>	(65)	(47)	38,3%
Elimination inter-secteurs	(43)	(36)	19,4%
<b>Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)</b>	<b>4 382</b>	<b>4 358</b>	<b>0,6%</b>

1 Facturations entre segments de prestations d'autres opérateurs de réseau incluses.

2 Dans le résultat d'exploitation des secteurs, les cotisations versées par l'employeur sont incluses comme charges de prévoyance. La différence aux charges de prévoyance selon IAS 19 est affichée comme position de réconciliation.

Le rapport s'articule autour des divisions opérationnelles Swisscom Suisse et Fastweb. Les autres secteurs opérationnels sont regroupés sous Autres secteurs opérationnels. En outre, Group Headquarters, qui contient des coûts non attribués, est présenté séparément dans le rapport. Swisscom Suisse se compose des segments de clientèle Residential Customers, Business Customers et Wholesale ainsi que du secteur IT, Network & Infrastructure. Fastweb est un opérateur de télécommunications qui propose ses services aux clients privés et commerciaux en Italie. Les autres secteurs opérationnels comprennent notamment Digital Business, Swisscom Broadcast SA (installations de radiodiffusion) et calex SA (construction et entretien du réseau).

Pour la conduite financière, le secteur IT, Network & Infrastructure ne facture pas de frais de réseau et Group Headquarters ne facture pas de commissions de gestion à d'autres secteurs. Les autres prestations entre les secteurs sont facturées aux prix du marché. La division opérationnelle IT, Network & Infrastructure planifie, surveille et pilote les coûts du réseau en Suisse. Elle est gérée comme un centre de coûts. C'est pourquoi le secteur IT, Network & Infrastructure n'affiche aucun chiffre d'affaires dans les informations sectorielles, à l'exception des revenus de la location et de la gestion d'immeubles et de véhicules. Les résultats des secteurs Residential Customers, Business Customers ainsi que Wholesale correspondent à une marge de couverture avant frais de réseau.

## Swisscom Suisse

En mio. CHF ou comme indiqué	2020	2019	Variation
<b>Chiffre d'affaires net et résultats</b>			
Services de télécommunications	5 667	5 952	-4,8%
Services de solutions	1 058	1 049	0,9%
Marchandises	759	807	-5,9%
Wholesale	661	643	2,8%
Autres chiffres d'affaires	48	33	45,5%
<b>Chiffre d'affaires avec clients externes</b>	<b>8 193</b>	<b>8 484</b>	<b>-3,4%</b>
Chiffre d'affaires inter-secteurs	82	89	-7,9%
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>8 275</b>	<b>8 573</b>	<b>-3,5%</b>
Charges directes	(1 747)	(1 897)	-7,9%
Charges indirectes	(3 001)	(3 192)	-6,0%
<b>Charges sectorielles</b>	<b>(4 748)</b>	<b>(5 089)</b>	<b>-6,7%</b>
<b>Résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA)</b>	<b>3 527</b>	<b>3 484</b>	<b>1,2%</b>
Marge en % du chiffre d'affaires net	42,6	40,6	
Charge de location	(230)	(224)	2,7%
Amortissements	(1 509)	(1 515)	-0,4%
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>1 788</b>	<b>1 745</b>	<b>2,5%</b>
<b>Operating free cash flow proxy</b>			
Résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA)	3 527	3 484	1,2%
Charge de location	(230)	(224)	2,7%
<b>EBITDA après charge de location (EBITDA AL)</b>	<b>3 297</b>	<b>3 260</b>	<b>1,1%</b>
Investissements	(1 599)	(1 761)	-9,2%
<b>Operating free cash flow proxy</b>	<b>1 698</b>	<b>1 499</b>	<b>13,3%</b>
<b>Données opérationnelles en milliers et Effectif en équivalents plein-temps</b>			
Raccordements téléphoniques réseau fixe	1 523	1 594	-4,5%
Raccordements à haut débit Retail	2 043	2 058	-0,7%
Raccordements TV	1 554	1 555	-0,1%
Raccordements mobiles	6 224	6 333	-1,7%
Unités génératrices de chiffres d'affaires (RGU)	11 344	11 540	-1,7%
Raccordements à haut débit Wholesale	555	515	7,8%
Effectif	12 591	13 055	-3,6%

En raison de la forte pression concurrentielle et de la pression sur les prix, et à cause d'une contraction du chiffre d'affaires de l'itinérance, le chiffre d'affaires net de Swisscom Suisse a diminué de CHF 298 mio. (-3,5%) pour atteindre CHF 8 275 mio. Afin de combattre la pandémie de Covid-19, les voyages à l'étranger ont été fortement limités. Il s'en est suivi un recul du chiffre d'affaires de CHF 89 mio. au total aussi bien en ce qui concerne le chiffre d'affaires des services de télécommunications que celui de l'activité wholesale. Le chiffre d'affaires réalisé avec les services de télécommunication a fléchi de CHF 285 mio. (-4,8%) pour atteindre CHF 5 667 mio. Cette baisse est imputable pour CHF 164 mio. (-4,0%) au segment Residential Customers et pour CHF 121 mio. (-6,6%) au segment Business Customers. Le chiffre d'affaires du secteur des solutions avec les clients commer-

ciaux est resté plus ou moins stable à CHF 1 058 mio. (+0,9%). L'évolution du chiffre d'affaires a été marquée également par la forte intensité des promotions. En ce qui concerne les marchandises, les importants volumes réalisés lors de l'exercice précédent n'ont pas été atteints et le chiffre d'affaires a reculé de 5,9% pour s'établir à CHF 759 mio. Au sein de Wholesale, le chiffre d'affaires réalisé avec les clients externes a progressé de 2,8%. La demande plus forte de raccordements à haut débit et les clients supplémentaires sur le réseau mobile ont entraîné une hausse, tandis que le chiffre d'affaires de l'Inbound Roaming a diminué.

Le nombre de clients inOne continue de croître. Fin 2020, Swisscom recensait 2,45 mio. de clients inOne dans le segment Residential Customers. Dans ce segment,

inOne représente 68% des abonnements de communication mobile Postpaid et 76% des raccordements à haut débit. En ce qui concerne la communication mobile et le service de téléphonie fixe, la saturation du marché se fait sentir. Le nombre d'utilisateurs de la communication mobile a diminué de 109 000 (-1,7%) pour atteindre 6,22 mio. Simultanément, le nombre de raccordements Postpaid a augmenté de 81 000. Le nombre de raccordements Prepaid, pour sa part, a diminué de 190 000. Le nombre de raccordements à haut débit a reculé de 15 000 (-0,7%) pour atteindre 2,04 mio. De plus, une évolution a été observée vers les marques secondaires ou tierces. Le nombre de raccordements TV est resté stable à 1,55 mio. En ce qui concerne la téléphonie fixe, la tendance au recul ralentit, car la transition vers la technologie IP est accomplie. Le nombre de raccordements à la téléphonie fixe a diminué de 71 000 (-4,5%) pour atteindre 1,52 mio.

Les charges sectorielles se sont tassées de CHF 341 mio. (-6,7%) pour s'établir à CHF 4 748 mio. Les charges directes ont diminué de CHF 150 mio. (-7,9%) à CHF 1 747 mio. Outre les coûts d'acquisition et de fidélisation de la clientèle, les coûts relatifs à l'itinérance et à l'acquisition de marchandises ont, eux aussi, diminué. En outre, les frais liés à la retransmission d'événements sportifs ont reculé, car ces derniers ont été soit annulés, soit reportés en 2021 au plus tôt en raison de la pandémie. Les charges indirectes ont diminué de CHF 191 mio. (-6,0%) à CHF 3001 mio. Compte non tenu des charges de réduction de postes, la baisse des coûts ressort à CHF 129 mio. (-4,1%). Cela s'explique principalement par des effectifs réduits et des charges publicitaires réduites.

En outre, la stabilité des réseaux et plateformes, qui a permis de réduire le nombre d'interventions du service après-vente, a mené à une réduction des charges. Les gains d'efficacité ont permis de diminuer les effectifs de 464 équivalents plein temps (-3,6%). Ils s'élèvent désormais à 12 591. Le résultat sectoriel avant amortissements a augmenté de CHF 43 mio. (+1,2%), pour s'établir à CHF 3 527 mio. Sur une base ajustée, on enregistre un recul de CHF 19 mio. (-0,5%). Ce recul du chiffre d'affaires a pu être largement compensé par les mesures en cours de compression des coûts.

Les investissements ont diminué de 9,2% pour atteindre CHF 1 599 mio. En ce qui concerne l'exercice précédent, les dépenses pour les fréquences de communication mobile à hauteur de CHF 196 mio. sont comprises dans les investissements. Après correction à hauteur de ces dépenses, les investissements ont augmenté de CHF 34 mio. (+2,2%) suite à des investissements plus importants dans le cadre du développement du réseau mobile et pour le déploiement du haut débit du réseau fixe à fibre optique. Fin 2020, environ 82% des logements et commerces de Suisse étaient raccordés au très haut débit (plus de 80 Mbit/s). 59% de tous les logements et commerces bénéficient de connexions rapides de plus de 200 Mbit/s, dont environ 1,7 mio. disposent de FTTH. Swisscom entend équiper toutes les communes suisses du très haut débit d'ici fin 2021 et, partant, d'en faire bénéficier même les localités les plus reculées. En outre, Swisscom entend doubler la couverture fibre optique dans les ménages et les commerces (FTTH) par rapport à 2019 pour atteindre 60% d'ici fin 2025.

## Fastweb

En mio. EUR ou comme indiqué	2020	2019	Variation
<b>Chiffre d'affaires net et résultats</b>			
Clients privés	1 133	1 104	2,6%
Grandes entreprises	907	862	5,2%
Wholesale	257	245	4,9%
<b>Chiffre d'affaires avec clients externes</b>	<b>2 297</b>	<b>2 211</b>	<b>3,9%</b>
Chiffre d'affaires inter-secteurs	7	7	0,0%
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>2 304</b>	<b>2 218</b>	<b>3,9%</b>
Charges sectorielles	(1 520)	(1 468)	3,5%
<b>Résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA)</b>	<b>784</b>	<b>750</b>	<b>4,5%</b>
Marge en % du chiffre d'affaires net	34,0	33,8	
Charge de location	(52)	(50)	4,0%
Amortissements	(577)	(560)	3,0%
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>155</b>	<b>140</b>	<b>10,7%</b>
<b>Operating free cash flow proxy</b>			
Résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA)	784	750	4,5%
Charge de location	(52)	(50)	4,0%
<b>EBITDA après charge de location (EBITDA AL)</b>	<b>732</b>	<b>700</b>	<b>4,6%</b>
Investissements	(587)	(599)	-2,0%
<b>Operating free cash flow proxy</b>	<b>145</b>	<b>101</b>	<b>43,6%</b>
<b>Données opérationnelles en milliers et Effectif en équivalents plein-temps</b>			
Raccordements à haut débit	2 747	2 637	4,2%
Raccordements mobiles	1 961	1 746	12,3%
Effectif	2 703	2 456	10,1%

Le chiffre d'affaires net de Fastweb a progressé d'EUR 86 mio. (+3,9%) par rapport à l'exercice précédent et a atteint EUR 2 304 mio. En dépit d'un environnement de marché difficile, le nombre de clients dans l'activité haut débit a augmenté de 110 000 en un an (+4,2%) pour s'établir à 2,75 mio. La croissance de Fastweb se poursuit également sur le marché disputé de la communication mobile. Le nombre de raccordements mobiles a augmenté de 215 000 (+12,3%) et est passé à 1,96 mio. malgré la saturation du marché et une forte concurrence. L'accent est toujours mis sur les offres combinées. Les clients sont près de 34% à utiliser une offre combinant téléphonie fixe et communication mobile. En raison de la croissance de la clientèle, le chiffre d'affaires réalisé avec les clients privés s'est accru d'EUR 29 mio. (+2,6%) par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre EUR 1 133 mio. Sur le marché des clients commerciaux, Fastweb a défendu sa solide position. Le chiffre d'affaires réalisé avec les clients commerciaux a augmenté

de EUR 45 mio. (+5,2%) pour s'établir à EUR 907 mio. grâce à la hausse des chiffres d'affaires réalisés tant auprès des entreprises privées qu'auprès des administrations publiques. Le chiffre d'affaires de l'activité wholesale a progressé de EUR 12 mio. (+4,9%) pour atteindre EUR 257 mio.

Sur fond de croissance du chiffre d'affaires, le résultat sectoriel avant amortissements a augmenté de EUR 34 mio. (+4,5%) à EUR 784 mio. Les investissements ont reculé de EUR 12 mio. (-2,0%) et ont atteint EUR 587 mio. Globalement, le volume d'investissements est resté à un haut niveau en raison du développement continu des réseaux à très haut débit. En un an, les effectifs de Fastweb ont augmenté de 247 équivalents temps plein (+10,1%) pour atteindre 2 703 équivalents temps plein en raison d'acquisitions d'entreprises et de l'engagement de collaborateurs externes.

## Autres secteurs opérationnels

En mio. CHF ou comme indiqué	2020	2019	Variation
<b>Chiffre d'affaires net et résultats</b>			
Chiffre d'affaires avec clients externes	445	509	-12,6%
Chiffre d'affaires inter-secteurs	575	570	0,9%
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>1 020</b>	<b>1 079</b>	<b>-5,5%</b>
Charges sectorielles	(835)	(890)	-6,2%
<b>Résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA)</b>	<b>185</b>	<b>189</b>	<b>-2,1%</b>
Marge en % du chiffre d'affaires net	18,1	17,5	
Charge de location	(12)	(13)	-7,7%
Amortissements	(62)	(63)	-1,6%
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>111</b>	<b>113</b>	<b>-1,8%</b>
<b>Operating free cash flow proxy</b>			
Résultat sectoriel avant amortissements (EBITDA)	185	189	-2,1%
Charge de location	(12)	(13)	-7,7%
<b>EBITDA après charge de location (EBITDA AL)</b>	<b>173</b>	<b>176</b>	<b>-1,7%</b>
Investissements	(44)	(47)	-6,4%
<b>Operating free cash flow proxy</b>	<b>129</b>	<b>129</b>	<b>0,0%</b>
<b>Effectif en équivalents plein-temps</b>			
Effectif	3 558	3 605	-1,3%

Le chiffre d'affaires net des autres secteurs opérationnels s'est contracté de CHF 59 mio. (-5,5%) par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre CHF 1 020 mio. Le recul du chiffre d'affaires généré avec des clients externes est imputable à un recul du chiffre d'affaires chez cablex et Swisscom Broadcast ainsi qu'à la perte du mandat de collecte de la redevance radio et télévision par Billag. Le résultat sectoriel avant amortissements

a diminué de CHF 4 mio. (-2,1%) pour atteindre CHF 185 mio. La marge de résultat a progressé à 18,1% (exercice précédent: 17,5%). Les effectifs ont diminué de 47 équivalents plein temps (-1,3%), passant ainsi à 3 558 équivalents plein temps du fait des moindres effectifs chez cablex ainsi que chez Swisscom Directories SA (localsearch).

## Group Headquarters et réconciliation

En mio. CHF ou comme indiqué	2020	2019	Variation
Group Headquarters	(62)	(66)	-6,1%
Réconciliation charges de prévoyance	(65)	(47)	38,3%
Élimination	(43)	(36)	19,4%
<b>Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)</b>	<b>(170)</b>	<b>(149)</b>	<b>14,1%</b>

Les charges nettes non allouées aux secteurs opérationnels, comprenant le Group Headquarter ainsi que la réconciliation des charges de prévoyance et des éliminations intersectorielles, ont augmenté au total de CHF 21 mio. par rapport à l'année précédente pour atteindre CHF 170 mio. La position de réconciliation des charges de prévoyance correspond à la différence entre

le montant total des cotisations de l'employeur et les charges selon les normes IFRS. L'augmentation des coûts de CHF 18 mio. est principalement due à des changements d'hypothèses (concernant en particulier le taux d'escompte). La position des éliminations intersectorielles concerne les bénéfices intermédiaires sur les prestations activées d'autres sociétés du groupe.

## Amortissements et résultats non opérationnels

En mio. CHF ou comme indiqué	2020	2019	Variation
<b>Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)</b>	<b>4 382</b>	<b>4 358</b>	<b>0,6%</b>
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(2 149)	(2 166)	-0,8%
Amortissement des droits d'utilisation	(286)	(282)	1,4%
<b>Résultat d'exploitation (EBIT)</b>	<b>1 947</b>	<b>1 910</b>	<b>1,9%</b>
Charges nettes d'intérêts sur les actifs et passifs financiers	(69)	(62)	11,3%
Charges d'intérêts sur les obligations au titre de la location	(45)	(42)	7,1%
Autre résultat financier	(38)	(54)	-29,6%
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	4	(28)	
<b>Bénéfice avant impôts sur le résultat</b>	<b>1 799</b>	<b>1 724</b>	<b>4,4%</b>
Charge d'impôt sur le résultat	(271)	(55)	392,7%
<b>Bénéfice net</b>	<b>1 528</b>	<b>1 669</b>	<b>-8,4%</b>
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Swisscom SA	1 530	1 672	-8,5%
Bénéfice net attribuable aux intérêts minoritaires	(2)	(3)	-33,3%
Bénéfice par action (en CHF)	29,54	32,28	-8,5%

Le bénéfice net de Swisscom a diminué de CHF 141 mio. (-8,4%) pour atteindre CHF 1 528 mio., principalement en raison d'une charge d'impôt sur le résultat plus importante. En conséquence, le bénéfice par action a diminué de CHF 32,28 à CHF 29,54. Le bénéfice avant impôts sur le résultat a augmenté de 4,4%. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont rétractés par rapport à l'exercice précédent à hauteur de CHF 17 mio., soit 0,8%, pour passer à CHF 2 149 mio., ce qui s'explique surtout par des amortissements plus bas chez Swisscom Suisse et les autres secteurs opérationnels. En monnaie locale, les amortissements plus élevés chez Fastweb ont été compensés par les effets de change. Les coûts financiers plus importants ont été compensés par un meilleur résultat finan-

cier. L'autre résultat financier comprend un revenu unique à hauteur de CHF 31 mio. dû à une différence d'évaluation d'immobilisations financières qui ont été échangées. La charge fiscale significativement plus faible lors de l'exercice précédent est due à des effets positifs de la fiscalité dans le cadre de la réforme fiscale suisse. La charge d'impôt sur le résultat de CHF 271 mio. (exercice précédent: CHF 55 mio.) correspond à un taux effectif d'imposition sur le résultat de 15,1%. Cela comprend les effets fiscaux positifs de CHF 29 mio. en conséquence de la réévaluation de postes d'impôt différé dans le cadre de la réforme fiscale suisse (exercice précédent: CHF 269 mio.). Swisscom table sur un futur taux d'imposition effectif du groupe de 19,0%.

## Flux de trésorerie

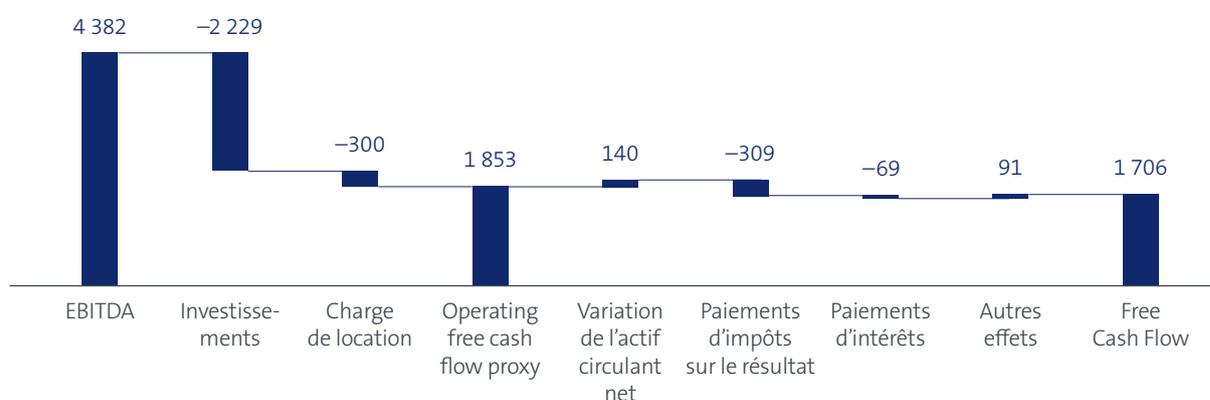
En mio. CHF	2020	2019	Variation
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 382	4 358	24
Charge de location	(300)	(294)	(6)
<b>EBITDA après charge de location (EBITDA AL)</b>	<b>4 082</b>	<b>4 064</b>	<b>18</b>
Investissements	(2 229)	(2 438)	209
<b>Operating free cash flow proxy</b>	<b>1 853</b>	<b>1 626</b>	<b>227</b>
Variation de l'actif circulant net	140	83	57
Variation des engagements de prévoyance professionnelle	65	48	17
Paiements d'intérêts nets de actifs et passifs financiers	(69)	(63)	(6)
Paiements d'impôts sur le résultat	(309)	(371)	62
Autres flux opérationnels de trésorerie	26	22	4
<b>Free cash flow</b>	<b>1 706</b>	<b>1 345</b>	<b>361</b>
Dividendes versés aux actionnaires de Swisscom SA	(1 140)	(1 140)	–
Dépenses nettes pour achats et ventes d'entreprises	(29)	(53)	24
Conversion de monnaies étrangères	8	107	(99)
Autres variations	(5)	(8)	3
<b>Diminution dette nette</b>	<b>540</b>	<b>251</b>	<b>289</b>

L'operating free cash flow proxy a augmenté de CHF 227 mio. par rapport à l'exercice précédent pour atteindre CHF 1 853 mio., principalement en raison des investissements plus faibles. Lors de l'exercice précédent, les investissements comprenaient les dépenses pour les fréquences de communication mobile en Suisse à hauteur de CHF 196 mio. En omettant ces dépenses, l'operating free cash flow proxy augmente de CHF 31 mio. (+1,7%) en raison de la progression du résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA).

Le free cash flow a augmenté de CHF 361 mio. par rapport à l'exercice précédent pour atteindre CHF 1 706 mio. Corrigé du montant des dépenses liées aux fréquences de communication mobile, le free cash flow a augmenté de CHF 165 mio. Cette hausse s'explique entre autres par la réduction des paiements d'impôts sur le résultat, qui se sont élevés à CHF 309 mio. (exercice précédent: CHF 371 mio.). L'actif circulant net a reculé de CHF 140 mio. par rapport à la fin 2019 (exercice précédent: diminution de CHF 83 mio.). En 2020, un dividende inchangé de CHF 22 par action sera versé. Cela correspond à une distribution totale de CHF 1 140 mio. Au total, l'endettement net a diminué de CHF 540 mio. pour s'établir à CHF 6 218 mio.

## Développement free cash flow

En mio. CHF



## Investissements

En mio. CHF ou comme indiqué	2020	2019	Variation
Réseau fixe et Infrastructure	439	456	-3,7%
Extension du réseau de fibre optique	519	494	5,1%
Réseau de téléphonie mobile	306	272	12,5%
Fréquences mobiles	-	196	
A la demande des clients	76	81	-6,2%
Projets, autre	259	262	-1,1%
<b>Swisscom Suisse</b>	<b>1 599</b>	<b>1 761</b>	<b>-9,2%</b>
Fastweb	629	667	-5,7%
Autres secteurs opérationnels	44	47	-6,4%
Group Headquarters et élimination	(43)	(37)	16,2%
<b>Total des investissements</b>	<b>2 229</b>	<b>2 438</b>	<b>-8,6%</b>
Dont Suisse	1 596	1 770	-9,8%
Dont à l'étranger	633	668	-5,2%
Investissements en % du chiffre d'affaires net	20,1	21,3	

Les investissements ont baissé de CHF 209 mio. (-8,6%) par rapport à l'exercice précédent et s'élèvent à CHF 2 229 mio., soit 20,1% du chiffre d'affaires net (exercice précédent: 21,3%). Pour l'exercice précédent, les dépenses pour les fréquences de communication mobile en Suisse à hauteur de CHF 196 mio. ont été intégrées aux investissements. Une fois le montant des investissements corrigé à hauteur de ces dépenses, les investissements se trouvent presque au niveau de l'exercice précédent. CHF 1 596 mio. (72%) des investissements ont été consacrés à la Suisse. Par rapport à l'exercice précédent, les investissements ont augmenté de CHF 22 mio. (+1,4%) compte non tenu des fréquences de téléphonie mobile.

Les investissements réalisés par Swisscom Suisse ont diminué de CHF 162 mio. (-9,2%) par rapport à l'exercice précédent pour atteindre CHF 1 599 mio., soit 19,3% du

chiffre d'affaires net (exercice précédent: 20,5%). Pour l'exercice précédent, les dépenses pour les fréquences de communication mobile à hauteur de CHF 196 mio. ont été intégrées aux investissements. Les investissements pour le développement du réseau mobile ainsi que pour l'extension des réseaux à large bande du réseau fixe à l'aide de fibre optique ont augmenté.

Les investissements de Fastweb ont baissé de CHF 38 mio. (-5,7%), à CHF 629 mio. En monnaie locale, ils se sont accrus d'EUR 12 mio. (+2,0%) pour atteindre EUR 587 mio. Les investissements consentis pour le développement des réseaux à très haut débit sont restés à un niveau élevé. Le rapport entre les investissements et le chiffre d'affaires net a chuté de 25,5% (exercice précédent: 27,0%).

## Patrimoine

En mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Immobilisations corporelles	10 725	10 529	196
Immobilisations incorporelles	1 745	1 842	(97)
Goodwill	5 162	5 163	(1)
Droits d'utilisation	2 138	2 177	(39)
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2 132	2 183	(51)
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	(1 525)	(1 614)	89
Provisions	(1 216)	(1 134)	(82)
Bénéfice différé résultant de la cession-bail d'immeubles	(106)	(122)	16
Autres actifs et passifs opérationnels, net	(240)	(38)	(202)
<b>Actifs opérationnels, net</b>	<b>18 815</b>	<b>18 986</b>	<b>(171)</b>
Dettes nettes	(6 218)	(6 758)	540
Engagements de leasing	(1 988)	(2 027)	39
Engagements de prévoyance professionnelle	(795)	(1 058)	263
Actifs et passifs d'impôt exigible nets	(643)	(607)	(36)
Participations mises en équivalence et autres placements à long terme	320	339	(19)
<b>Capitaux propres</b>	<b>9 491</b>	<b>8 875</b>	<b>616</b>
Quote-part des capitaux propres	39,1	36,6	

### Actifs opérationnels

Les actifs opérationnels nets ont diminué de CHF 0,2 mrd à CHF 18,8 mrd. La valeur comptable nette du poste goodwill s'élève à CHF 5,2 mrd et revient pour l'essentiel à Swisscom Suisse (CHF 4,2 mrd). Ce goodwill résulte principalement du rachat, en 2007, de la participation de 25% dans Swisscom Mobile SA qui avait été cédée à Vodafone en 2001. Après le rachat, les activités liées au réseau mobile, au réseau fixe et aux solutions ont été regroupées sur le plan organisationnel pour donner naissance à la nouvelle société Swisscom (Suisse) SA. Le risque d'évaluation de ce goodwill est très faible. La valeur comptable nette du goodwill de Fastweb se monte à EUR 0,5 mrd (CHF 0,5 mrd). La valeur comptable de Fastweb s'élève à EUR 3,1 mrd (CHF 3,4 mrd).

### Prévoyance professionnelle

Les engagements de prévoyance, qui figurent dans les états financiers consolidés, sont évalués conformément aux IFRS. Les engagements nets inscrits au bilan s'élèvent à CHF 0,8 mrd. Par rapport à l'exercice précédent, ils ont diminué de CHF 0,3 mrd. Cette situation s'explique principalement par le rendement positif des actifs du plan

de prévoyance. Selon les principes comptables suisses (Swiss GAAP RPC) pertinents pour la caisse de pensions, il existe un excédent de couverture de CHF 1,2 mrd, ce qui correspond, pour une fortune de CHF 12,0 mrd, à un degré de couverture de 112%. Les principales raisons de l'écart de CHF 2,0 mrd par rapport à l'évaluation selon les IFRS sont, d'une part, l'utilisation de différentes hypothèses, notamment du taux d'intérêt pour l'actualisation des futures prestations de retraite, déduction faite de la part de financement du collaborateur (Risk Sharing), avec un effet net de CHF 1,4 mrd, et de l'autre, de la méthode d'évaluation qui considère différemment les futures augmentations des salaires, les taux de cotisation différenciés selon les classes d'âge et les départs à la retraite anticipés, avec un effet net de CHF 0,6 mrd. Les charges de prévoyance comptabilisées dans les charges de personnel selon les IFRS sont nettement supérieures aux cotisations effectivement versées. Dans l'exercice sous revue, la différence se monte à CHF 65 mio. (exercice précédent: CHF 47 mio.) et n'est pas comptabilisée dans le résultat sectoriel, mais dans le rapprochement avec l'EBITDA selon les comptes consolidés.

## Dettes nettes

L'endettement net et le ratio dette nette/EBITDA sont présentés tant avec les contrats de location sans classification qu'en passifs financiers. Pour établir la notation de crédit, les agences de notation intègrent les obliga-

tions au titre de la location dans le calcul de l'endettement net. Conformément à l'objectif financier du Conseil fédéral pour la structure de financement, les contrats de location ne sont à l'inverse pas classés en passifs financiers et élément de l'endettement net.

En mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
<b>Ratio dette nette/EBITDA après charge de location</b>		
Emprunts obligataires	6 110	5 915
Prêts bancaires	484	1 080
Placements privés	151	151
Autres passifs financiers	297	314
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>7 042</b>	<b>7 460</b>
Liquidités	(340)	(328)
Instruments d'emprunt cotés	(271)	(139)
Certificats de dépôt	–	(142)
Instruments financiers dérivés pour le financement	(79)	(84)
Placements à court terme	(134)	(9)
<b>Dettes nettes</b>	<b>6 218</b>	<b>6 758</b>
EBITDA après charge de location (EBITDA AL)	4 082	4 064
<b>Ratio dette nette/EBITDA après charge de location</b>	<b>1,5</b>	<b>1,7</b>
<b>Ratio dette nette y compris engagements de leasing/EBITDA</b>		
Dettes nettes	6 218	6 758
Engagements de leasing	1 988	2 027
<b>Dettes nettes y compris engagements de leasing</b>	<b>8 206</b>	<b>8 785</b>
EBITDA	4 382	4 358
<b>Ratio dette nette y compris engagements de leasing/EBITDA</b>	<b>1,9</b>	<b>2,0</b>

Fin 2020, le ratio dette nette y c. engagements de leasing/EBITDA était de 1,9 (exercice précédent: 2,0). A défaut de classification des contrats de location en passif financier, le ratio dette nette/EBITDA après charge de location s'élève à 1,5 (exercice précédent: 1,7). Les deux ratios révèlent un endettement stable par rapport à l'exercice précédent. L'objectif que s'est fixé Swisscom, de conserver une notation de crédit Single A, a été réalisé. De la même façon, la limitation de l'endettement net à 2,1 x l'EBITDA (après charge de location) fixé dans les objectifs financiers du Conseil fédéral a été respectée.

Les années précédentes, tirant profit des conditions avantageuses du marché des capitaux, Swisscom a poursuivi l'optimisation de la structure des taux d'intérêt et des échéances relative aux passifs financiers. La part des passifs financiers portant intérêt variable se monte à 12%. Fin 2020, les charges d'intérêt moyennes de toutes les dettes financières se montaient à 0,9% et la durée résiduelle moyenne s'établissait à 5,8 ans. Au 31 décembre 2020, les engagements financiers arrivant à échéance dans un délai d'un an se chiffraient à CHF 0,8 mrd.

## Capitaux propres

Le capital propre s'élève à CHF 9,5 mrd (exercice précédent: CHF 8,9 mrd) et la part de capital propre à 39,1% (exercice précédent: 36,6%). L'augmentation du capital propre de CHF 0,6 mrd est principalement due au fait que le bénéfice net (CHF 1,5 mrd) est supérieur au dividende (CHF 1,1 mrd). Les différences de change résultant de la conversion des filiales étrangères sont comptabilisées dans le capital propre. Au 31 décembre 2020, les pertes cumulées induites par la conversion des monnaies étrangères dans les fonds propres s'élevaient à CHF 1,8 mrd (après impôts), soit un niveau inchangé. Les réserves distribuables sont déterminées sur la base des fonds propres figurant dans les comptes annuels de

Swisscom SA (états financiers individuels) et non des fonds propres dans le compte de groupe. Les fonds propres de Swisscom SA s'élèvent à CHF 5,7 mrd dans les comptes annuels 2020, la différence de CHF 3,8 mrd entre ce montant et les fonds propres du bilan consolidé s'expliquant principalement par les bénéfices non distribués des filiales et par des différences dans les méthodes comptables. En vertu des règles de comptabilisation découlant du droit des sociétés anonymes, il n'est possible de distribuer ni le capital-actions ni les dotations à la réserve générale à hauteur de 20% du capital-actions. Le 31 décembre 2020, le montant des réserves distribuables de Swisscom SA, en vertu du droit des sociétés anonymes, s'élève à CHF 5,6 mrd.

## Perspectives financières

En mio. CHF ou selon indication	2020 rapporté	Variation Swisscom hors Fastweb	Variation Fastweb	2021 Perspectives <sup>1</sup>
<b>Chiffre d'affaires net</b>				
<b>Groupe Swisscom</b>	<b>11 100</b>	<b>&lt; 0</b>	<b>&gt; 0</b>	<b>~ CHF 11,1 mrd</b>
Swisscom hors Fastweb				~ CHF 8,5 mrd
Fastweb				~ EUR 2,4 mrd
<b>Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)</b>				
<b>Groupe Swisscom</b>	<b>4 382</b>	<b>&lt; 0</b>	<b>&gt; 0</b>	<b>~ CHF 4,3 mrd <sup>2</sup></b>
Swisscom hors Fastweb				~ CHF 3,4 mrd
Fastweb				~ EUR 0,8 mrd
<b>Investissements</b>				
<b>Groupe Swisscom</b>	<b>2 229</b>	<b>&gt; 0</b>	<b>0</b>	<b>~ CHF 2,3 mrd</b>
Swisscom hors Fastweb				> CHF 1,6 mrd
Fastweb				~ EUR 0,6 mrd

1 Taux de conversion CHF/EUR 1.07 (2020: CHF/EUR 1.07).

2 Perspectives 2021 pour l'EBITDA après charges de location ~ CHF 4,0 mrd.

Pour 2021, Swisscom s'attend à un chiffre d'affaires net d'environ CHF 11,1 mrd, un EBITDA d'environ CHF 4,3 mrd et des investissements de quelque CHF 2,3 mrd. Le chiffre d'affaires de Swisscom, hors Fastweb, devrait s'inscrire en baisse en raison de la forte pression concurrentielle et sur les prix. Le chiffre d'affaires de Fastweb devrait progresser légèrement par rapport à 2020. Pour Swisscom sans Fastweb, la baisse du chiffre d'affaires ne peut être entièrement compensée par des économies de

coûts. En revanche, on s'attend à une augmentation de l'EBITDA de Fastweb. Les investissements réalisés en Suisse seront légèrement supérieurs à ceux consentis en 2020. Chez Fastweb, on s'attend à un niveau d'investissement de l'ordre de celui de 2020. Si ces objectifs sont atteints, l'entreprise entend à nouveau proposer à l'Assemblée générale 2022 le versement d'un dividende inchangé attractif de CHF 22 par action au titre de l'exercice 2021.

## Gestion de l'entreprise axée sur la valeur

Les chiffres clés financiers utilisés pour planifier et gérer les activités opérationnelles sont le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA) et les investissements. Le rapport entre la valeur globale de l'entreprise et l'EBITDA permet en outre d'établir une comparaison de la valeur de l'entreprise tirée du cours de l'action le jour de la clôture avec celle d'autres entreprises de télécommunication (entreprises européennes) d'une part, et avec l'exercice

précédent de l'autre. Une partie de la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe est versée sous forme d'actions Swisscom, bloquées pendant trois ans. Ceux-ci sont en outre obligés de détenir un nombre minimal d'actions. La rémunération variable basée sur des objectifs financiers et non financiers, le versement partiel de la rémunération en actions et le nombre minimal d'actions à détenir représentent les leviers employés pour faire concorder les intérêts financiers du Management avec ceux des actionnaires.

En mio. CHF ou comme indiqué	31.12.2020	31.12.2019
<b>Valeur globale de l'entreprise</b>		
Capitalisation boursière	24 715	26 554
Dette nette y compris engagements de leasing	8 206	8 785
Engagements de prévoyance professionnelle	795	1 058
Actifs et passifs d'impôt exigible nets	643	607
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres actifs financiers à long terme	(320)	(339)
Participations ne donnant pas le contrôle	1	3
<b>Valeur globale de l'entreprise (EV)</b>	<b>34 040</b>	<b>36 668</b>
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 382	4 358
<b>Ratio valeur globale de l'entreprise/EBITDA</b>	<b>7,8</b>	<b>8,4</b>

La valeur globale de l'entreprise Swisscom a diminué de CHF 2,7 mrd (-7,3%) à CHF 34,0 mrd en 2020. La raison principale en est le recul de la capitalisation boursière de CHF 2,4 mrd à CHF 24,7 mrd. L'EBITDA étant resté stable, le rapport entre la valeur globale de l'entreprise et l'EBITDA a diminué à 7,8 (exercice précédent: 8,4). Avec un tel rapport, la valeur boursière relative de Swisscom est

nettement supérieure à la valeur moyenne des entreprises européennes comparables évoluant dans le secteur des télécommunications. L'évaluation relative plus élevée résulte de la solide position sur le marché de Swisscom et de son dividende attrayant. Les taux d'intérêt et taux d'imposition plus bas en Suisse que dans les autres pays européens ont, par ailleurs, eu un effet positif.

## Compte de création de valeur

Swisscom contribue de manière significative à la compétitivité et la prospérité de la Suisse, réalise une création

de valeur directe, le tout grâce à une infrastructure de réseau moderne et performante, et une gamme de prestations moderne bien adaptée aux besoins

En mio. CHF	2020			2019		
	Suisse	Autres pays	Total	Suisse	Autres pays	Total
<b>Origine de la création de valeur</b>						
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>8 614</b>	<b>2 486</b>	<b>11 100</b>	<b>8 969</b>	<b>2 484</b>	<b>11 453</b>
Propres prestations activées et autres produits	362	104	466	378	131	509
Charges directes	(1 784)	(885)	(2 669)	(1 925)	(890)	(2 815)
Autres charges d'exploitation <sup>1</sup>	(1 147)	(641)	(1 788)	(1 314)	(662)	(1 976)
Charge de location	(244)	(56)	(300)	(238)	(56)	(294)
Amortissements <sup>2</sup>	(1 531)	(618)	(2 149)	(1 542)	(624)	(2 166)
<b>Prestations de services fournies par des tiers</b>	<b>(4 344)</b>	<b>(2 096)</b>	<b>(6 440)</b>	<b>(4 641)</b>	<b>(2 101)</b>	<b>(6 742)</b>
<b>Création de valeur opérationnelle</b>	<b>4 270</b>	<b>390</b>	<b>4 660</b>	<b>4 328</b>	<b>383</b>	<b>4 711</b>
Autre résultat pas opérationnel <sup>3</sup>			(110)			(154)
<b>Total création de valeur</b>			<b>4 550</b>			<b>4 557</b>
<b>Répartition de la création de valeur</b>						
Collaborateurs <sup>4</sup>	2 428	224	2 652	2 522	231	2 753
Secteur public <sup>5</sup>	317	14	331	317	11	328
Actionnaires (dividendes)			1 141			1 141
Bailleur de fonds (charges d'intérêts nettes)			69			62
Entreprise (bénéfice non distribué) <sup>6</sup>			357			273
<b>Total création de valeur</b>			<b>4 550</b>			<b>4 557</b>

1 Autres charges d'exploitation: sans impôts sur le capital ni autres impôts ne dépendant pas du résultat.

2 Amortissements: sans les amortissements sur les immobilisations incorporelles liées aux acquisitions comme les marques ou les relations avec la clientèle.

3 Autres résultats pas opérationnels: résultat financier sans charges d'intérêt nettes, résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et amortissements sur les immobilisations corporelles liées aux acquisitions.

4 Collaborateurs: le paiement des cotisations de l'employeur est comptabilisé dans les charges de prévoyance et non comme charges conformément aux IFRS.

5 Secteur public: impôts exigibles sur le résultat, impôts sur le capital et autres impôts ne dépendant pas du résultat. Hormis paiements pour la taxe sur la valeur ajoutée et les fréquences de téléphonie mobile.

6 Entreprise: y compris les variations des impôts différés et les engagements de prévoyance.

Sur la création de valeur opérationnelle consolidée de CHF 4,7 mrd, CHF 4,3 mrd soit 92% sont réalisés en Suisse. Par rapport à l'exercice précédent, cela représente une baisse de 1,3%. La création de valeur par équivalent-plein temps s'élevait à CHF 263 000 (exercice précédent: CHF 257 000). En plus de la création de valeur directement réalisée, les achats auprès des fournisseurs génèrent une création de valeur indirecte significative

pour le développement économique de la Suisse. En tenant compte des investissements plutôt que des amortissements, le volume d'achat pour les activités suisses se monte à environ CHF 4,4 mrd pour 2020, montant sur lequel les achats auprès des fournisseurs réalisent une création de valeur d'environ 60% ou CHF 2,6 mrd en Suisse.

Vers l'interview



# Exploiter les opportunités et façonner son avenir.

**Giulia Langhi** est passée, en une année,  
du statut d'apprentie à celui de responsable  
de l'équipe photo et graphique.



# La durabilité est possible.

**Carmen Wäfler, spécialiste en finances, et  
Pascal Salina, responsable environnement,**  
développent l'attrait de la durabilité auprès des investisseurs.

# Marché des capitaux

Grâce à une mise en œuvre systématique de la stratégie, Swisscom a satisfait aux ambitions financières 2020 qui lui permettent, cette année encore, de créer de la valeur ajoutée pour les actionnaires. Avec les notes A (stable) de Standard & Poor's et A2 (stable) de Moody's, Swisscom compte parmi les entreprises de télécommunications les mieux notées d'Europe.

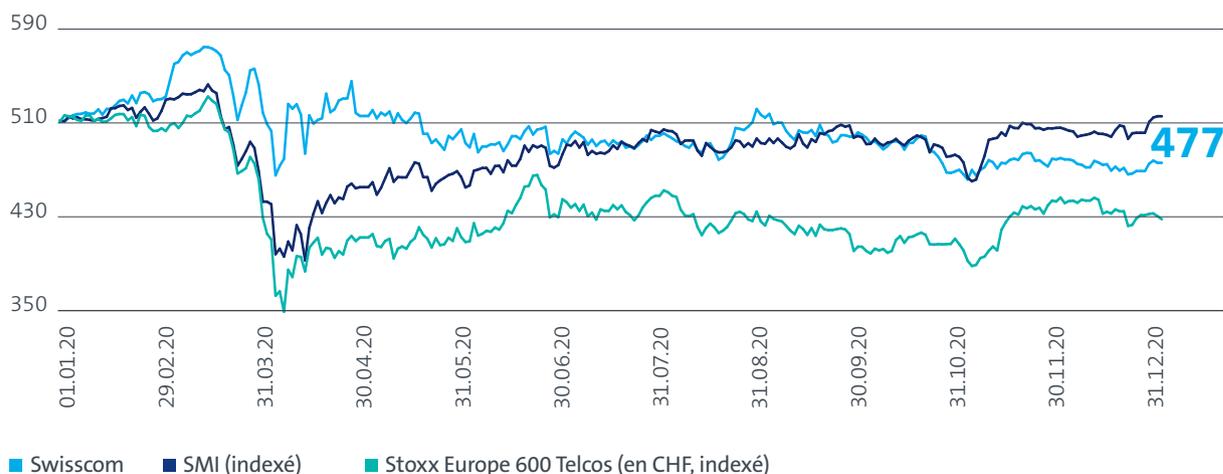
## Action Swisscom

Au 31 décembre 2020, la capitalisation boursière de Swisscom s'élevait à CHF 24,7 mrd (exercice précédent: CHF 26,6 mrd). Le nombre d'actions en circulation est resté inchangé à 51,8 mio. Toutes les actions nominatives ont une valeur nominale de CHF 1 et chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote ne peut être

exercé que si l'actionnaire est inscrit au registre des actions de Swisscom SA comme actionnaire avec droit de vote. Le Conseil d'administration peut toutefois refuser l'inscription d'un actionnaire lorsque les droits de vote de celui-ci dépassent 5% du capital-actions.

## Evolution du cours de l'action en 2020

en CHF



L'indice suisse des actions (SMI) a enregistré une hausse de 0,8% par rapport à l'exercice précédent. Durant la même période, l'action Swisscom a chuté de 6,9% pour s'établir à CHF 477,10. Elle a ainsi réalisé une performance supérieure à celle de l'indice européen des valeurs du secteur, le Stoxx Europe 600 Telecommunications

(-16,0% en EUR). Par rapport à l'exercice précédent, le volume de négoce quotidien moyen a augmenté de 21,4% pour s'établir à 180 751 unités. La valeur totale des actions Swisscom échangées en 2020 a atteint CHF 23,0 mrd.

© Voir sous [www.swisscom.ch/cours](http://www.swisscom.ch/cours)

## Rendement de l'action

Le 14 avril 2020, Swisscom a versé un dividende ordinaire de CHF 22 par action, ce qui correspond à un rendement de +4,3% sur la base du cours de l'action fin 2019. Compte tenu de la baisse du cours, le rendement global de l'action Swisscom (total shareholder return, TSR) a atteint -3,0% en 2020. Le TSR du SMI s'est inscrit à +4,3% et celui de l'indice Stoxx Europe 600 Telecommunications à -12,0% en EUR.

## Structure de l'actionnariat

	31.12.2020			31.12.2019		
	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions	Part en %	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions	Part en %
Confédération	1	26 394 000	51,0%	1	26 394 000	51,0%
Personnes physiques	69 308	4 817 812	9,3%	68 008	4 718 542	9,1%
Institutions	2 833	20 590 131	39,7%	2 733	20 689 401	39,9%
<b>Total</b>	<b>72 142</b>	<b>51 801 943</b>	<b>100,0%</b>	<b>70 742</b>	<b>51 801 943</b>	<b>100,0%</b>

L'actionnaire majoritaire de Swisscom SA au 31 décembre 2020 est la Confédération suisse (Confédération) qui, conformément à la loi en vigueur, doit détenir la majorité du capital et des voix. Le flottant se subdivise entre quelque 40% d'investisseurs institutionnels et quelque 9% de personnes physiques. Au 31 décembre 2020, quelque 19% des actions comptaient parmi les «actions dispo».

## Recommandations des analystes

Les spécialistes en placement analysent en permanence la situation de Swisscom en termes de marche des affaires, de résultats et de position sur le marché. Les conclusions et recommandations qui en découlent livrent de précieuses indications aux investisseurs. Pas moins de 23 analystes publient régulièrement des études sur Swisscom. Fin 2020, 16% d'entre eux recommandaient d'acheter l'action Swisscom, 48% recommandaient de conserver le titre et 36% suggéraient de le vendre. Les analystes estimaient à CHF 490 le cours cible moyen de l'action Swisscom au 31 décembre 2020.

## Politique de distribution

Swisscom poursuit une politique de distribution avec un dividende stable. Pour l'exercice 2020, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale du 31 mars 2021 d'approuver le versement d'un dividende

## Lieux de négoce

Les actions Swisscom sont négociées en Suisse à la SIX Swiss Exchange sous le symbole SCMN (numéro de valeur 874251) et aux Etats-Unis (marché de gré à gré, programme de niveau 1) sous forme d'American Depositary Receipts (ADR) dans un rapport 1:10 sous le symbole SCMWY (numéro Pink Sheet 69769).

ordinaire de CHF 22 par action, soit une distribution totale de CHF 1 140 mio.

Depuis son introduction en Bourse en 1998, Swisscom a ainsi versé à ses actionnaires un montant total de CHF 34 mrd. Ce montant inclut le paiement de dividendes de CHF 22 mrd ainsi que les réductions de valeur nominale et les programmes de rachat d'actions qui représentent ensemble CHF 12 mrd. Depuis son entrée en Bourse, Swisscom a distribué au total CHF 433 par action. Si l'on ajoute un gain de cours de CHF 137 par action, le rendement global annuel moyen s'élève à 5,0%.

## Notation de crédit et financement

Swisscom est bien notée par les agences de notation Standard & Poor's et Moody's, qui lui attribuent respectivement un A (stable) et un A2 (stable). Swisscom s'emploie à conserver la notation de crédit Single A. Afin d'éviter toute postériorité de rang d'ordre structurel, Swisscom s'efforce de lever des financements à l'échelon de Swisscom SA. L'entreprise cherche à diversifier largement son portefeuille de dettes. Elle veille notamment à un lissage des échéances ainsi qu'à une répartition des différents instruments financiers, marchés financiers et monnaies. En 2020, sa solide assise financière lui a encore valu un accès illimité au marché monétaire et au marché des capitaux.

# Risques

L'évolution de la concurrence, du comportement de la clientèle, des technologies et des conditions-cadres réglementaires constitue un facteur de risque. Les ajustements du modèle commercial, les innovations et la transformation permettent à Swisscom d'exploiter les opportunités et de minimiser les risques. Son système de gestion des risques vise à préserver la valeur de l'entreprise avec des mesures introduites en amont.

## Situation en matière de risques

Les chiffres d'affaires dans les activités de base subissent la forte pression de la concurrence. La performance de nouveaux services dans les domaines de la numérisation et des services informatiques tels que les services cloud, la sécurité informatique et les solutions IoT est appelée à compenser les pertes de chiffre d'affaires dans les activités de base. Les évolutions du marché entraînent des ajustements du modèle d'affaires et nécessitent une transformation profonde. Les principaux facteurs de risque sont listés ci-après. Les facteurs de risque liés à la chaîne d'approvisionnement sont quant à eux présentés dans le rapport sur le développement durable.

© Voir sous [www.swisscom.ch/durabilite](http://www.swisscom.ch/durabilite)

## Facteurs de risque

### Dynamique concurrentielle sur le marché des télécommunications

La dynamique concurrentielle est actuellement exacerbée par les fournisseurs d'infrastructure ainsi que les prestataires de services sans infrastructure de réseau propre. Confrontée à cette dynamique et au recul du chiffre d'affaires des activités de télécommunication classiques, Swisscom mise sur la transformation de l'entreprise et l'innovation continue. Des tendances de fond telles que l'augmentation de la mise en réseau, la personnalisation ou l'évolution démographique marquent et modifient durablement notre société et notre économie, exerçant à long terme une influence sur les activités de Swisscom. Pour identifier à temps les éventuelles perturbations, exploiter les opportunités qui en découlent et anticiper les risques, Swisscom conduit au moins une fois par an une analyse complète de son environnement. Elle utilise cette étude des tendances et évolutions à venir pour, par exemple, répertoire de nouveaux développements potentiellement disruptifs et en déduire rapidement des scénarios possibles. Swisscom établit par ailleurs régulièrement des analyses sur l'environnement économique et réglementaire. Elle contrôle aussi de façon approfondie les activités des grands groupes d'Internet afin d'identifier les changements pertinents et de réagir

avec des mesures adéquates. Pour faire face à la mutation du marché, Swisscom réorganise avec cohérence ses activités en se fondant sur les besoins de sa clientèle et optimise/ajuste ses processus et son organisation.

### Politique, réglementation et conformité

La révision de la réglementation recèle des risques susceptibles de se répercuter de manière négative sur la situation financière et patrimoniale de Swisscom. En outre, des sanctions prononcées par la Commission de la concurrence pourraient peser sur les résultats de l'entreprise et ternir sa bonne réputation. Enfin, des revendications politiques excessives (concernant par exemple le service universel) pourraient remettre en question le système de concurrence actuel. La diversité des activités commerciales et la complexité des prescriptions nécessitent un système de gestion de la conformité (CMS) efficace. Le CMS central de Swisscom s'applique à l'ensemble du groupe. Il supervise, à l'échelle du groupe, le respect des lois relatives aux domaines juridiques suivants: anti-corruption, loi sur le blanchiment d'argent, droit bancaire, protection des données et de la confidentialité, droit des cartels, droit des télécommunications, droit boursier et loi sur la sécurité des produits.

### Accroissement du débit du réseau d'accès

Les besoins du client en matière d'accès à haut débit ne cessent de croître, de même que l'attractivité des appareils et services basés sur le protocole Internet (IP) tels que smartphones, IPTV, OTT, etc. Dans ses efforts pour satisfaire les attentes de ses clients et maintenir ses parts de marché, Swisscom se heurte à la vive concurrence des câblo-opérateurs et d'autres exploitants de réseau. L'extension du réseau, devenue indispensable, nécessite des investissements élevés. Afin d'optimiser la couverture tout en limitant les risques, Swisscom accroît les capacités de son réseau en tenant compte de la densité de population et des besoins de sa clientèle. Les risques pourraient en effet être considérables si les coûts se révélaient plus élevés que prévu ou si les recettes escomptées à long terme venaient à manquer. Pour réduire ces risques, Swisscom adapte progressivement le réseau d'accès, en tenant compte des nouvelles conditions-cadres et des possibilités techniques.

## Dynamique concurrentielle et réglementation en Italie

La dynamique concurrentielle régnant en Italie présente des risques qui pourraient se répercuter de manière défavorable sur la stratégie de Fastweb et mettre en péril les prévisions de croissance de son chiffre d'affaires. Ces risques peuvent notamment être liés à l'arrivée de nouveaux concurrents sur le marché. Pour faire face à cette situation, Fastweb ajuste ses services, son organisation, ses processus et ses partenariats en continu. L'évolution de l'environnement juridique et réglementaire peut se répercuter négativement sur les activités et donc sur la valeur de l'entreprise.

## Interruption des activités

L'utilisation des services de Swisscom Suisse et de Fastweb dépend dans une large mesure des infrastructures techniques telles que les réseaux de communication ou les plateformes informatiques. Une interruption majeure des activités représente un risque financier et un important risque de réputation. Cas de force majeure, phénomènes naturels, défaillances humaines, pannes matérielles et logicielles, actes criminels imputables à des tiers (p. ex. virus informatiques ou activités de piratage), mais aussi complexité et interdépendance accrues des technologies modernes sont autant de facteurs qui pourraient causer des dommages ou entraîner des interruptions de l'exploitation. Les redondances, plans d'urgence, réglementations en matière de suppléance, sites de repli, sélections minutieuses des fournisseurs, notamment, doivent permettre à Swisscom de fournir en tout temps les prestations souhaitées.

## Technologies de l'information et de la sécurité

Compte tenu de la complexité de l'architecture informatique en place chez Swisscom, les phases de mise en œuvre et d'exploitation sont assorties de risques. Si ceux-ci venaient à se réaliser, ils pourraient retarder le lancement de nouveaux services, entraîner des surcoûts et entraver la compétitivité de l'entreprise. C'est la raison pour laquelle cette transformation est suivie de près par la Direction du groupe. Le domaine de la sécurité Internet connaît une évolution fulgurante, qui s'accompagne d'une transformation de la technologie, de l'économie et de la société ainsi que de leurs interdépendances. Les innovations constantes et les perspectives inhérentes qui se dessinent recèlent des opportunités, mais aussi de nouvelles menaces. Alors que la diversité croissante des possibilités d'attaques rend la prévention de plus en plus difficile, il s'agit d'identifier en amont les menaces potentielles, de les répertorier de manière systématique et de les écarter en temps utile.

## Pandémie

Dans le cadre de la pandémie actuelle, des incertitudes demeurent quant au comportement futur de la clientèle et aux pertes de recettes des clients privés et commer-

ciaux (découlant notamment d'une baisse des produits d'itinérance, de l'évolution des activités dans le secteur du divertissement et de l'événementiel ainsi que de la faillite de clients commerciaux). Une très forte augmentation du nombre de cas pourrait par ailleurs porter préjudice aux chaînes d'approvisionnement et aux mises à disposition des services de Swisscom. Des mesures appropriées ont été adoptées par Swisscom afin de parer à d'éventuelles répercussions négatives.

## Santé et environnement

Au cours de l'exercice sous revue, un lien a de nouveau été établi entre le rayonnement électromagnétique (p. ex. celui des antennes ou des appareils de communication mobile) et d'éventuelles atteintes à la santé. La Suisse applique le principe de précaution, en vertu de l'Ordonnance sur la protection contre le rayonnement non ionisant (ORNI). Elle a même fixé des valeurs limites dix fois plus strictes que celles en vigueur dans l'Union européenne pour les stations de base, et ces valeurs s'appliquent à l'ensemble des fréquences pour la communication mobile (y compris la 5G). Il n'en demeure pas moins que Swisscom se heurte aux réticences de la population vis-à-vis de la 5G et l'entreprise est confrontée à des conditions difficiles pour construire son réseau, notamment lors du choix des sites d'implantation de nouvelles antennes de communication mobile. Même en l'absence d'un renforcement des prescriptions légales existantes, les inquiétudes de l'opinion publique concernant les nuisances causées à la santé et à l'environnement par le rayonnement électromagnétique pourraient à l'avenir entraver la construction de réseaux non filaires et entraîner une hausse des coûts.

Le changement climatique comporte lui aussi des risques pour Swisscom. En cause: le changement des paramètres climatiques physiques (températures moyennes plus élevées ou températures extrêmes, précipitations plus intenses, fonte du permafrost), la modification des conditions-cadres réglementaires ou encore d'autres facteurs économiques ou liés à la réputation. Les phénomènes correspondants pourraient affecter en premier lieu les stations de base, les stations d'émission et les centraux de raccordement, ce qui entraverait le fonctionnement de l'infrastructure de télécommunication de Swisscom. L'analyse des risques qui découlent des changements climatiques se réfère à de potentiels scénarios d'émissions et s'appuie principalement sur les rapports officiels de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) au sujet des changements climatiques (Scénarios climatiques CH2018). En outre, Swisscom publie tous les ans un rapport climatique et tient compte des recommandations de la Task Force pour les Climate-related Financial Disclosures (TCFD) dans les domaines du gouvernement d'entreprise et de la stratégie. La mise en œuvre complète des recommandations de la TCFD est prévue pour l'exercice 2021.

© Voir sous [www.swisscom.ch/climatereport2020](http://www.swisscom.ch/climatereport2020)

# Gouvernement d'entreprise et rapport de rémunération

<b>Gouvernement d'entreprise</b> _____	1	Principes .....	<b>70</b>
	2	Structure du groupe et actionariat .....	<b>70</b>
	3	Structure du capital .....	<b>72</b>
	4	Conseil d'administration.....	<b>74</b>
	5	Direction du groupe .....	<b>88</b>
	6	Rémunération, participations et prêts.....	<b>93</b>
	7	Droits de participation des actionnaires .....	<b>93</b>
	8	Prise de contrôle et mesures de défense .....	<b>95</b>
	9	Organe de révision .....	<b>95</b>
	10	Politique d'information.....	<b>96</b>
	11	Calendrier financier .....	<b>96</b>
<b>Rapport de rémunération</b> _____	1	Governance .....	<b>97</b>
	2	Rémunération du Conseil d'administration .....	<b>99</b>
	3	Rémunération versée à la Direction du groupe.....	<b>102</b>
	4	Autres rémunérations .....	<b>108</b>
		Rapport de l'organe de révision .....	<b>109</b>

# Gouvernement d'entreprise

Le gouvernement d'entreprise est la pierre angulaire de la politique d'entreprise de Swisscom. Une gestion d'entreprise efficace et transparente aide Swisscom à créer une valeur durable.

## 1 Principes

Le Conseil d'administration et la Direction du groupe Swisscom privilégient une gestion d'entreprise durable et orientée sur le long terme pour mener à bien leurs activités. Leurs décisions tiennent compte des intérêts légitimes des actionnaires, des clients et des collaborateurs de Swisscom ainsi que d'autres groupes d'intérêts. Dans cet esprit, le Conseil d'administration met en œuvre un gouvernement d'entreprise efficace et transparent, qui se caractérise par une répartition claire des responsabilités et repose sur des normes reconnues. Swisscom suit notamment les recommandations du Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise 2014 édicté par *economiesuisse*, l'organisation faîtière de l'économie suisse, et se conforme aux dispositions de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en Bourse (ORAb).

Grâce aux échanges des secteurs spécialisés avec les investisseurs, les conseillers en droit de vote et d'autres parties prenantes, le Conseil d'administration est en mesure d'identifier rapidement les tendances et, le cas échéant, d'adapter le gouvernement d'entreprise aux nouvelles exigences.

Les principes et les règles de Swisscom en matière de gouvernement d'entreprise sont en première ligne inscrits dans les statuts, le Règlement d'organisation et les règlements des comités du Conseil d'administration. Une attention particulière est vouée au code de conduite approuvé par le Conseil d'administration. Swisscom s'engage expressément à faire preuve d'une totale intégrité et à respecter la loi ainsi que toutes les prescriptions internes et externes auxquelles elle est soumise. L'entreprise attend de ses collaborateurs qu'ils assument

la responsabilité de leurs actes, qu'ils aient de la considération pour les personnes, pour la société et pour l'environnement, qu'ils suivent les règles en vigueur, qu'ils soient intègres et qu'ils signalent tout manquement au code de conduite.

Les documents correspondants peuvent être consultés sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Principes» où ils sont publiés dans leur version actuelle. Les documents révisés entre-temps ou devenus caducs y sont également disponibles.

© Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

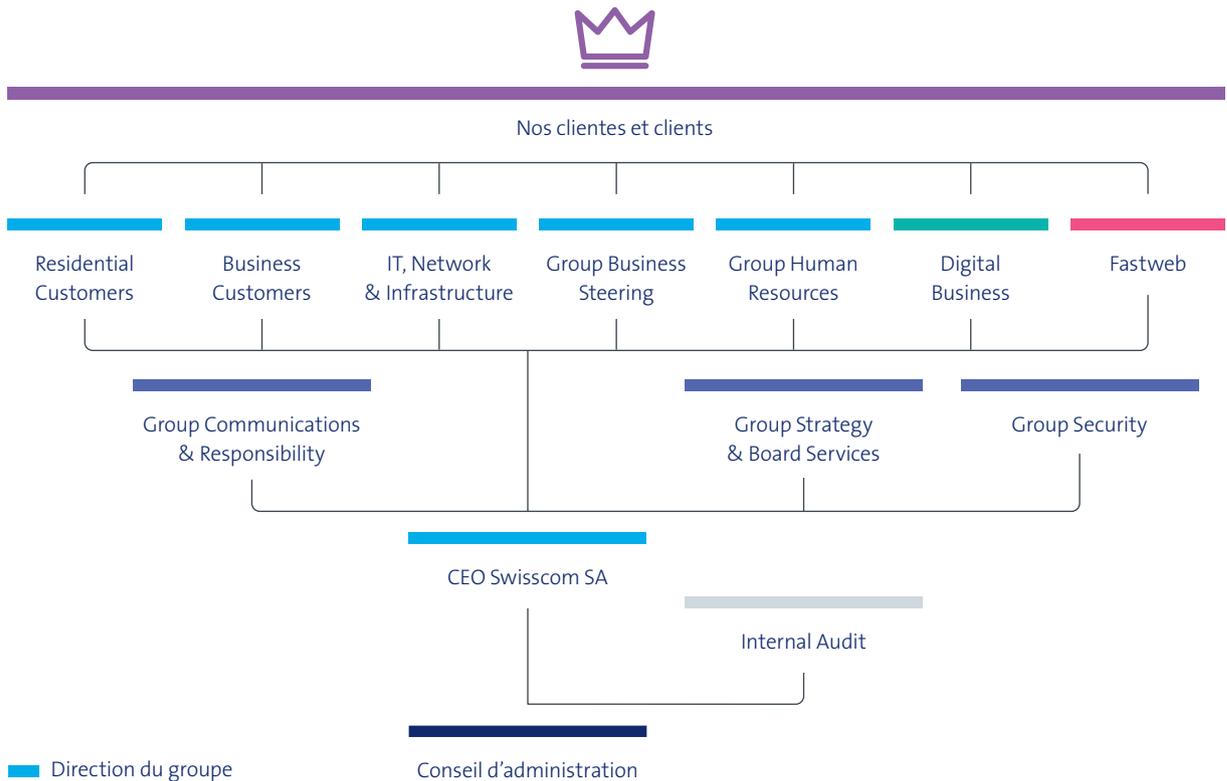
## 2 Structure du groupe et actionnariat

### 2.1 Structure du groupe

#### Structure opérationnelle du groupe

Swisscom SA est une société holding responsable de la haute direction du groupe Swisscom. Elle se compose des cinq divisions du groupe Group Business Steering, Group Human Resources, Group Strategy & Board Services, Group Communications & Responsibility et Group Security qui assument des fonctions d'état-major. Le Conseil d'administration a délégué la gestion des affaires courantes au CEO de Swisscom SA. Ensemble, le CEO, les responsables des divisions du groupe Group Business Steering (CFO) et Group Human Resources (CPO) ainsi que les responsables des divisions opérationnelles Residential Customers, Business Customers et IT, Network & Infrastructure forment la Direction du groupe. Le groupe comprend en outre la division opérationnelle Digital Business ainsi que diverses sociétés comme la filiale italienne Fastweb S.p.A.

L'organigramme ci-après présente la structure opérationnelle du groupe:



Organigramme de Swisscom SA

Les activités commerciales sont exercées par les sociétés du groupe Swisscom. Une réglementation des compétences édictée par le Conseil d'administration de Swisscom SA détermine la conduite financière et stratégique. Les sociétés du groupe sont classées en trois catégories: stratégiques, importantes et autres. Les sociétés stratégiques du groupe sont Swisscom SA, Swisscom (Suisse) SA et la société Fastweb S.p.A. Les membres du Conseil d'administration et les directeurs des sociétés stratégiques sont nommés par le Conseil d'administration de Swisscom SA et élus par les instances légales compétentes. Le Conseil d'administration de Swisscom (Suisse) SA est formé du CEO de Swisscom SA en qualité de président, du CFO de Swisscom SA et du responsable de la division opérationnelle Business Customers. La direction de Swisscom (Suisse) SA est assumée par le CEO de Swisscom SA. En ce qui concerne la société Fastweb S.p.A., son Conseil d'administration est constitué du CEO de Swisscom SA en qualité de président, du CFO de Swisscom SA et d'autres représentants de Swisscom, et il est complété par un membre externe indépendant. Le Conseil d'administration de Fastweb S.p.A. a confié la conduite des affaires au délégué du Conseil d'administration. Fastweb contrôle trois filiales. Toutes les autres sociétés du groupe sont rattachées, sur

le plan de la conduite, à une division du groupe ou une division opérationnelle. Les membres du Conseil d'administration des autres sociétés du groupe ainsi que leur directeur général sont nommés par le CEO de Swisscom SA. Quelques personnes extérieures siègent au sein de leurs conseils d'administration. Une liste des sociétés du groupe mentionnant la raison sociale, le siège, le taux de participation et le capital-actions figure dans la note 5.4 jointe aux comptes consolidés.

▢ Voir rapport pages 164–165

Pour le rapport financier, les divisions opérationnelles et les sociétés du groupe de Swisscom sont classées par secteurs. Des informations complémentaires sur le compte rendu des secteurs figurent dans le rapport annuel.

▢ Voir rapport page 48

### Société cotée

Société régie par le droit suisse, Swisscom SA est domiciliée à Ittigen (canton de Berne, Suisse). Elle est cotée au standard pour les droits de participation, sous-standard International Reporting, de la SIX Swiss Exchange (numéro de valeur 874251; code ISIN CH0008742519; symbole SCMN).

Aux Etats-Unis, le négoce s'effectue de gré à gré (over the counter, OTC) comme programme de niveau 1 (symbole: SCMWY; code ISIN: CH008742519; numéro CUSIP des ADR: 871013108). Dans le cadre de ce programme, la Bank of New York Mellon Corporation émet des American Depositary Shares (ADS). Les ADS sont des titres américains qui représentent les actions de Swisscom, dans un rapport de 10 ADS pour une action. Les ADS sont certifiés par des American Depositary Receipts (ADR).

Le 31 décembre 2020, la capitalisation boursière de Swisscom SA s'élevait à CHF 24 715 mio. Le groupe Swisscom ne compte aucune autre société cotée en Bourse.

## 2.2 Actionnaires importants

Conformément à l'art. 120 de la loi fédérale sur les infrastructures des marchés financiers et le comportement sur le marché en matière de négociation de valeurs mobilières et de dérivés (LIMF), toute participation doit être déclarée à Swisscom SA et à la SIX Swiss Exchange si une personne ou un groupe soumis à l'obligation de déclarer atteint ou franchit, vers le haut ou vers le bas, les seuils de 3, 5, 10, 15, 20, 25,  $33\frac{1}{3}$ , 50 ou  $66\frac{2}{3}$ % des droits de vote de Swisscom SA et ce, en dépit de la possibilité d'exercer ces droits ou non. Les obligations de publication détaillées et la méthode de calcul des valeurs limites sont définies dans l'ordonnance de la FINMA sur l'infrastructure des marchés financiers (OIMF-FINMA). Conformément à l'OIMF-FINMA, les sociétés nommées qui ne peuvent pas décider à leur libre appréciation comment exercer les droits de vote ne sont pas tenues de signaler lorsqu'elles atteignent ou franchissent vers le haut ou vers le bas les valeurs limites. Etant donné que les actionnaires sont tenus d'informer la société et la SIX Swiss Exchange uniquement lorsque leur part des droits de vote atteint, franchit vers le bas ou vers le haut l'une des limites mentionnées ci-dessus, la quote-part actuelle des actionnaires importants peut à tout moment différer de celle indiquée au moment de leur dernière déclaration.

Les annonces de participation peuvent être consultées sur le site Internet suivant de la SIX Exchange Regulation, à l'adresse <https://www.six-exchange-regulation.com/fr/home/publications/significant-shareholders.html>.

Au cours de l'exercice 2020, aucune participation au sens de l'art. 120 LIMF n'a été déclarée à Swisscom. En août 2017, la société BlackRock, Inc., New York, avait annoncé détenir une participation de 3,44% des droits de vote dans Swisscom SA. Selon le registre des actions de Swisscom, au 31 décembre 2020, Chase Nominees Ltd., London disposait de 4,67% des droits de vote de Swisscom SA.

Au 31 décembre 2020, la Confédération suisse (ci-après «Confédération») détenait en qualité d'actionnaire majoritaire une part (inchangée par rapport à l'année précédente) de 50,95% des actions émises de Swisscom SA. Conformément à la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix de la société. Le Conseil fédéral définit, pour une durée de quatre ans, les objectifs que la Confédération doit atteindre en tant qu'actionnaire principal de l'entreprise. Trois fois par an en général, les départements compétents (à savoir le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication – DETEC – et le Département fédéral des finances – DFF) mènent, sous la houlette de la Cheffe du DETEC, des entretiens avec le Président du Conseil d'administration et le CEO. Au cours de ces entretiens, les participants dressent le bilan de la réalisation des objectifs. Après la clôture de l'exercice, le Conseil fédéral évalue la réalisation des objectifs.

© Voir sous [www.swisscom.ch/objectifs\\_2018-2021](http://www.swisscom.ch/objectifs_2018-2021)

## 2.3 Participations croisées

Il n'existe aucune participation croisée entre Swisscom SA et d'autres sociétés anonymes.

# 3 Structure du capital

## 3.1 Capital

Le capital-actions de Swisscom SA est resté inchangé depuis 2009, à CHF 51 801 943. Il n'existe ni capital-actions conditionnel ni capital-actions autorisé. Des informations sur le capital figurent dans les comptes annuels de Swisscom SA.

▢ Voir rapport page 182

## 3.2 Actions, bons de participation et bons de jouissance

Toutes les actions émises par Swisscom SA sont des actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 1 et donnent droit à une voix chacune. Toutefois, les actionnaires ne peuvent exercer leur droit de vote que s'ils sont inscrits au registre des actions de Swisscom SA en qualité d'actionnaires avec droit de vote. Toutes les actions nominatives donnent droit au versement d'un dividende, à l'exception des actions propres détenues par Swisscom. Il n'existe pas de droit préférentiel.

Les actions nominatives de Swisscom SA ne sont pas imprimées mais sont enregistrées comme droits-valeurs à la SIX SIS SA, à l'exception du pourcentage prescrit pour la Confédération suisse. Les actionnaires peuvent demander en tout temps l'établissement d'une attesta-

tion relative aux actions nominatives qui leur appartiennent. Ils ne peuvent cependant pas prétendre à l'impression et à l'émission de titres (actions nominatives sans impression des titres).

Les titulaires d'ADR détiennent les droits spécifiés dans le Deposit Agreement (notamment le droit d'émettre des instructions concernant l'exercice du droit de vote et le droit au dividende). Agissant comme dépositaire des ADR, la Bank of New York Mellon Corporation est inscrite au registre des actions en qualité d'actionnaire. Par conséquent, tout détenteur d'ADR ne peut pas directement faire valoir ou exercer ses droits d'actionnaire. C'est la Bank of New York Mellon Corporation qui exerce les droits de vote conformément aux instructions reçues de la part des détenteurs d'ADR. A défaut d'instructions, les droits de vote ne sont pas exercés.

Swisscom SA n'a émis ni bons de participation ni bons de jouissance.

Des informations complémentaires sur les actions figurent au chiffre 7 «Droits de participation des actionnaires» ainsi que dans le rapport annuel.

▢ Voir rapport page 93

▢ Voir rapport page 64

### 3.3 Restrictions de transmissibilité des actions et inscriptions des «nominees»

Les actions de Swisscom peuvent être transmises librement et le droit de vote des titres inscrits au registre des actions conformément aux statuts ne fait l'objet d'aucune restriction. Selon le chiffre 3.5.1 des statuts, le Conseil d'administration peut refuser de reconnaître un acquéreur comme actionnaire lorsque, compte tenu des actions avec droit de vote déjà inscrites à son nom, il disposerait au total de plus de 5% du nombre total des actions nominatives inscrites au registre du commerce. En ce qui concerne les actions excédentaires, l'acquéreur est alors inscrit au registre des actions comme actionnaire ou usufruitier sans droit de vote. Les autres dispositions statutaires relatives aux actions nominatives liées sont détaillées au chiffre 7.1 «Restrictions et représentations du droit de vote» du rapport sur le gouvernement d'entreprise.

☉ Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

▢ Voir rapport page 93

Swisscom a édicté des règles spécifiques pour l'inscription de fiduciaires et de «nominees» au registre des actions. Afin de faciliter le négoce des actions en Bourse, le Conseil d'administration peut, en vertu du chiffre 3.6 des statuts, autoriser les fiduciaires et les «nominees», aux termes d'un règlement ou d'un accord, à inscrire des actions nominatives avec droit de vote dans une proportion dépassant la limite de 5%. Pour ce faire, les fiduciaires et les «nominees» doivent se déclarer comme tels et se soumettre à une autorité de surveillance du marché financier ou bancaire ou, à défaut, offrir la garantie d'agir pour le compte d'une seule personne ou de plusieurs personnes non liées entre elles. En outre, il doit être possible d'identifier, avec nom, adresse et nombre d'actions, les ayants droit économiques qu'ils représentent. Cette disposition statutaire peut être modifiée par une décision de l'Assemblée générale adoptée à la majorité absolue des voix valablement attribuées aux actions. En vertu de cette disposition, le Conseil d'administration a édicté un règlement relatif à l'inscription des fiduciaires et des «nominees» au registre des actions de Swisscom SA.

☉ Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

L'inscription de fiduciaires et de «nominees» en tant qu'actionnaires avec droit de vote suppose une demande en ce sens et la conclusion d'un accord par lequel le fiduciaire ou le «nominee» reconnaît le caractère contraignant des restrictions d'inscription et des obligations d'annoncer. Les fiduciaires et les «nominees» qui sont liés entre eux sur le plan du capital ou des voix, par le biais d'une direction commune, d'un contrat ou de toute autre manière, sont considérés comme un seul actionnaire (fiduciaire ou «nominee»).

### 3.4 Emprunts convertibles, emprunts obligataires et options

Swisscom n'a aucun emprunt convertible en circulation. Des explications concernant les emprunts obligataires figurent dans la note 2.2 jointe aux comptes consolidés.

▢ Voir rapport pages 128–130

Swisscom n'attribue pas d'options sur les actions nominatives de Swisscom SA à ses collaborateurs.



## 4 Conseil d'administration

### 4.1 Membres du Conseil d'administration

Au cours de l'exercice sous revue, la composition du Conseil d'administration n'a pas changé. Au 31 décembre 2020, le Conseil d'administration se compose des membres non exécutifs ci-après:

Nom	Nationalité	Année de naissance	Fonction	Entrée en fonction à l'AG
Hansueli Loosli <sup>1</sup>	Suisse	1955	Président	2009
Roland Abt	Suisse	1957	Membre	2016
Alain Carrupt	Suisse	1955	Membre, représentant du personnel	2016
Frank Esser	Allemagne	1958	Vice-président	2014
Barbara Frei	Suisse	1970	Membre	2012
Sandra Lathion-Zweifel	Suisse	1976	Membre, représentante du personnel	2019
Anna Mossberg	Suède	1972	Membre	2018
Michael Rechsteiner	Suisse	1963	Membre	2019
Renzo Simoni <sup>2</sup>	Suisse	1961	Membre, représentant de la Confédération	2017

<sup>1</sup> Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011 président.

<sup>2</sup> Désigné par la Confédération suisse.

### 4.2 Formation, activités professionnelles et liens d'intérêts

Les portraits des différents membres du Conseil d'administration renseignent sur leur formation et leur parcours professionnel ainsi que sur les mandats qu'ils exercent en dehors du groupe et les activités importantes. Conformément aux statuts, aucun membre du Conseil d'administration ne peut détenir plus de trois mandats supplémentaires dans des entreprises cotées en Bourse et plus de dix mandats supplémentaires dans des entreprises non cotées en Bourse. Ils ne peuvent pas exercer au total plus de dix mandats supplémentaires. Ne sont pas affectés par ces restrictions quantitatives

les mandats qu'un membre du Conseil d'administration exerce sur ordre de Swisscom, de même que les mandats exercés dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que dans des fondations de prévoyance en faveur du personnel. Le nombre de mandats exercés sur ordre de Swisscom est limité à dix, les mandats exercés dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que dans des fondations de prévoyance en faveur du personnel sont limités à sept. Les membres du Conseil

d'administration sont tenus de consulter le président du Conseil d'administration avant d'accepter de nouveaux mandats et de l'informer immédiatement de tout changement intervenu dans leur environnement professionnel. Une fois par an, le Conseil d'administration est sensibilisé à la question des liens d'intérêts à l'occasion d'une formation interne portant sur la législation boursière. Les détails de cette réglementation sur les mandats externes, en particulier la définition du terme «mandat» ainsi que les autres mandats qui ne sont pas affectés par les restrictions quantitatives précédemment citées pour les entreprises cotées en Bourse et les entreprises non cotées en Bourse, sont spécifiés au chiffre 8.3 des statuts. Aucun membre du Conseil d'administration ne dépasse les valeurs limites définies en matière de mandats.

© Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

Les membres du Conseil d'administration sont tenus d'organiser toutes leurs activités personnelles et commerciales de sorte à éviter autant que possible les conflits d'intérêts et d'engager les mesures nécessaires à cet effet. Si un conflit d'intérêts devait néanmoins apparaître, le membre concerné doit en informer le président du Conseil d'administration immédiatement. Les membres de la Direction du groupe sont tenus de se récuser lorsque des affaires traitées entrent en conflit avec leurs propres intérêts ou avec les intérêts de personnes physiques ou morales dont ils sont proches.



### **Hansueli Loosli**

**Apprentissage de commerce, diplôme fédéral d'expert en finance et en controlling**

#### **Parcours professionnel**

1982–1985 Mövenpick Produktions AG, Adliswil, controller et directeur adjoint; 1985–1992 Waro AG, Volketswil, dernière fonction: directeur général; 1992–1996 Coop Suisse, Wangen, directeur des achats non alimentaires; 1992–1997 Coop Zurich, Zurich, directeur général; 1997–2000 Coop Suisse, Bâle, président de la direction générale de Coop et de la direction du groupe Coop; janvier 2001–août 2011 Coop Société Coopérative, Bâle, président de la direction

#### **Mandats dans des entreprises cotées en Bourse**

Mandat au sein du groupe Coop: président du conseil d'administration de Bell SA, Bâle

#### **Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse**

Mandats au sein du groupe Coop: président du conseil d'administration de Groupe Coop Société Coopérative, Bâle; président du conseil d'administration de Transgourmet Holding SA, Bâle; président du conseil d'administration de Coop Mineraloel SA, Allschwil. Autres mandats: membre du conseil consultatif de Deichmann SE, Essen; depuis avril 2020, directeur de Haselba und Partner GmbH, Baden; depuis août 2020, membre du conseil d'administration de Pilatus Flugzeugwerke AG, Stans.

#### **Autres activités importantes**

–



**Roland Abt**  
Dr ès sc. éco. HSG

#### **Parcours professionnel**

1985–1987 responsable des finances d'un groupe de sociétés dans le domaine informatique et immobilier; 1987–1996 groupe Eternit (devenu le groupe Nueva); 1987–1991 responsable du controlling, 1991–1993 directeur Industrias Plycem, Venezuela, 1993–1996 responsable de la division Activités fibrociment; 1996–2016 groupe Georg Fischer: 1996–1997 directeur financier de Georg Fischer Piping Systems, 1997–2004 directeur financier du groupe Agie Charmilles (aujourd'hui Georg Fischer Machining Solutions), 2004–2016 directeur financier de Georg Fischer SA et membre de la direction du groupe

#### **Mandats dans des entreprises cotées en Bourse**

Membre du conseil d'administration de Conzzeta SA, Zurich

#### **Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse**

Membre du conseil d'administration de la Banque Raiffeisen Zufikon; président du conseil d'administration d'Eisenbergwerk Gonzen AG, Sargans; président du conseil d'administration d'Aargau Verkehr AG (AVA), Aarau

#### **Autres activités importantes**

–



**Alain Carrupt**  
Maturité fédérale, option économie

#### **Parcours professionnel**

1978–1994 Entreprise des PTT, en dernier lieu comme chef de service administratif, direction des télécommunications, Sion; 1994–2000 Union PTT, secrétaire central, secteur Télécommunication; 2000–2010 Syndicat Communication: 2000–2002 secrétaire général adjoint et chef du personnel, 2003–2008 vice-président, 2008–2010 président; 2011–2016 Syndicat syndicom: 2011–2013 co-président, 2013–février 2016 président

#### **Mandats**

–

#### **Autres activités importantes**

Président de l'association Opération Boule à Zéro, Belfaux, depuis septembre 2020



**Frank Esser**

Diplôme d'employé de commerce, Dr ès sc. pol.

**Parcours professionnel**

1988–2000 Mannesmann Deutschland, à partir de 1996 membre de la direction de Mannesmann Eurokom; 2000–2012 Société Française du Radiotéléphone (SFR); 2000–2002 Chief Operating Officer (COO), 2002–2012 CEO, à ce poste de 2005 à 2012 également membre du directoire de Vivendi Group

**Mandats dans des entreprises cotées en Bourse**

Membre du conseil d'administration d'interXion Holding N.V., Amsterdam, jusqu'à mars 2020; membre depuis février 2020 et président depuis avril 2020 du conseil d'administration de SES S.A., Luxembourg

**Autres activités importantes**

–



**Barbara Frei**

Diplôme d'ingénieure machines, EPF;  
Dr ès sc. tech., EPF Zurich;  
Master of Business Administration, IMD Lausanne

**Parcours professionnel**

1998–2016 diverses fonctions dirigeantes au sein du groupe ABB, dont notamment: 2008–2010 ABB s.r.o., Prague, Country Manager; 2010–2013 ABB S.p.A., Sesto San Giovanni (Italie), Country Manager et Region Manager Mediterranean; 2013–2015 Drives and Control Unit, Managing Director; 2016 direction des revues du portefeuille stratégique de la division Power Grids; depuis décembre 2016 Schneider Electric, Paris: présidente de la direction de Schneider Electric GmbH, Allemagne et, dans cette fonction, en même temps Zone President Allemagne jusqu'en juin 2017, juillet 2017 à décembre 2018, Zone President Allemagne, Autriche et Suisse du groupe Schneider Electric, Paris et, depuis janvier 2019, Executive Vice President Europe Operations

**Mandats dans des entreprises cotées en Bourse**

Membre du conseil d'administration de Swiss Prime Site, Olten

**Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse**

Mandat au sein du groupe Schneider Electric: Présidente du conseil d'administration de Schneider Nordic Baltic A/S; membre du conseil d'administration de Schneider Electric Industries SAS, Rueil Malmaison, depuis mai 2020

**Autres activités importantes**

–



### **Sandra Lathion-Zweifel**

**Lic. en droit et avocate;**  
**Master of Laws de l'Université de Zurich**  
**et de Columbia University, New York;**  
**licence de Bourse de SIX Swiss Exchange**

#### **Parcours professionnel**

2005–2010 avocate Mergers & Acquisition, cabinet d'avocats Lenz & Staehelin, Zurich; 2010–2014 responsable du secteur Produits financiers Legal & Compliance, Credit Suisse SA, Zurich; 2014–2018 responsable de l'unité Surveillance Instituts et produits, division Asset Management, Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA); 2018–juin 2019 Counsel Banking & Finance, cabinet d'avocats Lenz & Staehelin, Genève

#### **Mandats dans des entreprises cotées en Bourse**

Membre du conseil d'administration de la Banque Cantonale du Valais, Sion

#### **Autres activités importantes**

Membre du comité consultatif de Capital Markets and Technology Association, Genève



### **Anna Mossberg**

**Executive MBA for Growing Companies**  
**Stanford Business School, Palo Alto;**  
**Master of Science, Industrial Engineering**  
**et Management, Technical University Lulea**

#### **Parcours professionnel**

1996–2010 Telia: divers postes, dont ceux de Vice President and Head of Business & Product Management, Head of Internet, Consumer Segment, Director Data Services, Product & Services; 2010 Bahnhof AB, CEO; 2011 Stanley Securities AB, Senior Advisor; 2012–2014 Deutsche Telekom, Senior Vice President Strategy and Portfolio Management; 2015–mars 2018 Google Ltd., Suède, membre de l'équipe de management

#### **Mandats dans des entreprises cotées en Bourse**

Membre du conseil d'administration de Swedbank AB, Stockholm; membre du conseil d'administration de Schibsted ASA, Oslo; depuis mars 2020 membre du conseil d'administration d'Orkla ASA, Oslo

#### **Autres activités importantes**

–



**Michael Rechsteiner**  
Master of Science en génie mécanique,  
EPF Zurich; Master of Business Administration,  
Université de Saint-Gall

#### **Parcours professionnel**

1990–2000 différents postes chez ABB Kraftwerke AG, en dernier General Manager pour ABB Power Generation Asia, Kuala Lumpur, Malaisie; 2000–2002 directeur des installations centrales électriques, vice-président Project Execution, Alstom Power; 2003–2007 Chief Operating Officer, Sultex; 2007–2015 différents postes chez Alstom Power, en dernier CEO et Senior Vice President Power Service; 2015–2017 General Electric (GE) Officer et Vice President Global Product Lines de GE Power Services; depuis avril 2017 responsable des affaires pour GE Power Services Europe et CEO GE Gas Power Europe

#### **Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse**

Mandats GE: Directeur, General Electric (Switzerland) GmbH, Baden, Suisse; Member of Supervisory Board, GE Power sp. z o.o., Varsovie, jusqu'à janvier 2021

#### **Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel**

Mandat GE: Conseil de fondation de la caisse de pension de General Electric Suisse

#### **Autres activités importantes**

Membre du Conseil de Swissmem



**Renzo Simoni**  
Dr ès sc. tech., ingénieur en génie civil ETH

#### **Parcours professionnel**

1985–1989 collaborateur spécialisé dans le bâtiment et le génie civil du Groupe Gruner; 1989–1995 collaborateur scientifique EPF Zurich; 1995–1998 chargé de cours EPF Zurich (à titre accessoire); 1995–2002 activité de conseil des maîtres d'ouvrage du génie civil pour Ernst Basler und Partner AG; 2002–2006 membre de la direction de Helbling Beratung und Bauplanung AG, en dernier en tant que co-directeur; 2007–2017 président de la direction d'AlpTransit Gotthard SA

#### **Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse**

Membre du conseil d'administration de Gruner SA, Bâle; membre du conseil d'administration de Rhätische Bahn AG, Coire; président du conseil de la clinique psychiatrique universitaire de Zurich; depuis novembre 2020, président de Verkehrsbetriebe Luzern AG, Lucerne

#### **Autres activités importantes**

–

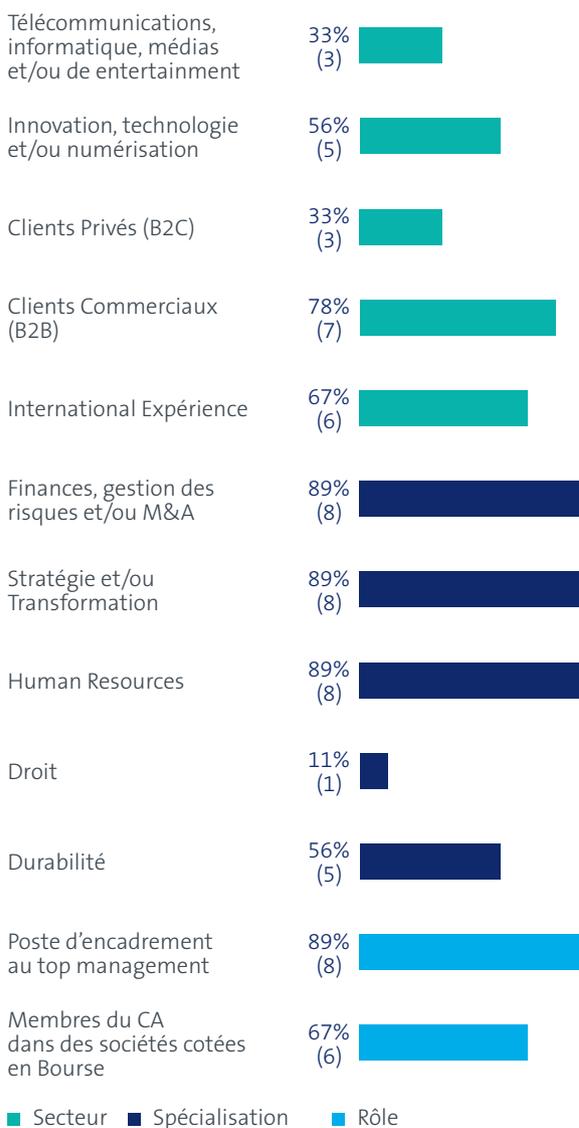
### 4.3 Comités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration passe régulièrement en revue la composition de cet organe et planifie annuellement l'attribution des fonctions des comités. Le Conseil d'administration est composé de personnalités disposant de vastes connaissances dans les domaines clés et d'une solide expérience professionnelle.

Les graphiques ci-après présentent la composition du Conseil d'administration en ce qui concerne les compétences, la durée du mandat et le genre.

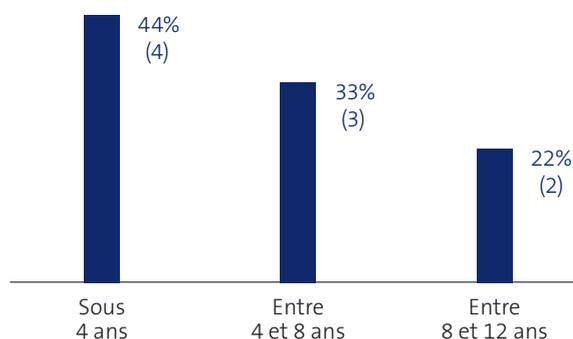
### Conseil d'administration par carrière, expérience, compétences et connaissances

En % et (nombre de membres) au 31 décembre 2020



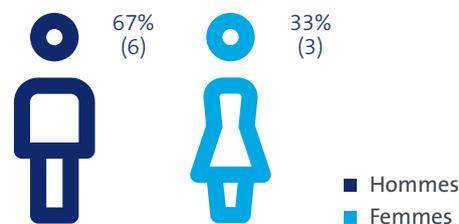
### Conseil d'administration par durée du mandat

En % et (nombre de membres) au 31 décembre 2020



### Conseil d'administration par genre

En % et (nombre de membres) au 31 décembre 2020



Le Conseil d'administration de Swisscom SA satisfait d'ores et déjà aux exigences du droit suisse des entreprises en matière de parité hommes/femmes pour le conseil d'administration des entreprises cotées en Bourse en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

### 4.4 Indépendance

Pour déterminer l'indépendance de ses membres, le Conseil d'administration applique les critères du Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise d'économiesuisse. Sont considérés comme indépendants les membres du Conseil d'administration n'ayant jamais exercé de fonctions exécutives, n'ayant jamais fait partie de la Direction ou l'ayant quittée depuis trois ans au moins et n'entretenant aucune relation d'affaires avec la société ou des relations d'affaires relativement peu importantes. La durée de mandat d'un membre du Conseil d'administration n'est pas un critère permettant d'évaluer son indépendance. Aucun membre du Conseil d'administration n'assume de fonctions exécutives au sein du groupe Swisscom ou n'en a assumé au cours des trois derniers exercices. Les membres du Conseil d'administration n'entretiennent pas de rela-

tions d'affaires essentielles avec Swisscom SA ou le groupe Swisscom. Conformément à la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), la Confédération suisse, représentée au sein du Conseil d'administration par Renzo Simoni, détient la majorité du capital et des voix de Swisscom. La Confédération et Swisscom sont liées par des relations clients-fournisseurs. Des explications à ce propos figurent dans la note 6.2 jointe aux comptes consolidés.

□ Voir rapport page 169

#### 4.5 Election et durée du mandat

Conformément aux statuts de Swisscom SA, le Conseil d'administration compte entre sept et neuf membres, ce nombre pouvant être augmenté provisoirement. Selon ces mêmes statuts, la Confédération suisse a le droit de déléguer deux représentants au sein du Conseil d'administration de Swisscom SA. Actuellement, il ne délègue qu'un seul représentant. La LET prévoit que le personnel doit être représenté de manière équitable au sein du Conseil d'administration. Les statuts précisent en outre que cet organe doit inclure deux représentants du personnel et que le personnel a le droit de proposer des représentants. La nomination du représentant du personnel Alain Carrupt a été proposée par le syndicat syndicom et celle de la représentante du personnel Sandra Lathion-Zweifel par l'association du personnel transfair. A l'instar des autres membres du Conseil d'administration hormis le représentant de la Confédération, les représentants du personnel sont élus par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil d'administration.

L'Assemblée générale élit les membres et le président du Conseil d'administration ainsi que les membres du comité Rémunération pour une durée d'un an. Le mandat prend fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire suivante. Une réélection est possible. Si la fonction de président est vacante ou si le nombre de membres du comité Rémunération devient inférieur au nombre minimal de trois membres, le Conseil d'administration désigne parmi ses membres, jusqu'à la clôture de l'Assemblée générale suivante, un président ainsi que les membres qui manquent au comité Rémunération. Pour le reste, le Conseil d'administration se constitue lui-même. La durée de mandat maximale des membres élus par l'Assemblée générale s'élève en général à douze ans au total. Cette disposition flexible permet aux actionnaires de prolonger exceptionnellement la durée de mandat maximale en cas de circonstances particulières. Lorsqu'ils atteignent l'âge de 70 ans révolus, les membres quittent le Conseil d'administration à la date de l'Assemblée générale ordinaire suivante. La durée de mandat maximale et la limite d'âge du représentant de la Confédération sont définies par le Conseil fédéral.

#### 4.6 Planification de la relève

Le Conseil d'administration examine régulièrement si les qualifications, les aptitudes et les expériences de ses membres répondent encore à ses besoins et à ses exigences. Il lance suffisamment tôt la procédure de sélection d'éventuels nouveaux membres, afin de s'assurer qu'à l'avenir il dispose des compétences requises, présente une grande diversité et soit renouvelé. Pour ce faire, il définit un profil d'exigences spécifique avec les qualifications, les aptitudes et les expériences requises à l'intention du comité ad hoc Nomination compétent. S'appuyant sur ce profil, le comité évalue les candidats potentiels et communique au Conseil d'administration ses recommandations pour l'élection de nouveaux administrateurs par l'Assemblée générale. Le Conseil d'administration soumet ensuite une proposition de vote à l'Assemblée générale.

#### 4.7 Perfectionnement et formation continue

Le Conseil d'administration attache de l'importance à la formation et au développement continu de l'organe et de ses membres. Le Conseil d'administration et ses différents comités évaluent leur performance et leur efficacité en général une fois par an, en décembre ou en janvier. Ils analysent, d'une part, le travail de l'organe dans son ensemble et, d'autre part, la performance du président et du vice-président. S'appuyant sur un questionnaire, chaque comité se soumet en outre à une autoévaluation, qui porte sur la composition, l'organisation et les procédures de travail de l'instance, les responsabilités définies par le Règlement d'organisation ainsi que les thèmes clés et objectifs de l'exercice sous revue. Le Conseil d'administration et les différents comités discutent ensuite des résultats de l'évaluation et fixent des objectifs et des mesures pour l'année suivante ou pour l'année en cours. Par ailleurs, le président mène avec chaque membre un entretien annuel personnel qui permet d'évoquer les possibilités de développement individuel de chacun et chacune.

Une formation continue obligatoire d'une journée est organisée une fois par an, soit en janvier 2020 et 2021. Au moins quatre fois par an, les membres du Conseil d'administration ont par ailleurs la possibilité, lors des «Company Experience Days», de se familiariser avec les défis qui attendent les divisions du groupe et les divisions opérationnelles. La plupart d'entre eux saisissent régulièrement ces opportunités. Enfin, les membres du Conseil d'administration prennent part, dans la mesure du possible, à la réunion annuelle des cadres du groupe Swisscom. Les nouveaux membres du Conseil d'administration sont initiés à leurs fonctions de manière ciblée. La conduite du groupe, l'activité et les enjeux opérationnels du moment leur sont exposés lors d'une journée d'introduction. Ils sont en outre informés en détail des défis liés à la filiale italienne Fastweb et suivent des formations liées à leurs tâches.

## 4.8 Président du Conseil d'administration

Hansueli Loosli siège depuis 2009 au Conseil d'administration, dont il assure la présidence depuis septembre 2011. Il atteindra la durée de mandat maximale de douze ans prévue par les statuts lors de la prochaine Assemblée générale du 31 mars 2021 et ne se représentera pas. Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'élire Michael Rechsteiner comme successeur de Hansueli Loosli. Les fonctions et les attributions du président sont fixées dans le Règlement d'organisation. En cas d'empêchement du président ou en présence d'un éventuel conflit d'intérêts, c'est le vice-président, Frank Esser, qui les assume.

☉ Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

## 4.9 Organisation interne et mode de fonctionnement

Le Conseil d'administration est chargé de la conduite financière et stratégique de Swisscom et de la surveillance de la gestion des affaires. Il prend les décisions en tant qu'organe suprême, pour autant que la loi ne confère pas cette compétence à l'Assemblée générale.

Le Conseil d'administration se réunit en général une fois par mois (sauf en juillet et en novembre), pour une séance d'un ou deux jours, ou davantage si la marche des affaires l'exige, sur convocation du président, ou du vice-président en cas d'empêchement du président. Le président établit l'ordre du jour des séances, mais tous les membres peuvent également proposer d'y inscrire des points supplémentaires. Une dizaine de jours avant les séances, les membres du Conseil d'administration en reçoivent l'ordre du jour et des documents complémentaires afin de pouvoir s'y préparer. Le CEO, le CFO et le responsable de Group Strategy & Board Services parti-

cipent toujours aux séances du Conseil d'administration. Lors de chaque séance, le président, le CEO et le Chief Personnel Officer rendent compte au Conseil d'administration de la survenance d'événements particuliers, de la marche générale des affaires, des principales transactions du groupe et des mesures prises. Pour veiller à la présentation de rapports circonstanciés à ses membres, le Conseil d'administration peut inviter aux séances, en fonction des thèmes traités, des membres de la Direction du groupe, des cadres de Swisscom, des membres de l'organe de révision ainsi que d'autres experts internes et externes à l'entreprise. Au cours de l'exercice sous revue, le Conseil d'administration a fait appel à un conseiller externe pour vérifier le système d'incitation du groupe. Par ailleurs, en concertation avec le Conseil d'administration, le CEO a mandaté deux audits externes portant sur les pannes de réseau. Les auditeurs ont présenté les résultats de l'audit au Conseil d'administration.

Les tâches, les attributions et les méthodes de travail du Conseil d'administration de même que l'attitude à adopter en cas de conflits d'intérêts sont définies dans le Règlement d'organisation ainsi que dans les règlements des comités permanents.

☉ Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

Le tableau ci-après présente un récapitulatif des réunions, des conférences téléphoniques et des décisions prises par circulaire du Conseil d'administration en 2020. En raison des mesures administratives prises dans le cadre de la pandémie de Covid-19, le Conseil d'administration a tenu certaines séances exclusivement en visioconférence ou convié certains membres à participer aux réunions via Skype.

	Séances	Conférences téléphoniques	Décisions prises par circulaire
Total	11	1	3
Durée médiane (en h.)	07:13	00:50	–
Participation:			
Hansueli Loosli, président	11	1	3
Roland Abt	11	1	3
Alain Carrupt	11	1	3
Frank Esser, vice-président	9	1	3
Barbara Frei	11	1	3
Sandra Lathion-Zweifel	11	1	3
Anna Mossberg	9	1	3
Michael Rechsteiner	11	1	3
Renzo Simoni	10	1	3

## 4.10 Comités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a délégué certaines attributions à des comités. Au 31 décembre 2020, les comités permanents du Conseil d'administration de Swisscom SA se composent comme suit:



<sup>1</sup> Président(e) du comité du Conseil d'administration  
<sup>2</sup> Sans droit de vote

Le Conseil d'administration procède à l'examen approfondi de thèmes importants au travers des trois comités permanents Finances, Révision et Rémunération et du comité ad hoc Nomination. Conformément aux règlements respectifs, les comités se composent de trois à six membres. En principe, chaque administrateur siège au sein d'un comité permanent au moins. Sous réserve de son élection au comité Rémunération (sans droit de vote), le président du Conseil d'administration est membre de tous les comités permanents. La présidence des comités permanents est toutefois exercée par d'autres membres du Conseil d'administration. Les présidents présentent un compte rendu oral des réunions des comités lors de la séance suivante du Conseil d'administration. Tous les administrateurs reçoivent en outre les procès-verbaux des comités Finances et Révision. Sur demande, les autres membres du Conseil d'administration reçoivent également les procès-verbaux du comité Rémunération et du comité Nomination.

### Comité Finances

Le comité Finances prépare à l'intention du Conseil d'administration toutes les questions relatives aux transactions. En font partie la fondation et la dissolution de

sociétés importantes du groupe, l'acquisition et la cession de participations clés ou encore la conclusion et la révocation d'alliances stratégiques. Il se penche également à titre préliminaire sur les investissements et désinvestissements importants à réaliser et travaille de façon approfondie sur certains sujets d'actualité. Le comité Finances détient la compétence décisionnelle finale lors de la publication de règlements et de directives en matière de fusions et acquisitions et de corporate venturing. Ses activités et compétences sont décrites en détail dans le Règlement du comité Finances.

© Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

Le comité Finances se réunit sur convocation du président ou à la demande de l'un de ses membres, autant de fois que les affaires l'exigent, en général cependant une fois par trimestre, pour une séance d'une demi-journée. Le CEO, le CFO et le responsable de Group Strategy & Board Services participent toujours à ses séances. En 2020, d'autres membres de la Direction du groupe, des membres de la Direction des filiales stratégiques du groupe ou des responsables de projets ont participé aux séances, selon l'ordre du jour. Au cours de l'exercice, le comité Finances n'a fait appel à aucun conseiller externe.

Le tableau ci-après présente un récapitulatif de la composition, des réunions, des conférences téléphoniques et des décisions prises par circulaire du comité Finances en 2020. En raison des mesures administratives prises dans le cadre de la pandémie de Covid-19, le comité a tenu une séance exclusivement en visioconférence ou convié certains membres à participer aux réunions via Skype.

	Réunions	Conférences téléphoniques	Décisions prises par circulaire
Total	3	–	–
Durée médiane (en h.)	04:50	–	–
Participation:			
Frank Esser, président	2	–	–
Alain Carrupt	3	–	–
Anna Mossberg	2	–	–
Michael Rechsteiner	3	–	–
Hansueli Loosli	3	–	–

### Comité Révision

Le comité Révision, également appelé «Audit Committee», traite tous les thèmes relevant de la gestion financière (comme la comptabilité, le contrôle financier, la planification financière, la stratégie fiscale et le financement), de l'assurance (la gestion des risques, le système de contrôle interne, la gestion de la conformité et l'audit interne), de la Security et de la révision externe. Au sein du Conseil d'administration, il s'occupe en outre des questions qui requièrent une expertise financière spécifique (comme la politique de distribution). Le comité Révision, qui est le principal instrument de contrôle du Conseil d'administration, est chargé de la surveillance des fonctions d'assurance à l'échelle du groupe. Il prend position sur des affaires qui relèvent de la compétence décisionnelle du Conseil d'administration et tranche en dernier ressort dans celles pour lesquelles il dispose des compétences nécessaires. Ses activités et compétences sont décrites en détail dans le Règlement du comité Révision.

☉ Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

Le comité Révision se compose de quatre administrateurs indépendants. Le président et un autre membre du comité sont des experts financiers, la majorité des membres du comité étant expérimentés dans le domaine des finances et de la comptabilité. Le comité Révision se réunit sur convocation du président ou à la demande de l'un de ses membres autant de fois que les affaires l'exigent mais au moins une fois par trimestre

ainsi qu'en décembre. Les réunions durent généralement de trois à six heures. Sont toujours présents aux séances du comité Révision le CEO, le CFO, le responsable de Group Strategy & Board Services, le responsable d'Accounting, le responsable d'Internal Audit ainsi que l'organe de révision externe. En 2020, le Conseil d'administration y a invité d'autres membres de la Direction du groupe et représentants du management de Swisscom en fonction de l'ordre du jour. Le comité Révision est par ailleurs habilité à convier des tiers indépendants tels que des avocats, des experts-comptables et des experts fiscaux. Au cours de l'exercice sous revue, le comité Révision a fait appel à des conseillers externes lors d'une réunion.

Parallèlement aux réunions, le président du comité travaille en étroite collaboration avec les responsables de l'audit interne et de l'Accounting ainsi qu'avec les représentants de l'audit externe de Swisscom. Par ailleurs, une fois par an, il rencontre avec certains membres du comité Révision les responsables de l'audit interne et externe de Fastweb pour résoudre les problèmes rencontrés par Fastweb.

Le tableau ci-après présente un récapitulatif de la composition, des réunions, des conférences téléphoniques et des décisions prises par circulaire du comité Révision en 2020. En raison des mesures administratives prises dans le cadre de la pandémie de Covid-19, le comité a tenu une réunion en visioconférence.

	Réunions	Conférences téléphoniques	Décisions prises par circulaire
Total	5	–	–
Durée médiane (en h.)	04:32	–	–
Participation:			
Roland Abt, président <sup>1</sup>	5	–	–
Sandra Lathion-Zweifel	5	–	–
Renzo Simoni	5	–	–
Hansueli Loosli <sup>1</sup>	5	–	–

<sup>1</sup> Expert financier.

## Comité Rémunération

Des informations détaillées sur le comité Rémunération figurent dans le rapport de rémunération.

▢ Voir rapport page 97

## Comité Nomination

Cet organe ad hoc est constitué pour préparer, le cas échéant, l'élection de nouveaux membres au sein du Conseil d'administration et de la Direction du groupe. Sa présidence est assurée par le président du Conseil d'administration et sa composition varie au cas par cas. Pour accomplir son travail, le comité se réfère à un profil d'exigences spécifique énumérant les qualifications et expériences requises et défini par le Conseil d'administration. Il soumet ensuite à ce dernier des candidats appropriés mais ne dispose d'aucune compétence décisionnelle à cet égard. Le Conseil d'administration élit les membres de la Direction du groupe et décide des candidatures qui seront proposées à l'Assemblée générale en vue d'une élection au Conseil d'administration. Le comité Nomination se réunit sur convocation du président ou à la demande de l'un de ses membres autant de fois que les affaires l'exigent. En décembre 2019, en vue de la succession en son sein, le Conseil d'administration a créé un comité Nomination comptant les membres suivants: Hansueli Loosli (présidence), Frank Esser, Anna Mossberg et Michael Rechsteiner. Le comité Nomination s'est réuni deux fois durant l'exercice 2020. La durée des réunions était en moyenne d'une heure et cinquante minutes et tous les membres étaient présents. En février, en vue de la succession du CFO, le Conseil d'administration a créé un nouveau comité Nomination comptant les membres suivants: Hansueli Loosli (présidence), Frank Esser, Roland Abt et Sandra Lathion-Zweifel. Le comité s'est réuni pendant 2 heures et 50 minutes et tous ses membres étaient présents. La succession du CPO a été traitée en plénum du Conseil d'administration.

## 4.11 Réglementation des compétences

Concernant les attributions intransmissibles et inaliénables du Conseil d'administration de Swisscom SA, la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET) renvoie au Code des obligations. Conformément à l'art. 716a CO, il incombe au Conseil d'administration d'exercer la haute direction de la société et la haute surveillance sur les personnes chargées de la gestion. Le Conseil d'administration nomme et révoque les membres de la Direction du groupe. Il définit en outre les lignes directrices en matière de stratégie, d'organisation, de planification financière et de comptabilité, y compris la stratégie fiscale. Pour ce faire, il tient compte des objectifs que la Confédération, en sa qualité d'actionnaire majoritaire de l'entreprise, se propose d'atteindre et que le Conseil fédéral lui assigne tous les quatre ans conformément à la LET.

© Voir sous [www.swisscom.ch/objectifs\\_2018-2021](http://www.swisscom.ch/objectifs_2018-2021)

Se fondant sur la LET et les statuts, le Conseil d'administration a délégué la gestion des affaires courantes au CEO. Parallèlement à ses attributions inaliénables définies par la loi, le Conseil d'administration est appelé à se prononcer sur les affaires d'importance cruciale pour le groupe. En font notamment partie les achats et les ventes d'entreprises d'un montant supérieur à CHF 20 mio. ou encore les investissements et désinvestissements d'un montant supérieur à CHF 50 mio. Le Règlement d'organisation et son annexe 2 Règlement sur l'organisation et les attributions («ROA») détaillent les compétences du Conseil d'administration et celles du CEO (organigramme des fonctions).

© Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

## 4.12 Instruments d'information et de contrôle du Conseil d'administration vis-à-vis de la Direction du groupe

Le Conseil d'administration requiert des informations complètes pour assumer ses attributions et compétences. Le président du Conseil d'administration et le CEO se rencontrent au moins une fois par mois afin de discuter de questions essentielles pour Swisscom SA et les sociétés du groupe. Une fois par an au moins, le président s'entretient personnellement avec chaque membre de la Direction du groupe et les responsables de divisions, opérationnelles ou du groupe, pour obtenir des informations approfondies sur des thèmes d'actualité.

Lors de chaque séance ordinaire du Conseil d'administration, le CEO informe ce dernier en détail sur la marche des affaires, les projets et événements importants ainsi que les mesures prises. Le Conseil d'administration reçoit chaque mois un rapport comportant l'ensemble des chiffres clés du groupe et des secteurs. Il dispose en outre chaque trimestre d'un rapport sur la marche des affaires et sur la situation du groupe et des secteurs en termes de patrimoine, de finances, de performance et de risques. Enfin, il obtient une projection de l'évolution opérationnelle et financière pour l'exercice en cours. Le management reporting est établi selon les mêmes principes comptables que les rapports financiers externes. Il englobe également des chiffres clés non financiers, déterminants pour la gestion et le contrôle. Le Conseil d'administration est informé en continu et sans délai par écrit de tout autre thème d'actualité ou d'une importance centrale. Chaque membre du Conseil d'administration peut demander à tout moment des informations sur les affaires qui concernent le groupe, à condition qu'aucun devoir de récusation ou qu'aucune obligation de garder le secret ne s'y oppose. Le Conseil d'administration est informé sans délai de tout événement extraordinaire.

Il incombe au Conseil d'administration de mettre en place et de surveiller les fonctions d'assurance à l'échelle du groupe que sont la gestion des risques, le système de contrôle interne, la gestion de la conformité et la révision interne (Internal Audit) et d'obtenir des informations complètes à ce sujet au moins une fois par an.

### Gestion des risques

Le Conseil d'administration s'est fixé comme objectif de préserver la valeur de l'entreprise en appliquant une gestion des risques à l'ensemble du groupe. Une culture d'entreprise favorisant une gestion responsable des risques doit contribuer à la réalisation de cet objectif. Swisscom a par conséquent déployé un système central de gestion des risques à l'échelle du groupe, lequel se fonde sur la norme ISO 31 000 et prend en considération les événements internes et externes. Swisscom veille à l'établissement de rapports complets et adaptés aux échelons hiérarchiques ainsi qu'à l'élaboration d'une documentation appropriée. L'objectif étant une identification, une évaluation et un traitement précoces des risques majeurs et des principales opportunités, l'unité d'organisation centrale chargée de la gestion des risques, subordonnée au CFO et à la division Controlling, travaille en étroite collaboration avec le service de controlling, le service stratégique, d'autres fonctions d'assurance et des unités opérationnelles. Le système de gestion des risques est vérifié périodiquement par un auditeur externe. Swisscom évalue les risques en fonction de leur probabilité d'occurrence et de leur incidence quantitative et qualitative s'ils se réalisent. Elle gère ces risques en s'appuyant sur une stratégie de risque qui met en relation leur impact avec les principaux indicateurs. Swisscom procède à un contrôle et à une mise à jour trimestriels de son profil de risques. Le comité Révision et la Direction du groupe sont informés chaque trimestre sur les risques dans un rapport. En avril et en décembre, ils sont renseignés de manière détaillée sur les principaux risques, leurs incidences possibles et sur les mesures. Le Conseil d'administration est informé annuellement. En cas d'urgence, le président du comité Révision est averti immédiatement de nouveaux risques importants. Les facteurs de risques sont décrits au chapitre Risques.

▢ Voir rapport page 66

### Système de contrôle interne du rapport financier

Le système de contrôle interne (SCI) garantit, avec une assurance raisonnable, la fiabilité du rapport financier. Il doit permettre de prévenir, de déceler et de corriger des erreurs significatives dans les comptes consolidés, dans les comptes annuels des sociétés du groupe et dans le rapport de rémunération. Le SCI englobe les éléments constitutifs de l'environnement de contrôle, l'évaluation des risques liés à la présentation des comptes, les activi-

tés de contrôle, la surveillance des contrôles ainsi que l'information et la communication. L'unité Accounting subordonnée au CFO contrôle et surveille le SCI. L'unité Internal Audit vérifie périodiquement l'existence et l'efficacité du SCI. Si des lacunes importantes sont décelées dans le SCI à cette occasion, elles sont signalées et complétées par des mesures correctives dans le rapport d'état adressé deux fois par an au comité Révision et une fois par an au Conseil d'administration. Lorsque des changements importants se produisent dans l'évaluation des risques selon le SCI, le président du comité Révision en est immédiatement informé. La correction des lacunes à l'aide des mesures citées fait l'objet d'une surveillance par l'unité Accounting. Le comité Révision évalue le bon fonctionnement du SCI sur la base des rapports périodiques qui lui sont remis.

### Compliance Management

En veillant au respect de la conformité à l'échelle du groupe, le Conseil d'administration entend protéger le groupe Swisscom, ses organes et ses collaborateurs contre des sanctions juridiques, pertes financières et atteintes à la réputation. Une culture d'entreprise qui incite au respect des prescriptions doit contribuer à atteindre l'objectif fixé. Les principes applicables sont inscrits dans le code de conduite approuvé par le Conseil d'administration. Swisscom a par conséquent déployé un système central de gestion de la conformité à l'échelle du groupe. Dans le cadre de ce système, l'unité Group Compliance identifie chaque année, sur la base des risques, les domaines juridiques qu'il convient de surveiller au moyen du système central. Les activités des sociétés du groupe relevant de ces domaines juridiques sont vérifiées périodiquement et de manière proactive afin de déceler les risques suffisamment tôt et de définir les mesures requises. Les mesures élaborées sont communiquées aux collaborateurs concernés et leur mise en œuvre fait l'objet d'une surveillance. Subordonnées à Group Compliance, les fonctions Compliance décentralisées surveillent en toute autonomie le respect des règles dans les domaines juridiques relevant de leur compétence. Group Compliance vérifie une fois par an le bien-fondé et l'efficacité du système. Dans certains domaines, des auditeurs externes procèdent au contrôle annuel des mesures prises (intermédiation financière, selon la loi sur le blanchiment d'argent). Group Compliance établit un rapport annuel sur l'activité et l'évaluation des risques à l'intention du comité Révision et du Conseil d'administration. Si des changements importants se produisent dans l'évaluation des risques ou si des manquements graves sont constatés, le président du comité Révision en est immédiatement informé.

© Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

## Révision interne

La révision interne est assurée par l'unité Internal Audit, qui assiste le Conseil d'administration de Swisscom SA et le comité Révision dans l'accomplissement des obligations de surveillance et de contrôle légales et réglementaires. Internal Audit soutient en outre la direction en lui signalant les possibilités d'amélioration des processus métiers et des fonctions d'assurance. L'unité documente aussi les résultats des révisions et surveille par ailleurs la mise en œuvre des mesures prises.

Chargée à l'échelle du groupe de la planification et de la réalisation d'audits conformément aux directives de la profession, l'unité dispose d'un très haut degré d'indépendance. Directement subordonnée au président du Conseil d'administration, elle rend compte de ses activités au comité Révision. Sur le plan administratif, Internal Audit rapporte au responsable de Group Strategy & Board Services.

Internal Audit privilégie une collaboration étroite et l'échange d'informations avec l'organe de révision externe, qui bénéficie d'un accès illimité à ses rapports

et documents d'audit, et planifie les audits en concertation avec lui. S'appuyant sur une analyse des risques, Internal Audit établit chaque année le plan de révision stratégique intégré, qui inclut, sous forme coordonnée, le plan annuel des organes de révision interne et externe, puis le présente au comité Révision pour approbation. Indépendamment de ces activités, le comité Révision peut demander la réalisation de contrôles spéciaux pour donner suite à des informations transmises via la plateforme de «whistleblowing» exploitée par Internal Audit. Cette procédure de notification approuvée par le comité Révision garantit la réception et le traitement confidentiels des irrégularités, signalées sous le couvert de l'anonymat, concernant l'information financière externe, le rapport financier et les fonctions d'assurance. Lors de ses séances, organisées au moins une fois par trimestre, le comité Révision est informé des résultats des audits, des alertes réceptionnées sur la plateforme de «whistleblowing» et de l'état d'avancement des mesures prévues. Le responsable de l'organe de révision interne a participé aux cinq séances du comité Révision en 2020. Il a présenté des résultats d'audits à deux séances du Conseil d'administration.



Direction du groupe à partir du 1<sup>er</sup> mars 2021.

## 5 Direction du groupe

### 5.1 Membres de la Direction du groupe

Conformément aux statuts, la direction se compose d'un ou de plusieurs membres qui ne peuvent pas être simultanément membres du Conseil d'administration de Swisscom SA. Il n'est permis de déroger à cette règle que dans des cas exceptionnels et pour une durée limitée. Le Conseil d'administration a confié au CEO l'inté-

gralité de la gestion des activités de Swisscom SA. Le CEO est habilité à déléguer ses pouvoirs à des postes subordonnés, en premier lieu aux autres membres de la Direction du groupe. Les membres de la Direction du groupe sont nommés par le Conseil d'administration.

▢ Voir rapport page 70

Le tableau ci-après présente la composition de la Direction du groupe au 31 décembre 2020.

Nom	Nationalité	Année de naissance	Fonction	Entrée en fonction à la Direction du groupe
Urs Schaeppi <sup>1</sup>	Suisse	1960	CEO Swisscom SA	Mars 2006
Mario Rossi	Suisse	1960	CFO Swisscom SA	Janvier 2013
Hans C. Werner	Suisse	1960	CPO Swisscom SA	Septembre 2011
Urs Lehner	Suisse	1968	Responsable Business Customers	Juin 2017
Christoph Aeschlimann	Suisse	1977	Responsable IT, Network & Infrastructure	Février 2019
Dirk Wierzbitzki	Allemagne	1965	Responsable Residential Customers	Janvier 2016

<sup>1</sup> Depuis novembre 2013 CEO.

#### Modifications au 1<sup>er</sup> février et au 1<sup>er</sup> mars 2021

Klementina Pejic (née en 1974, de nationalité allemande) a été nommée responsable Human Resources (CPO) et membre de la Direction du groupe par le Conseil d'administration à compter du 1<sup>er</sup> février 2021. Elle succède à Hans Werner qui quittera ses fonctions le 31 janvier 2021. Par ailleurs, le Conseil d'administration a nommé Eugen Stermetz (né en 1972, de nationalité autrichienne) aux fonctions de Chief Financial Officer (CFO), responsable

Group Business Steering et membre de la Direction du groupe à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021. L'ancien CFO, Mario Rossi, quitte ses fonctions le 28 février 2021.

A compter du 1<sup>er</sup> février 2021, la Direction du groupe satisfait ainsi aux exigences du droit suisse des entreprises en matière de parité hommes/femmes pour l'organe de direction des entreprises cotées en Bourse, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

## 5.2 Formation, activités professionnelles et liens d'intérêts

Les portraits des différents membres de la Direction du groupe renseignent sur leur formation et leur parcours professionnel ainsi que sur les mandats qu'ils exercent en dehors du groupe et les activités importantes de chacun d'eux. Conformément aux statuts, aucun membre de la Direction du groupe ne peut détenir plus d'un mandat supplémentaire dans une entreprise cotée en Bourse, ni plus de deux mandats supplémentaires dans des entreprises non cotées en Bourse. Ils ne peuvent pas exercer au total plus de deux mandats supplémentaires. Ne sont pas affectés par ces restrictions quantitatives les mandats qu'un membre du Conseil d'administration exerce sur ordre de Swisscom, de même que les mandats exercés dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que dans des fondations de prévoyance en faveur du personnel. Le nombre de mandats exercés sur ordre de Swisscom est limité à dix, les mandats exercés dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que dans des fondations de prévoyance en faveur du personnel sont limités à sept. Les membres de la Direction du groupe sont tenus de consulter le président du Conseil d'administration avant d'accepter de nouveaux mandats et d'autres activités en dehors du groupe Swisscom. Les détails de cette réglementation sur les mandats externes, en particulier la définition du terme «mandat» ainsi que les autres mandats qui ne sont pas affectés par les restrictions quantitatives précédemment citées pour les entreprises cotées en Bourse et les entreprises non cotées en Bourse, sont spécifiés au chiffre 8.3 des statuts. Aucun membre de la Direction du groupe ne dépasse les valeurs limites définies en matière de mandats. Les membres de la Direction du groupe exercent principalement leurs autres activités importantes sur ordre de Swisscom.

© Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

Les membres de la Direction du groupe sont tenus d'organiser toutes leurs activités personnelles et commerciales de sorte à éviter autant que possible les conflits d'intérêts et d'engager les mesures nécessaires à cet effet. Si un conflit d'intérêts devait néanmoins apparaître, le membre concerné doit en informer le CEO ou le président immédiatement. Les membres de la Direction du groupe sont tenus de se récuser lorsque des affaires traitées entrent en conflit avec leurs propres intérêts ou avec les intérêts de personnes physiques ou morales dont ils sont proches.



**Urs Schaeppi**

**Diplôme d'ingénieur EPF, lic. ès sc. éco. HSG**

### Parcours professionnel

1994–1998 Fabrique de papier de Biberist, responsable d'exploitation; 1998–2006 Swisscom Mobile, responsable Commercial Business; 2006–2007 Swisscom Solutions SA, CEO; 2007–août 2013 Swisscom (Suisse) SA, responsable de la division opérationnelle Grandes Entreprises; depuis janvier 2013 responsable de Swisscom (Suisse) SA; 23 juillet au 6 novembre 2013 Swisscom SA, CEO par intérim, depuis le 7 novembre 2013 CEO et depuis mars 2006 membre de la Direction du groupe Swisscom

### Mandats sur ordre de Swisscom

Membre du comité directeur de l'Association Suisse des Télécommunications (asut), Berne; membre du Foundation Board, IMD International Institute for Management Development, Lausanne; jusqu'à janvier 2020 membre du conseil d'administration d'Admeira SA, Berne; membre du conseil de fondation de Swiss Entrepreneurs Foundation

### Autres activités importantes

Membre du conseil d'administration de la Swiss-American Chamber of Commerce, Zurich; membre du directoire de Fibre optique Suisse, Berne; membre du conseil consultatif du département d'économie de l'Université de Zurich; membre du steering committee de digitalswitzerland, Zurich (auparavant Digital Zurich 2025); membre du conseil consultatif international de la ZHAW School of Management and Law, Zurich



**Mario Rossi (départ le 28 février 2021)**  
Apprentissage de commerce;  
diplôme d'expert-comptable

#### **Parcours professionnel**

1998–2002 Swisscom SA, responsable du controlling; 2002–2006 Swisscom Fixnet SA, Chief Financial Officer (CFO); 2006–2007 Swisscom SA, CFO et membre de la Direction du groupe; 2007–2009 Fastweb S.p.A., CFO; 2009–2012 Swisscom (Suisse) SA, CFO; depuis janvier 2013 Swisscom SA, CFO et à nouveau membre de la Direction du groupe Swisscom

#### **Mandats sur ordre de Swisscom**

Président du conseil de fondation de comPlan, Berne; membre du conseil d'administration de Belgacom International Carrier Services S.A., Bruxelles

#### **Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel**

Membre du conseil de fondation de la fondation Hasler, Berne

#### **Autres activités importantes**

Membre de la Commission des sanctions de SIX Swiss Exchange SA, Zurich; membre du conseil d'administration de SwissHoldings, Berne



**Hans C. Werner (départ le 31 janvier 2021)**  
Gestionnaire d'entreprise, Dr ès sc. éco.

#### **Parcours professionnel**

1997–1999 Ecole cantonale Büelrain, Winterthour, recteur; 1999–2007 Swiss Re: 1999–2000 responsable Technical Training and Business Training; 2001 responsable de la division opérationnelle Reinsurance & Risk; 2002–2003 Head Human Resources (HR) Corporate Centre and HR Shared Services; 2003–2007 Head Global HR; 2007–2009 Schindler Aufzüge AG, responsable des ressources humaines et de la formation; 2010–2011 Europe North and East Schindler, vice-président HR; depuis septembre 2011 Swisscom SA, Chief Personnel Officer (CPO) et membre de la Direction du groupe Swisscom

#### **Mandats sur ordre de Swisscom**

Jusqu'à janvier 2021 membre du conseil de fondation de comPlan, Berne

#### **Mandats dans des entreprises non cotées en Bourse**

Membre du conseil d'administration de l'Hôpital cantonal d'Aarau

#### **Mandats dans des groupements d'intérêts, des associations d'utilité publique, des institutions et des fondations ainsi que des fondations de prévoyance en faveur du personnel**

Depuis avril 2020, membre du conseil de fondation de la fondation Careum, Zurich

#### **Autres activités importantes**

Membre du comité de l'Union patronale suisse, Zurich; président du conseil de l'institut de l'international institute of management in technology (iimt) de l'Université de Fribourg



### **Urs Lehner**

**Ingénieur ETS en informatique, Executive MBA en Business Engineering, Haute école de Saint-Gall**

#### **Parcours professionnel**

1997–2013 groupe Trivadis: 2004–2008 en dernier lieu Solution Portfolio Manager, membre de la direction du groupe Trivadis, 2008–2011 Chief Operating Officer (COO) du groupe Trivadis, 2011–2013 membre du conseil d'administration de Trivadis Holding SA; juillet 2011–juin 2017 Swisscom (Suisse) SA: Juillet 2011–décembre 2013 responsable Marketing & Sales Corporate Business, 2014–2015 responsable Marketing & Sales Enterprise Customers, 2016–juin 2017 responsable Sales & Services Enterprise Customers; depuis juin 2017 responsable Business Customers (appelée Enterprise Customers jusqu'en 2019) et membre de la Direction du groupe Swisscom

#### **Mandats**

–

#### **Autres activités importantes**

Depuis juillet 2020, conseil consultatif de BKW Innovation GmbH, Berlin



### **Christoph Aeschlimann**

**Ingénieur diplômé en informatique EPFL; MBA université McGill (Canada)**

#### **Parcours professionnel**

2001–2004 Odyssey Asset Management Systems, Software Development Manager; 2006–2007 Zühlke Group, Business Unit Manager; 2007–2011 Odyssey Financial Technologies: 2007–2008 Area Services Manager, 2008–2011 Senior Account Manager EMEA; 2011–2012 BSB, Head of Switzerland et General Manager D-A-CH & CIS; 2012–2018 ERNI Group: 2012–2014 Business Area Manager, 2014–2017 Managing Director Suisse, 2017–2018 CEO; depuis février 2019 Swisscom, responsable de la division opérationnelle IT, Network & Infrastructure et membre de la Direction du groupe Swisscom

#### **Mandats**

–

#### **Autres activités importantes**

Depuis janvier 2020, membre du CIO Advisory Board de Dell



**Dirk Wierzbitzki**  
Ingénieur diplômé en électrotechnique

#### **Parcours professionnel**

1994–2001 Mannesmann (aujourd'hui Vodafone Allemagne), divers postes de direction au sein du Product Management; 2001–2010 Vodafone Group: 2001–2003 Director Innovation Management, Vodafone Global Products and Services, 2003–2006 Director Terminals Commercial, 2006–2008 Director Consumer Internet Services and Platforms, 2008–2010 Director Communications Services; 2010–2015 Swisscom (Suisse) SA: membre de la direction Clients privés, 2010–2012 responsable Customer Experience Design Clients privés; 2013–2015 responsable Activité réseau fixe & TV Clients privés; depuis janvier 2016 Swisscom: jusqu'en 2019 responsable Products & Marketing et depuis 2020 responsable Residential Customers; depuis 2016 membre de la Direction du groupe Swisscom

#### **Mandats sur ordre de Swisscom**

Membre du conseil d'administration de SoftAtHome, Paris; jusqu'à janvier 2020 membre du conseil d'administration d'Admeira SA, Berne

#### **Autres activités importantes**

–



**Klementina Pejic (à compter du 1<sup>er</sup> février 2021)**  
Haute école spécialisée de Dortmund;  
École de Commerce ESSEC Cergy-Pontoise  
International Business M.A.

#### **Parcours professionnel**

2001–2002 Watson Wyatt AG, Zurich, Consultant; 2003–2020 Clariant International AG: 2003–2004 Divisional HR Manager, 2005–2007 Global HR Business Partner, 2008–2009 Head Management Development Europe, 2009–2011 Head Global Talent Management, 2012–2013 Head Senior Management Development, 2014–2017 Head SMD & People Excellence, 2018–janvier 2021 Head Human Resources, depuis le 1<sup>er</sup> février 2021, Swisscom SA, CPO et membre de la Direction du groupe

#### **Mandats sur ordre de Swisscom**

Depuis février 2021 membre du conseil de fondation de comPlan, Berne

#### **Autres activités importantes**

–



**Eugen Stermetz (à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021)**  
Dr ès sc. sociales et sc.éco., lic. ès sc. éco,  
Haute école de Saint-Gall (HSG)

### Parcours professionnel

1996–2000 The Boston Consulting Group, Munich et Vienne; 2001–2005 Igeneon AG, Vienne, Chief Financial Officer, comité Finances; 2006–2008 F-star GmbH, Vienne, CFO et directeur; 2009–2011 SVOX AG, Zurich, CFO et membre de la direction; à partir de 2012 Swisscom: 2012–2017 CFO participations, 2017–2018 CFO participations et responsable M&A, 2018–février 2021 Group Treasurer (Treasury, Insurance et M&A), à partir du 1<sup>er</sup> mars 2021 CFO et membre de la Direction du groupe

### Mandats sur ordre de Swisscom

–

### Autres activités importantes

Membre de la Commission de placement de comPlan, Berne

## 5.3 Contrats de management

Ni Swisscom SA ni les sociétés du groupe intégrées dans le périmètre de consolidation n'ont conclu de contrats de management avec des tiers.

## 6 Rémunération, participations et prêts

Toutes les informations sur les rémunérations des membres du Conseil d'administration et des membres de la Direction du groupe Swisscom SA figurent dans le rapport de rémunération séparé.

▢ Voir rapport page 97

## 7 Droits de participation des actionnaires

### 7.1 Restrictions et représentations du droit de vote

Chaque action nominative donne droit à une voix. Le droit de vote ne peut être exercé que si l'actionnaire est inscrit au registre des actions de Swisscom SA comme actionnaire avec droit de vote. Le Conseil d'administration peut refuser de reconnaître un acquéreur comme actionnaire ou usufruitier avec droit de vote lorsque, compte tenu des actions avec droit de vote déjà inscrites à son nom, celui-ci obtient au final plus de 5% du nombre total des actions nominatives inscrites au registre du commerce. En ce qui concerne les actions excédentaires, l'acquéreur est alors inscrit au registre des actions comme actionnaire ou usufruitier sans droit de vote. La restriction du droit de vote vaut également en cas d'acquisition d'actions nominatives par l'exercice de droits de souscription préférentiels, de droits d'option ou de droits de conversion. Pour le calcul de la limite de pourcentage, la clause du groupe définie au chiffre 3.5.1 des statuts s'applique.

© Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

La restriction des droits de vote de 5% ne vaut pas pour la Confédération qui, conformément à la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), doit détenir la majorité du capital et des voix de Swisscom SA. Par ailleurs, le Conseil d'administration peut, à titre exceptionnel, reconnaître un acquéreur possédant plus de 5% de toutes les actions nominatives comme actionnaire ou usufruitier avec droit de vote, notamment lorsque:

- l'acquisition d'actions résulte d'une fusion ou d'un regroupement d'entreprises;
- l'acquisition d'actions résulte d'un apport en nature ou de l'échange d'actions;
- il s'agit d'établir une collaboration durable ou une alliance stratégique par une participation.

Outre la limite de pourcentage du droit de vote, le Conseil d'administration peut refuser la reconnaissance et l'inscription comme actionnaire ou usufruitier avec droit de vote si, malgré la demande de la société, l'acquéreur ne déclare pas expressément avoir acquis les actions ou le droit d'usufruit les grevant en son propre nom et pour son propre compte. S'il omet de faire cette déclaration, l'acquéreur des actions est inscrit comme actionnaire sans droit de vote.

Le Conseil d'administration peut, après audition de la personne concernée, radier du registre des actions l'inscription comme actionnaire avec droit de vote s'il s'avère que celle-ci repose sur de fausses indications données par l'acquéreur, et inscrire ce dernier comme actionnaire

sans droit de vote. L'acquéreur doit en être informé immédiatement.

Les restrictions du droit de vote prévues dans les statuts peuvent être levées par une décision de l'Assemblée générale. Une telle décision requiert la majorité absolue des voix valables exprimées.

Au cours de l'exercice sous revue, le Conseil d'administration n'a reconnu aucun acquéreur détenant plus de 5% d'actions nominatives comme actionnaire ou usufruitier avec droit de vote, n'a refusé aucune demande de reconnaissance ou d'inscription et n'a radié aucun actionnaire avec droit de vote du registre des actions en raison de fausses indications.

## 7.2 Quorums statutaires

L'Assemblée générale de Swisscom SA prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix exprimées en bonne et due forme. Les abstentions ne comptent pas comme voix exprimées. En complément des quorums particuliers prévus par le Code des obligations, la majorité des deux tiers des voix attribuées aux actions représentées est nécessaire pour les cas suivants:

- introduire des restrictions du droit de vote;
- convertir des actions nominatives en actions au porteur;
- apporter des modifications à la disposition des statuts relative aux quorums particuliers.

## 7.3 Convocation de l'Assemblée générale et inscription à l'ordre du jour

Le Conseil d'administration convoque l'Assemblée générale au moins 20 jours calendaires avant la date de la réunion par annonce dans la Feuille officielle suisse du commerce. La convocation peut aussi s'effectuer au moyen de lettres, recommandées ou non, envoyées à tous les titulaires d'actions nominatives. Un ou plusieurs actionnaires qui représentent ensemble au moins 10% du capital-actions peuvent demander par écrit la convocation d'une Assemblée générale extraordinaire en indiquant l'objet à porter à l'ordre du jour ainsi que leur proposition et, en cas d'élections, les noms des candidats proposés.

Il incombe au Conseil d'administration d'établir l'ordre du jour. Les actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale d'au moins CHF 40 mille peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La requête doit être adressée par écrit au Conseil d'administration au moins 45 jours avant la tenue de l'Assemblée générale et doit indiquer l'objet à porter à l'ordre du jour et la proposition (chiffre 5.4.3 des statuts).

© Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

## 7.4 Représentations à l'Assemblée générale

Un actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée générale par un autre actionnaire avec droit de vote ou par le représentant indépendant élu par l'Assemblée générale. Le cabinet d'avocats Reber Rechtsanwälte à Zurich est élu comme représentant indépendant pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale en mars 2021. Les sociétés de personnes et les personnes morales peuvent se faire représenter par des personnes ayant droit de signature; les mineurs et les personnes sous tutelle peuvent se faire représenter par leur représentant légal, même si celui-ci n'est pas actionnaire.

La procuration peut être donnée par écrit ou par voie électronique via le portail des actionnaires exploité par Computershare Suisse SA. Les actionnaires qui se font représenter peuvent donner des instructions relatives à chaque point porté à l'ordre du jour ainsi qu'aux objets et propositions ne figurant pas à l'ordre du jour, et indiquer s'ils votent pour ou contre une proposition ou s'ils s'abstiennent de voter. Le représentant indépendant exerce les droits de vote conformément aux instructions données par les actionnaires. A défaut d'instructions, il s'abstient de voter. Les abstentions ne comptent pas comme voix exprimées (chiffre 5.7.4 des statuts).

Sur la base des mesures édictées par le Conseil fédéral pour lutter contre le coronavirus (Ordonnance 2 Covid-19, 16 mars 2020), l'Assemblée générale du 6 avril 2020 s'est tenue sans la présence physique des actionnaires. Les actionnaires pouvaient donner procuration au représentant indépendant pour exprimer leur vote et leurs instructions. Lors de l'Assemblée générale, le représentant indépendant a exercé personnellement les mandats de vote dont il était porteur.

En vertu de l'Ordonnance 3 du Conseil fédéral sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (Covid-19) du 19 juin 2020 et de la décision du Conseil d'administration de Swisscom, l'Assemblée générale ordinaire du 31 mars 2021 se tiendra également sans la présence physique des actionnaires. Les actionnaires peuvent donner procuration au représentant indépendant par écrit ou par voie électronique sur le portail des actionnaires pour exprimer leur vote et leurs instructions. Lors de l'Assemblée générale, le représentant indépendant exercera personnellement les mandats de vote qui lui auront été confiés.

## 7.5 Inscriptions au registre des actions

Toutes les actions inscrites au registre des actions avec droit de vote confèrent le droit de vote lors de l'Assemblée générale. Afin de garantir une procédure réglementaire, le Conseil d'administration fixe pour la vérification

du droit de vote une date de référence, à sa libre appréciation, qui précède généralement de trois jours ouvrables la tenue de l'Assemblée générale. Des inscriptions et des suppressions sont en tout temps possibles indépendamment de la date de référence. La date de référence est publiée dans le calendrier financier sur le site Internet de Swisscom et envoyée avec l'invitation à l'Assemblée générale. Les actions inscrites au registre des actions avec droit de vote à la date du 31 mars 2020, 17h00, sont assorties du droit de vote lors de l'Assemblée générale du 6 avril 2020. Les actions inscrites au registre des actions avec droit de vote le 26 mars 2021, 17h00, sont assorties du droit de vote lors de l'Assemblée générale du 31 mars 2021.

## 8 Prise de contrôle et mesures de défense

Conformément à la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix de Swisscom SA. Ce principe figure également dans les statuts. L'obligation d'établir une offre d'achat au sens de la loi sur les infrastructures des marchés financiers n'existe donc pas puisqu'elle entretrait en contradiction avec la LET.

Des informations détaillées sur les clauses de prise de contrôle figurent dans le rapport de rémunération.

▢ Voir rapport page 97

## 9 Organe de révision

### 9.1 Processus de sélection, durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

L'organe de révision est élu chaque année par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil d'administration. Une réélection est possible. Le comité Révision a défini les principes régissant l'attribution d'un mandat à l'organe de révision. Le mandat d'organe de révision fait l'objet d'un appel d'offres tous les dix à quatorze ans au minimum. La durée du mandat d'organe de révision est limitée à vingt ans. Le réviseur peut exercer le mandat pendant sept ans au plus conformément aux dispositions du droit des obligations. Un appel d'offres pour le mandat d'organe de révision a été lancé en 2018. Ce mandat est exercé par PricewaterhouseCoopers (PwC), Zurich, depuis l'exercice 2019. Peter Kartscher assume le rôle de réviseur responsable.

### 9.2 Honoraires de révision

Les honoraires versés à PwC en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2020 s'élèvent à CHF 2 989 mille. (exercice précédent: CHF 3 209 mille).

### 9.3 Honoraires supplémentaires

Pour l'exercice sous revue, les honoraires de PwC se sont élevés à CHF 802 mille (exercice précédent: CHF 718 mille) pour des services supplémentaires connexes en matière d'audit (Audit Related Services) et à CHF 34 mille pour d'autres services (Other Services) (exercice précédent: CHF 229 mille).

Les services connexes en matière d'audit comprennent les services d'audit liés aux engagements des clients commerciaux en matière d'externalisation informatique, les projets informatiques, l'émission d'emprunts, la gestion des risques, le rachat d'une entreprise et la communication d'informations financières. Les autres services comprennent des services de conseil liés à l'introduction d'un système ERP, le remboursement de taxes sur la valeur ajoutée étrangères et la compilation d'informations financières.

### 9.4 Instruments de surveillance et de contrôle dans le domaine de la révision

Sur mandat du Conseil d'administration, le comité Révision contrôle l'agrément de l'organe de révision en tant qu'entreprise de révision soumise à la surveillance de l'Etat, son indépendance et vérifie la qualité de ses prestations et sa rétribution. La compétence et la disponibilité de l'équipe d'audit, le processus d'audit ainsi que les rapports et la communication constituent les critères d'évaluation. Il veille au respect du principe légal de rotation s'appliquant au réviseur responsable et assume la responsabilité de la vérification et de l'appel à candidature pour un nouveau mandat de révision. Le comité Révision entérine le plan de révision stratégique intégré, qui englobe le plan de révision annuel des organes de révision interne et externe. Il approuve en outre chaque année les honoraires versés pour les prestations de révision du groupe et des sociétés du groupe. Afin d'assurer l'indépendance de l'organe de révision, le comité Révision a défini des principes pour l'octroi de prestations supplémentaires à cet organe, qui englobent également une liste des prestations non autorisées. Afin de garantir l'indépendance de l'organe de révision, il incombe au comité Révision (pour les honoraires supérieurs à CHF 300 mille) d'autoriser les mandats de prestations supplémentaires. Le comité Révision requiert du CFO et de l'organe de révision des informations respectivement trimestrielles et annuelles sur les mandats en cours de l'organe de révision, répartis par services d'audit, services connexes en matière d'audit et services ne relevant pas de l'audit, ainsi que sur leur indépendance.

L'organe de révision, représenté par le réviseur responsable et son suppléant, participe généralement à toutes les séances du comité Révision. Il informe en détail le comité de l'avancement de ses travaux et des résultats obtenus, en particulier pour ce qui est de l'audit des états financiers. Il remet en outre chaque année un rapport écrit au Conseil d'administration et au comité Révision portant sur la réalisation et le résultat de l'audit des états financiers ainsi que sur les constatations ayant trait à l'information financière et au système de contrôle interne. Enfin, le président du comité veille à un échange étroit d'informations avec le réviseur responsable de l'organe de révision en dehors des séances du comité Révision, et remet régulièrement un rapport d'activité au Conseil d'administration. En 2020, les représentants de l'organe de révision PwC étaient présents aux cinq séances du comité Révision. Ils n'ont pas participé aux séances du Conseil d'administration. Le responsable de l'organe de révision interne a participé aux cinq séances du comité Révision en 2020. Il a présenté des résultats d'audits à deux séances du Conseil d'administration.

## 10 Politique d'information

Swisscom privilégie une politique d'information ouverte et active vis-à-vis des actionnaires, du public et du marché des capitaux. Les informations et les communiqués à l'intention des actionnaires ont lieu conformément au chiffre 12 des statuts par publication dans la Feuille officielle suisse du commerce. Swisscom publie chaque trimestre des informations financières globales, cohérentes et transparentes. Chaque année, elle publie aussi un rapport de durabilité établi selon la Global Reporting Initiative (GRI) et un rapport de gestion comprenant un rapport annuel, un rapport sur le gouvernement d'entreprise, un rapport de rémunération ainsi qu'un rapport sur les comptes annuels consolidés et une version condensée des comptes annuels de Swisscom SA. Les rapports financiers intermédiaires, le rapport de gestion et les comptes annuels de Swisscom SA peuvent être consultés sur le site Internet de Swisscom, à la rubrique «Investisseurs», ou peuvent être commandés directement auprès de Swisscom. Le rapport de durabilité peut être consulté sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Entreprise».

☉ Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

☉ Voir sous [www.swisscom.ch/financialreports](http://www.swisscom.ch/financialreports)

☉ Voir sous [www.swisscom.ch/cr-report2020](http://www.swisscom.ch/cr-report2020)

En cours d'année, des représentants de Swisscom organisent régulièrement des rencontres avec les investisseurs, présentent les résultats financiers à l'occasion de réunions d'analystes et de roadshows, participent à différentes conférences à l'intention des analystes financiers et des investisseurs et informent en continu les actionnaires et tout autre intéressé sur la marche des affaires par le biais de communiqués de presse.

Les présentations et le communiqué de presse ad hoc de Swisscom sont disponibles sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Investisseurs». Il est possible de s'abonner aux communications ad hoc par voie électronique.

☉ Voir sous [www.swisscom.ch/adhoc](http://www.swisscom.ch/adhoc)

Le procès-verbal détaillé de l'Assemblée générale du 6 avril 2020 et les procès-verbaux précédents sont publiés sur ce même site.

☉ Voir sous [www.swisscom.ch/assembleegenerale](http://www.swisscom.ch/assembleegenerale)

Les responsables d'Investor Relations peuvent être contactés via Internet, par e-mail, par téléphone ou par courrier. Les données de contact et l'adresse du siège principal figurent dans l'impressum.

☐ Voir rapport page 189

## 11 Calendrier financier

- Assemblée générale de l'exercice 2020: 31 mars 2021, à Volketswil, sans participation personnelle des actionnaires
- Rapport intermédiaire du 1<sup>e</sup> trimestre: 29 avril 2021
- Rapport intermédiaire du 2<sup>e</sup> trimestre: 5 août 2021
- Rapport intermédiaire du 3<sup>e</sup> trimestre: 28 octobre 2021
- Rapport de gestion 2021: février 2022

Le calendrier financier détaillé est publié sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Investisseurs» et actualisé en permanence.

☉ Voir sous [www.swisscom.ch/calendrierfinancier](http://www.swisscom.ch/calendrierfinancier)

# Rapport de rémunération

La rémunération versée au Conseil d'administration et à la Direction du groupe dépend de la réalisation de bénéfices durables. Elle représente ainsi une incitation à contribuer au succès de l'entreprise sur le long terme et à créer une valeur ajoutée pour les actionnaires.

## 1 Governance

### 1.1 Principes généraux

Le rapport de rémunération se réfère aux chiffres 3.5 et 5 de l'annexe à la Directive Corporate Governance de la SIX Swiss Exchange et aux art. 13 à 16 de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en Bourse (ORAb). Swisscom respecte les dispositions de l'ORAb et suit également les recommandations du Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise 2014 édicté par economiesuisse, l'organisation faîtière de l'économie suisse.

Les principes internes de détermination des rémunérations sont définis avant tout dans les statuts, dans le Règlement d'organisation et dans le Règlement du comité Rémunération. Les documents correspondants peuvent être consultés sur le site Internet de Swisscom à la rubrique «Principes» où ils sont publiés dans leur version actuelle. Les documents révisés entre-temps ou devenus caducs y sont également disponibles.

© Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

Le rapport de rémunération sera soumis à l'Assemblée générale du 31 mars 2021 pour un vote consultatif.

### 1.2 Répartition des attributions entre l'Assemblée générale, le Conseil d'administration et le comité Rémunération

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale approuve les montants globaux maximaux destinés à la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du groupe pour l'exercice suivant. Les détails de la réglementation ainsi que la procédure suivie en cas de rejet de la proposition par l'Assemblée générale sont précisés aux chiffres 5.7.7 et 5.7.8 des statuts. Le chiffre 7.2.2 des statuts définit également les conditions et le montant complémentaire maximal qui peut être versé à un membre de la Direction du groupe nouvellement nommé au cours d'une période pour laquelle l'Assemblée générale a déjà approuvé l'enve-

loppe de rémunération. Les statuts comprennent par ailleurs les dispositions suivantes liées à la politique de rémunération:

- rémunération du Conseil d'administration (chiffres 6.4 et 8.1)
- comité Rémunération (chiffre 6.5)
- rémunération de la Direction du groupe (chiffres 7.2 et 8.1)
- contrats du Conseil d'administration et de la Direction du groupe (chiffre 8.2)
- nombre de mandats externes Mandate pour le Conseil d'administration et la Direction du groupe (chiffre 8.3)

Le Conseil d'administration approuve notamment la politique du personnel et la politique de rémunération du groupe ainsi que les conditions générales d'engagement des membres de la Direction du groupe. Il fixe la rémunération du Conseil d'administration et décide de la rémunération du CEO (Chief Executive Officer) ainsi que de la rémunération globale de la Direction du groupe. A cet effet, il doit tenir compte du montant global maximal approuvé par l'Assemblée générale pour la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du groupe pour l'exercice correspondant.

Le comité Rémunération traite toutes les affaires du Conseil d'administration liées à la rémunération, lui soumet des propositions et a la compétence de fixer la rémunération des membres de la Direction du groupe (à l'exception du CEO) dans les limites du montant global approuvé. Le CEO et les autres membres de la Direction du groupe ne participent pas aux séances durant lesquelles un changement de leur rémunération est discutée ou décidée.

Les compétences décisionnelles sont fixées dans les statuts, dans le Règlement d'organisation du Conseil d'administration et dans le Règlement du comité Rémunération.

© Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

Le tableau ci-après présente un aperçu de la répartition des attributions entre l'Assemblée générale, le Conseil d'administration et le comité Rémunération.

Objet	Comité Rémunération	Conseil d'administration	Assemblée générale
Montants globaux maximaux de la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du groupe	V <sup>1</sup>	A <sup>2</sup>	G <sup>3</sup>
Montant complémentaire destiné à la rémunération des membres de la Direction nouvellement nommés	V	A	G
Politique du personnel et politique de rémunération	V	G <sup>4</sup>	–
Principes des plans du résultat et de participation pour le Conseil d'administration et la Direction du groupe	V	A	G
Principes des prestations de prévoyance et cotisations sociales	V	G	–
Plans du résultat et de participation du groupe	V	G <sup>4</sup>	–
Conditions générales d'engagement des membres de la Direction du groupe	V	G <sup>4</sup>	–
Fixation des objectifs de performance pour la part variable liée au résultat	V	G <sup>4</sup>	–
Concept de rémunération du Conseil d'administration	V	G <sup>4</sup>	–
Rémunération du Conseil d'administration	V	G <sup>5</sup>	–
Rémunération du CEO Swisscom SA	V	G <sup>5</sup>	–
Rémunération globale de la Direction du groupe	V	G <sup>5</sup>	–
Rémunération individuelle des membres de la Direction du groupe (sans le CEO)	G <sup>5,6</sup>	–	–
Rapport de rémunération	V	A	G <sup>7</sup>

1 V signifie préparation et proposition au Conseil d'administration.

2 A signifie proposition à l'Assemblée générale.

3 G signifie autorisation.

4 Dans le cadre des statuts.

5 Dans le cadre du montant maximal fixé par l'Assemblée générale.

6 Dans le cadre de la rémunération totale fixée par le Conseil d'administration.

7 Vote consultatif.

### 1.3 Election, composition et méthode de travail du comité Rémunération

Le comité Rémunération est composé de trois à six membres, chacun élu annuellement par l'Assemblée générale. Si le nombre de membres devient inférieur à trois, le Conseil d'administration nomme, en son sein, le ou les membres qui manquent pour la période allant jusqu'à la prochaine Assemblée générale. Le Conseil d'administration désigne le président du comité qui, pour le reste, se constitue lui-même. Si l'Assemblée générale élit le président du Conseil d'administration au comité Rémunération, il n'a alors pas de droit de vote. De plus, le président du Conseil d'administration se retire des débats dès lors qu'une adaptation de sa rémunération est discutée et décidée. Le CEO, le CPO (Chief Personnel Officer), le responsable Group Strategy & Board Services et la responsable Rewards & HR Analytics assistent aux séances à titre consultatif, mais le CEO et le CPO n'y sont pas admis lorsque les points à l'ordre du jour regardent exclusivement le Conseil d'administration ou traitent d'une adaptation des rémunérations du CEO et du CPO. D'autres membres du Conseil d'administration, des membres de l'organe de révision ou des spécialistes peuvent être amenés à prendre part aux séances en disposant d'une voix consultative. Un procès-verbal de chaque réunion est dressé, qui est remis aux membres du comité et, sur demande, à d'autres membres du

Conseil d'administration. La présidente rend compte oralement des activités menées par le comité lors de la séance suivante du Conseil d'administration. Les séances du comité Rémunération ont généralement lieu en février, juin et décembre. Au besoin, des séances supplémentaires peuvent être convoquées. Au cours de l'exercice, le comité Rémunération a fait appel à des conseillers externes à l'occasion de deux réunions dans le cadre de l'examen du système d'incitation du groupe.

Des informations détaillées figurent au chiffre 6.5 des statuts, dans le Règlement d'organisation du Conseil d'administration et dans le Règlement du comité Rémunération.

☉ Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

Les membres du comité Rémunération n'exercent pas de fonction exécutive au sein de Swisscom et n'ont jamais exercé de telle fonction par le passé. De même, ils n'entretiennent aucune relation d'affaires essentielle ni avec Swisscom SA ni avec le groupe Swisscom. La Confédération suisse et Swisscom sont liées par des relations clients-fournisseurs. Des explications à ce propos figurent dans la note 6.2 jointe aux comptes consolidés.

▢ Voir rapport page 169

Le tableau ci-après présente la composition du comité, un récapitulatif des réunions, des conférences téléphoniques et des décisions prises par circulaire en 2020.

	Réunions	Conférence téléphonique	Décisions prises par circulation
Total	4	–	–
Durée médiane (en h.)	02:11	–	–
Participation:			
Barbara Frei, présidente	4	–	–
Roland Abt	4	–	–
Frank Esser	3	–	–
Renzo Simoni <sup>1</sup>	4	–	–
Hansueli Loosli <sup>2</sup>	4	–	–

1 Représentant de la Confédération.

2 Participation sans droit de vote.

## 2 Rémunération du Conseil d'administration

### 2.1 Principes

Le système de rémunération appliqué aux membres du Conseil d'administration doit permettre d'attirer et de retenir des personnalités expérimentées et motivées, disposées à assumer une fonction au sein de cet organe. Il vise en outre à faire concorder les intérêts des membres du Conseil d'administration avec ceux des actionnaires. La rémunération tient compte de la responsabilité et de l'activité exercée par les membres du Conseil d'administration. Les principes relatifs à la rémunération du Conseil d'administration et à l'octroi de titres de participation figurent aux chiffres 6.4 et 8.1 des statuts.

© Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

### 2.2 Changements au 1<sup>er</sup> janvier 2020

Le Conseil d'administration a adapté son système de rémunération à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 dans le but de le simplifier sans modifier de manière significative le montant des honoraires versés aux membres, y compris les jetons de présence. La rémunération se compose d'honoraires liés à la fonction (qui comprennent des honoraires de base et des suppléments de fonction), de cotisations légales ou réglementaires de l'employeur aux assurances sociales et, désormais, à la prévoyance professionnelle ainsi que d'éventuelles prestations supplémentaires. La participation aux réunions ne fera plus l'objet d'un dédommagement supplémentaire. Au lieu de cela, les jetons de présence ont été inclus, selon l'expérience, dans les honoraires de base et les suppléments de fonc-

tion. En outre, les honoraires de base et les suppléments de fonction ont été augmentés par les cotisations légales des employés aux assurances sociales. Les honoraires sont donc désormais des montants bruts desquels sont déduites les cotisations des employés aux assurances sociales et la prévoyance professionnelle. Comme auparavant, aucune part variable liée au résultat n'est versée. Les membres du Conseil d'administration sont toujours tenus de percevoir une part de leurs honoraires sous forme d'actions et de respecter les exigences relatives à la détention d'un portefeuille minimal d'actions. Ils sont ainsi directement intéressés à l'évolution de la valeur financière de l'action Swisscom.

L'adéquation de la rémunération est en principe vérifiée chaque année en décembre pour l'année suivante. En décembre 2019, le Conseil d'administration a évalué l'adéquation de la rémunération dans le cadre d'une décision d'appréciation. Il a comparé la rémunération attribuée par Swisscom à celle versée par d'autres entreprises suisses cotées en Bourse qui, comme elle, sont soumises aux exigences légales suisses et internationales, incluant une responsabilité personnelle complète. Les rémunérations de Compagnie Financière Richemont, Geberit, Givaudan, Lonza, SGS, Sika et Swatch Group ont été prises comme critères de comparaison. Le Conseil d'administration n'a fait appel à aucun conseiller externe pour l'aider à déterminer la rémunération.

## 2.3 Eléments de la rémunération

### Honoraires des membres du Conseil d'administration

Les honoraires des membres du Conseil d'administration se composent d'honoraires de base et de suppléments de fonction visant à rétribuer les fonctions exercées. L'augmentation des montants à partir de 2020 est due à l'inclusion des jetons de présence et au passage des honoraires nets à bruts. Les montants suivants sont versés par an:

en CHF	2020 Brut	2019 net
<b>Honoraires de base chaque membre</b>	146 000	110 000
<b>Suppléments de fonction<sup>1</sup></b>		
Présidence	308 000	255 000
Vice-présidence	25 000	20 000
Représentant de la Confédération	48 000	40 000
Comité Révision, présidence	61 000	50 000
Comité Révision, membre	17 000	10 000
Comité Finances, présidence	25 000	20 000
Comité Finances, membre	17 000	10 000
Comité Rémunération, présidence	25 000	20 000
Comité Rémunération, membre	15 000	10 000

1 Le fait de siéger au sein d'un comité ad hoc ne donne lieu à aucun supplément de fonction.

Dans le cadre du Management Incentive Plan, les membres du Conseil d'administration sont tenus d'accepter le versement en actions d'un tiers de leurs honoraires. La cotisation des membres démissionnant du Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale annuelle est versée intégralement en espèces au pro rata temporis. Le nombre d'actions attribuées est calculé sur la base de la valeur fiscale et arrondi à un nombre entier d'actions. Les actions sont soumises à une période de blocage de trois ans. Cette restriction de disposition s'applique également en cas de départ de l'entreprise durant une période de blocage. Les actions, remises en avril de l'exercice pour l'exercice sous revue, sont calculées à leur valeur de marché le jour de l'attribution. La rémunération en actions attribuée est majorée d'un facteur 1,19 pour tenir compte de la différence entre la valeur fiscale et la valeur de marché. En avril 2020, les membres du Conseil d'administration ont ainsi reçu au total 1 548 actions (exercice précédent: 1 409 actions) présentant une valeur fiscale de CHF 439 (exercice précédent: CHF 411) et une valeur de marché de CHF 522.80 (exercice précédent: CHF 489.50) chacune.

### Cotisations aux assurances sociales et à la prévoyance professionnelle ainsi que prestations supplémentaires

Swisscom paie sur les honoraires les cotisations légales ou réglementaires de l'employeur aux assurances sociales et à la prévoyance professionnelle. Les cotisations sont indiquées séparément et figurent dans le total des indemnités.

Dans la mesure où les prescriptions légales l'exigent, les membres individuels du Conseil d'administration sont assurés contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès pour leurs honoraires de base auprès de l'institution de prévoyance comPlan et pour leurs suppléments de fonction, dans le cadre d'un plan 1e, auprès de la fondation collective VZ (voir le règlement sur [www.pk-complan.ch](http://www.pk-complan.ch)). Les prestations de prévoyance citées englobent toutes les contributions d'épargne, de garantie et de risque versées par l'employeur à l'institution de prévoyance.

Pour la publication des prestations de service et des prestations en nature ainsi que des frais, le présent rapport s'aligne sur la pratique fiscale. Swisscom ne verse aucune prestation ou avantage en nature significatif. Les dépenses sont remboursées selon les frais effectifs. Par conséquent, ni les prestations de service et les prestations en nature ni les frais ne sont mentionnés dans la rémunération présentée.

## 2.4 Rémunération globale

Les tableaux ci-après présentent l'ensemble des indemnités versées à chaque membre du Conseil d'administration pour les exercices 2019 et 2020, réparties par composantes. La rémunération globale plus élevée en 2020 est notamment due au fait que, temporairement, le

Conseil d'administration n'était composé en 2019 que de huit membres. Swisscom a par ailleurs fourni en 2020 des prestations légales et réglementaires à la prévoyance professionnelle de certains membres.

2020, en milliers de CHF	Honoraires de base et suppléments de fonction				Total 2020
	Rémunération en espèces	Rémunération en actions	Cotisations versées par l'employeur aux CP	Cotisations versées par l'employeur aux as	
Hansueli Loosli	335	200	–	23	558
Roland Abt	159	95	35	15	304
Alain Carrupt	109	65	7	8	189
Frank Esser <sup>1</sup>	152	91	–	–	243
Barbara Frei	124	74	–	12	210
Sandra Lathion-Zweifel	109	65	22	10	206
Anna Mossberg <sup>2</sup>	109	65	–	32	206
Michael Rechsteiner	109	65	–	10	184
Renzo Simoni	151	90	33	14	288
<b>Rémunération du Conseil d'administration</b>	<b>1 357</b>	<b>810</b>	<b>97</b>	<b>124</b>	<b>2 388</b>

1 Frank Esser est soumis aux déductions sociales en Allemagne.

2 Anna Mossberg est assujettie aux assurances sociales en Suède.

2019, en milliers de CHF	Honoraires de base et suppléments de fonction				Total 2019
	Rémunération en espèces	Rémunération en actions	Jetons de présence	Cotisations versées par l'employeur aux assurances sociales	
Hansueli Loosli	314	186	31	29	560
Roland Abt	144	85	23	14	266
Alain Carrupt	96	57	18	10	181
Frank Esser <sup>1</sup>	128	76	20	–	224
Barbara Frei	112	66	18	11	207
Sandra Lathion-Zweifel <sup>2</sup>	64	56	16	8	144
Anna Mossberg <sup>3</sup>	90	54	18	32	194
Catherine Mühlemann <sup>4</sup>	31	3	5	2	41
Michael Rechsteiner <sup>2</sup>	64	56	15	8	143
Renzo Simoni	136	80	22	14	252
<b>Rémunération du Conseil d'administration</b>	<b>1 179</b>	<b>719</b>	<b>186</b>	<b>128</b>	<b>2 212</b>

1 Frank Esser est soumis aux déductions sociales en Allemagne. Aucune cotisation n'est versée par l'employeur et par les employés.

2 Elus au Conseil d'administration le 2 avril 2019.

3 Anna Mossberg est assujettie aux assurances sociales en Suède. Aucune cotisation versée par les employés n'est incluse.

4 Ont quitté le Conseil d'administration le 2 avril 2019.

La rémunération globale versée aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2020 s'inscrit dans le cadre du montant global maximal de CHF 2,5 mio. approuvé par l'Assemblée générale 2019 pour l'année 2020.

## 2.5 Détention d'un portefeuille minimal d'actions

Les membres du Conseil d'administration ont l'obligation de détenir un portefeuille minimal d'actions équivalant au montant des honoraires annuels (honoraires de base plus suppléments de fonction). En règle générale, ils disposent d'un délai de quatre ans à compter de leur

entrée en fonction ou changement de fonction pour le constituer. Pour ce faire, ils utilisent les actions bloquées versées avec leurs honoraires et, le cas échéant, procèdent à l'acquisition d'actions supplémentaires sur le marché, en tenant compte des restrictions de négoce internes. Le respect de cette exigence est vérifié annuellement par le comité Rémunération. Si, en raison d'une baisse du cours de l'action, le portefeuille d'actions n'atteint pas le minimum requis, l'écart doit être compensé avant la prochaine vérification. Dans des cas fondés, tels que des problèmes personnels ou des obligations juridiques, le président du Conseil d'administration peut, à sa libre appréciation, admettre des exceptions.

## 2.6 Droits de participation des membres du Conseil d'administration

Aux 31 décembre 2019 et 2020, les membres du Conseil d'administration et les parties qui leur sont liées détenaient le nombre d'actions bloquées et non bloquées indiqué dans le tableau ci-après. Aucune personne soumise à l'obligation de déclarer ne dispose de droits de vote supérieurs à 0,1% du capital-actions.

Nombre	31.12.2020	31.12.2019
Hansueli Loosli	3 856	3 474
Roland Abt	726	544
Alain Carrupt	563	439
Frank Esser	972	798
Barbara Frei	1 189	1 047
Sandra Lathion-Zweifel	238	114
Anna Mossberg	346	222
Michael Rechsteiner	233	109
Renzo Simoni	652	480
<b>Total des actions des membres du Conseil d'administration</b>	<b>8 775</b>	<b>7 227</b>

## 3 Rémunération versée à la Direction du groupe

### 3.1 Principes

La politique de rémunération que Swisscom applique à l'égard de la Direction du groupe vise à attirer et à retenir à long terme des cadres et spécialistes motivés et hautement qualifiés et à les inciter à prendre une part active à l'augmentation durable de la valeur de l'entreprise. Définie de manière systématique, transparente et durable, elle repose sur les principes suivants:

- La rémunération globale est compétitive et en adéquation tant avec le marché qu'avec la structure salariale interne.
- La rémunération dépend de la prestation et du résultat de Swisscom.
- La participation directe à l'évolution de la valeur de Swisscom a pour effet de lier les intérêts de la Direction à ceux des actionnaires.

La rémunération des membres de la Direction du groupe comprend un dosage équilibré d'éléments fixes et variables. La rémunération fixe inclut le salaire de base,

les prestations supplémentaires (en premier lieu, un véhicule de fonction) et les prestations de prévoyance. La rémunération variable se compose d'une part liée au résultat en espèces et en actions.

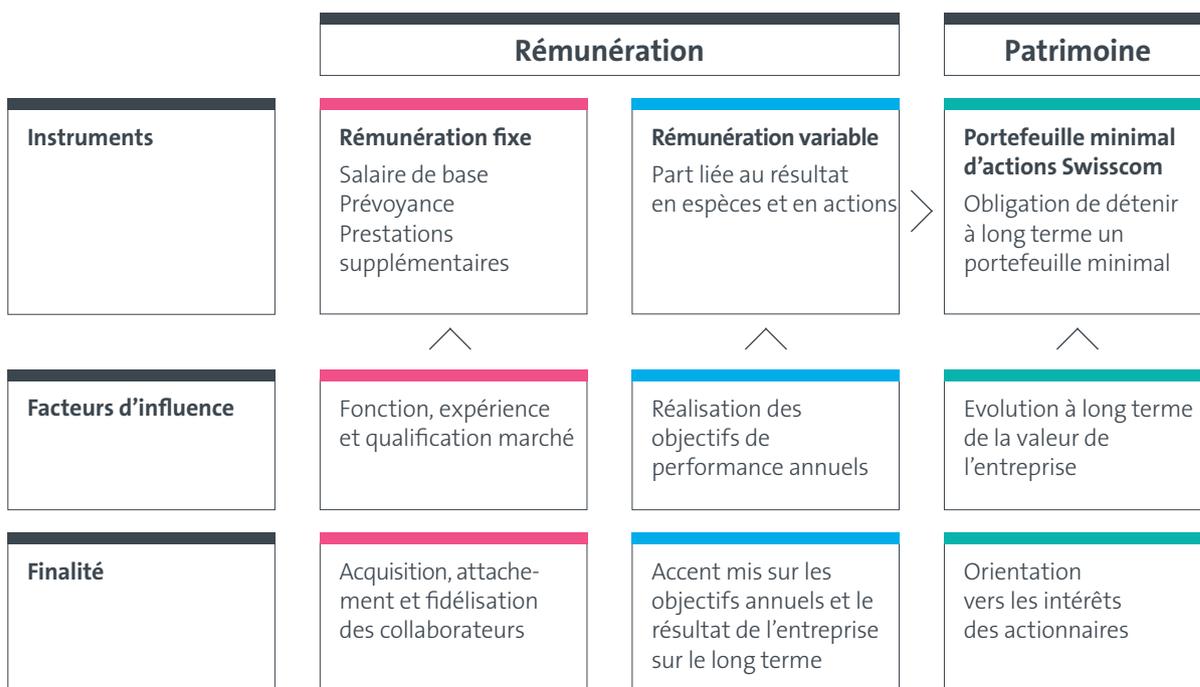
Les membres de la Direction du groupe ont l'obligation de détenir un portefeuille minimal d'actions. Cette exigence vise à les intéresser directement à l'évolution à moyen terme de la valeur de l'action Swisscom et rapproche leurs intérêts de ceux des actionnaires. Pour faciliter la constitution du portefeuille minimal d'actions, les membres de la Direction du groupe ont la possibilité de percevoir sous forme d'actions jusqu'à 50% de la part variable liée au résultat.

Les principes relatifs à la rémunération liée au résultat et aux plans de résultat et participation de la Direction du groupe sont définis au chiffre 8.1 des statuts.

© Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

## Système de la rémunération

Eléments de la rémunération et leurs facteurs d'influence



La détermination de la rémunération fait l'objet d'une décision d'appréciation qui tient compte de la valeur de marché externe de la fonction, du rapport à l'échelle interne des salaires et de la prestation individuelle.

Pour évaluer la valeur de marché, Swisscom se fonde sur des comparaisons de marché transsectorielles avec des entreprises suisses ainsi que sur des comparaisons sectorielles internationales. Ces deux formes de comparaison permettent de représenter au mieux le marché du travail pertinent pour Swisscom en termes de postes d'encadrement. Au cours de l'exercice, Swisscom a consulté une étude comparative nationale et internationale réalisée par Willis Towers Watson. La comparaison avec le marché suisse englobe des grandes entreprises domiciliées en Suisse opérant dans différents secteurs, à l'exception toutefois des secteurs financier et pharmaceutique. Ces entreprises réalisent un chiffre d'affaires médian de CHF 14,63 mrd et emploient 16 403 collaborateurs. La comparaison sectorielle internationale englobe des entreprises de télécommunication de huit pays d'Europe occidentale générant un chiffre d'affaires médian de CHF 7,5 mrd et employant en moyenne 19 500 collaborateurs. Lors de l'analyse de ces deux études comparatives, il est tenu compte de la comparabilité de la responsabilité en termes de chiffre d'affaires, d'effectif du personnel et de dimension internationale. Aucun conseiller externe n'a été consulté concernant la définition de la rémunération.

En règle générale, le comité Rémunération vérifie la rémunération individuelle de chaque membre de la Direction du groupe tous les trois ans à compter de l'engagement. Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a ajusté les salaires de trois membres de la Direction, en tenant compte des grandeurs de comparaison et du transfert des tâches dans le cadre de la réduction de la Direction. Ceci afin de tenir compte des extensions de fonctions ainsi que de l'expérience et des performances de ces membres et d'assurer une rémunération conforme au marché.

### 3.2 Eléments de la rémunération

#### Salaire de base

Le salaire de base rémunère chaque membre de la Direction du groupe au regard de sa fonction, de ses prestations et de ses qualifications. Il est fixé par une décision d'appréciation qui tient compte de la valeur de marché externe de la fonction et du rapport avec l'échelle des salaires attribués aux fonctions dirigeantes les plus élevées du groupe. Le salaire de base est versé en espèces.

#### Part variable liée au résultat

Les membres de la Direction du groupe ont droit à une part variable liée au résultat, qui peut aller jusqu'à 70% du salaire de base (part cible liée au résultat) lorsque les objectifs sont atteints à 100%. Le montant de la part liée au résultat versée dépend du degré de réalisation des

objectifs; il est défini par le comité Rémunération sur la base de l'évaluation des objectifs effectuée par le CEO. Si les objectifs sont dépassés, la part liée au résultat versée atteint au maximum 130% de la part cible liée au résultat et la part maximale liée au résultat est limitée à 91% du salaire de base. La part maximale liée au résultat est ainsi limitée à 91% du salaire de base. Ainsi, la part liée au résultat ne dépasse jamais un salaire annuel de base, même si l'on considère la valeur de marché de la part versée en actions.

#### Objectifs pour la part variable liée au résultat

En décembre de chaque année, le Conseil d'administration approuve, sur proposition du comité Rémunération, les objectifs déterminants pour le calcul de la part variable liée au résultat pour l'exercice suivant. Les objectifs pertinents pour l'exercice sous revue n'ont pas été adaptés par le comité Rémunération dans le cadre de la poursuite de la stratégie d'entreprise. Les valeurs cibles reposent sur les valeurs de planification 2020 du groupe.

Les objectifs pour les membres de la Direction du groupe se composent d'objectifs financiers et d'objectifs dans le

cadre de la Business Transformation. Les objectifs financiers comprennent le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel avant intérêts, impôts et amortissement par rapport aux produits des activités ordinaires (marge EBITDA) ainsi qu'un indicateur des flux de trésorerie disponibles (operating free cash flow proxy). Les membres de la Direction du groupe invités par Swisscom à siéger au Conseil d'administration de la filiale italienne Fastweb S.p.A. (Fastweb) sont, en outre, évalués sur la base des objectifs financiers de cette dernière.

Dans le cadre de la Business Transformation, les objectifs comprennent le Net Promoter Score pour les relations clients privé et entreprises – un indicateur reconnu qui s'applique à la fidélité de la clientèle –, une mesure de la disponibilité, des objectifs de croissance ainsi que des objectifs de réduction des coûts nets. Des informations complémentaires sur la satisfaction de la clientèle figurent dans le rapport annuel.

□ Voir rapport page 39

La réalisation globale des objectifs résulte de la réalisation des objectifs financiers et de celle des objectifs dans le cadre de la Business Transformation.

## Détermination de la réalisation globale des objectifs

Sont déterminants pour le versement de la part liée au résultat



La structure des objectifs tient ainsi compte des deux thèmes stratégiques de Swisscom: d'une part, renforcer son cœur de métier avec la meilleure infrastructure, ce qui permet de valoriser les succès obtenus; d'autre part,

se concentrer sur les succès futurs, ce qui récompense principalement la concrétisation de nouvelles opportunités de croissance et de meilleures expériences client.

Le tableau ci-après présente la structure des objectifs en vigueur durant l'exercice pour tous les membres de la Direction du groupe, avec les objectifs à proprement parler et leur pondération.

Niveaux d'objectifs	Objectifs	Pondération objectifs CEO	Pondération objectifs autres membres de la Direction du groupe
Critère de prestation financier	Chiffre d'affaires net	24%	24–30%
	Marge EBITDA	24%	24–30%
	Operating free cash flow proxy	32%	32–40%
	Objectifs financiers Fastweb	20%	0–20%
<b>Total facteur cible financier</b>		<b>100%</b>	
Objectifs Business Transformation	Net Promoter Score	20%	20%
	Indicateur de disponibilité	20%	20%
	Croissance	30%	30%
	Économies nettes de coûts	30%	30%
<b>Multiplicateur Total Business Transformation</b>		<b>100%</b>	

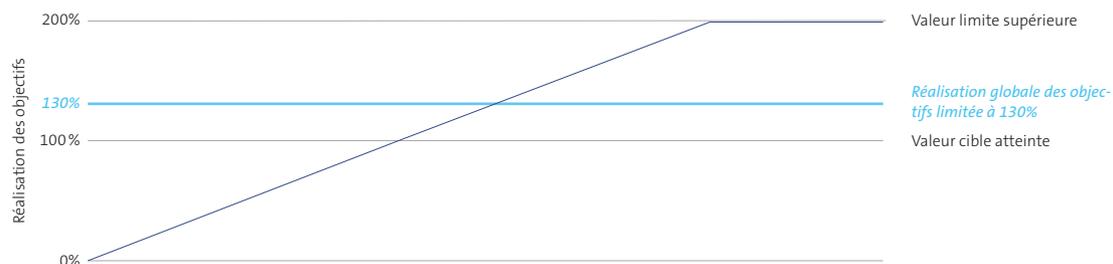
### Réalisation des objectifs

Le comité Rémunération vérifie la réalisation des objectifs l'année suivante, une fois que les comptes annuels consolidés sont disponibles. Il détermine la réalisation

des objectifs à l'aide d'une échelle définie pour chaque objectif, qui met en évidence le dépassement des valeurs cibles ou leur non-atteinte. La réalisation d'un seul objectif peut varier entre 0% et 200%.

## Vérification de la réalisation des objectifs

par objectif financier



Pour les objectifs pris individuellement, la valeur limite supérieure s'élève à 200%. Pour la réalisation globale des objectifs et, partant, pour le versement de la part cible liée au résultat, la valeur limite supérieure s'élève à 130%.

La réalisation globale des objectifs, décisive pour le paiement de la part liée au résultat, découle des objectifs financiers et des objectifs dans le cadre de la Business Transformation. Les objectifs financiers pondérés constituent la base de calcul de la réalisation des objectifs financiers, avec un plafond. De même, les objectifs pondérés dans le cadre de la Business Transformation constituent la base de calcul de la réalisation des objectifs de la Business Transformation, avec un plancher et un plafond. Ces deux objectifs sont multipliés ensemble en tant que facteurs et donnent la réalisation globale des objectifs. Lorsqu'il détermine le degré de réalisation des objectifs, le comité Rémunération peut, le cas échéant, se fonder sur sa propre appréciation pour évaluer la prestation effective du management et prendre en

considération des facteurs particuliers, par exemple, la fluctuation des cours de change. La réalisation de l'ensemble des objectifs est limitée à 130% au maximum.

Sur la base de la réalisation globale des objectifs, le comité Rémunération soumet au Conseil d'administration, pour approbation, le montant de la part liée au résultat à verser à la Direction du groupe et au CEO.

Au cours de l'exercice sous revue, les objectifs pertinents quant à la rémunération ont été pleinement atteints. Par conséquent, la part liée au résultat versée au CEO et aux autres membres de la Direction du groupe s'élève à 103% de la part cible liée au résultat.

### Versement de la part variable liée au résultat

La part variable liée au résultat est versée en avril de l'année suivante, à hauteur de 25% en actions Swisscom, dans le cadre du «Management Incentive Plan». Les membres de la Direction du groupe ont la possibilité de porter cette proportion à 50% au maximum. La part restante liée au résultat est versée en espèces. En cas de départ de la Direction du groupe en cours d'année, la part liée au résultat pour l'exercice en cours est généralement versée intégralement en espèces. La part versée en actions doit être communiquée avant la fin de l'exercice, au plus tard en novembre après la publication du résultat du troisième trimestre. Au cours de l'exercice, un membre de la Direction a opté pour une part plus élevée en actions. Le nombre d'actions attribuées est calculé sur la base de la valeur fiscale et arrondi à un nombre entier. Les actions sont soumises à une période de blocage de trois ans. Cette restriction de disposition s'applique également en cas de résiliation des rapports de travail durant une période de blocage. La rémunération en actions attribuée pour l'exercice sous revue est majorée d'un facteur 1,19 pour tenir compte de la différence entre la valeur fiscale et la valeur de marché. La valeur du marché est calculée le jour de l'attribution. L'attribution pour l'exercice sera effectuée en mars 2021.

En avril 2020, les membres de la Direction du groupe se sont vu attribuer un total de 1 452 actions (année précédente 1 815 actions) pour l'exercice 2019 à une valeur fiscale de CHF 439 (année précédente: CHF 411) par action, alors que la valeur de marché s'établissait à CHF 522.80 (année précédente: CHF 489.50).

### Prestations de prévoyance et prestations supplémentaires

Les membres de la Direction du groupe sont assurés auprès de l'institution de prévoyance comPlan contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès, à l'instar de tous les collaborateurs y ayant droit en Suisse (voir le règlement sur [www.pk-complan.ch](http://www.pk-complan.ch)). Les prestations de prévoyance citées englobent toutes les contributions d'épargne, de garantie et de risque versées par l'employeur à l'institution de prévoyance. Elles comprennent en outre les coûts pro rata temporis de la rente AVS transitoire versée par comPlan en cas de retraite anticipée et la prime d'une assurance risque décès conclue pour les cadres de Swisscom en Suisse. Des informations complémentaires figurent dans la note 4.3 jointe aux comptes consolidés.

□ Voir rapport pages 155–160

Concernant la publication des prestations de service, des prestations en nature et des frais, le présent rapport s'aligne sur la pratique fiscale. Les membres de la Direction du groupe ont droit à un véhicule de fonction; les prestations de service et les prestations en nature indiquées incluent une participation pour l'utilisation privée de ce véhicule. Les menues dépenses sont remboursées sur la base d'un règlement forfaitaire approuvé par les autorités fiscales et les autres dépenses le sont selon les frais effectifs. Elles ne sont pas incluses dans la rémunération.

### 3.3 Rémunération globale

Le tableau ci-après présente la rémunération globale versée aux membres de la Direction du groupe pour les exercices 2019 et 2020, répartie selon les différentes composantes, et précise le montant le plus élevé revenant à un membre. Au cours de l'exercice sous revue, la part variable liée au résultat (total CHF 2 439 mille) a atteint env. 76% du salaire de base (total CHF 3 221 mille).

En milliers CHF	Total Direction du groupe 2020	Total Direction du groupe 2019	Dont Urs Schaeppi 2020	Dont Urs Schaeppi 2019
Salaire de base fixe en espèces	3 221	3 606	882	882
Part variable liée au résultat en espèces	1 708	1 636	477	417
Part variable liée au résultat en actions <sup>1</sup>	731	757	189	165
Prestations de service et prestations en nature	109	105	18	15
Cotisations versées par l'employeur aux assurances sociales <sup>2</sup>	510	539	139	132
Prestations de prévoyance	796	873	148	148
<b>Rémunération globale</b>	<b>7 075</b>	<b>7 516</b>	<b>1 853</b>	<b>1 759</b>
Rémunération après le départ de la Direction du groupe <sup>3</sup>	190	–	–	–
<b>Total des rémunérations des membres de la Direction du groupe, y compris des prestations accordées après le départ de la Direction du groupe</b>	<b>7 265</b>	<b>7 516</b>	<b>1 853</b>	<b>1 759</b>

1 Les actions sont affichées à la valeur du marché et sont soumises à une période de blocage de trois ans.

2 Les cotisations de l'employeur versées au titre des assurances sociales (AVS, AI, APG et CAF, y compris les frais administratifs ainsi que l'assurance IJM et l'assurance accidents) sont incluses dans la rémunération globale.

Le total des indemnités versées au membre de la Direction du groupe percevant la rémunération la plus élevée (CEO, Urs Schaeppi) a augmenté de 5,3% par rapport à l'exercice précédent. La diminution de la rémunération globale versée à la Direction du groupe est principalement due au nombre inférieur de membres de la Direction du groupe par rapport à l'année précédente.

3 Rémunérations versées à un membre de la Direction du groupe ayant quitté cette dernière durant l'exercice précédente et en respectant le délai de résiliation, afin de lui permettre de s'acquitter de ses obligations contractuelles.

La rémunération globale versée aux membres de la Direction du groupe pour l'exercice 2020 s'inscrit dans le cadre du montant global maximal de CHF 9,7 mio. approuvé par l'Assemblée générale 2019.

### 3.4 Détention d'un portefeuille minimal d'actions

Les membres de la Direction du groupe ont l'obligation de détenir un portefeuille minimal d'actions Swisscom. Ce portefeuille doit être équivalent à deux salaires annuels de base pour le CEO et à un salaire annuel de base pour les autres membres de la Direction du groupe. Le portefeuille prescrit est constitué sur quatre périodes d'attribution pour les membres de la Direction du

groupe. A cet effet, ils utilisent les actions bloquées versées avec leur rémunération et, le cas échéant, procèdent à l'acquisition d'actions supplémentaires sur le marché, en tenant compte des restrictions de négoce internes. Le respect de cette exigence est vérifié annuellement par le comité Rémunération. Si, suite à une adaptation de salaire ou à une baisse du cours de l'action, le portefeuille d'actions n'atteint pas le minimum requis, l'écart doit être compensé avant la prochaine vérification. Dans des cas fondés, tels que des problèmes personnels ou des obligations juridiques, le président du Conseil d'administration peut, à sa libre appréciation, admettre des exceptions.

### 3.5 Droits de participation des membres de la Direction du groupe

Aux 31 décembre 2019 et 2020, les membres de la Direction du groupe et les parties qui leur sont liées détenaient le nombre d'actions bloquées et non bloquées indiqué dans le tableau ci-après. Aucune personne soumise à l'obligation de déclarer ne dispose de droits de vote supérieurs à 0,1% du capital-actions.

Nombre	31.12.2020	31.12.2019
Urs Schaeppli (CEO)	5 069	4 752
Mario Rossi	1 897	1 707
Hans C. Werner	1 588	1 440
Marc Werner <sup>1</sup>	–	1 364
Urs Lehner	821	509
Christoph Aeschlimann	145	–
Dirk Wierzbitzki	1 122	969
<b>Total des actions des membres de la Direction du groupe</b>	<b>10 642</b>	<b>10 741</b>

1 Ont quitté la Direction du groupe le 31 décembre 2019.

### 3.6 Contrats de travail

Les contrats de travail des membres de la Direction du groupe peuvent être résiliés moyennant un délai de douze mois. Mis à part le salaire devant être versé pendant douze mois au maximum, aucune indemnité de départ n'est due. Les contrats de travail prévoient que Swisscom peut renoncer au versement d'indemnités promises – ou exiger la restitution d'indemnités versées – contrairement aux dispositions légales et réglementaires. Ils ne comportent pas de clause de prohibition de concurrence ni de clause de prise de contrôle.

## 4 Autres rémunérations

### 4.1 Indemnités pour activités supplémentaires

Swisscom peut attribuer des rémunérations aux membres du Conseil d'administration pour des activités menées dans des sociétés du groupe et pour des activités exercées sur ordre de Swisscom (chiffre 6.4 des statuts). Au cours de l'exercice sous revue, aucune rémunération de ce type n'a été versée.

☉ Voir sous [www.swisscom.ch/principes](http://www.swisscom.ch/principes)

Les membres de la Direction du groupe n'ont pas droit à des rémunérations supplémentaires pour l'exercice de mandats d'administrateurs, à l'intérieur ou à l'extérieur du groupe Swisscom.

### 4.2 Rémunérations versées à d'anciens membres du Conseil d'administration ou de la Direction du groupe et à des parties liées

Au cours de l'exercice sous revue, aucune rémunération en rapport avec des activités passées au sein des organes de la société ou non conformes aux pratiques du marché n'a été versée à d'anciens membres du Conseil d'administration. De même, aucune rémunération de ce type n'a été attribuée à d'anciens membres de la Direction du groupe. En outre, Swisscom n'a accordé aucune rémunération non conforme aux pratiques du marché à des parties liées aux membres, anciens ou actuels, du Conseil d'administration ou de la Direction du groupe.

### 4.3 Octroi de prêts et de crédits

Swisscom SA ne dispose d'aucune base statutaire concernant l'octroi de prêts, de crédits et de prestations de prévoyance en dehors de la prévoyance professionnelle aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe.

En 2020, Swisscom n'a accordé aucune sûreté, aucun prêt, aucune avance ni aucun crédit de quelque sorte que ce soit à des membres, anciens ou actuels, du Conseil d'administration ou à des parties qui leur sont liées, ni à des membres, anciens ou actuels, de la Direction du groupe ou à des parties qui leur sont liées. Il n'existe par conséquent aucune créance de ce genre en suspens.

# Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale Swisscom SA

Ittigen

Nous avons effectué l'audit du rapport de rémunération de Swisscom SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020. Notre audit s'est ainsi limité aux indications visées aux art. 14 à 15 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) aux chiffres 2.4, 2.6, 3.3, 3.5 et 4.1 en 4.3 des pages 97 à 108 du rapport de rémunération.

## Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement et de la présentation sincère du rapport de rémunération conformément à la loi et à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) incombe au Conseil d'administration. Il est également responsable de la définition des principes de rémunération et de la fixation des rémunérations individuelles.

## Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur le rapport de rémunération ci-joint. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que notre audit soit planifié et réalisé de telle façon qu'il nous permette de constater avec une assurance raisonnable que le rapport de rémunération est conforme à la loi et aux art. 14 à 16 de l'ORAb.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les indications relatives aux indemnités, prêts et crédits selon les art. 14 à 16 ORAb contenues dans le rapport de rémunération. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que le rapport de rémunération puisse contenir des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Cet audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes d'évaluation appliquées aux éléments de rémunération ainsi qu'une appréciation de la présentation du rapport de rémunération dans son ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Opinion d'audit

Selon notre appréciation, le rapport de rémunération de Swisscom SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 est conforme à la loi et aux art. 14 à 16 de l'ORAb.

PricewaterhouseCoopers AG

Peter Kartscher  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable

Petra Schwick  
Expert-réviseur

Zürich, le 3 février 2021

---

*PricewaterhouseCoopers AG, Birchstrasse 160, Postfach, 8050 Zürich*  
*Téléfon: +41 58 792 44 00, Téléfax: +41 58 792 44 10, [www.pwc.ch](http://www.pwc.ch)*

PricewaterhouseCoopers AG est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

# Comptes annuels consolidés

<b>Comptes consolidés</b>	Compte de résultat global consolidé .....	<b>112</b>
	Etat consolidé de la situation financière.....	<b>113</b>
	Tableau des flux de trésorerie consolidé.....	<b>114</b>
	Etat consolidé de la variation des capitaux propres.....	<b>115</b>
<b>Annexe aux comptes consolidés</b>	<b>1 Performance opérationnelle</b>	
	1.1 Informations sectorielles .....	<b>118</b>
	1.2 Charges d'exploitation .....	<b>124</b>
	<b>2 Gestion de capitaux et du risque financier</b>	
	2.1 Gestion des capitaux et capitaux propres.....	<b>126</b>
	2.2 Passifs financiers .....	<b>129</b>
	2.3 Contrats de location.....	<b>131</b>
	2.4 Résultat financier.....	<b>135</b>
	2.5 Gestion des risques financiers .....	<b>135</b>
	<b>3 Actifs et passifs opérationnels</b>	
	3.1 Actif circulant net opérationnel.....	<b>143</b>
	3.2 Immobilisations corporelles .....	<b>146</b>
	3.3 Immobilisations incorporelles .....	<b>148</b>
	3.4 Goodwill .....	<b>150</b>
	3.5 Provisions et passifs éventuels.....	<b>152</b>
	<b>4 Collaborateurs</b>	
	4.1 Effectifs et charges de personnel .....	<b>155</b>
	4.2 Rémunérations des principaux dirigeants.....	<b>156</b>
	4.3 Régimes à prestations définies .....	<b>156</b>
	<b>5 Périmètre de consolidation</b>	
	5.1 Structure du groupe.....	<b>162</b>
	5.2 Modifications du périmètre de consolidation .....	<b>162</b>
	5.3 Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	<b>163</b>
	5.4 Sociétés du groupe.....	<b>165</b>
	<b>6 Autres informations</b>	
	6.1 Impôts sur le résultat.....	<b>167</b>
	6.2 Parties liées .....	<b>170</b>
	6.3 Autres principes comptables .....	<b>171</b>
	Rapport de l'organe de révision .....	<b>172</b>

# Compte de résultat global consolidé

En mio. CHF, sauf indications par action	Notes	2020	2019
<b>Compte de résultat</b>			
<b>Chiffre d'affaires net</b>	1.1	<b>11 100</b>	<b>11 453</b>
Charges directes	1.2	(2 669)	(2 815)
Charges de personnel	1.2, 4.1	(2 717)	(2 800)
Autres charges d'exploitation	1.2	(1 798)	(1 989)
Propres prestations activées et autres produits	1.2	466	509
<b>Résultat d'exploitation avant amortissements</b>		<b>4 382</b>	<b>4 358</b>
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	3.2, 3.3	(2 149)	(2 166)
Amortissement des droits d'utilisation	2.3	(286)	(282)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>1 947</b>	<b>1 910</b>
Produits financiers	2.4	41	33
Charges financières	2.4	(193)	(191)
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.3	4	(28)
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>		<b>1 799</b>	<b>1 724</b>
Charge d'impôt sur le résultat	6.1	(271)	(55)
<b>Bénéfice net</b>		<b>1 528</b>	<b>1 669</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	2.1	261	146
Variation de la juste valeur des instruments de capitaux propres	2.1	(9)	2
<b>Postes pas recyclables dans le compte de résultat</b>		<b>252</b>	<b>148</b>
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	2.1	(5)	(55)
Variation des couvertures de flux de trésorerie	2.1	(3)	7
Autres éléments du résultat global de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	2.1	(5)	2
<b>Postes recyclables dans le compte de résultat</b>		<b>(13)</b>	<b>(46)</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		<b>239</b>	<b>102</b>
<b>Résultat global</b>			
Bénéfice net		1 528	1 669
Autres éléments du résultat global		239	102
<b>Résultat global</b>		<b>1 767</b>	<b>1 771</b>
<b>Parts au bénéfice net et résultat global</b>			
Actionnaires de Swisscom SA		1 530	1 672
Participations ne donnant pas le contrôle		(2)	(3)
<b>Bénéfice net</b>		<b>1 528</b>	<b>1 669</b>
Actionnaires de Swisscom SA		1 769	1 774
Participations ne donnant pas le contrôle		(2)	(3)
<b>Résultat global</b>		<b>1 767</b>	<b>1 771</b>
<b>Bénéfice par action</b>			
<b>Bénéfice et bénéfice dilué par action (en CHF)</b>	2.1	<b>29,54</b>	<b>32,28</b>

# Etat consolidé de la situation financière

En mio. CHF	Notes	31.12.2020	31.12.2019
<b>Actifs</b>			
Liquidités		340	328
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	3.1	2 132	2 183
Autres actifs opérationnels	3.1	1 029	1 156
Autres actifs financiers		170	73
Actifs d'impôt exigible	6.1	4	4
<b>Total des actifs courants</b>		<b>3 675</b>	<b>3 744</b>
Immobilisations corporelles	3.2	10 725	10 529
Immobilisations incorporelles	3.3	1 745	1 842
Goodwill	3.4	5 162	5 163
Droits d'utilisation	2.3	2 138	2 177
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.3	155	156
Autres actifs financiers		479	484
Actifs d'impôt différé	6.1	183	152
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>20 587</b>	<b>20 503</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>24 262</b>	<b>24 247</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>			
Passifs financiers	2.2	792	1 411
Engagements de leasing	2.3	226	232
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	3.1	1 525	1 614
Autres passifs opérationnels	3.1	1 269	1 194
Provisions	3.5	144	163
Passifs d'impôt exigible	6.1	186	174
<b>Total des passifs courants</b>		<b>4 142</b>	<b>4 788</b>
Passifs financiers	2.2	6 250	6 049
Engagements de leasing	2.3	1 762	1 795
Engagements de prévoyance professionnelle	4.3	795	1 058
Provisions	3.5	1 072	971
Bénéfice différé résultant de la cession-bail d'immeubles	2.3	106	122
Passifs d'impôt différé	6.1	644	589
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>10 629</b>	<b>10 584</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>14 771</b>	<b>15 372</b>
Capital-actions		52	52
Réserves de capital		136	136
Bénéfices reportés	2.1	11 085	10 454
Différences de change	2.1	(1 791)	(1 781)
Réserves de couverture	2.1	8	11
<b>Capitaux propres des actionnaires de Swisscom SA</b>		<b>9 490</b>	<b>8 872</b>
Intérêts minoritaires		1	3
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>9 491</b>	<b>8 875</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>		<b>24 262</b>	<b>24 247</b>

# Tableau des flux de trésorerie consolidé

En mio. CHF	Notes	2020	2019
Bénéfice net		1 528	1 669
Charge d'impôt sur le résultat	6.1	271	55
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.3	(4)	28
Produits financiers	2.4	(41)	(33)
Charges financières	2.4	193	191
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	3.2, 3.3	2 149	2 166
Amortissement des droits d'utilisation	2.3	286	282
Bénéfice résultant de la cession d'immobilisations corporelles	1.2	(10)	(13)
Charges pour paiements fondés sur des actions		1	1
Chiffre d'affaires résultant de contrats de location-financement		(101)	(101)
Variation du bénéfice différé résultant de la cession-bail d'immeubles	2.3	(16)	(12)
Variation des actifs et passifs opérationnels	3.1	178	112
Variation des provisions	3.5	(22)	46
Variation d'engagements de prévoyance professionnelle	4.3	65	48
Paiements d'intérêts perçus		24	25
Paiements de dividendes perçus	5.3	15	18
Paiements d'intérêts de passifs financiers	2.2	(93)	(88)
Paiement d'intérêts sur engagements de leasing	2.3	(45)	(42)
Paiements d'impôts sur le résultat	6.1	(309)	(371)
<b>Entrées de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>		<b>4 069</b>	<b>3 981</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	3.2, 3.3	(2 188)	(2 390)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		16	31
Acquisition de filiales nette de liquidités acquises	5.2	(39)	(394)
Cession de filiales, nette des liquidités cédées	5.2	–	(3)
Dépense liée aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.2	(15)	(15)
Encaissements résultant de contrats de location-financement		100	38
Dépenses pour autres actifs financiers		(121)	(13)
Recettes provenant d'autres actifs financiers		20	52
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(4)	(39)
<b>Sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		<b>(2 231)</b>	<b>(2 733)</b>
Constitution de passifs financiers	2.2	732	417
Remboursement de passifs financiers	2.2	(1 110)	(374)
Remboursement d'engagements de leasing	2.3	(287)	(276)
Dividendes versés aux actionnaires de Swisscom SA	2.1	(1 140)	(1 140)
Versements de dividendes aux intérêts minoritaires		(1)	(1)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle		(1)	(1)
Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement		(17)	(15)
<b>Sorties de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>(1 824)</b>	<b>(1 390)</b>
<b>Augmentation (diminution) nette des liquidités</b>		<b>14</b>	<b>(142)</b>
Liquidités au 1 <sup>er</sup> janvier		328	474
Effet de conversion de la trésorerie en monnaies étrangères		(2)	(4)
<b>Liquidités au 31 décembre</b>		<b>340</b>	<b>328</b>

# Etat consolidé de la variation des capitaux propres

En mio. CHF	Capital- actions	Réserves de capital	Bénéfices reportés	Différences de change	Réserves de couverture	Capitaux propres actionnaires Swisscom	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>52</b>	<b>136</b>	<b>9 781</b>	<b>(1 728)</b>	<b>4</b>	<b>8 245</b>	<b>(15)</b>	<b>8 230</b>
Bénéfice net	–	–	1 672	–	–	1 672	(3)	1 669
Autres éléments du résultat global	–	–	148	(53)	7	102	–	102
<b>Résultat global</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1 820</b>	<b>(53)</b>	<b>7</b>	<b>1 774</b>	<b>(3)</b>	<b>1 771</b>
Dividendes versés	–	–	(1 140)	–	–	(1 140)	(1)	(1 141)
Autres variations	–	–	(7)	–	–	(7)	22	15
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>52</b>	<b>136</b>	<b>10 454</b>	<b>(1 781)</b>	<b>11</b>	<b>8 872</b>	<b>3</b>	<b>8 875</b>
Bénéfice net	–	–	1 530	–	–	1 530	(2)	1 528
Autres éléments du résultat global	–	–	252	(10)	(3)	239	–	239
<b>Résultat global</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1 782</b>	<b>(10)</b>	<b>(3)</b>	<b>1 769</b>	<b>(2)</b>	<b>1 767</b>
Dividendes versés	–	–	(1 140)	–	–	(1 140)	(1)	(1 141)
Autres variations	–	–	(11)	–	–	(11)	1	(10)
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>52</b>	<b>136</b>	<b>11 085</b>	<b>(1 791)</b>	<b>8</b>	<b>9 490</b>	<b>1</b>	<b>9 491</b>

# Annexe aux comptes consolidés

Le présent rapport financier est une traduction de la version originale rédigée en allemand. En cas d'incohérences, la version allemande fait foi.

## Informations générales et modifications des principes comptables

### Informations générales

Le groupe Swisscom (ci-après «Swisscom»), qui commercialise des services de télécommunication, exerce ses activités principalement en Suisse et en Italie. Les comptes consolidés au 31 décembre 2020 comprennent ceux de Swisscom SA en tant que société holding et ceux de ses filiales. Société anonyme de droit public soumise au droit suisse, Swisscom SA est domiciliée à Ittigen (canton de Berne, Suisse). Son adresse exacte est: Swisscom SA, Alte Tiefenaustrasse 6, 3048 Worblaufen. Swisscom est cotée à la SIX Swiss Exchange. Le nombre d'actions émises, soit 51 801 943 unités, est resté identique par rapport à l'exercice précédent. Les actions ont une valeur nominale de CHF 1 et sont entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix. L'actionnaire majoritaire de Swisscom SA est, comme pour l'exercice précédent, la Confédération suisse (Confédération). Conformément à la loi en vigueur, la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix. Le Conseil d'administration de Swisscom a autorisé la publication des présents comptes consolidés le 3 février 2021. Aucun événement important postérieur à la clôture de l'exercice n'est survenu jusqu'à cette date. Les comptes consolidés sont sujets à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires de Swisscom SA le 31 mars 2021.

### Principes d'établissement des comptes

Les comptes consolidés de Swisscom ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, IFRS) et dans le respect des dispositions du droit suisse. La période est de douze mois. Les comptes consolidés sont présentés en francs suisses (CHF), ce qui correspond à la monnaie fonctionnelle de Swisscom SA. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en mio. de CHF. La base d'évaluation est le coût historique, à moins qu'une norme ou une interprétation ne prescrive une autre base d'évaluation pour un élément des états financiers. Dans ce cas, ce fait est explicitement mentionné dans les principes comptables. Les principales règles comptables qui sont pertinentes pour la compréhension des comptes consolidés sont mentionnées dans les explications spécifiques figurant dans l'annexe.

### Incertitudes importantes relatives aux estimations et décisions d'appréciation dans le cadre de l'application de règles comptables

L'établissement des états financiers consolidés repose sur des hypothèses et des estimations pour lesquelles les règles comptables accordent un certain degré d'appréciation à la Direction. Ceci s'applique particulièrement aux postes suivants:

Description	Autres informations
Contrats de location	Note 2.3
Immobilisations corporelles	Note 3.2
Immobilisations incorporelles	Note 3.3
Goodwill	Note 3.4
Provisions pour démantèlement et remise en état	Note 3.5
Provisions pour procédures réglementaires et concurrentielles	Note 3.5
Régimes à prestations définies	Note 4.3

## Répercussions de la pandémie du Covid-19

En mars 2020, les mesures gouvernementales contre la propagation du Covid-19 ont limité les activités économiques dans les régions de Suisse et d'Italie qui sont les plus importantes pour Swisscom. Les répercussions sur les services de télécommunications de Swisscom sont faibles, à l'exception de l'activité d'itinérance internationale. L'activité d'itinérance internationale a enregistré une forte baisse en raison de la restriction des voyages. De plus, le Covid-19 a entraîné une marche des affaires négative dans le secteur du cinéma et de l'événementiel. Le Covid-19 n'a pas d'impact significatif sur les principales incertitudes relatives aux estimations et décisions d'appréciation. Il est impossible d'évaluer définitivement les futures répercussions financières potentielles du Covid-19 étant donné que plusieurs facteurs (comme notamment l'étendue et la durée de la pandémie, les mesures de soutien des Etats en faveur du secteur économique, le comportement des clients en Suisse et en Italie, etc.) comportent une grande incertitude.

## Normes internationales d'information financière IFRS et interprétations amendées devant être appliquées pour la première fois dans l'exercice sous revue

Norme	Nom
Amendements apportés à IFRS 3	Définition d'une division opérationnelle
Amendements apportés à IFRS 16	Concession de loyer en lien avec le Covid-19
Amendements apportés à IAS 1 et IAS 8	Définition du caractère significatif
–	Modification des renvois au cadre de référence dans les normes IFRS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, Swisscom applique différents amendements apportés aux normes internationales d'information financière IFRS et interprétations, qui n'ont cependant aucune influence significative sur le résultat ou la situation financière du groupe. D'autres informations sur des amendements apportés aux IFRS devant être appliqués à partir de l'exercice 2021 ou ultérieurement sont mentionnées dans la note 6.3.

## 1 Performance opérationnelle

Ce chapitre explique la performance opérationnelle de Swisscom durant l'exercice sous revue. La répartition par secteurs opérationnels correspond au système de reporting interne utilisé pour l'évaluation de la performance et l'allocation des ressources ainsi qu'à la structure de direction de Swisscom.

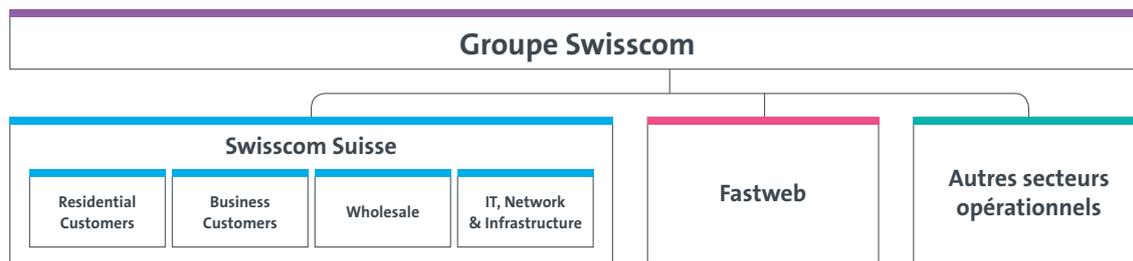
### 1.1 Informations sectorielles

#### Changements dans le compte rendu des secteurs

Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, Swisscom a adapté son organisation en Suisse et renommé les actuels secteurs «Clients privés» et «Enterprise Customers» en «Residential Customers» et «Business Customers». Afin d'offrir à tous ses clients commerciaux une expérience client axée sur leurs besoins, Swisscom a regroupé les segments PME et Grands clients. Ainsi, le secteur des télécommunications et des solutions pour des petites et moyennes entreprises est désormais présenté dans le secteur Business Customers (anciennement Clients privés) dans le cadre du compte rendu des secteurs. De plus, Swisscom a regroupé les Customer Field Services en Suisse qui étaient à ce jour partiellement présentés dans le secteur Clients privés au sein de sa filiale cablex SA (Autres secteurs opérationnels). Enfin, Swisscom a transféré différentes divisions entre les secteurs de Swisscom Suisse et Group Headquarters au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Les chiffres de l'exercice précédent sont adaptés comme suit:

En mio. CHF	Présenté	Ajustement	Ajusté
<b>Chiffre d'affaires net</b>			
<b>Exercice 2019</b>			
Residential Customers (auparavant Clients privés)	5 691	(955)	4 736
Business Customers (auparavant Enterprise Customers)	2 312	928	3 240
Wholesale	968	–	968
IT, Network & Infrastructure	85	–	85
Elimination	(493)	37	(456)
<b>Swisscom Suisse</b>	<b>8 563</b>	<b>10</b>	<b>8 573</b>
Fastweb	2 468	–	2 468
Autres secteurs opérationnels	929	150	1 079
Group Headquarters	1	–	1
Elimination	(508)	(160)	(668)
<b>Chiffre d'affaires net total</b>	<b>11 453</b>	<b>–</b>	<b>11 453</b>
<b>Résultat sectoriel</b>			
<b>Exercice 2019</b>			
Residential Customers (auparavant Clients privés)	3 264	(631)	2 633
Business Customers (auparavant Enterprise Customers)	603	673	1 276
Wholesale	525	(14)	511
IT, Network & Infrastructure	(2 642)	(33)	(2 675)
<b>Swisscom Suisse</b>	<b>1 750</b>	<b>(5)</b>	<b>1 745</b>
Fastweb	155	–	155
Autres secteurs opérationnels	114	(1)	113
Group Headquarters	(74)	6	(68)
Elimination	(77)	–	(77)
<b>Total résultat sectoriel</b>	<b>1 868</b>	<b>–</b>	<b>1 868</b>

## Informations générales



Secteur	Activité
<b>Residential Customers</b>	Le segment des Residential Customers fournit des services basés sur les réseaux mobiles et fixes en Suisse, tels que la téléphonie, le haut débit, la télévision et les offres de communications mobiles. Le secteur comprend en outre la vente d'équipements terminaux.
<b>Business Customers</b>	Le segment Business Customers est axé sur les services de télécommunications et les solutions globales de communication pour les grandes entreprises et les clients des petites et moyennes entreprises en Suisse. Son offre comprend la palette complète, du produit individuel à la solution globale dans le domaine de l'infrastructure TIC d'entreprise.
<b>Wholesale</b>	Ce segment comprend l'utilisation du réseau fixe et mobile de Swisscom par d'autres opérateurs de télécommunications ainsi que l'utilisation de réseaux de tiers par Swisscom. Le marché Wholesale comprend également l'itinérance avec les opérateurs étrangers dont les clients utilisent le réseau mobile de Swisscom, ainsi que les services à haut débit et les services d'accès réglementés au réseau d'accès.
<b>IT, Network &amp; Infrastructure</b>	Le secteur IT, Network & Infrastructure est responsable de la planification, de l'exploitation et de la maintenance de l'infrastructure de réseau de Swisscom ainsi que de tous les systèmes informatiques. Il assure le développement et la production de prestations pour l'informatique et les réseaux, destinées à l'ensemble de la Suisse. IT, Network & Infrastructure englobe également les fonctions de support Finances, Ressources humaines et Stratégie de Swisscom Suisse ainsi que la gestion des immeubles et des véhicules en Suisse.
<b>Fastweb</b>	Fastweb fournit des services à haut débit et mobiles à des clients privés, commerciaux et Wholesale en Italie. L'offre comprend des offres de téléphonie, de haut débit et de téléphonie mobile. Pour les clients commerciaux, Fastweb propose des solutions TIC complètes.
<b>Autres secteurs opérationnels</b>	Les autres secteurs opérationnels regroupent surtout les domaines Digital Business et Participations. Digital Business inclut notamment Swisscom Directories SA (localsearch), spécialisée dans le domaine des annuaires en ligne et des annuaires téléphoniques. Participations se compose pour l'essentiel des filiales cablex SA, et Swisscom Broadcast SA. cablex SA s'occupe de la construction et de l'entretien de réseaux filaires et non filaires en Suisse, en premier lieu dans le secteur des télécommunications. Swisscom Broadcast SA est le principal fournisseur de services de radiodiffusion et de plateformes en Suisse pour les clients du secteur des médias et de la radiocommunication sécurisée.

La présentation se décompose en secteurs Residential Customers, Business Customers, Wholesale et IT, Network & Infrastructure – regroupés sous Swisscom Suisse – ainsi que Fastweb et Autres secteurs opérationnels. De plus, le rapport indique séparément Group Headquarters qui contient les coûts non attribués.

Group Headquarters ne facture pas de commissions de gestion pour la conduite financière, et le secteur IT, Network & Infrastructure ne facture pas de frais de réseau aux autres secteurs. Les autres prestations entre les secteurs sont facturées aux prix du marché. Les résultats des secteurs Clients privés, Residential Customers, Business Customers ainsi que Wholesale correspondent ainsi à une marge de couverture avant frais de réseau.

Les charges sectorielles comprennent les charges directes et indirectes, qui englobent les charges de personnel, les autres charges d'exploitation diminuées des propres prestations activées et des autres produits. Les charges de prévoyance incluent les cotisations ordinaires de l'employeur. La différence entre les cotisations ordinaires de l'employeur et les charges de prévoyance selon IAS 19 est indiquée dans la colonne «Elimination». Le résultat sectoriel de la colonne «Elimination» de CHF –99 mio. (exercice précédent: CHF –77 mio.) contient des charges de CHF 65 mio. (exercice précédent: CHF 47 mio.) au titre de réconciliation avec les charges de prévoyance selon IAS 19.

Les contrats de location-financement entre les secteurs ne sont pas comptabilisés au bilan conformément à l'IFRS 16. Les charges de location-financement des secteurs englobent les amortissements et les intérêts des droits d'utilisation hors amortissements de CHF 24 mio. (exercice précédent: CHF 30 mio.) sur les droits d'usage inaliénables (Indefeasible Right of Use, IRU) versés d'avance, les dépréciations des droits d'utilisation de CHF 7 mio. (exercice précédent: aucune) ainsi que le décompte du loyer des immeubles entre les secteurs. Les charges de location-financement des actifs de peu de valeur sont présentées comme charges directes.

Les investissements comprennent les dépenses pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les paiements pour les droits d'usage inaliénables (Indefeasible Rights of Use, IRU). En règle générale, les IRU sont intégralement versés au début de la période d'utilisation. Si les critères selon IFRS 16 sont remplis, ils sont classés comme contrat de location. Les paiements de droits d'usage (IRU) versés d'avance sont considérés comme des investissements dans les informations sectorielles compte tenu de la prééminence de la réalité sur l'apparence. En 2020, des paiements d'IRU de CHF 41 mio. (exercice précédent: CHF 48 mio.) sont compris.

Dans certains cas, Swisscom Suisse vend des téléphones cellulaires à un tarif subventionné dans le cadre d'une offre combinée avec un contrat Mobile. En raison de la répartition du chiffre d'affaires sur les composants livrés à l'avance (téléphone mobile), des chiffres d'affaires sont comptabilisés antérieurement à la facturation. Il s'ensuit que des actifs contractuels sont comptabilisés lors de telles affaires. Dans le compte rendu des secteurs de Swisscom Suisse, la constitution et la dissolution de ces actifs contractuels sont indiqués au titre d'autre chiffre d'affaires. Les montants facturés sont présentés comme chiffre d'affaires des services de télécommunications ou des marchandises commerciales.

### Informations sectorielles 2020

2020, en mio. CHF	Swisscom Suisse	Fastweb	Autres secteurs opérationnels	Group Head-quarters	Elimination	Total
Clients privés	4 484	1 214	–	–	–	5 698
Grandes entreprises	3 048	973	445	–	–	4 466
Clients Wholesale	661	275	–	–	–	936
<b>Chiffre d'affaires net avec les clients externes</b>	<b>8 193</b>	<b>2 462</b>	<b>445</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>11 100</b>
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	82	8	575	–	(665)	–
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>8 275</b>	<b>2 470</b>	<b>1 020</b>	<b>–</b>	<b>(665)</b>	<b>11 100</b>
Charges directes	(1 747)	(887)	(70)	–	35	(2 669)
Charges indirectes	(3 001)	(743)	(765)	(62)	522	(4 049)
<b>Résultat sectoriel avant amortissements</b>	<b>3 527</b>	<b>840</b>	<b>185</b>	<b>(62)</b>	<b>(108)</b>	<b>4 382</b>
Charges de location	(230)	(56)	(12)	(2)	–	(300)
Amortissements	(1 509)	(618)	(62)	–	9	(2 180)
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>1 788</b>	<b>166</b>	<b>111</b>	<b>(64)</b>	<b>(99)</b>	<b>1 902</b>
Intérêts sur engagements de leasing						45
<b>Résultat d'exploitation</b>						<b>1 947</b>
Produits financiers et charges financières, nets						(152)
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence						4
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>						<b>1 799</b>
Charge d'impôt sur le résultat						(271)
<b>Bénéfice net</b>						<b>1 528</b>
Résultat sectoriel avant amortissements	3 527	840	185	(62)	(108)	4 382
Investissements	(1 599)	(629)	(44)	–	43	(2 229)
Charges de location	(230)	(56)	(12)	(2)	–	(300)
<b>Operating free cash flow proxy</b>	<b>1 698</b>	<b>155</b>	<b>129</b>	<b>(64)</b>	<b>(65)</b>	<b>1 853</b>

## Informations sectorielles 2020 de Swisscom Suisse

2020, en mio. CHF	Residential Customers	Business Customers	Wholesale	IT, Network & Infrastructure	Elimination	Total Swisscom Suisse
Réseau fixe	2 012	960	–	–	–	2 972
Mobile	1 934	761	–	–	–	2 695
<b>Services de télécommunications</b>	<b>3 946</b>	<b>1 721</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>5 667</b>
Services de solutions	–	1 058	–	–	–	1 058
Marchandises	524	235	–	–	–	759
Wholesale	–	–	661	–	–	661
Autres chiffres d'affaires	14	12	–	22	–	48
<b>Chiffre d'affaires net avec les clients externes</b>	<b>4 484</b>	<b>3 026</b>	<b>661</b>	<b>22</b>	<b>–</b>	<b>8 193</b>
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	80	74	315	63	(450)	82
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>4 564</b>	<b>3 100</b>	<b>976</b>	<b>85</b>	<b>(450)</b>	<b>8 275</b>
Charges directes	(1 088)	(818)	(433)	(12)	604	(1 747)
Charges indirectes	(775)	(938)	(19)	(1 115)	(154)	(3 001)
<b>Résultat sectoriel avant amortissements</b>	<b>2 701</b>	<b>1 344</b>	<b>524</b>	<b>(1 042)</b>	<b>–</b>	<b>3 527</b>
Charges de location	(43)	(33)	(1)	(153)	–	(230)
Amortissements	(72)	(76)	–	(1 361)	–	(1 509)
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>2 586</b>	<b>1 235</b>	<b>523</b>	<b>(2 556)</b>	<b>–</b>	<b>1 788</b>
Investissements	(27)	(40)	–	(1 532)	–	(1 599)

## Informations sectorielles 2019

2019, en mio. CHF, ajusté	Swisscom Suisse	Fastweb	Autres secteurs opérationnels	Group Head-quarters	Elimination	Total
Clients privés	4 662	1 228	–	–	–	5 890
Grandes Entreprises	3 179	958	509	–	–	4 646
Wholesale clients	643	274	–	–	–	917
<b>Chiffre d'affaires net avec les clients externes</b>	<b>8 484</b>	<b>2 460</b>	<b>509</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>11 453</b>
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	89	8	570	1	(668)	–
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>8 573</b>	<b>2 468</b>	<b>1 079</b>	<b>1</b>	<b>(668)</b>	<b>11 453</b>
Charges directes	(1 897)	(888)	(62)	–	32	(2 815)
Charges indirectes	(3 192)	(746)	(828)	(67)	553	(4 280)
<b>Résultat sectoriel avant amortissements</b>	<b>3 484</b>	<b>834</b>	<b>189</b>	<b>(66)</b>	<b>(83)</b>	<b>4 358</b>
Charge de location	(224)	(56)	(12)	(2)	–	(294)
Amortissements	(1 515)	(623)	(64)	–	6	(2 196)
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>1 745</b>	<b>155</b>	<b>113</b>	<b>(68)</b>	<b>(77)</b>	<b>1 868</b>
Intérêts sur engagements de leasing						42
<b>Résultat d'exploitation</b>						<b>1 910</b>
Produits financiers et charges financières, nets						(158)
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence						(28)
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>						<b>1 724</b>
Charge d'impôt sur le résultat						(55)
<b>Bénéfice net</b>						<b>1 669</b>
Résultat sectoriel avant amortissements	3 484	834	189	(66)	(83)	4 358
Investissements	(1 761)	(667)	(47)	–	37	(2 438)
Charge de location	(224)	(56)	(12)	(2)	–	(294)
<b>Operating free cash flow proxy</b>	<b>1 499</b>	<b>111</b>	<b>130</b>	<b>(68)</b>	<b>(46)</b>	<b>1 626</b>

## Informations sectorielles 2019 de Swisscom Suisse

2019, en mio. CHF, ajusté	Residential Customers	Business Customers	Wholesale	IT, Network & Infrastructure	Elimination	Total Swisscom Suisse
Réseau fixe	2 049	998	–	–	–	3 047
Mobile	2 061	844	–	–	–	2 905
<b>Services de télécommunications</b>	<b>4 110</b>	<b>1 842</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>5 952</b>
Services de solutions	–	1 049	–	–	–	1 049
Marchandises	547	260	–	–	–	807
Wholesale	–	–	643	–	–	643
Autres chiffres d'affaires	5	5	–	23	–	33
<b>Chiffre d'affaires net avec les clients externes</b>	<b>4 662</b>	<b>3 156</b>	<b>643</b>	<b>23</b>	<b>–</b>	<b>8 484</b>
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	74	84	325	62	(456)	89
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>4 736</b>	<b>3 240</b>	<b>968</b>	<b>85</b>	<b>(456)</b>	<b>8 573</b>
Charges directes	(1 172)	(876)	(426)	(11)	588	(1 897)
Charges indirectes	(794)	(970)	(31)	(1 265)	(132)	(3 192)
<b>Résultat sectoriel avant amortissements</b>	<b>2 770</b>	<b>1 394</b>	<b>511</b>	<b>(1 191)</b>	<b>–</b>	<b>3 484</b>
Charge de location	(49)	(29)	–	(146)	–	(224)
Amortissements	(88)	(89)	–	(1 338)	–	(1 515)
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>2 633</b>	<b>1 276</b>	<b>511</b>	<b>(2 675)</b>	<b>–</b>	<b>1 745</b>
Investissements	(32)	(43)	–	(1 686)	–	(1 761)

## Informations relatives aux secteurs géographiques

En mio. CHF	2020		2019	
	Chiffre d'affaires net	Actifs non courants	Chiffre d'affaires net	Actifs non courants
Suisse	8 614	15 814	8 969	15 759
Italie	2 462	4 044	2 460	4 041
Autres pays	24	67	24	67
Non attribué	–	662	–	636
<b>Total</b>	<b>11 100</b>	<b>20 587</b>	<b>11 453</b>	<b>20 503</b>

## Informations relatives aux produits et services

En mio. CHF	2020	2019
	Services de télécommunications	7 770
Services de solutions	1 058	1 021
Marchandises	828	899
Wholesale	936	916
Autres chiffres d'affaires	508	605
<b>Chiffre d'affaires net total</b>	<b>11 100</b>	<b>11 453</b>

## Principes comptables

### Services de télécommunications

Les services de télécommunications englobent les domaines mobile et fixe en Suisse et à l'étranger. Les services liés au réseau mobile incluent les prix de base, auxquels s'ajoutent les communications nationales et internationales effectuées par les clients de Swisscom en Suisse et à l'étranger. Swisscom propose des abonnements à un prix mensuel fixe (prix forfaitaire), dont le chiffre d'affaires est comptabilisé de façon linéaire sur la durée minimale du contrat. Selon l'abonnement, les chiffres d'affaires sont aussi réalisés sur la base des minutes d'utilisation consommées. La durée minimale du contrat est en règle générale de 12 ou 24 mois. Si un appareil mobile est vendu avec un abonnement dans le cadre d'une offre combinée, il s'agit d'un contrat à composantes multiples. Les contrats à composantes multiples similaires sont regroupés en portefeuilles pour la comptabilisation du chiffre d'affaires. Le prix de transaction total des contrats à composantes multiples est réparti entre chacune des obligations de prestation identifiées en proportion des prix de vente spécifiques. A cet effet, le prix de vente spécifique de chaque composant est mis en rapport avec la somme des prix de vente spécifiques de l'ensemble des obligations de prestation. Les prix de vente spécifiques des téléphones mobiles et des abonnements ressortent de la liste des prix de Swisscom et de la durée minimale du contrat. Les frais de mise en service non remboursables qui ne constituent pas une obligation de prestation spécifique seront pris en compte dans le prix de transaction total et affectés au prorata aux différentes obligations de prestation relevant du contrat conclu avec le client. En l'absence de durée minimale du contrat, le chiffre d'affaires est réalisé au moment de la mise en service.

Les services liés au réseau fixe comprennent principalement les prix de base des raccordements de téléphonie fixe, haut débit et TV ainsi que des communications téléphoniques nationales et internationales pour les clients privés et commerciaux. Swisscom propose, en outre, des offres combinées incluant des services à haut débit et des services de télévision, ainsi qu'en option un raccordement au réseau de téléphonie fixe. Les frais d'abonnement sont fixes (tarif forfaitaire). La durée minimale du contrat est de douze mois. Le chiffre d'affaires est comptabilisé de façon linéaire sur la durée du contrat. Les chiffres d'affaires des appels téléphoniques sont comptabilisés au moment où les appels sont effectués.

### Solutions de télécommunications

Les prestations liées aux solutions de communications et aux solutions informatiques englobent principalement le conseil et la réalisation ainsi que la maintenance et l'exploitation d'infrastructures de communication. Elles comprennent également les applications et les services correspondants, mais aussi l'intégration, l'exploitation et la maintenance de réseaux de données ainsi que les services d'externalisation. Les chiffres d'affaires résultant de mandats spécifiques de clients sont comptabilisés selon le degré d'achèvement, mesuré par le rapport entre les coûts occasionnés et les coûts prévisionnels. Les chiffres d'affaires générés par les contrats d'externalisation à long terme sont comptabilisés comme produit en fonction du volume des prestations fournies pour le client. La durée de ces contrats est en règle générale comprise entre trois et sept ans. Les projets de transition en relation avec un contrat d'externalisation ne sont pas comptabilisés comme des obligations de prestation distinctes. Les chiffres d'affaires provenant de la maintenance sont enregistrés de façon linéaire sur la durée des contrats de maintenance.

### Marchandises

Les chiffres d'affaires résultant de la vente de téléphones mobiles, de téléphones fixes et d'autres accessoires sont comptabilisés à la date de la livraison et de la prestation. Swisscom vend des routeurs et des TV-Box pour l'utilisation de ses services. Etant donné que ces appareils sont compatibles uniquement avec le réseau Swisscom et ne peuvent pas être utilisés pour des réseaux d'autres opérateurs de télécommunications, ils ne sont pas comptabilisés comme des obligations de prestation distinctes. Le chiffre d'affaires est différé et réparti sur la durée minimale du contrat de l'abonnement haut débit ou TV.

### Wholesale

Les prestations de services comprennent principalement les lignes louées et l'utilisation du réseau fixe de Swisscom par d'autres opérateurs de télécommunication (itinérance). Les redevances résultant des lignes louées sont comptabilisées comme produit de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les prestations d'itinérance sont comptabilisées comme produit au moment de la fourniture de la prestation sur la base des minutes de conversation ou de tarifs fixés contractuellement. Les prestations d'itinérance avec d'autres fournisseurs de services de télécommunication sont présentées en chiffres bruts.

## 1.2 Charges d'exploitation

### Charges directes

En mio. CHF	2020	2019
Appareils de télécommunication et marchandises diverses	980	1 095
Services acquis	646	642
Coûts d'obtention de contrats	285	327
Coûts de d'exécution de contrats	20	16
Coûts d'accès au réseau des filiales suisses	344	366
Coûts d'accès au réseau des filiales étrangères	394	369
<b>Total charges directes</b>	<b>2 669</b>	<b>2 815</b>

### Charges indirectes

En mio. CHF	2020	2019
Charges salariales et sociales	2 657	2 679
Autres charges de personnel	60	121
<b>Total charges de personnel<sup>1</sup></b>	<b>2 717</b>	<b>2 800</b>
Charges informatiques	255	262
Charges d'entretien	267	314
Charges d'énergie	116	116
Charges de publicité et de vente	186	223
Charges de conseil et collaborateurs externes	130	149
Services call center acquis	136	134
Charges administratives	57	101
Corrections de valeur sur créances et actifs contractuels	94	82
Autres charges d'exploitation	557	608
<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>1 798</b>	<b>1 989</b>
Prestations propres pour immobilisations corporelles et incorporelles activées	(359)	(344)
Prestations propres pour coûts de contrat activés	(40)	(66)
Bénéfice résultant de la cession d'immobilisations corporelles	(11)	(13)
Autres produits	(56)	(86)
<b>Total propres prestations activées et des autres produits</b>	<b>(466)</b>	<b>(509)</b>
<b>Total charges indirectes</b>	<b>4 049</b>	<b>4 280</b>

1 Voir note 4.1.

Les prestations propres pour immobilisations corporelles et incorporelles activées comprennent les charges de personnel relatives à la réalisation d'installations techniques, la construction d'infrastructures de réseau et la conception de logiciels à usage interne.

## Principes comptables

---

### Coûts d'obtention de contrats

Swisscom verse des commissions aux revendeurs pour l'acquisition et la conservation de clients dans le secteur de la communication mobile. Les commissions respectives dépendent du type d'abonnement. Les coûts d'acquisition et de fidélisation de la clientèle sont différés et répartis sur la durée de la période de chiffre d'affaires respective. De plus, Swisscom rembourse au distributeur les subventions sur les équipements terminaux que le distributeur accorde au client lorsque celui-ci souscrit en même temps un abonnement de communication mobile Swisscom. Les frais concernés sont différés et comptabilisés de façon linéaire comme coûts marginaux d'obtention de contrats pendant la durée du contrat. La période de résiliation correspond à la période de chiffre d'affaires respective. Voir note 1.1.

### Coûts d'exécution de contrats

En relation avec un abonnement haut débit ou TV de Swisscom, les clients doivent acheter un routeur ou une TV-Box de Swisscom, afin d'utiliser les services de Swisscom. Le routeur et la TV-Box ne peuvent être utilisés que pour des services de Swisscom. Les coûts afférents aux routeurs et TV-Box sont présentés comme coûts d'exécution de contrats et répartis sur la durée minimale du contrat. Les coûts initiaux liés à la reprise et à l'intégration de transactions d'externalisation avec des clients commerciaux sont différés et comptabilisés en résultat de façon linéaire sur la durée du contrat d'exploitation. La période de résiliation correspond à la période de chiffre d'affaires respective. Voir note 1.1.

## 2 Gestion de capitaux et du risque financier

Les procédures et directives servant à la gestion active de la structure de capitaux et des risques financiers auxquels est exposée Swisscom sont présentées dans le chapitre suivant. Swisscom entend disposer d'une solide base de capitaux propres lui permettant d'assurer la continuité de l'entreprise et d'offrir aux investisseurs des revenus appropriés, correspondant aux risques.

### 2.1 Gestion des capitaux et capitaux propres

#### Rapport entre la dette nette et l'EBITDA après charge de location

Swisscom est bien notée par les agences de notation Standard & Poor's et Moody's qui lui attribuent une notation de crédit Single A. Elle s'emploie à conserver cette notation de crédit Single A. Le rapport entre l'endettement net et l'EBITDA (résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations) après charge de location (EBITDA AL) est un critère quantitatif important pour la notation de crédit ainsi que pour l'évaluation et la gestion de la situation en termes de financement par le management. L'endettement net se compose du passif financier, déduction faite des liquidités, des instruments de dette cotés, des certificats de dépôt, des instruments financiers dérivés détenus pour la couverture de change du passif financier ainsi que des autres passifs financiers à court terme. Les charges de location englobent les amortissements et les intérêts des droits d'utilisation hors amortissements sur les droits d'usage inaliénables (Infeasible Rights of Use, IRU) versés d'avance et les dépréciations. Le rapport entre la dette nette et l'EBITDA AL se présente comme suit:

En mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
<b>Dette nette</b>	<b>6 218</b>	<b>6 758</b>
EBITDA après charge de location (EBITDA AL)	4 082	4 064
<b>Ratio dettes nettes/résultat d'exploitation EBITDA AL</b>	<b>1,5</b>	<b>1,7</b>

#### Quote-part de capitaux propres

Swisscom vise une quote-part de capitaux propres d'au moins 30%. Cette valeur se calcule comme suit:

En mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
Capitaux propres	9 491	8 875
Total des actifs	24 262	24 247
<b>Quote-part des capitaux propres en %</b>	<b>39,1</b>	<b>36,6</b>

#### Politique en matière de dividendes

Swisscom poursuit une politique de distribution avec un dividende stable en tenant compte de la situation en termes de financement et de la génération de cash flow. Les réserves distribuables sont déterminées sur la base des capitaux propres statutaires de la maison mère Swisscom SA et non sur les capitaux propres figurant dans les états financiers consolidés. Au 31 décembre 2020, les réserves distribuables de Swisscom SA s'élevaient à CHF 5 644 mio. Le dividende est proposé par le Conseil d'administration et soumis à l'Assemblée générale pour approbation. Les actions propres ne donnent pas droit au versement d'un dividende. En 2019 et 2020, Swisscom SA a versé les dividendes suivants:

En mio. CHF ou selon indication	2020	2019
Nombre d'actions nominatives donnant droit au versement d'un dividende (en mio. d'unités)	51,802	51,802
Dividende ordinaire par action (en CHF)	22,00	22,00
<b>Dividendes versés</b>	<b>1 140</b>	<b>1 140</b>

Pour l'exercice 2020, le Conseil d'administration proposera un dividende inchangé de CHF 22 par action lors de l'Assemblée générale de Swisscom SA du 31 mars 2021. Il en résultera une distribution de dividende de CHF 1 140 mio. au total. Le versement du dividende est prévu pour le 8 avril 2021.

## Bénéfice par action

En mio. CHF ou selon indication	2020	2019
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Swisscom SA	1 530	1 672
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	51 800 587	51 801 540
<b>Bénéfice et bénéfice dilué par action (en CHF)</b>	<b>29,54</b>	<b>32,28</b>

## Informations complémentaires sur les capitaux propres

### Evolution des bénéfices reportés et autres réserves ainsi que résultat global 2020

En mio. CHF	Bénéfices reportés	Différences de change	Réserves de couverture	Part des actionnaires de Swisscom	Intérêts minoritaires	Total
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>10 454</b>	<b>(1 781)</b>	<b>11</b>	<b>8 684</b>	<b>3</b>	<b>8 687</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>1 530</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 530</b>	<b>(2)</b>	<b>1 528</b>
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	330	-	-	330	-	330
Variation de la juste valeur des instruments de capitaux propres	(10)	-	-	(10)	-	(10)
Impôt sur le résultat	(68)	-	-	(68)	-	(68)
<b>Postes pas recyclables dans le compte de résultat</b>	<b>252</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>252</b>	<b>-</b>	<b>252</b>
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	-	(5)	-	(5)	-	(5)
Gains et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de résultat	-	-	(3)	(3)	-	(3)
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	(5)	-	(5)	-	(5)
<b>Postes recyclables dans le compte de résultat</b>	<b>-</b>	<b>(10)</b>	<b>(3)</b>	<b>(13)</b>	<b>-</b>	<b>(13)</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>252</b>	<b>(10)</b>	<b>(3)</b>	<b>239</b>	<b>-</b>	<b>239</b>
<b>Résultat global</b>	<b>1 782</b>	<b>(10)</b>	<b>(3)</b>	<b>1 769</b>	<b>(2)</b>	<b>1 767</b>
Dividendes versés	(1 140)	-	-	(1 140)	(1)	(1 141)
Autres variations	(11)	-	-	(11)	1	(10)
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>11 085</b>	<b>(1 791)</b>	<b>8</b>	<b>9 302</b>	<b>1</b>	<b>9 303</b>

## Evolution des bénéfices reportés et autres réserves ainsi que résultat global 2019

En mio. CHF	Bénéfices reportés	Différences de change	Réserves de couverture	Part des actionnaires de Swisscom	Intérêts minoritaires	Total
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>9 781</b>	<b>(1 728)</b>	<b>4</b>	<b>8 057</b>	<b>(15)</b>	<b>8 042</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>1 672</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1 672</b>	<b>(3)</b>	<b>1 669</b>
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	193	–	–	193	–	193
Variation de la juste valeur des instruments de capitaux propres	2	–	–	2	–	2
Impôt sur le résultat	(47)	–	–	(47)	–	(47)
<b>Postes pas recyclables dans le compte de résultat</b>	<b>148</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>148</b>	<b>–</b>	<b>148</b>
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	(59)	–	(59)	–	(59)
Gains et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de résultat	–	–	8	8	–	8
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	–	2	–	2	–	2
Impôt sur le résultat	–	4	(1)	3	–	3
<b>Postes recyclables dans le compte de résultat</b>	<b>–</b>	<b>(53)</b>	<b>7</b>	<b>(46)</b>	<b>–</b>	<b>(46)</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>148</b>	<b>(53)</b>	<b>7</b>	<b>102</b>	<b>–</b>	<b>102</b>
<b>Résultat global</b>	<b>1 820</b>	<b>(53)</b>	<b>7</b>	<b>1 774</b>	<b>(3)</b>	<b>1 771</b>
Dividendes versés	(1 140)	–	–	(1 140)	(1)	(1 141)
Autres variations	(7)	–	–	(7)	22	15
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>10 454</b>	<b>(1 781)</b>	<b>11</b>	<b>8 684</b>	<b>3</b>	<b>8 687</b>

## 2.2 Passifs financiers

En mio. CHF	2020	2019
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>7 460</b>	<b>7 861</b>
Constitution de prêts bancaires	2	2
Contraction d'emprunts obligataires	719	405
Constitution d'autres passifs financiers	11	10
<b>Constitution de passifs financiers</b>	<b>732</b>	<b>417</b>
Remboursement de prêts bancaires	(557)	(95)
Remboursement d'emprunts obligataires	(540)	–
Remboursement de placements privés	–	(278)
Remboursement d'autres passifs financiers	(13)	(1)
<b>Remboursement de passifs financiers</b>	<b>(1 110)</b>	<b>(374)</b>
Charges d'intérêts	75	73
Paiements d'intérêts	(93)	(88)
Conversion de monnaies étrangères	(41)	(146)
Variation de la juste valeur	6	30
Recettes concernant des paiements différés de regroupements d'entreprises	–	9
Dépenses concernant des paiements différés de regroupements d'entreprises <sup>1</sup>	(26)	(369)
Autres variations	39	47
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>7 042</b>	<b>7 460</b>
Prêts bancaires	484	1 080
Emprunts obligataires	6 110	5 915
Placements privés	151	151
Instruments financiers dérivés <sup>2</sup>	90	84
Autres passifs financiers	207	230
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>7 042</b>	<b>7 460</b>
Dont passifs financiers courants	792	1 411
Dont passifs financiers non courants	6 250	6 049

1 Présentation dans le tableau des flux de trésorerie en tant que sortie de trésorerie provenant des activités d'investissement. Voir note 5.2.

2 Voir note 2.5.

### Limites de crédit

Swisscom dispose de deux limites de crédit bancaire garanties de CHF 1 000 mio. chacune, d'une durée allant respectivement jusqu'à 2022 et jusqu'à 2024. Au 31 décembre 2020, ces limites étaient restées inutilisées, comme lors de l'exercice précédent.

### Prêts bancaires

En mio. CHF	Durée	Valeur nominale en monnaie	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable	
					31.12.2020	31.12.2019
Prêts bancaires en EUR <sup>1</sup>	2019–2020	460	0,00%	–0,35% <sup>4</sup>	–	499
Prêts bancaires en EUR <sup>1,3</sup>	2013–2020	60	Euribor +0,386%	0,00%	–	65
Prêts bancaires en EUR <sup>2</sup>	2015–2020	200	0,76%	–0,58% <sup>5</sup>	–	219
Prêts bancaires en CHF <sup>1</sup>	2020–2021	199	0,00%	0,00%	199	–
Prêts bancaires en EUR <sup>2,3</sup>	2017–2024	150	0,67%	0,67%	163	163
Prêts bancaires en USD <sup>2</sup>	2009–2028	56	8,30%	4,62%	66	72
Prêts bancaires en USD <sup>2</sup>	2009–2028	49	7,65%	4,63%	56	62
<b>Total des prêts bancaires</b>					<b>484</b>	<b>1 080</b>

1 A taux d'intérêt variable.

2 A taux d'intérêt fixe.

3 Désigné pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) d'un investissement net dans des participations étrangères.

4 Après couverture avec swaps de devises.

5 Après couverture par des swaps de devises et compte tenu de la comptabilité de couverture (hedge accounting).

Au 31 décembre 2020, Swisscom a contracté des prêts bancaires à court terme sur une base hebdomadaire et mensuelle à hauteur de CHF 199 mio. (exercice précédent: EUR 460 mio.; CHF 499 mio.). Le remboursement des prêts bancaires d'un montant de EUR 150 mio. (CHF 162 mio.) peut être immédiatement exigible si la part de la Confédération dans le capital de Swisscom tombe en dessous de la valeur d'un tiers ou si un autre actionnaire prend le contrôle de la société.

## Emprunts obligataires

En mio. CHF	Durée	Valeur nominale en monnaie	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable	
					31.12.2020	31.12.2019
Emprunts obligataires en EUR (ISIN: XS0972165848) <sup>1</sup>	2013–2020	500	2,00%	2,22%	–	544
Emprunts obligataires en EUR (ISIN: XS1051076922) <sup>1</sup>	2014–2021	500	1,88%	2,06%	542	544
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0114695379)	2010–2022	500	2,63%	2,81%	503	502
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0268988174) <sup>2</sup>	2015–2023	250	0,25%	–0,44% <sup>3</sup>	255	256
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0188335365)	2012–2024	500	1,75%	1,77%	504	504
Emprunts obligataires en EUR (ISIN: XS1288894691)	2015–2025	500	1,75%	–0,12% <sup>4</sup>	578	575
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0247776138)	2014–2026	200	1,50%	1,47%	202	202
Emprunts obligataires en EUR (ISIN: XS1803247557) <sup>1</sup>	2018–2026	500	1,13%	1,25%	538	539
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0344583783) <sup>2</sup>	2016–2027	200	0,38%	–0,49% <sup>3</sup>	208	206
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0362748359)	2017–2027	350	0,38%	0,39%	351	351
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0317921663)	2016–2028	200	0,38%	0,30%	202	202
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0437180935)	2018–2028	150	0,75%	0,72%	151	151
Emprunt obligataire en EUR (ISIN: XS21692434791) <sup>1</sup>	2020–2028	500	0,38%	0,53%	534	–
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0254147504)	2014–2029	160	1,50%	1,47%	161	161
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0419040982)	2019–2029	200	0,50%	0,43%	201	202
Emprunt obligataire en CHF (ISIN: CH0515152467)	2020–2031	100	0,13%	0,15%	100	–
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0336352775)	2016–2032	300	0,13%	0,14%	299	299
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0373476164)	2017/ 2019–2033	230	0,75%	0,66%	233	233
Emprunt obligataire en CHF (ISIN: CH0580291968)	2020–2034	100	0,25%	0,27%	100	–
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0268988182) <sup>2</sup>	2015/ 2018–2035	300	1,00%	0,22% <sup>3</sup>	323	319
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0494734335)	2019–2044	125	0,00%	0,00%	125	125
<b>Total des emprunts obligataires</b>					<b>6 110</b>	<b>5 915</b>

1 Désigné pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) d'un investissement net dans des participations étrangères.

2 Dont CHF 575 mio. destinés à la comptabilité de couverture de la juste valeur.

3 Après couverture par des swaps de taux d'intérêt.

4 Après couverture par des swaps de devises et compte tenu de la comptabilité de couverture (hedge accounting).

Au deuxième trimestre 2020, Swisscom est devenue la première société cotée en Suisse à contracter un Green Bond en EUR. La valeur obtenue s'élève à EUR 500 mio. (CHF 519 mio.). Le coupon s'élève à 0,375% et a une durée de 8,5 ans. Les fonds obtenus sont utilisés dans le cadre du Green Bond Framework de Swisscom. Swisscom a contracté une obligation de CHF 100 mio. au troisième trimestre 2020 avec une durée de 11 ans et un coupon de 0,125%. Au quatrième trimestre 2020, Swisscom a contracté une obligation de CHF 100 mio. pour une durée de 14 ans et un coupon de 0,245%. Les fonds obtenus ont servi au remboursement de passifs existants. Au troisième trimestre 2020, Swisscom a remboursé un emprunt d'une valeur supérieure à EUR 500 mio. (CHF 540 mio.) à son échéance.

Au premier trimestre 2019, Swisscom a souscrit un emprunt obligataire d'un montant nominal de CHF 200 mio., avec un coupon de 0,5% et une durée allant jusqu'à 2029. Au deuxième trimestre 2019, Swisscom a augmenté de CHF 80 mio. un emprunt obligataire levé en 2017, avec un coupon de 0,75% et une durée allant jusqu'à 2033. En août 2019, Swisscom a en outre levé un emprunt obligataire d'un montant nominal de CHF 125 mio., avec un coupon de 0% et une durée allant jusqu'à 2044. Les fonds obtenus ont servi au remboursement de passifs existants.

### **Placements privés**

Au quatrième trimestre 2019, Swisscom a remboursé un placement privé de CHF 278 mio. arrivé à échéance. Le remboursement des placements privés de CHF 150 mio. restants peut être immédiatement exigible si la part de la Confédération dans le capital de Swisscom tombe en dessous de 35% ou si un autre actionnaire prend le contrôle de la société.

### **Autres passifs financiers**

Au 31 décembre 2020, la valeur comptable des autres passifs financiers s'élevait à CHF 207 mio. (exercice précédent: CHF 230 mio.), qui se compose principalement de prêts. Dans les remboursements d'autres passifs financiers 2019 figure le paiement à Tamedia de CHF 240 mio. pour le rachat de la part restante de 31% dans Swisscom Directories SA. Voir note 5.2.

## **2.3 Contrats de location**

### **Preneur de leasing**

Les contrats de location de Swisscom concernent essentiellement la location d'immeubles d'exploitation et administratifs, d'emplacements d'antenne et d'infrastructure de réseau. En outre, les droits d'usage inaliénables (Indefeasible Rights of Use, IRU) sont classés comme contrats de location selon IFRS 16. En règle générale, les IRU sont intégralement versés au début de l'utilisation. La filiale italienne Fastweb achète différents services d'accès auprès d'autres opérateurs de réseau fixe et utilise leurs lignes d'accès aux clients finaux. Swisscom applique pour ces contrats de location la clause d'exception relative aux actifs de peu de valeur. Par conséquent, aucun droit d'utilisation ni aucune obligation au titre de la location ne sont comptabilisés pour ces services d'accès. Les coûts des services d'accès sont comptabilisés comme charges directes. Aucune dette essentielle résultant d'engagements de leasing n'a été contractée depuis la clôture de l'exercice.

En 2001, Swisscom a conclu deux accords portant sur la vente d'immeubles. Simultanément, elle a conclu des contrats de cession-bail à long terme pour une partie des immeubles vendus; ces contrats ont été en partie classés comme contrats de location-financement. Le bénéfice réalisé sur les immeubles faisant l'objet de contrats de location-financement a été différé. Au 31 décembre 2020, la valeur comptable du bénéfice différé s'élevait à CHF 106 mio. (exercice précédent: CHF 122 mio.). Le bénéfice différé est enregistré pour la durée de location correspondante en tant qu'autre produit dans le compte de résultat.

## Droits d'utilisation

En mio. CHF	Terrains et bâtiments	Installations techniques	Autres droits d'utilisation	Total
<b>Coûts d'acquisition</b>				
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>1 818</b>	<b>624</b>	<b>2</b>	<b>2 444</b>
Acquisitions	262	430	6	698
Cessions	(72)	(17)	–	(89)
Conversion de monnaies étrangères	(9)	(31)	–	(40)
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>1 999</b>	<b>1 006</b>	<b>8</b>	<b>3 013</b>
Acquisitions	202	53	3	258
Cessions	(29)	(9)	(1)	(39)
Regroupements d'entreprises	1	–	–	1
Conversion de monnaies étrangères	(1)	(4)	–	(5)
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>2 172</b>	<b>1 046</b>	<b>10</b>	<b>3 228</b>
<b>Cumul des amortissements et des dépréciations</b>				
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>(246)</b>	<b>(412)</b>	<b>–</b>	<b>(658)</b>
Amortissements	(219)	(62)	(1)	(282)
Cessions	72	17	–	89
Conversion de monnaies étrangères	–	15	–	15
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>(393)</b>	<b>(442)</b>	<b>(1)</b>	<b>(836)</b>
Amortissements	(223)	(53)	(3)	(279)
Dépréciations	(7)	–	–	(7)
Cessions	22	9	–	31
Conversion de monnaies étrangères	–	1	–	1
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>(601)</b>	<b>(485)</b>	<b>(4)</b>	<b>(1 090)</b>
<b>Valeur comptable nette</b>				
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2020</b>	<b>1 571</b>	<b>561</b>	<b>6</b>	<b>2 138</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2019</b>	<b>1 606</b>	<b>564</b>	<b>7</b>	<b>2 177</b>
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>1 572</b>	<b>212</b>	<b>2</b>	<b>1 786</b>

## Engagements de leasing

En mio. CHF	2020	2019
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>2 027</b>	<b>1 622</b>
Acquisitions	258	698
Charges d'intérêts	45	42
Paievements	(332)	(318)
Cessions	(8)	–
Regroupements d'entreprises	1	–
Conversion de monnaies étrangères	(3)	(17)
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>1 988</b>	<b>2 027</b>
Terrains et bâtiments	1 624	1 642
Installations techniques	356	377
Autres contrats de location	8	8
<b>Total des engagements de leasing<sup>1</sup></b>	<b>1 988</b>	<b>2 027</b>
Dont engagements de leasing courants	226	232
Dont engagements de leasing non courants	1 762	1 795

1. L'analyse des échéances des engagements de leasing figure à la note 2.5.

## Produits et charges provenant des contrats de location

En mio. CHF	2020	2019
<b>Chiffre d'affaires</b>		
Produit résultant des contrats de location excl. contrats de sous-location	187	184
Produit résultant des contrats de sous-location	7	7
<b>Autres produits</b>		
Bénéfice différé résultant de la cession-bail d'immeubles	16	12
<b>Produits financiers</b>		
Produits d'intérêts sur contrats de location-financement	2	1
<b>Charges directes</b>		
Charges de location d'actifs de faible valeur	(134)	(135)
<b>Amortissements et dépréciations</b>		
Amortissement des droits d'utilisation	(279)	(282)
Dépréciation des droits d'utilisation	(7)	-
<b>Charges financières</b>		
Charges d'intérêts sur engagements de leasing	(45)	(42)

## Bailleur

Swisscom cède à d'autres opérateurs de services de télécommunications des lignes d'accès à utiliser, dont certaines sont classées comme des contrats de location simple ou comme contrats de location-financement. Swisscom loue également des locaux dans des immeubles d'exploitation et administratifs et sur des emplacements d'antennes qui sont considérés comme des contrats de location simple. Les paiements futurs au titre de la location découlant de créances de contrats de location-financement se composent au 31 décembre 2019 et 2020 comme suit:

En mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
Dans un délai d'1 an	34	8
Entre 1 et 2 ans	22	54
Entre 2 et 3 ans	6	7
Entre 3 et 4 ans	4	3
Entre 4 et 5 ans	3	2
Après 5 ans	19	12
<b>Total des paiements futurs au titre des contrats de location-financement</b>	<b>88</b>	<b>86</b>
Produits d'intérêts futurs	(1)	(1)
<b>Total des créances au titre des contrats de location-financement</b>	<b>87</b>	<b>85</b>

Les paiements futurs pour la location découlant de contrats de location simple se composent au 31 décembre 2019 et 2020 comme suit:

En mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
Dans un délai d'1 an	62	57
Entre 1 et 2 ans	41	38
Entre 2 et 3 ans	39	34
Entre 3 et 4 ans	38	33
Entre 4 et 5 ans	15	33
Après 5 ans	16	14
<b>Total des paiements futurs au titre des contrats de location simple</b>	<b>211</b>	<b>209</b>

### Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

Lors de la fixation des échéances des contrats de location, la Direction analyse tous les faits et circonstances qui peuvent comprendre une incitation économique à exercer les options de prolongation ou à ne pas exercer les options de résiliation. Les options de prolongation et de résiliation ne sont incluses dans les durées contractuelles que lorsqu'il existe une certitude suffisante qu'elles seront exercées. L'évaluation est vérifiée lorsqu'un événement important ou une modification importante des circonstances, susceptible d'avoir une incidence sur l'estimation actuelle, survient, pour autant que cet événement ou cette modification relève de la sphère de contrôle du preneur de leasing.

### Principes comptables

#### Passifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directs. L'évaluation ultérieure est réalisée au coût amorti en application de la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### Contrats de location

Un contrat de location est un contrat ou une partie de contrat qui octroie le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifiable pendant une période convenue, en échange d'une contrepartie. Les contrats de location de Swisscom concernent essentiellement la location d'immeubles d'exploitation et administratifs, d'emplacements d'antenne, ainsi que d'infrastructures de réseau et de droits d'usage inaliénables (Indefeasible Rights of Use, IRU). En tant que preneur, Swisscom comptabilise, pour chaque contrat de location, une obligation locative pour les paiements futurs au titre de la location ainsi qu'un droit d'utiliser le bien sous-jacent. Les paiements au titre de la location sont subdivisés en une part de remboursement et une part d'intérêts. La part d'intérêts est comptabilisée comme charge d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif pendant la durée de location. Le droit d'utilisation est amorti de façon linéaire sur la durée la plus courte entre la durée d'utilisation et la durée du contrat de location. En tant que bailleur, Swisscom est tenue d'établir une distinction entre la location-financement et la location simple. Un contrat de location-financement existe lorsque, en substance, tous les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété de l'actif loué sont transférés au preneur de leasing. Sauf indication contraire implicite dans le contrat de location, le taux d'intérêt appliqué pour l'évaluation des droits d'utilisation et des engagements de leasing est le taux d'emprunt marginal. Dans le domaine des services d'accès au réseau, Swisscom applique une clause d'exception pour certains contrats de location en ce qui concerne la distinction entre les composants relevant de la location et les autres composants. Les composants ne faisant pas l'objet d'une location sont comptabilisés au bilan conformément à d'autres normes. Swisscom achète différents services d'accès auprès d'autres opérateurs de réseau afin d'utiliser les lignes d'accès aux clients finaux. Une partie de ces services d'accès est désormais classée comme contrats de location selon la norme IFRS 16. La valeur des différentes lignes d'accès remplit les critères permettant de les qualifier d'actifs de faible valeur. Swisscom applique pour ces contrats de location la clause d'exception relative aux actifs de peu de valeur. Par conséquent, aucun droit d'utilisation ni aucune obligation au titre de la location ne sont comptabilisés pour ces services d'accès. Les coûts des services d'accès continuent d'être comptabilisés comme charges d'exploitation. La clause d'exception pour les contrats de location de courte durée n'est pas appliquée. Une série de contrats de location pour la location d'immeubles de bureaux et de bâtiments d'exploitation comprend des options de prolongation et de résiliation qui sont prises en compte en fonction du type de bâtiment lors de la comptabilisation initiale. Les contrats de location d'emplacements d'antenne sont conclus pour une durée minimale de 10 à 15 ans. Les contrats de location comprennent en règle générale des options de prolongation ainsi que des droits de résiliation mutuels. Pour ces contrats de location, il n'est pas suffisamment certain que les options de prolongation seront exercées. En conséquence, aucune option de prolongation ne sera prise en compte lors de la comptabilisation initiale de contrats de location d'emplacements d'antenne. Les paiements supplémentaires non actualisés des options de renouvellement, qui ne sont actuellement pas compris dans les engagements de leasing, ne peuvent être estimés – en raison de l'horizon de planification de Swisscom de cinq ans au maximum et des développements technologiques.

## 2.4 Résultat financier

En mio. CHF	2020	2019
Produits d'intérêts des actifs financiers	6	11
Bénéfice résultant de l'échange d'actifs financiers	31	–
Autres produits financiers	4	22
<b>Total des produits financiers</b>	<b>41</b>	<b>33</b>
Charges d'intérêts sur les passifs financiers	(75)	(73)
Charges d'intérêts sur engagements de leasing	(45)	(42)
Charges d'intérêts sur les engagements de prévoyance professionnelle <sup>2</sup>	(2)	(8)
Pertes de change	(5)	(12)
Variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt <sup>1</sup>	(9)	(23)
Ajustements de la valeur actuelle des provisions <sup>3</sup>	(39)	(16)
Autres charges financières	(18)	(17)
<b>Total des charges financières</b>	<b>(193)</b>	<b>(191)</b>
<b>Produits financiers et charges financières, nets</b>	<b>(152)</b>	<b>(158)</b>
Charges d'intérêts sur engagements de leasing	(45)	(42)
Charges nettes d'intérêts sur les actifs et passifs financiers	(69)	(62)

1 Voir note 2.5.

3 Voir note 3.5.

2 Voir note 4.3.

Au troisième trimestre 2020, Swisscom a échangé des certificats de dépôt contre des US Treasury Bond Strips (instruments d'emprunt cotés). L'échange des placements financiers a généré une différence d'évaluation de CHF 31 mio., qui a été comptabilisée comme produits financiers.

## 2.5 Gestion des risques financiers

Swisscom est exposée à divers risques financiers découlant de ses activités et de ses opérations financières. La gestion du risque financier s'opère conformément aux directives fixées, l'objectif étant de limiter les effets potentiellement négatifs sur la situation financière de Swisscom. Les risques identifiés ainsi que les mesures destinées à réduire ceux-ci sont présentés ci-après:

Risque	Source	Réduction des risques
<b>Risques de change</b>	Swisscom est exposée à des variations de cours de change qui exercent des effets sur le flux de trésorerie, le résultat financier et sur les capitaux propres du groupe.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction de la volatilité du flux de trésorerie au moyen d'opérations à terme sur devises, de swaps de change et d'options sur devises, et de désignation pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) (risque transactionnel)</li> <li>Réduction du risque de conversion par le financement en monnaie étrangère et désignation pour la comptabilité de couverture (hedge accounting)</li> <li>Couverture du risque de change sur les financements en monnaie étrangère au moyen de swaps de change</li> </ul>
<b>Risques de taux d'intérêt</b>	Les risques de taux résultent des variations de taux d'intérêt qui peuvent avoir un effet négatif sur le flux de trésorerie et la situation financière de Swisscom.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation des swaps de taux d'intérêt pour contrôler la part fixe/variable de la dette financière</li> </ul>
<b>Risques de crédit provenant de l'exploitation et des transactions financières</b>	Swisscom est exposée au risque de défaut de contrepartie dans le cadre de ses activités opérationnelles et au travers des instruments financiers dérivés et des placements.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Directive sur les exigences relatives aux contreparties</li> <li>Limites désignées par contrepartie</li> <li>Utilisation de contrats de compensation selon ISDA (International Swaps and Derivatives Association)</li> <li>Utilisation de collateral agreements</li> </ul>
<b>Risque de liquidité</b>	La prudence en matière de gestion des liquidités implique la détention de réserves suffisantes de liquidités et de titres négociables ainsi que la possibilité d'un financement au moyen de limites de crédit garanties.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Processus et principes visant à garantir des liquidités suffisantes</li> <li>Deux limites de crédit bancaire garanties de CHF 1 000 mio. chacune</li> </ul>

## Risques de change

Aux 31 décembre 2019 et 2020, les risques de change et les opérations de couverture sur devises des instruments financiers étaient les suivants:

En mio. CHF	31.12.2020		31.12.2019	
	EUR	USD	EUR	USD
Liquidités	30	19	48	6
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de service	(15)	9	8	9
Autres actifs financiers	30	315	49	309
Passifs financiers	(2 350)	(221)	(3 151)	(234)
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	(37)	(49)	(34)	(35)
<b>Exposition nette aux valeurs comptables</b>	<b>(2 342)</b>	<b>73</b>	<b>(3 080)</b>	<b>55</b>
Exposition nette aux flux de trésorerie prévus dans les 12 prochains mois	2	(307)	41	(358)
<b>Exposition nette avant opérations de couverture</b>	<b>(2 340)</b>	<b>(234)</b>	<b>(3 039)</b>	<b>(303)</b>
Contrats à terme sur devises	–	307	–	358
Swaps de devises	86	(34)	527	(44)
Swaps de change	540	–	760	–
<b>Opérations de couverture</b>	<b>626</b>	<b>273</b>	<b>1 287</b>	<b>314</b>
<b>Exposition nette</b>	<b>(1 714)</b>	<b>39</b>	<b>(1 752)</b>	<b>11</b>

Au 31 décembre 2020, Swisscom détient en outre des passifs financiers représentant une valeur nominale globale d'EUR 1 650 mio. (CHF 1 782 mio.) (exercice précédent: EUR 1 710 mio.; CHF 1 855 mio.), qui ont été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) des investissements nets dans des participations étrangères. Sur la base de l'évaluation des passifs financiers, un résultat de CHF 9 mio. (exercice précédent: CHF 72 mio.) a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global 2020 dans la position relative aux différences de change de sociétés du groupe situées à l'étranger. Au 31 décembre 2020, le montant positif cumulé, comptabilisé dans les capitaux propres, sous la rubrique «Différences de change», s'élève à CHF 243 mio.

### Analyse de sensibilité des monnaies

L'analyse de sensibilité ci-après illustre les effets sur le compte de résultat d'une variation des cours de change EUR/CHF et USD/CHF en fonction de leur volatilité implicite au cours des douze prochains mois. L'analyse suppose que toutes les autres variables, en particulier le taux d'intérêt, restent constantes.

En mio. CHF	Incidence avec effet sur le résultat pour les postes de l'état de la situation financière	Opérations de couverture relatives aux postes de l'état de la situation financière	Flux de trésorerie prévus	Opérations de couverture pour les flux de trésorerie prévus
<b>31.12.2020</b>				
Volatilité EUR 5,14%	120	(32)	–	–
Volatilité USD 6,39%	(5)	2	20	(22)
<b>31.12.2019</b>				
Volatilité EUR 4,67%	144	(60)	(2)	–
Volatilité USD 6,01%	(3)	3	22	(22)

La volatilité des postes de l'état de la situation financière et des flux de trésorerie prévus est partiellement compensée par la volatilité des opérations de couverture correspondantes.

## Risques de taux d'intérêt

La composition des instruments financiers portant intérêt à leur valeur nominale est la suivante:

En mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
Passifs financiers portant intérêt fixe	6 565	6 589
Passifs financiers portant intérêt variable	274	646
<b>Total des passifs financiers portant intérêt</b>	<b>6 839</b>	<b>7 235</b>
Actifs financiers portant intérêt fixe	(271)	(250)
Actifs financiers portant intérêt variable	(561)	(414)
<b>Total des actifs financiers portant intérêt</b>	<b>(832)</b>	<b>(664)</b>
<b>Total des actifs et passifs financiers portant intérêt, net</b>	<b>6 007</b>	<b>6 571</b>
Portant intérêt variable	(287)	232
Variable en fonction de swaps de taux d'intérêt	1 115	1 335
<b>Portant intérêt variable, net</b>	<b>828</b>	<b>1 567</b>
Portant intérêt fixe	6 294	6 339
Variable en fonction de swaps de taux d'intérêt	(1 115)	(1 335)
<b>Portant intérêt fixe, net</b>	<b>5 179</b>	<b>5 004</b>
<b>Total des actifs et passifs financiers portant intérêt, net</b>	<b>6 007</b>	<b>6 571</b>

## Analyse de sensibilité des taux d'intérêt

Une variation du taux d'intérêt de 100 points de base a une influence de CHF 8 mio. sur le compte de résultat (exercice précédent: CHF 16 mio.) et sur les capitaux propres aux 31 décembre 2019 et 2020.

## Risques de crédit

Risques de crédit liés aux transactions financières

La valeur comptable des liquidités et des autres actifs financiers comportant un risque de crédit (sans les créances clients et des actifs sur contrat) se décompose de la manière suivante:

En mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
Liquidités	340	328
Actifs évalués au coût amorti	478	390
Instruments financiers dérivés	79	84
Autres actifs évalués à la juste valeur	1	1
<b>Valeur comptable totale des actifs financiers</b>	<b>898</b>	<b>803</b>

La répartition des valeurs comptables sur les notations des contreparties correspondantes par Standard & Poor's se présente de la manière suivante:

En mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
AAA	87	31
AA- à AA+	441	421
A- à A+	218	168
BBB- à BBB+	40	63
Sans notation	112	120
<b>Total</b>	<b>898</b>	<b>803</b>

## Risques de crédit provenant de l'exploitation

Il découle de l'activité opérationnelle des risques de crédit pour des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services, pour des actifs contractuels ainsi que pour d'autres créances. Les risques de crédit concernant d'autres créances ne sont pas importants. Swisscom répartit dans un premier temps les risques de crédit provenant de l'exploitation entre Swisscom Suisse et Fastweb. Le risque de défaillance est d'abord influencé par les caractéristiques individuelles des clients, puis par le risque de défaillance des groupes de clients ou des secteurs. Swisscom dispose d'un système de gestion des créances destiné à minimiser les défaillances au minimum. La solvabilité des nouveaux clients est vérifiée et les échéances de paiement maximales sont prescrites pour des groupes de clients. Aux fins de surveillance du risque de défaillance, les clients sont répartis dans des groupes en fonction de leur solvabilité. A cet égard, une distinction est opérée entre les clients privés et les clients commerciaux. Sont également pris en compte la structure d'âge des créances ainsi que le secteur dans lequel le client commercial concerné travaille. La répartition des créances clients et des actifs sur contrat entre les secteurs opérationnels se présente de la manière suivante:

En mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
<b>Valeur nominale</b>		
Residential Customers	1 003	1 069
Business Customers	421	436
Wholesale	141	173
IT, Network & Infrastructure	22	26
<b>Swisscom Suisse</b>	<b>1 587</b>	<b>1 704</b>
Fastweb	643	658
Autres secteurs opérationnels	219	187
<b>Total de la valeur nominale</b>	<b>2 449</b>	<b>2 549</b>
<b>Corrections de valeur</b>		
Residential Customers	(59)	(56)
Business Customers	(14)	(2)
Wholesale	(2)	(1)
IT, Network & Infrastructure	(2)	(1)
<b>Swisscom Suisse</b>	<b>(77)</b>	<b>(60)</b>
Fastweb	(60)	(69)
Autres secteurs opérationnels	(27)	(15)
<b>Total des corrections de valeur</b>	<b>(164)</b>	<b>(144)</b>
<b>Total de la valeur nominale moins corrections de valeur</b>	<b>2 285</b>	<b>2 405</b>

Au 31 décembre 2020, les échéances des créances clients et des actifs sur contrat ainsi que les corrections de valeur correspondantes se décomposent comme suit:

En mio. CHF	31.12.2020		
	Taux	Valeur nominale	Correction de valeur
Non échues	0,65%	1 681	(11)
Echues jusqu'à 3 mois	6,82%	513	(35)
Echues 4 à 6 mois	42,31%	52	(22)
Echues 7 à 12 mois	27,88%	104	(29)
Echues plus de 1 an	67,68%	99	(67)
<b>Total</b>	<b>6,70%</b>	<b>2 449</b>	<b>(164)</b>

Au 31 décembre 2019, les échéances des créances clients et des actifs sur contrat ainsi que les corrections de valeur correspondantes se décomposent comme suit:

En mio. CHF	31.12.2019		
	Taux	Valeur nominale	Correction de valeur
Non échues	0,64%	1 729	(11)
Echues jusqu'à 3 mois	4,79%	585	(28)
Echues 4 à 6 mois	26,15%	65	(17)
Echues 7 à 12 mois	42,67%	75	(32)
Echues plus de 1 an	58,95%	95	(56)
<b>Total</b>	<b>5,65%</b>	<b>2 549</b>	<b>(144)</b>

Les corrections de valeur sur les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services et sur les actifs contractuels ont évolué comme suit:

En mio. CHF	2020	2019
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>144</b>	<b>157</b>
Constitution de corrections de valeur	97	85
Décomptabilisation de créances irrécouvrables	(74)	(92)
Reprise de corrections de valeur non nécessaires	(3)	(3)
Conversion de monnaies étrangères	–	(3)
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>164</b>	<b>144</b>

## Risque de liquidité

Echéances contractuelles (paiements des intérêts estimés compris)

En mio. CHF	Valeur comptable	Paiements contractuels	Echéance jusqu'à 1 an	Echéance 1 à 2 ans	Echéance 3 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
<b>31.12.2020</b>						
Prêts bancaires	484	526	206	7	181	132
Emprunts obligataires	6 110	6 356	606	556	1 409	3 785
Placements privés	151	159	1	1	2	155
Instruments financiers dérivés	90	83	14	3	11	55
Autres passifs financiers	207	207	11	93	24	79
Engagements de leasing	1 988	2 653	271	233	560	1 589
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	1 525	1 525	1 502	15	8	–
<b>Total</b>	<b>10 555</b>	<b>11 509</b>	<b>2 611</b>	<b>908</b>	<b>2 195</b>	<b>5 795</b>

En mio. CHF	Valeur comptable	Paiements contractuels	Echéance jusqu'à 1 an	Echéance 1 à 2 ans	Echéance 3 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
<b>31.12.2019</b>						
Prêts bancaires	1 080	1 133	790	7	184	152
Emprunts obligataires	5 915	6 095	617	607	1 385	3 486
Placements privés	151	160	1	1	2	156
Instruments financiers dérivés	84	82	18	3	11	50
Autres passifs financiers	230	230	39	94	13	84
Engagements de leasing	2 027	2 727	282	246	566	1 633
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	1 614	1 614	1 595	10	9	–
<b>Total</b>	<b>11 101</b>	<b>12 041</b>	<b>3 342</b>	<b>968</b>	<b>2 170</b>	<b>5 561</b>

## Instruments financiers dérivés

En mio. CHF	Valeur contractuelle		Valeur de marché positive		Valeur de marché négative	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
Swaps de taux d'intérêt en CHF	575	575	37	30	–	–
Swaps de devises en EUR	540	760	41	53	–	–
<b>Total des couvertures de juste valeur</b>	<b>1 115</b>	<b>1 335</b>	<b>78</b>	<b>83</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
Contrats à terme sur devises en USD	90	147	–	–	(3)	(4)
<b>Total des couvertures de flux de trésorerie</b>	<b>90</b>	<b>147</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(3)</b>	<b>(4)</b>
Swaps de taux d'intérêt en CHF	200	200	–	–	(79)	(70)
Swaps de devises en USD	34	45	1	1	–	–
Swaps de devises en EUR	87	527	–	–	(1)	(5)
Contrats à terme sur devises en USD	216	211	–	–	(7)	(5)
<b>Total des autres instruments financiers dérivés</b>	<b>537</b>	<b>983</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>(87)</b>	<b>(80)</b>
<b>Total des instruments financiers dérivés</b>	<b>1 742</b>	<b>2 465</b>	<b>79</b>	<b>84</b>	<b>(90)</b>	<b>(84)</b>
Dont des instruments financiers dérivés courants			1	11	(11)	(14)
Dont des instruments financiers dérivés non courants			78	73	(79)	(70)

Afin de couvrir des risques de taux d'intérêt et des risques de change liés à des financements à taux fixe en CHF et en EUR, Swisscom a conclu des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises, qui ont été désignés comme couvertures de juste valeur (fair value hedges). Les instruments financiers dérivés comprennent des contrats à terme, qui servent à couvrir de futures acquisitions de marchandises et de services en USD, et qui ont été désignés comme couvertures d'un flux de trésorerie à venir provenant de transactions futures anticipées (cash flow hedges). Ils incluent par ailleurs des swaps de taux d'intérêt qui n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). Les instruments financiers dérivés comprennent, en outre, des contrats de change à terme et des swaps de change en EUR et USD qui serviront à couvrir de futures transactions dans le cadre de financements ou de l'activité opérationnelle de Swisscom et qui n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). Swisscom ne souscrit pas d'instruments financiers dérivés spéculatifs.

Les opérations de couverture de juste valeur de plus de CHF 575 mio. et de EUR 500 mio. désignées par Swisscom seront affectées par la réforme des taux d'intérêt de référence (dite réforme IBOR). La Suisse passe du taux d'intérêt de référence LIBOR au SARON. L'EURIBOR a été réformé dans la zone euro, et l'ESTR doit remplacer l'EONIA. Swisscom suit de près le développement concernant l'application des taux d'intérêt de référence. Elle contactera les contreparties en temps utile pour s'assurer que l'application aura lieu pour chacun des contrats.

## Catégorie d'évaluation et juste valeur d'instruments financiers

En mio. CHF	31.12.2020		
	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau
<b>Autres actifs financiers</b>			
Dépôts à terme	107	107	2
Certificats de dépôt	–	–	2
Instruments d'emprunt cotés	271	277	1
Prêts	100	100	2
<b>Au coût amorti</b>	<b>478</b>	<b>484</b>	
Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	91	91	3
<b>A la juste valeur sans effet sur le résultat</b>	<b>91</b>	<b>91</b>	
Prêts	1	1	2
Instruments financiers dérivés	79	79	2
<b>Comptabilisé en résultat à la valeur vénale</b>	<b>80</b>	<b>80</b>	
<b>Total autres actifs financiers</b>	<b>649</b>	<b>655</b>	
<b>Passifs financiers</b>			
Prêts bancaires	484	519	2
Emprunts obligataires	6 110	6 381	1
Placements privés	151	160	2
Instruments financiers dérivés	90	90	2
Autres passifs financiers	207	223	2
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>7 042</b>	<b>7 373</b>	

En mio. CHF	31.12.2019		
	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau
<b>Autres actifs financiers</b>			
Dépôts à terme	7	7	2
Certificats de dépôt	142	160	2
Instruments de dette cotés	139	134	1
Prêts	102	102	2
<b>Au coût amorti</b>	<b>390</b>	<b>403</b>	
Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	82	82	3
<b>A la juste valeur sans effet sur le résultat</b>	<b>82</b>	<b>82</b>	
Prêts	1	1	2
Instruments financiers dérivés	84	84	2
<b>Comptabilisé en résultat à la valeur vénale</b>	<b>85</b>	<b>85</b>	
<b>Total autres actifs financiers</b>	<b>557</b>	<b>570</b>	
<b>Passifs financiers</b>			
Prêts bancaires	1 080	1 111	2
Emprunts obligataires	5 915	6 194	1
Placements privés	151	159	2
Instruments financiers dérivés	84	84	2
Autres passifs financiers	230	230	2
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>7 460</b>	<b>7 778</b>	

## Principes comptables

### Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur, puis portés au bilan à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation de l'ajustement de la juste valeur dépend de l'élément couvert et de l'intention d'acheter ou d'émettre ce dernier. Lors de la conclusion d'un instrument financier dérivé, la Direction détermine l'utilité de l'opération de couverture: couverture de la juste valeur d'un actif ou d'un passif (fair value hedge) ou couverture d'un flux de trésorerie à venir provenant de transactions futures anticipées (cash flow hedge). Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui sont désignés en tant qu'instruments de couverture de la juste valeur (fair value hedge) sont comptabilisés avec effet sur le résultat. Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui sont désignés en tant qu'instruments de couverture de flux de trésorerie (cash flow hedge) sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et présentés dans les réserves de couverture dans les capitaux propres. Si la couverture d'une transaction future anticipée se traduit plus tard par la comptabilisation d'un actif financier ou d'un passif financier, le montant enregistré dans les capitaux propres sera porté dans le compte de résultat dans la période au cours de laquelle l'actif ou le passif financier influe sur ce dernier. Sinon, les montants comptabilisés dans les capitaux propres sont comptabilisés pour la période concernée comme produit ou charge dans le compte de résultat de façon analogue aux flux de trésorerie liés à la transaction future anticipée envisagée ou convenue. Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés en tant qu'instruments de couverture sont directement comptabilisés en résultat.

### Evaluation des justes valeurs

Les justes valeurs sont réparties selon les niveaux hiérarchiques suivants:

- **Niveau 1:** cours de bourse sur un marché actif pour des actifs et passifs identiques;
- **Niveau 2:** autres facteurs d'influence directement ou indirectement observables pour des actifs et des passifs sur les marchés;
- **Niveau 3:** facteurs d'influence non fondés sur des données de marché observables.

La juste valeur des instruments de capitaux propres et de dettes de niveau 1 est fondée sur leur cotation à la clôture de l'exercice. La juste valeur des actifs et passifs financiers non cotés du niveau 2 est calculée sur la base des paiements devant arriver à échéance à l'avenir et actualisés au taux d'intérêt du marché. Les actifs du niveau 3 se composent de placements dans différents fonds et entreprises individuelles. La juste valeur est déterminée à partir d'un modèle de calcul. Les swaps de taux d'intérêt et les swaps de change sont actualisés aux taux d'intérêt du marché. Les contrats à terme sur devises et les swaps de change sont estimés au cours à terme des devises à la clôture de l'exercice.

### Catégories d'évaluation et juste valeur d'instruments financiers

Les justes valeurs d'actifs et passifs financiers se décomposent conformément au tableau ci-après. Il n'est pas tenu compte des liquidités, des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services et d'autres débiteurs ni des fournisseurs et autres créiteurs dont la valeur comptable correspond à une évaluation raisonnable de la juste valeur.

### 3 Actifs et passifs opérationnels

Ce chapitre présente des informations sur l'évolution de l'actif circulant net ainsi que sur les immobilisations corporelles et incorporelles non courantes significatives. Elle contient en outre des explications sur l'attribution du goodwill aux différentes unités génératrices de trésorerie ainsi que sur le résultat d'éventuels tests de dépréciation. Cette partie présente également l'évolution des provisions et passifs éventuels.

#### 3.1 Actif circulant net opérationnel

##### Variation des actifs et passifs opérationnels

En mio. CHF	31.12.2019	Variation opérationnelle	Variation autres <sup>1</sup>	31.12.2020
<b>Exercice 2020</b>				
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2 183	(54)	3	2 132
Autres actifs opérationnels	1 156	(127)	–	1 029
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	(1 614)	86	3	(1 525)
Autres passifs opérationnels	(1 194)	(83)	8	(1 269)
<b>Total des actifs et passifs opérationnels, net</b>	<b>531</b>	<b>(178)</b>	<b>14</b>	<b>367</b>

1 Conversion de monnaies ainsi que la variation provenant de l'acquisition et la vente de filiales.

En. mio. CHF	01.01.2019	Variation opérationnelle	Variation autres <sup>1</sup>	31.12.2019
<b>Exercice 2019</b>				
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2 189	18	(24)	2 183
Autres actifs opérationnels	1 243	(64)	(23)	1 156
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	(1 658)	15	29	(1 614)
Autres passifs opérationnels	(1 127)	(81)	14	(1 194)
<b>Total des actifs et passifs opérationnels, net</b>	<b>647</b>	<b>(112)</b>	<b>(4)</b>	<b>531</b>

1 Conversion de monnaies ainsi que la variation provenant de l'acquisition et la vente de filiales

##### Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

En mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
Chiffre d'affaires facturé	2 180	2 238
Chiffre d'affaires pas encore facturé	116	88
Corrections de valeur	(164)	(143)
<b>Total des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services <sup>1</sup></b>	<b>2 132</b>	<b>2 183</b>

1 Risques de crédit. Voir note 2.5.

## Autres actifs et passifs opérationnels

En mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
<b>Autres actifs opérationnels</b>		
Actifs contractuels	153	222
Coûts de contrat	224	262
Autres créances	79	74
Stocks	120	125
Charges payées d'avance	349	338
Acomptes versés	17	71
Avoirs de TVA	27	31
Autres actifs non financiers	60	33
<b>Total des autres actifs opérationnels</b>	<b>1 029</b>	<b>1 156</b>
<b>Autres dettes opérationnelles</b>		
Passifs contractuels	737	690
Comptabilisation différée de la part variable individuelle liée au résultat	160	145
Dettes de TVA	100	93
Comptabilisation différée des vacances et des heures supplémentaires	45	47
Passifs résultant d'activités d'encaissement	12	12
Autres passifs	215	207
<b>Total des autres dettes opérationnelles</b>	<b>1 269</b>	<b>1 194</b>

## Actifs et passifs contractuels

En mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
<b>Actifs contractuels</b>		
Swisscom Suisse	89	162
Autres	64	60
<b>Total des actifs contractuels</b>	<b>153</b>	<b>222</b>
<b>Passifs contractuels</b>		
Swisscom Suisse	535	468
Fastweb	122	133
Autres	80	89
<b>Total des passifs contractuels</b>	<b>737</b>	<b>690</b>

Les actifs contractuels de Swisscom Suisse englobent principalement des comptabilisations différées résultant de la vente d'offres combinées dans le domaine de la communication mobile. Des téléphones mobiles sont parfois vendus avec un rabais (subvention) dans le cadre d'une offre combinée avec un abonnement de communication mobile. En raison de la répartition du chiffre d'affaires sur les composants livrés à l'avance (téléphone mobile), les chiffres d'affaires sont comptabilisés antérieurement à la facturation. Il s'ensuit que des actifs contractuels sont comptabilisés lors de telles affaires. Les passifs sur contrat englobent principalement des comptabilisations différées de paiements relatifs aux cartes à prépaiement et redevances d'abonnement payées d'avance de Swisscom Suisse. Un montant de CHF 228 mio. a été comptabilisé en 2020 comme chiffre d'affaires, qui avait été comptabilisé au 31 décembre 2019 comme passif contractuel. Dans le cadre des informations à fournir concernant le montant total du prix de transaction affecté aux obligations de prestation non remplies, Swisscom applique la réglementation IFRS 15.121. La clause d'exception ne s'applique pas aux abonnements de communication mobile combinés avec la vente d'un terminal subventionné et soumis à une durée minimale de contrat. Les chiffres d'affaires comptabilisés pour de tels contrats s'élèvent à CHF 513 mio. (2021: CHF 370 mio.; 2022: CHF 143 mio.).

## Coûts de contrats

Les coûts du contrat englobent des coûts différés d'obtention de contrats ainsi que des coûts différés d'exécution de contrats, qui se décomposent comme suit:

En mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
<b>Coûts d'obtention de contrats</b>		
Swisscom Suisse	42	66
Fastweb	25	24
Autres	41	47
<b>Total des coûts d'obtention de contrats</b>	<b>108</b>	<b>137</b>
<b>Coûts d'exécution de contrats</b>		
Routeurs et TV-Box	44	36
Coûts initiaux provenant des contrats de services d'externalisation	72	89
<b>Total des coûts d'exécution de contrats</b>	<b>116</b>	<b>125</b>
<b>Total des coûts de contrats</b>	<b>224</b>	<b>262</b>

## Principes comptables

### Actifs et passifs opérationnels

Tous les actifs et passifs opérationnels qui sont utilisés dans le cadre du cycle d'exploitation normal sont présentés comme courants dans l'état de la situation financière.

### Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

Les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services sont comptabilisées au coût amorti diminué des dépréciations. Les dépréciations des créances clients sont effectuées, selon la nature de la transaction sous-jacente, sous forme de corrections de valeur individuelles ou de portefeuille, qui couvrent le risque de défaillance attendu. Dans le cadre de corrections de valeur de portefeuille, les actifs financiers sont regroupés sur la base de caractéristiques similaires de risque de crédit et soumis ensemble à un examen visant à vérifier s'il y a une dépréciation. Le cas échéant, une correction de valeur est enregistrée. Lors de la détermination – nécessaire à cet effet – des flux de trésorerie attendus pour les portefeuilles, il est tenu compte non seulement des conditions contractuelles de paiement mais aussi de l'historique des défaillances ainsi que des dernières informations et prévisions. Les dépréciations de créances clients sont comptabilisées comme autres charges d'exploitation.

## 3.2 Immobilisations corporelles

En mio. CHF	Installations techniques	Terrains, constructions et installations	Autres installations	Acomptes versés et installations en construction	Total
<b>Coûts d'acquisition</b>					
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>27 313</b>	<b>2 147</b>	<b>4 448</b>	<b>357</b>	<b>34 265</b>
Acquisitions	1 122	2	201	362	1 687
Cessions	(459)	(479)	(124)	–	(1 062)
Ajustement des frais de démantèlement et de remise en état	28	–	19	–	47
Reclassements	141	17	73	(234)	(3)
Vente de filiales	(4)	–	(3)	–	(7)
Conversion de monnaies étrangères	(186)	(3)	–	(1)	(190)
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>27 955</b>	<b>1 684</b>	<b>4 614</b>	<b>484</b>	<b>34 737</b>
Acquisitions	1 241	2	209	229	1 681
Cessions	(1 042)	(10)	(110)	–	(1 162)
Ajustement des frais de démantèlement et de remise en état	46	–	18	–	64
Reclassements	135	(1)	70	(205)	(1)
Conversion de monnaies étrangères	(18)	–	–	–	(18)
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>28 317</b>	<b>1 675</b>	<b>4 801</b>	<b>508</b>	<b>35 301</b>
<b>Cumul des amortissements et des dépréciations</b>					
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>(18 921)</b>	<b>(1 841)</b>	<b>(3 078)</b>	<b>–</b>	<b>(23 840)</b>
Amortissements	(1 195)	(18)	(306)	–	(1 519)
Dépréciations	(1)	(1)	(8)	–	(10)
Cessions	459	470	119	–	1 048
Vente de filiales	4	–	2	–	6
Reclassements	–	(1)	1	–	–
Conversion de monnaies étrangères	106	1	–	–	107
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>(19 548)</b>	<b>(1 390)</b>	<b>(3 270)</b>	<b>–</b>	<b>(24 208)</b>
Amortissements	(1 198)	(18)	(303)	–	(1 519)
Dépréciations	(8)	–	–	–	(8)
Cessions	1 038	8	103	–	1 149
Conversion de monnaies étrangères	10	–	–	–	10
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>(19 706)</b>	<b>(1 400)</b>	<b>(3 470)</b>	<b>–</b>	<b>(24 576)</b>
<b>Valeur comptable nette</b>					
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2020</b>	<b>8 611</b>	<b>275</b>	<b>1 331</b>	<b>508</b>	<b>10 725</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2019</b>	<b>8 407</b>	<b>294</b>	<b>1 344</b>	<b>484</b>	<b>10 529</b>
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>8 392</b>	<b>306</b>	<b>1 370</b>	<b>357</b>	<b>10 425</b>

### Obligations futures pour investissements

Au 31 décembre 2020, les obligations contractuelles pour investissements futurs en immobilisations corporelles s'élevaient à CHF 800 mio. (exercice précédent: CHF 809 mio.).

### Transactions d'investissement et de financement sans incidence sur les liquidités

Suite à des hypothèses modifiées pour l'évaluation des frais de démantèlement et de remise en état estimés, une augmentation de CHF 64 mio. (exercice précédent: CHF 47 mio.) a été comptabilisée sans influence sur le résultat dans les immobilisations corporelles contre les provisions pour frais de démantèlement et de remise en état. Voir note 3.5.

## Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

La Direction estime les durées d'utilité et les valeurs résiduelles des installations techniques, immeubles et autres installations sur la base de la période attendue pendant laquelle des avantages économiques sont générés pour l'entité du fait de l'utilisation de l'actif. Les durées d'utilité sont vérifiées chaque année sur la base d'attentes fondées sur des éléments historiques et prévisionnels à l'égard de développements technologiques, de changements économiques ou juridiques ainsi que d'autres facteurs externes.

### Principes comptables

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des dépréciations. Les coûts englobent, outre le prix d'acquisition et les coûts directement attribuables au transfert de l'actif sur le lieu d'exploitation et à sa mise en état de fonctionnement pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction, les coûts estimés pour le démantèlement et la remise en état du site. Les coûts d'emprunt sont inscrits à l'actif pour autant qu'ils soient directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié. Les coûts pour le remplacement, la remise à neuf ou la rénovation d'une immobilisation corporelle sont inscrits à l'actif comme investissement de remplacement lorsqu'une entrée future d'avantages économiques est probable et que les coûts peuvent être évalués de manière fiable. La valeur comptable des éléments remplacés est décomptabilisée. Les amortissements sont réalisés de façon linéaire, à l'exception des terrains, qui ne sont pas amortis. Les durées d'utilité économique estimées pour les principales catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes:

Catégorie	Années
Canaux <sup>1</sup>	40
Câbles <sup>1</sup>	15 bis 30
Installations de transmission et de commutation <sup>1</sup>	4 à 15
Autres installations techniques <sup>1</sup>	3 à 15
Constructions et installations de constructions	10 à 40
Autres installations	3 à 15

1. Installations techniques.

Lorsque des éléments majeurs d'une immobilisation corporelle présentent des durées d'utilité économique différentes, ils sont comptabilisés et amortis en tant que composants distincts. L'estimation des durées tient compte de l'usage attendu par l'entreprise, de l'usure physique attendue, des développements techniques ainsi que de l'expérience acquise avec des actifs comparables. Les aménagements locatifs et les installations dans des locaux loués sont amortis de façon linéaire sur la durée d'utilité économique estimée ou, si elle est inférieure, sur la durée de location minimale contractuelle. Les conséquences de modifications des durées d'utilité et des valeurs résiduelles sont comptabilisées de façon prospective. Lorsque des indices laissent supposer la dépréciation d'une immobilisation, la valeur recouvrable de cette dernière est déterminée. Si la valeur recouvrable de l'immobilisation, qui correspond au montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité, est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est corrigée à la valeur recouvrable. Lors de la cession d'une immobilisation corporelle ou lorsqu'aucun avantage économique supplémentaire ne peut être retiré d'une immobilisation corporelle, la valeur comptable de cette dernière est décomptabilisée. Les gains et pertes résultant de la sortie d'immobilisations corporelles sont comptabilisés comme autres produits ou comme autres charges d'exploitation.

### 3.3 Immobilisations incorporelles

En mio. CHF	Logiciels achetés	Logiciels de fabrication propre	Licences	Marques et relations avec la clientèle	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>Coûts d'acquisition</b>						
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>2 039</b>	<b>1 337</b>	<b>710</b>	<b>479</b>	<b>274</b>	<b>4 839</b>
Acquisitions	179	133	251	–	143	706
Cessions	(57)	(139)	(2)	(11)	(17)	(226)
Reclassements	39	78	–	–	(107)	10
Regroupements d'entreprises	4	5	–	13	–	22
Vente de filiales	(2)	(2)	–	(9)	(9)	(22)
Conversion de monnaies étrangères	(59)	(8)	(10)	(11)	–	(88)
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>2 143</b>	<b>1 404</b>	<b>949</b>	<b>461</b>	<b>284</b>	<b>5 241</b>
Acquisitions	190	145	61	–	114	510
Cessions	(16)	(26)	(2)	–	(7)	(51)
Reclassements	34	79	–	–	(112)	1
Regroupements d'entreprises	2	–	–	–	16	18
Vente de filiales	–	(2)	–	–	–	(2)
Conversion de monnaies étrangères	(6)	–	(1)	(1)	–	(8)
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>2 347</b>	<b>1 600</b>	<b>1 007</b>	<b>460</b>	<b>295</b>	<b>5 709</b>
<b>Cumul des amortissements et des dépréciations</b>						
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>(1 561)</b>	<b>(825)</b>	<b>(175)</b>	<b>(376)</b>	<b>(130)</b>	<b>(3 067)</b>
Amortissements	(243)	(274)	(74)	(32)	(13)	(636)
Dépréciations	–	(1)	–	–	–	(1)
Cessions	57	139	2	11	17	226
Vente de filiales	1	2	–	7	5	15
Conversion de monnaies étrangères	50	4	1	9	–	64
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>(1 696)</b>	<b>(955)</b>	<b>(246)</b>	<b>(381)</b>	<b>(121)</b>	<b>(3 399)</b>
Amortissements	(229)	(252)	(98)	(32)	(8)	(619)
Dépréciations	–	(1)	–	(2)	–	(3)
Cessions	16	26	2	–	7	51
Conversion de monnaies étrangères	5	–	–	–	1	6
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>(1 904)</b>	<b>(1 182)</b>	<b>(342)</b>	<b>(415)</b>	<b>(121)</b>	<b>(3 964)</b>
<b>Valeur comptable nette</b>						
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2020</b>	<b>443</b>	<b>418</b>	<b>665</b>	<b>45</b>	<b>174</b>	<b>1 745</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2019</b>	<b>447</b>	<b>449</b>	<b>703</b>	<b>80</b>	<b>163</b>	<b>1 842</b>
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>478</b>	<b>512</b>	<b>535</b>	<b>103</b>	<b>144</b>	<b>1 772</b>

Au 31 décembre 2020, les autres immobilisations incorporelles englobaient des acomptes versés et des projets de développement non encore achevés à hauteur de CHF 150 mio. (exercice précédent: CHF 149 mio.).

Sur mandat de la Commission fédérale de la communication (ComCom), l'Office fédéral de la communication (OFCOM) a procédé en 2019 à l'attribution des fréquences disponibles pour la communication mobile par voie d'enchères, organisées du 29 janvier au 7 février 2019. Swisscom est parvenue à acquérir 45% des fréquences mises aux enchères pour la cinquième génération de communication mobile ainsi que pour les générations antérieures pour un montant de CHF 196 mio. Les fréquences, qui ont été attribuées en avril 2019, sont valables jusqu'en 2034.

#### Obligations futures pour investissements

Au 31 décembre 2020, les obligations contractuelles pour investissements futurs en immobilisations incorporelles s'élevaient à CHF 54 mio. (exercice précédent: CHF 62 mio.).

### Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

La Direction estime les durées d'utilité et les valeurs résiduelles des immobilisations incorporelles sur la base de la période attendue pendant laquelle des avantages économiques sont générés pour l'entité du fait de l'utilisation de l'actif. Les durées d'utilité sont vérifiées chaque année sur la base d'attentes fondées sur des éléments historiques et prévisionnels concernant des développements technologiques, de changements économiques ou juridiques ainsi que d'autres facteurs externes.

### Principes comptables

Les licences de téléphonie mobile, les logiciels développés par Swisscom et les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements. Les immobilisations incorporelles résultant de regroupements d'entreprises telles que les marques ou les relations avec la clientèle sont comptabilisées au coût correspondant à la valeur vénale à la date d'acquisition, diminué du cumul des amortissements. Les amortissements des licences de téléphonie mobile reposent sur la durée des contrats. Ils débutent dès que le réseau correspondant est en état de fonctionnement, sauf lorsque d'autres informations conduisent à une adaptation de la durée d'utilité. Les conséquences de modifications des durées d'utilité et des valeurs résiduelles sont comptabilisées de façon prospective. Les amortissements sont réalisés de façon linéaire selon les durées d'utilité économique estimées suivantes:

Catégorie	Années
Logiciels de fabrication propre et achetés	3 à 7
Marques et relations avec la clientèle	5 à 10
Licences	2 à 16
Autres immobilisations incorporelles	3 à 10

Lorsque des indices laissent supposer la dépréciation d'une immobilisation, la valeur recouvrable de cette dernière est déterminée. Si la valeur recouvrable de l'immobilisation, qui correspond au montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité, est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est corrigée à la valeur recouvrable.

### 3.4 Goodwill

Le goodwill est réparti sur les unités génératrices de trésorerie (cash generating units) de Swisscom en fonction des activités de celles-ci. Le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie en fonction des synergies dégagées par ce regroupement. La ventilation du goodwill sur les unités génératrices de trésorerie est la suivante:

En mio. CHF	Residential Customers Swisscom Suisse	Business Customers Swisscom Suisse	Fastweb	Autres unités génératrices de trésorerie <sup>1</sup>	Total
<b>Coûts d'acquisition</b>					
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>3 277</b>	<b>932</b>	<b>1 997</b>	<b>399</b>	<b>6 605</b>
Acquisitions	–	16	–	4	20
Vente de filiales	–	(3)	–	–	(3)
Conversion de monnaies étrangères	–	–	(75)	–	(75)
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>3 277</b>	<b>945</b>	<b>1 922</b>	<b>403</b>	<b>6 547</b>
Reclassements	(508)	508	–	–	–
Conversion de monnaies étrangères	–	–	(7)	–	(7)
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>2 769</b>	<b>1 453</b>	<b>1 915</b>	<b>403</b>	<b>6 540</b>
<b>Cumul des dépréciations</b>					
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(1 438)</b>	<b>–</b>	<b>(1 438)</b>
Conversion de monnaies étrangères	–	–	54	–	54
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(1 384)</b>	<b>–</b>	<b>(1 384)</b>
Conversion de monnaies étrangères	–	–	6	–	6
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(1 378)</b>	<b>–</b>	<b>(1 378)</b>
<b>Valeur comptable nette</b>					
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2020</b>	<b>2 769</b>	<b>1 453</b>	<b>537</b>	<b>403</b>	<b>5 162</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2019</b>	<b>3 277</b>	<b>945</b>	<b>538</b>	<b>403</b>	<b>5 163</b>
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<b>3 277</b>	<b>932</b>	<b>559</b>	<b>399</b>	<b>5 167</b>

<sup>1</sup> Comprend les entités génératrices de trésorerie Wholesale Swisscom Suisse et Swisscom Directories.

Swisscom a adapté son organisation en Suisse au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et a renommé les anciens secteurs Clients privés et Enterprise Customers respectivement en Residential Customers et Business Customers. Afin d'offrir à tous ses clients commerciaux une expérience client axée sur leurs besoins, Swisscom a regroupé les secteurs PME et Grands clients. En conséquence, les secteurs des télécommunications et des solutions avec les petites et moyennes entreprises sont désormais présentés dans le secteur Business Customers (anciennement Residential Customers) dans le compte rendu des secteurs (voir note 1.1). Suite au regroupement, le goodwill de CHF 508 mio. a été transféré à l'unité génératrice de trésorerie Business Customers Swisscom Suisse.

#### Vérification du maintien de la valeur

Des tests de dépréciation des différents goodwills ont été réalisés au quatrième trimestre 2020, après la clôture du plan d'affaires. La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie a été déterminée sur la base de la valeur d'utilité (value in use) à l'aide de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (méthode DCF). Les prévisions relatives aux flux de trésorerie disponibles futurs (free cash flows) sont, en règle générale, basées sur les plans d'affaires approuvés par la Direction, qui, en principe, couvrent une période de planification de trois ans. Une période de planification de cinq ans a toutefois été utilisée pour le test de dépréciation de Fastweb. Pour les flux de trésorerie disponibles dépassant la période de planification détaillée, une valeur finale a été calculée au moyen d'une capitalisation des flux de trésorerie normalisés. Dans ce cas, un taux de croissance constant à long terme correspondant aux taux de croissance habituels des pays ou des marchés concernés, est appliqué. Les flux de trésorerie projetés et les hypothèses de la Direction sont confirmés par des sources d'information externes. Le taux d'actualisation est déterminé au moyen du Capital Asset Pricing Model (CAPM). Il résulte des coûts pondérés des capitaux propres et des emprunts. Le rendement d'obligations d'Etat (étranger: Allemagne) à 10 ans et avec un taux d'intérêt nul est utilisé comme taux d'intérêt sans risque servant de base au taux d'actualisation,

au minimum toutefois un taux d'intérêt respectivement de 1,5% (Suisse) et de 2,0% (étranger). Pour les unités génératrices de trésorerie à l'étranger, un supplément de risque pour le risque de pays est ajouté.

### Taux d'actualisation et taux de croissance à long terme

Unités génératrices de trésorerie	2020			2019		
	CMPC avant impôts	CMPC après impôts	Taux de croissance à long terme	CMPC avant impôts	CMPC après impôts	Taux de croissance à long terme
Residential Customers Swisscom Suisse	5,25%	4,30%	0%	4,91%	3,93%	0%
Business Customers Swisscom Suisse	5,25%	4,30%	0%	4,84%	3,93%	0%
Fastweb	6,91%	5,13%	0,5%	7,71%	5,87%	0,7%
	5,25–	4,30–		4,86–	3,93–	
Autres unités génératrices de trésorerie	7,27%	5,84%	0%	7,33%	5,86%	0%

### Résultats et sensibilité des tests de dépréciation

#### Residential Customers et Business Customers Swisscom Suisse

La valeur recouvrable basée sur la valeur d'utilité excède, à la date d'évaluation, la valeur comptable déterminante pour la vérification du maintien de la valeur de toutes les unités génératrices de trésorerie. Swisscom est d'avis qu'aucune des modifications des hypothèses établies pouvant être prévues selon des critères rationnels entraînerait un dépassement de la valeur recouvrable par la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie.

#### Fastweb

A la date d'évaluation, le test de dépréciation n'a donné lieu à aucune dépréciation du goodwill. La valeur recouvrable dépasse d'EUR 2 241 mio. (CHF 2 398 mio.) la valeur comptable nette. Lors de l'exercice précédent, le montant de la différence s'élevait à EUR 1 471 mio. (CHF 1 618 mio.). Les modifications suivantes des hypothèses clés auraient pour effet de faire correspondre la valeur d'utilité à la valeur comptable nette:

	2020		2019	
	Hypothèse	Sensibilité	Hypothèse	Sensibilité
Croissance annuelle moyenne du chiffre d'affaires jusqu'à 2025 pour une marge EBITDA inchangée par rapport au Business Plan	8,8%	5,6%	5,8%	3,2%
Marge EBITDA normalisée	33%	28%	34%	30%
Taux d'investissement normalisé	20%	25%	20%	24%
Taux d'intérêt après impôt	5,13%	8,10%	5,87%	8,01%
Taux de croissance à long terme	0,5%	-3,3%	0,7%	-2,1%

### Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

L'attribution du goodwill aux unités génératrices de trésorerie ainsi que le calcul de la valeur recouvrable relèvent de l'appréciation de la Direction. Cette appréciation se fonde sur l'estimation des flux de trésorerie futurs ainsi que sur la détermination du taux d'actualisation et des taux de croissance à l'aide d'éléments historiques et prévisionnels.

### Principes comptables

Afin de pouvoir vérifier le maintien de la valeur, le goodwill est réparti en unités génératrices de trésorerie (cash generating units). La vérification du maintien de la valeur doit impérativement être réalisée annuellement. Si, au cours de l'exercice, des signes laissent supposer une possible dépréciation, l'unité génératrice de trésorerie est soumise à cette date à une vérification du maintien de la valeur. Si la valeur recouvrable (recoverable amount) de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation de la valeur comptable est comptabilisée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente (fair value less costs to sell) et la valeur d'utilité (value in use).

## 3.5 Provisions et passifs éventuels

### Provisions

En mio. CHF	Frais de démantèlement et de remise en état	Procédures réglementaires et concurrentielles	Réductions de postes <sup>1</sup>	Autres	Total
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>680</b>	<b>206</b>	<b>91</b>	<b>157</b>	<b>1 134</b>
Constitution de provisions	–	8	22	74	104
Ajustements enregistrés dans les immobilisations corporelles	64	–	–	–	64
Ajustements de la valeur actuelle	5	34	–	–	39
Reprise de provisions non utilisées	–	–	(23)	(6)	(29)
Utilisation	(8)	(15)	(27)	(46)	(96)
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>741</b>	<b>233</b>	<b>63</b>	<b>179</b>	<b>1 216</b>
Dont provisions courantes	–	–	60	84	144
Dont provisions non courantes	741	233	3	95	1 072

<sup>1</sup> Voir note 4.1.

#### Provisions pour frais de démantèlement et de remise en état

Les provisions sont calculées en fonction des frais de démantèlement prévus et actualisées au taux d'intérêt moyen de 0,58% (exercice précédent: 0,72%). En 2020, à la suite de réévaluations, des ajustements d'un montant de CHF 64 mio. ont été inscrits sans influence sur le résultat dans les immobilisations corporelles. Il en a résulté CHF 23 mio. induits par les ajustements de taux d'intérêt et CHF 24 mio. de l'ajustement de l'indice servant à calculer les frais de démantèlement. Une hausse des coûts estimés de 10% se traduirait par une augmentation des provisions de CHF 71 mio. Le report de la date de démantèlement de dix années supplémentaires entraînerait une augmentation des provisions de CHF 28 mio.

#### Provisions pour procédures réglementaires et procédures relevant du droit de la concurrence

Swisscom fournit des services d'accès (y compris interconnexion) au sens de la loi révisée sur les télécommunications à d'autres opérateurs de télécommunications en Suisse. Au cours des années écoulées, plusieurs opérateurs de télécommunication ont demandé à la Commission fédérale de la communication (ComCom) la réduction des prix d'interconnexion facturés par Swisscom. En février 2019, la ComCom a revu les prix des services d'accès contestés pour les années 2013 à 2016, décision contre laquelle Swisscom a déposé un recours auprès du Tribunal administratif fédéral. Les procédures en cours visant la fixation des prix pour les années 2017 et au-delà ont été suspendues par l'OFCOM jusqu'à ce que le Tribunal administratif fédéral ait tranché dans les procédures d'accès entre 2013 et 2016.

En 2009, la Commission de la concurrence (COMCO) a infligé à Swisscom une amende de CHF 220 mio. pour abus de position dominante sur le marché des services ADSL pour la période allant jusqu'en 2007. Swisscom a contesté la sanction devant le Tribunal administratif fédéral. En 2015, le Tribunal administratif fédéral a confirmé dans son principe la décision de la COMCO, mais réduit l'amende infligée à Swisscom par la COMCO, amende qui est passée de CHF 220 mio. à CHF 186 mio. Swisscom a contesté la sanction et a recouru auprès du Tribunal fédéral. En décembre 2019, le Tribunal fédéral a rejeté le recours de Swisscom en dernière instance en confirmant la sanction de CHF 186 mio. Suite au jugement entré en force établissant un abus de position dominante, les opérateurs de services de télécommunications ont déposé des prétentions de droit civil au deuxième trimestre 2020. Sur la base d'évaluations juridiques, Swisscom a constitué des provisions dans le passé pour les éventuelles prétentions de droit civil. En raison d'une réévaluation des effets de taux d'intérêt, des ajustements de valeur actuelle de CHF 31 mio. ont été comptabilisés sur ces provisions au deuxième trimestre 2020.

Sur la base d'appréciations juridiques, Swisscom a constitué des provisions pour procédures réglementaires et procédures relevant du droit de la concurrence. Les éventuels paiements nécessaires dépendront de la date d'entrée en vigueur des décisions et pourraient intervenir dans les cinq ans.

## Autres provisions

Les autres provisions englobent notamment des provisions pour les risques contractuels et fiscaux ne dépendant pas du résultat. Les éventuels paiements nécessaires de la part à long terme des provisions interviendraient vraisemblablement sur trois ans.

### **Provisions pour procédures réglementaires et procédures relevant du droit de la concurrence**

Swisscom fournit des services d'accès (y compris interconnexion) au sens de la loi révisée sur les télécommunications à d'autres opérateurs de télécommunications en Suisse. Au cours des années écoulées, plusieurs opérateurs de télécommunication ont demandé à la Commission fédérale de la communication (ComCom) la réduction des prix d'interconnexion facturés par Swisscom. La détermination entrée en force des prix pour 2013 et les années suivantes est encore en suspens. La Commission de la concurrence (COMCO) a, par ailleurs, ouvert différentes procédures contre Swisscom. Si un jugement entré en force devait établir un abus de position dominante, la COMCO pourrait prononcer une sanction. En outre, des prétentions de droit civil pourraient être formulées contre Swisscom. En avril 2013, la COMCO a ouvert une enquête contre Swisscom concernant la diffusion d'événements sportifs en direct par la télévision payante, qui contreviendrait à la loi sur les cartels. En mai 2016, cette procédure a conduit la COMCO à infliger à Swisscom une amende de CHF 72 mio. En novembre 2015, dans son enquête concernant l'appel d'offres relatif à un réseau d'entreprise de la Poste lancé en 2008, la COMCO est arrivée à la conclusion que Swisscom occupait une position dominante sur le marché du haut débit dans le domaine de la clientèle commerciale. Estimant ce comportement contraire au droit des cartels, la COMCO a prononcé une sanction de CHF 8 mio. Swisscom a interjeté recours auprès du Tribunal administratif fédéral contre les décisions de la COMCO concernant tant la diffusion d'événements sportifs en direct par la télévision payante que l'appel d'offres relatif à un réseau d'entreprise de la Poste. Elle estime qu'elle a agi en toute légalité. Le 25 août 2020, la Commission de la concurrence a ouvert une enquête contre Swisscom pour abus de position dominante dans le domaine des raccordements à haut débit pour l'interconnexion des sites des entreprises. Le 17 décembre 2020, la Commission de la concurrence (COMCO) a ouvert une enquête sur l'extension du réseau à fibre optique de Swisscom et a pris des mesures préventives. Swisscom a recouru contre les mesures préventives. Swisscom estime actuellement qu'il est peu probable qu'une sanction soit prononcée en dernière instance. C'est pourquoi elle n'a, une fois encore, enregistré aucune provision à cet effet dans ses états financiers consolidés au 31 décembre 2020. Compte tenu des procédures passées de la COMCO, d'autres procédures pourraient être intentées à l'avenir contre Swisscom.

### **Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations**

Les provisions pour frais de démantèlement et de remise en état se rapportent au démantèlement d'installations de télécommunication et de stations d'émission ainsi qu'au rétablissement de l'état initial de propriétés détenues par des tiers. Le montant de ces provisions dépend notablement de l'estimation des frais de démantèlement et de remise en état à venir ainsi que de la date du démantèlement. Les provisions et passifs éventuels pour procédures réglementaires et relevant du droit de la concurrence concernent les procédures liées aux services d'accès réglementés fournis par Swisscom et les procédures engagées par la COMCO. L'évaluation juridique et comptable de ces procédures comporte des incertitudes importantes relatives aux estimations et marges d'appréciation quant à la probabilité de leur survenance et au montant d'une éventuelle sortie de trésorerie. Les provisions constituées correspondent à la meilleure appréciation possible de l'obligation. Des obligations potentielles dont la survenance ne peut pas être évaluée à la clôture de l'exercice ou des obligations dont le montant ne peut pas être raisonnablement estimé sont publiées comme passifs éventuels.

## Principes comptables

Des provisions sont constituées lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de cette obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont actualisées lorsque l'effet est significatif.

### Provisions pour frais de démantèlement et de remise en état

Swisscom est soumise à des obligations juridiques qui la contraignent à démanteler les stations de transmission et de télécommunication installées sur les biens immobiliers d'autrui après leur mise hors service et à remettre en état la propriété de tiers sur les sites de ces installations. Les frais de démantèlement sont inscrits à l'actif comme composante des coûts d'acquisition des installations et amortis sur la durée d'utilité de ces dernières. Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée de tous les coûts à venir et présentées sous les provisions non courantes. Si l'évaluation de la provision fait l'objet d'un ajustement, la valeur actualisée de l'ajustement de l'obligation est alors soit ajoutée aux coûts de l'installation inscrite à l'actif, soit retranchée de ces coûts. Le montant déduit des coûts de l'immobilisation corporelle ne doit pas être supérieur à la valeur nette comptable du poste. Le cas échéant, l'excédent est comptabilisé directement dans le compte de résultat.

### Provisions pour réductions de postes

Les coûts résultant de la mise en œuvre de mesures de réduction de postes sont comptabilisés lorsque la Direction a décidé d'un plan de réduction de postes, qu'il en résulte une obligation probable, que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable et que la mise en œuvre du plan de réduction de postes a débuté ou que les personnes concernées ont été informées de façon suffisamment détaillée sur les principaux points dudit plan. Le début de la mise en œuvre équivaut à l'annonce publique et/ou à l'information des associations du personnel.

## 4 Collaborateurs

Swisscom emploie quelque 19 000 collaborateurs en équivalent plein temps, dont environ 16 000 en Suisse. Ce chapitre fournit des informations sur les effectifs, les charges de personnel, les rémunérations des principaux dirigeants ainsi que les charges de prévoyance.

### 4.1 Effectifs et charges de personnel

#### Effectifs

En équivalents plein temps	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Residential Customers	3 088	3 342	-7,6%
Business Customers	4 917	5 116	-3,9%
Wholesale	83	83	0,0%
IT, Network & Infrastructure	4 503	4 514	-0,2%
<b>Swisscom Suisse</b>	<b>12 591</b>	<b>13 055</b>	<b>-3,6%</b>
Fastweb	2 703	2 456	10,1%
Autres secteurs opérationnels	3 558	3 605	-1,3%
Group Headquarters	210	201	4,5%
<b>Total effectif</b>	<b>19 062</b>	<b>19 317</b>	<b>-1,3%</b>
Dont Suisse	16 048	16 628	-3,5%
Dont à l'étranger	3 014	2 689	12,1%
Effectif moyen	19 095	19 561	-2,4%

#### Charges de personnel

En mio. CHF	2020	2019
Charges salariales	2 065	2 093
Charges sociales	243	249
Charges pour régimes à prestations définies <sup>1</sup>	338	326
Charges pour régimes à cotisations définies	10	10
Charges pour paiements fondés sur des actions	1	1
Charges de réductions de postes	(1)	56
Autres charges de personnel	61	65
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>2 717</b>	<b>2 800</b>
Dont Suisse	2 493	2 569
Dont à l'étranger	224	231

1 Voir note 4.3.

#### Charges de réductions de postes

Swisscom soutient, au travers d'un plan social, les collaborateurs touchés par des réductions de postes. En plus d'autres avantages, les prestations du plan social comprennent la poursuite du versement du salaire au-delà du délai de résiliation contractuel pendant une période maximale qui dépend de l'ancienneté et de l'âge du collaborateur concerné. Sous certaines conditions, des collaborateurs âgés concernés par la réduction de postes peuvent rejoindre la filiale Worklink AG. Ils bénéficient de la garantie de poursuite de paiement d'un salaire réduit. La Worklink AG vise à placer les participants auprès de tiers pour des affectations temporaires, les participants percevant une part du chiffre d'affaires à titre de supplément de salaire. Les charges nettes de réduction de postes s'élèvent à CHF 1 mio. (exercice précédent: CHF 56 mio.). Elles se composent de la constitution de provisions à hauteur de CHF 22 mio. diminuées de la reprise de provisions non utilisées d'un montant de CHF 23 mio. Les mesures de réduction de postes sont en rapport avec l'objectif de Swisscom de réduire la base de coûts de CHF 100 mio. supplémentaires par an jusqu'en 2022.

## 4.2 Rémunérations des principaux dirigeants

En milliers CHF	2020	2019
Rémunération en cours	1 357	1 365
Rémunération en actions	810	719
Cotisations de sécurité sociale	221	128
<b>Rémunération totale versée aux membres du Conseil d'administration</b>	<b>2 388</b>	<b>2 212</b>
Rémunération en cours	5 038	5 347
Rémunération en actions	731	757
Rémunération après le départ de la Direction du groupe	190	–
Cotisations de prévoyance	796	873
Cotisations de sécurité sociale	510	539
<b>Rémunération totale versée aux membres de la Direction du groupe</b>	<b>7 265</b>	<b>7 516</b>
<b>Rémunération totale versée aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe</b>	<b>9 653</b>	<b>9 728</b>

Les personnes occupant des postes clés au sein de Swisscom sont les membres de la Direction du groupe et les membres du Conseil d'administration de Swisscom SA. La rémunération des membres du Conseil d'administration se compose d'honoraires de base auxquels viennent s'ajouter des suppléments de fonction. Un tiers de la rémunération totale du Conseil d'administration est versé en actions. La rémunération des membres de la Direction du groupe se compose d'un salaire de base fixe en espèces, d'une part variable liée au résultat en espèces et en actions, de prestations de services et de prestations en nature ainsi que de cotisations de prévoyance et de cotisations aux assurances sociales. Les membres de la Direction du groupe perçoivent 25% de la part variable liée au résultat sous forme d'actions. Les membres de la Direction du groupe ont la possibilité de porter cette proportion à 50%. La publication conformément à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en Bourse (ORAb) a lieu au chapitre Rapport de rémunération. Les participations dans Swisscom SA des membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe sont présentées dans les notes aux comptes annuels de Swisscom SA.

## 4.3 Régimes à prestations définies

### Régimes de retraite

#### comPlan

La plupart des collaborateurs en Suisse sont assurés par le plan de prévoyance de Swisscom contre les risques de vieillesse, d'invalidité et de décès. Ce régime de retraite est mis en œuvre par l'institution de prévoyance comPlan. Organe suprême de cette institution, le Conseil de fondation est composé à parts égales de représentants de l'employeur et des employés. Le règlement de prévoyance et les dispositions légales relatives à la prévoyance professionnelle constituent les dispositions formelles du plan de prévoyance. Pour chaque assuré, un avoir de vieillesse individuel est géré, auquel sont crédités les cotisations d'épargne individuelles ainsi que les intérêts. Le taux d'intérêt servi sur les avoirs de vieillesse est fixé chaque année par le Conseil de fondation en tenant compte de la situation financière de l'institution de prévoyance. Les bonifications de vieillesse sont financées par des cotisations de l'employeur et des employés. L'employeur paie, en outre, des cotisations de risque pour financer les prestations en cas de décès et d'invalidité.

L'âge ordinaire de la retraite est fixé à 65 ans. Les collaborateurs ont le droit de prendre une retraite anticipée avec une rente réduite. Le montant de la rente de vieillesse au moment du départ à la retraite se calcule en multipliant l'avoir de vieillesse individuel par le taux de conversion fixé dans le règlement de prévoyance. La prestation de vieillesse peut, en outre, être perçue entièrement ou en partie sous forme de capital. En cas de retraite anticipée, l'employeur finance en plus une rente AVS transitoire jusqu'à l'âge ordinaire de la retraite. Le montant des rentes d'invalidité correspond à un pourcentage du salaire assuré et est indépendant du nombre d'années de services réalisées.

Les dispositions formelles contiennent différentes dispositions de partage des risques («risk sharing») entre les assurés et l'employeur. En cas de découvert calculé conformément aux prescriptions comptables suisses applicables aux institutions de prévoyance (Swiss GAAP RPC 26), le Conseil de fondation prend des mesures afin de résorber ce découvert et rétablir l'équilibre financier dans un délai de cinq à sept ans. Ces mesures peuvent inclure une rémunération diminuée ou nulle de l'avoir de vieillesse, la réduction des prestations contractuelles,

la perception de cotisations d'assainissement ou une combinaison de ces différentes mesures. S'il existe une lacune de financement structurelle en raison d'un financement courant insuffisant imputable au taux d'intérêt, cette lacune doit être résorbée en première priorité au moyen d'une adaptation des prestations futures. Les cotisations d'assainissement de l'employeur doivent correspondre au minimum à la somme des cotisations d'assainissement des employés. Selon les dispositions formelles, l'employeur n'a aucune obligation juridique de payer des cotisations supplémentaires destinées à résorber plus de 50% d'un découvert. Il résulte des usages passés au sein de l'entreprise une obligation implicite qui dépasse l'obligation juridique de paiement de cotisations supplémentaires et de cotisations d'assainissement en cas de découvert et en cas de lacune de financement structurelle. Dès lors, un plafonnement de la part du coût des avantages futurs à la charge de l'employeur au sens d'IAS 19.87(c) est admis à hauteur de cette obligation implicite.

Conformément aux prescriptions comptables suisses applicables aux institutions de prévoyance (Swiss GAAP RPC 26), comPlan affichait au 31 décembre 2020 un degré de couverture de 112% (exercice précédent: 110%). La principale différence par rapport à l'évaluation selon les IFRS réside dans l'utilisation d'un taux d'escompte plus élevé ainsi que d'un autre modèle d'évaluation actuariel prévoyant un enregistrement différé dans le temps des prestations de prévoyance futures.

### Autres régimes de retraite

D'autres régimes de retraite existent pour certaines filiales suisses qui ne sont pas affiliées à comPlan ainsi que pour Fastweb. Les collaborateurs de la filiale italienne Fastweb ont acquis jusqu'à fin 2006 des droits à des prestations de retraite futures, qui ne sont pas comptabilisés comme des engagements de prévoyance à prestations définies.

### Charges de prévoyance

En mio. CHF	comPlan	Autres régimes	2020	comPlan	Autres régimes	2019
Coût des services rendus au cours de l'exercice	326	3	329	305	3	308
Prestations au motif de la fin des rapports de travail	5	–	5	–	–	–
Modification du plan	–	–	–	14	–	14
Coût d'administration	3	1	4	3	1	4
<b>Total enregistré dans les charges de personnel</b>	<b>334</b>	<b>4</b>	<b>338</b>	<b>322</b>	<b>4</b>	<b>326</b>
Coût financier de l'engagement net	2	–	2	8	–	8
<b>Total enregistré dans les charges financières</b>	<b>2</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>–</b>	<b>8</b>
<b>Total des charges pour régimes à prestations définies enregistré dans le compte de résultat</b>	<b>336</b>	<b>4</b>	<b>340</b>	<b>330</b>	<b>4</b>	<b>334</b>

En mio. CHF	comPlan	Autres régimes	2020	comPlan	Autres régimes	2019
<b>Gains/(pertes) actuariel(le)s résultant de</b>						
Changement des hypothèses démographiques	(114)	–	(114)	–	–	–
Changement des hypothèses financières	44	–	44	990	–	990
Ajustements liés à l'expérience des engagements de prévoyance	41	1	42	7	1	8
Changement des cotisations des employés (risk sharing)	107	–	107	(52)	–	(52)
Produit de la fortune de prévoyance sans la part enregistrée dans le résultat financier	(409)	–	(409)	(1 139)	–	(1 139)
<b>Total (produits) charges pour régimes à prestations définies enregistré(e)s dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>(331)</b>	<b>1</b>	<b>(330)</b>	<b>(194)</b>	<b>1</b>	<b>(193)</b>

## Statut des institutions de prévoyance

En mio. CHF	comPlan	Autres régimes	2020	comPlan	Autres régimes	2019
<b>Engagement de prévoyance professionnelle</b>						
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>12 664</b>	<b>38</b>	<b>12 702</b>	<b>11 633</b>	<b>35</b>	<b>11 668</b>
Coût des services rendus au cours de l'exercice	326	3	329	305	3	308
Charges d'intérêt de l'engagement de prévoyance	29	–	29	102	–	102
Cotisations versées par les employés	177	–	177	186	–	186
Prestations de prévoyance payées	(537)	–	(537)	(520)	–	(520)
Pertes actuarielles (gains actuariels)	78	1	79	945	1	946
Modification du périmètre de consolidation	–	(1)	(1)	(1)	–	(1)
Prestations au motif de la fin des rapports de travail	5	–	5	–	–	–
Modification du plan	–	–	–	14	–	14
Conversion de monnaies étrangères	–	(1)	(1)	–	(1)	(1)
Transfert de régimes de retraite	(2)	2	–	–	–	–
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>12 740</b>	<b>42</b>	<b>12 782</b>	<b>12 664</b>	<b>38</b>	<b>12 702</b>
<b>Fortune de prévoyance</b>						
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>11 627</b>	<b>17</b>	<b>11 644</b>	<b>10 457</b>	<b>15</b>	<b>10 472</b>
Charges d'intérêt de la fortune de prévoyance	27	–	27	94	–	94
Cotisations versées par l'employeur	268	4	272	274	5	279
Cotisations versées par les employés	177	–	177	186	–	186
Prestations de prévoyance payées	(537)	–	(537)	(520)	–	(520)
Produit (charge) de la fortune de prévoyance sans la part enregistrée dans le résultat financier	409	–	409	1 139	–	1 139
Coût d'administration	(3)	(1)	(4)	(3)	(1)	(4)
Modification du périmètre de consolidation	–	(1)	(1)	–	(2)	(2)
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>11 968</b>	<b>19</b>	<b>11 987</b>	<b>11 627</b>	<b>17</b>	<b>11 644</b>
<b>Engagement net</b>						
<b>Engagement net comptabilisé au 31 décembre</b>	<b>772</b>	<b>23</b>	<b>795</b>	<b>1 037</b>	<b>21</b>	<b>1 058</b>

L'engagement de prévoyance a évolué comme suit:

En mio. CHF	comPlan	Autres régimes	2020	comPlan	Autres régimes	2019
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>1 037</b>	<b>21</b>	<b>1 058</b>	<b>1 176</b>	<b>20</b>	<b>1 196</b>
Charges de prévoyance, nettes	336	4	340	330	4	334
Cotisations de l'employeur et prestations payées	(268)	(4)	(272)	(274)	(5)	(279)
Modification du périmètre de consolidation	–	–	–	(1)	2	1
(Produits) charges pour régimes à prestations définies enregistrées dans les autres éléments du résultat global	(331)	1	(330)	(194)	1	(193)
Conversion de monnaies étrangères	–	(1)	(1)	–	(1)	(1)
Transfert du régime de retraite	(2)	2	–	–	–	–
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>772</b>	<b>23</b>	<b>795</b>	<b>1 037</b>	<b>21</b>	<b>1 058</b>

La durée moyenne pondérée de la valeur actualisée des engagements de prévoyance est de 17 ans (exercice précédent: 17 ans).

## Répartition de la fortune de prévoyance comPlan

Catégorie	Stratégie de placement	31.12.2020			31.12.2019		
		Cotés	Non cotés	Total	Cotés	Non cotés	Total
Obligations d'Etat Suisse	5,0%	1,1%	3,6%	4,7%	1,2%	3,4%	4,6%
Obligations d'entreprises Suisse	7,0%	5,8%	0,0%	5,8%	5,7%	0,0%	5,7%
Obligations d'Etat monde developed markets	6,0%	5,4%	0,0%	5,4%	5,7%	0,0%	5,7%
Obligations d'entreprises monde developed markets	10,0%	9,9%	0,0%	9,9%	9,7%	0,0%	9,7%
Obligations d'Etat monde emerging markets	8,0%	7,9%	0,0%	7,9%	8,0%	0,0%	8,0%
Dettes privées	5,0%	0,0%	5,0%	5,0%	0,0%	5,7%	5,7%
<b>Instruments d'emprunt</b>	<b>41,0%</b>	<b>30,1%</b>	<b>8,6%</b>	<b>38,7%</b>	<b>30,3%</b>	<b>9,1%</b>	<b>39,4%</b>
Actions Suisse	7,0%	7,1%	0,0%	7,1%	6,4%	0,0%	6,4%
Actions monde developed markets	12,0%	13,6%	0,0%	13,6%	12,9%	0,0%	12,9%
Actions monde emerging markets	6,0%	6,7%	0,0%	6,7%	7,3%	0,0%	7,3%
<b>Instruments de capitaux propres</b>	<b>25,0%</b>	<b>27,4%</b>	<b>0,0%</b>	<b>27,4%</b>	<b>26,6%</b>	<b>0,0%</b>	<b>26,6%</b>
Immeubles Suisse	13,5%	7,2%	6,7%	13,9%	6,9%	6,1%	13,0%
Immeubles monde	7,0%	1,0%	5,2%	6,2%	1,2%	5,3%	6,5%
<b>Immeubles</b>	<b>20,5%</b>	<b>8,2%</b>	<b>11,9%</b>	<b>20,1%</b>	<b>8,1%</b>	<b>11,4%</b>	<b>19,5%</b>
Commodities	3,5%	1,7%	2,2%	3,9%	1,8%	2,2%	4,0%
Private markets	9,0%	0,0%	9,4%	9,4%	0,0%	9,8%	9,8%
Liquidités et autres immobilisations	1,0%	0,0%	0,5%	0,5%	0,0%	0,7%	0,7%
<b>Liquidités et placements alternatifs</b>	<b>13,5%</b>	<b>1,7%</b>	<b>12,1%</b>	<b>13,8%</b>	<b>1,8%</b>	<b>12,7%</b>	<b>14,5%</b>
<b>Total de la fortune de prévoyance</b>	<b>100,0%</b>	<b>67,4%</b>	<b>32,6%</b>	<b>100,0%</b>	<b>66,8%</b>	<b>33,2%</b>	<b>100,0%</b>

Le Conseil de fondation définit la stratégie de placement et les marges de fluctuation tactiques dans le cadre des dispositions légales. La Commission de placement procède à la répartition de la fortune dans les limites des attributions du Conseil de fondation. Elle est l'organe central de gestion, de coordination et de surveillance concernant la gestion de la fortune. La stratégie de placement vise à réaliser le rendement le plus élevé possible dans le cadre de la prise de risque et à générer par ce moyen le produit non courant destiné à remplir les engagements financiers. Cet objectif est concrétisé au travers d'une large diversification en différentes catégories de placements, marchés, monnaies et secteurs, dans des marchés développés mais aussi émergents. La durée des taux d'intérêt des placements portant intérêt est de 7,8 ans (exercice précédent: 7,24 ans) avec une notation moyenne de A- (inchangée par rapport à l'exercice précédent). Toutes les positions en devises sont couvertes à l'intérieur du portefeuille global contre le CHF au moyen d'une stratégie monétaire afin d'atteindre la quote-part prescrite de 85% (CHF ou couverture contre le CHF). Sur la base de cette stratégie, comPlan table, dans ses comptes établis conformément aux normes Swiss GAAP RPC, sur un objectif de réserve de fluctuation de valeur de 18,4% du total des actifs.

### Informations complémentaires sur la fortune de prévoyance

Au 31 décembre 2020, la fortune de prévoyance inclut des actions et des obligations de Swisscom SA à la juste valeur de CHF 10 mio. (exercice précédent: CHF 10 mio.). Le produit effectif de la fortune de prévoyance s'est établi en 2020 à CHF 436 mio. (exercice précédent: CHF 1 233 mio.). Swisscom prévoit d'effectuer en 2021 des versements à l'institution de prévoyance au titre des cotisations réglementaires de l'employeur d'un montant de CHF 273 mio.

## Hypothèses actuarielles

Hypothèses	2020		2019	
	comPlan	Autres régimes	comPlan	Autres régimes
Taux d'actualisation	0,19%	0,34%	0,22%	0,77%
Evolution des salaires	1,08%	–%	1,08%	–%
Augmentations de rentes	–%	–%	–%	–%
Intérêts des comptes d'épargne	0,36%	–%	0,37%	–%
Cotisations des employés à la lacune de financement	40%	–%	40%	–%
Espérance de vie à 65 ans – hommes (nombre d'années)	22,40	22,40	22,30	22,30
Espérance de vie à 65 ans – femmes (nombre d'années)	24,20	24,20	24,10	24,10

Le taux d'actualisation se base sur des obligations d'entreprises cotées à la Bourse suisse SIX d'émetteurs suisses et étrangers libellées en francs suisses et bénéficiant d'un rating AA. L'évolution des salaires correspond à la valeur moyenne des dernières années. Aucune augmentation des rentes n'est prévue car, en vertu du droit de la prévoyance, comPlan ne dispose pas de réserves de fluctuation de valeur suffisantes, la rémunération minimale légale des avoires de vieillesse LPP constituant un plancher. Le taux d'intérêt sur les avoires d'épargne individuels a été déterminé sur la base du taux d'intérêt minimal LPP pour le régime obligatoire LPP. L'hypothèse relative à l'espérance de vie a été établie au moyen d'une projection des améliorations futures en matière de mortalité selon le modèle Continuous Mortality Investigation (CMI) et fondé sur des améliorations passées effectives de la mortalité observée en Suisse. Le calcul est effectué avec un taux d'amélioration de la mortalité à long terme de 1,75%. Les assurés peuvent toucher la prestation de retraite en tout ou en partie au moyen d'un versement unique en capital. Par rapport à l'exercice précédent, l'hypothèse du ratio d'achat de capital est passée de 14% à 22%. Ceci s'est traduit par un gain actuariel de CHF 115 mio. comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

Les caractéristiques de partage des risques («risk sharing») qui concernent la procédure en cas de découvert et qui ressortent des dispositions formelles sont prises en compte en deux étapes dans les hypothèses financières. Dans un premier temps, il est fait l'hypothèse qu'une réduction par étapes des rentes futures de 9,74% (8,80% selon l'hypothèse de l'exercice précédent) sera décidée sur une période de dix ans, afin de combler la lacune de financement due aux taux d'intérêt. Cette valeur se fonde sur une prévision du taux de conversion futur avec un taux mixte pour le domaine obligatoire et le domaine surobligatoire. Pour le domaine obligatoire, le taux de conversion légal actuel est appliqué. Pour le domaine surobligatoire, le calcul est établi avec un taux d'actualisation de 0,19%. Dans un deuxième temps, la valeur actuelle de la lacune de financement restante est répartie sur les employés et l'employeur entre les cotisations réglementaires et les prestations adaptées lors de la première étape. L'obligation juridique et implicite de l'employeur de payer des cotisations supplémentaires est inchangée et supposée être limitée à 60% de la lacune de financement. Cette hypothèse se fonde sur les dispositions légales et réglementaires visant à résorber un découvert ainsi que sur les mesures effectivement décidées par le passé par le Conseil de fondation et par l'employeur. Il résulte de l'hypothèse de la limitation de la participation de l'employeur à la lacune de financement une réduction des engagements de prévoyance de CHF 581 mio. (exercice précédent: CHF 530 mio.), qui correspond à la part des collaborateurs présumée. La variation de la part des collaborateurs est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

## Analyse de sensibilité comPlan

### Analyse de sensibilité 2020

En mio. CHF	Engagement de prévoyance professionnelle		Coût des services	
	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse
Taux d'actualisation (variation +/-0,5%)	(573)	668	(35)	41
Evolution des salaires (variation +/-0,5%)	39	(37)	6	(6)
Augmentations de rentes (variation +0,5%/–0,0%)	558	–	26	–
Intérêts des comptes d'épargne (variation +0,5%/–0,0%)	21	–	7	–
Cotisations des employés à la lacune de financement (variation +/-10%)	106	(106)	–	–
Espérance de vie à 65 ans (variation +/-0,5 année)	142	(143)	4	(4)

## Analyse de sensibilité 2019

En mio. CHF	Engagement de prévoyance professionnelle		Coût des services	
	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse
Taux d'actualisation (variation +/-0,5%)	(598)	698	(37)	44
Evolution des salaires (variation +/-0,5%)	42	(40)	6	(6)
Augmentations de rentes (variation +0,5%/-0,0%)	578	–	28	–
Intérêts comptes d'épargne (Variation +/-0,5%)	25	–	7	–
Cotisations des employés à la lacune de financement (variation +/-10%)	133	(133)	–	–
Espérance de vie à 65 ans (variation +/-0,5 année)	143	(144)	5	(5)

Lors de chaque adaptation des hypothèses actuarielles d'un demi-point de pourcentage ou d'une demi-année, l'analyse de sensibilité tient compte de la modification de l'engagement de prévoyance ainsi que du coût des services rendus au cours de l'exercice. Seule l'une des hypothèses est alors adaptée, tandis que les autres paramètres demeurent inchangés. Lors de l'analyse de la sensibilité en rapport avec une modification négative des augmentations de rentes, il n'a été procédé à aucune adaptation, compte tenu de l'impossibilité de procéder à une réduction des rentes actuelles. L'hypothèse d'une réduction progressive des taux de conversion demeure inchangée dans les sensibilités du taux d'actualisation indiqué. Une augmentation du taux d'actualisation de 0,5% dans le calcul de la réduction du taux de conversion entraîne une augmentation des engagements de prévoyance de CHF 61 mio.

### Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

La détermination des charges liées à la prévoyance professionnelle exige une estimation de la future période de service, de l'évolution future des salaires et des rentes, de la rémunération du montant de l'épargne, du moment des paiements contractuels des prestations et de la part de l'employeur à la lacune de financement. Cette évaluation est effectuée sur la base d'expériences antérieures et de tendances futures attendues. Les paiements futurs attendus sont actualisés sur la base d'obligations d'entreprises cotées à la Bourse suisse d'émetteurs suisses et étrangers libellées en francs suisses et bénéficiant d'un rating AA. Les taux d'actualisation correspondent aux échéances de paiement attendues des engagements.

### Principes comptables

Les calculs actuariels des charges et des engagements découlant de plans de prévoyance à prestations définies sont effectués selon la méthode des unités de crédit projetées (projected unit credit). Le compte de résultat présente le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés résultant de modifications de régime et de réductions ainsi que les frais administratifs dans les charges de personnel et le coût financier de l'engagement net dans les charges financières. Les écarts actuariels et le rendement des actifs du régime, sans les montants inclus dans les intérêts nets, sont présentés dans les autres éléments du résultat global. Les hypothèses relatives aux futures prestations nettes sont définies conformément aux prescriptions découlant des dispositions formelles du régime. Pour les régimes de retraite suisses, les dispositions formelles déterminantes comprennent le règlement de l'institution de prévoyance ainsi que les lois, ordonnances et instructions pertinentes en matière de prévoyance professionnelle, et en particulier les dispositions qu'ils renferment concernant le financement et les mesures destinées à résorber un découvert dans des institutions de prévoyance. Les hypothèses financières sont déterminées en tenant compte de caractéristiques de partage des risques («risk sharing») ressortant des dispositions formelles. Selon celles-ci, la part de l'employeur est limitée aux coûts des prestations futures et les employés doivent être impliqués dans les obligations de paiement éventuel de cotisations supplémentaires destinées à résorber des découverts. Si le montant des prestations d'incapacité de gain permanente (rentes d'invalidité) est identique pour tous les employés assurés indépendamment des années de service, les coûts de ces prestations sont comptabilisés au moment de la survenance de l'événement qui est à l'origine de l'incapacité de gain.

## 5 Périmètre de consolidation

Le chapitre suivant présente la structure du groupe Swisscom et contient des explications sur les filiales, coentreprises et sociétés associées. Il fournit, en outre, des éclaircissements sur les principaux changements dans la structure du groupe ainsi que sur les incidences correspondantes sur les comptes consolidés.

### 5.1 Structure du groupe

Swisscom SA est la société holding du groupe. Elle possède pour l'essentiel des participations majoritaires directes dans Swisscom (Suisse) SA, blue Entertainment AG, Swisscom Broadcast SA et Swisscom Directories SA. Fastweb S.p.A. (Fastweb) est détenue indirectement au travers de Swisscom (Suisse) SA et d'une société intermédiaire en Italie. Swisscom Re SA, sise au Liechtenstein, est la propre réassurance du groupe. Swisscom lève un financement en EUR par l'intermédiaire de Swisscom Finance B.V.

### 5.2 Modifications du périmètre de consolidation

Les afflux nets d'argent frais résultant de l'achat et de la vente de participations se présentent comme suit:

En mio. CHF	2020	2019
Dépenses concernant les regroupements d'entreprises moins liquidités acquises	(13)	(25)
Dépenses concernant des paiements différés de regroupements d'entreprises	(26)	(369)
Cession de filiales, nette des liquidités cédées	–	(3)
Dépense liée aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(15)	(15)
Acquisition d'intérêts minoritaires	(1)	(1)
<b>Total des liquidités provenant de l'achat et de la vente de participations, net</b>	<b>(55)</b>	<b>(413)</b>

En 2019, les paiements différés de prix d'achat résultant de regroupements d'entreprises comprennent le paiement de CHF 240 mio. à Tamedia pour l'acquisition de la participation restante de 31% chez Swisscom Directories SA. Voir note 2.2.

#### Acquisitions et cessions de filiales

Les acquisitions et cessions de filiales effectuées en 2020 sont peu significatives. Il s'agit de l'acquisition de Cutaway S.r.l. à hauteur de 100% et de 7Layers S.r.l. en Italie à hauteur de 70%, ainsi que de la vente de Mila AG. Cutaway S.r.l. a été fusionnée avec Fastweb S.p.A. après la reprise.

## Principes comptables

### Consolidation

Sont désignées par le terme «filiales» toutes les entreprises dont Swisscom SA a le pouvoir effectif de contrôler les politiques financières et opérationnelles. En règle générale, Swisscom SA peut exercer ce contrôle dès lors qu'elle détient, directement ou indirectement, la majorité des droits de vote ou des droits de vote potentiels de la société. Les entreprises acquises et les entreprises cédées sont intégrées dans les états financiers consolidés respectivement à partir de leur date d'acquisition et jusqu'à la date de leur cession. Les soldes et les transactions, les produits et les charges, les rapports de participation et les dividendes ainsi que les pertes et profits latents intragroupe sont intégralement éliminés. Les intérêts minoritaires dans des filiales figurent dans les capitaux propres de l'état consolidé de la situation financière, mais séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires de Swisscom SA. Les intérêts minoritaires dans le résultat net apparaissent dans le compte de résultat consolidé comme élément du résultat net consolidé. Les variations de participations dans des filiales sont comptabilisées en tant que transactions dans les capitaux propres, dans la mesure où le contrôle était déjà exercé auparavant et continue d'être exercé. Les options de vente des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sont présentées comme passifs financiers. Pour toutes les filiales prises en compte dans les états financiers consolidés, la date de clôture de l'exercice est fixée au 31 décembre. Aucune restriction importante ne s'oppose au transfert de fonds des filiales à la maison mère.

Les participations sur lesquelles Swisscom exerce une influence notable, sans toutefois les contrôler, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. De façon générale, l'exercice d'une influence notable peut être supposé lorsque la part des droits de vote détenus est comprise dans une fourchette de 20% à 50%.

### Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les coûts sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition. Le prix d'achat recouvre les paiements en espèces ainsi que la juste valeur (fair value) des actifs cédés, des engagements pris ou repris et des propres instruments de capitaux propres cédés. Les passifs dépendant d'événements futurs fondés sur des accords contractuels sont comptabilisés à la juste valeur. A la date d'acquisition, tous les actifs et passifs identifiés qui remplissent les critères de comptabilisation sont comptabilisés à leur juste valeur. Le montant de la différence entre les coûts d'acquisition et les justes valeurs des actifs et passifs identifiables ayant été repris est comptabilisé comme goodwill en tenant compte des éventuels intérêts minoritaires.

## 5.3 Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

En mio. CHF	2020	2019
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>156</b>	<b>174</b>
Acquisitions	16	27
Dividendes	(15)	(18)
Quote-part au résultat net	9	4
Quote-part aux autres éléments du résultat global	(5)	2
Dépréciations	(5)	(32)
Gains de dilution	–	3
Conversion de monnaies étrangères	(1)	(4)
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>155</b>	<b>156</b>

En 2020, un montant de CHF 4 mio. (exercice précédent: CHF –28 mio.) a été enregistré en tant que quote-part au résultat net de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2020, Fastweb, Telecom Italia (TIM) et la société de capital-risque KKR ont signé un protocole d'accord pour la création de FiberCop S.p.A. TIM apporte son réseau de raccordement secondaire. Les partenaires intègrent également Flash Fiber S.r.l., une société détenue conjointement par TIM (80%) et Fastweb (20%), dans la nouvelle société. FiberCop va progressivement équiper le réseau de raccordement avec la technologie FTTH. D'ici l'année 2025, les partenaires veulent raccorder 14 millions de logements et de commerces à la FTTH. L'exécution de la transaction est soumise à l'autorisation des autorités compétentes de l'UE et de l'Italie, y compris la validation relative à la loi sur les cartels.

### Récapitulatif de chiffres clés sélectionnés des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

En mio. CHF	2020	2019
<b>Compte de résultat</b>		
Chiffre d'affaires net	1 614	1 786
Charges d'exploitation	(1 541)	(1 706)
Résultat d'exploitation	73	80
<b>Bénéfice net</b>	<b>41</b>	<b>54</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>(23)</b>	<b>8</b>
<b>Etat de la situation financière au 31 décembre</b>		
Actifs courants	820	1 008
Actifs non courants	1 343	1 268
Passifs courants	(951)	(1 148)
Passifs non courants	(594)	(512)
<b>Capitaux propres</b>	<b>618</b>	<b>616</b>

## 5.4 Sociétés du groupe

### Sociétés du groupe en Suisse

Société	Siège	31.12.2020 Part du capital et des droits de vote en %	31.12.2019 Part du capital et des droits de vote en %	Capital social en mio. Devise	Secteur <sup>4</sup>
<b>Suisse</b>					
Admeira SA <sup>1,3</sup>	Berne	–	50	0,3 CHF	AUT
AdUnit SA <sup>2</sup>	Zurich	100	100	0,1 CHF	AUT
Ajila AG <sup>2</sup>	Sursee	60	60	0,1 CHF	AUT
Artificialy SA <sup>2,3</sup>	Lugano	18	–	1,1 CHF	AUT
autoSense SA <sup>2,3</sup>	Zurich	33	33	0,3 CHF	AUT
Billag SA <sup>1</sup>	Fribourg	100	100	0,1 CHF	AUT
Blue Entertainment SA <sup>1,5</sup>	Zurich	100	100	0,5 CHF	SCS
cablex SA <sup>2</sup>	Muri Berne	100	100	5,0 CHF	AUT
Credit Exchange SA <sup>2,3</sup>	Zurich	25	25	0,1 CHF	AUT
Custodigit SA <sup>2</sup>	Zurich	75	75	1,0 CHF	AUT
daura sa <sup>2,3</sup>	Zurich	31	29	0,3 CHF	AUT
ecmt AG <sup>2,3</sup>	Embrach	20	20	0,1 CHF	AUT
Entertainment Programm SA <sup>2,3,6</sup>	Zurich	33	33	0,6 CHF	SCS
finnova sa bankware <sup>2,3</sup>	Lenzburg	9	9	0,5 CHF	SCS
Global IP Action SA <sup>2</sup>	Freienbach	79	79	0,2 CHF	AUT
itnetX (Switzerland) AG <sup>2</sup>	Rümlang	100	100	0,1 CHF	SCS
Kitag Kino-Theater SA <sup>2</sup>	Zurich	100	100	1,0 CHF	SCS
Medgate SA <sup>2,3</sup>	Bâle	40	40	0,7 CHF	SCS
Medgate Technologies SA <sup>2,3</sup>	Bâle	40	40	0,1 CHF	SCS
Mila SA <sup>2</sup>	Zurich	–	100	0,4 CHF	SCS
Mona Lisa Capital AG <sup>2</sup>	Ittigen	100	100	5,0 CHF	GHQ
SEC consult (Suisse) SA <sup>2,3</sup>	Zurich	47	47	0,1 CHF	AUT
SmartLife Care SA <sup>2,3</sup>	Wangen	48	48	0,2 CHF	AUT
Swisscom Blockchain SA <sup>2</sup>	Zurich	100	97	0,1 CHF	AUT
Swisscom Broadcast SA <sup>1</sup>	Berne	100	100	25,0 CHF	AUT
Swisscom Digital Technology SA <sup>1</sup>	Genève	75	75	0,1 CHF	SCS
Swisscom Directories SA <sup>1</sup>	Zurich	100	100	2,2 CHF	AUT
Swisscom eHealth Invest GmbH <sup>2</sup>	Ittigen	100	100	1,4 CHF	GHQ
Swisscom Health SA <sup>2</sup>	Ittigen	100	100	0,1 CHF	SCS
Swisscom Immeubles SA <sup>1</sup>	Ittigen	100	100	100,0 CHF	SCS
Swisscom IT Services Finance Custom Solutions SA <sup>2</sup>	Oltten	100	100	0,1 CHF	SCS
Swisscom (Suisse) SA <sup>1</sup>	Ittigen	100	100	1 000,0 CHF	SCS
Swisscom Services SA <sup>2</sup>	Ittigen	100	100	0,1 CHF	SCS
Swisscom Ventures SA <sup>2</sup>	Ittigen	100	100	2,0 CHF	GHQ
SwisSign Group SA <sup>2,3</sup>	Opfikon	10	10	12,5 CHF	AUT
Teleclub SA <sup>2</sup>	Zurich	100	100	1,2 CHF	SCS
tiko Energy Solutions SA <sup>2,3</sup>	Ittigen	29	29	13,3 CHF	AUT
United Security Provider SA <sup>2</sup>	Berne	100	100	0,5 CHF	SCS
Worklink AG <sup>1</sup>	Berne	100	100	0,5 CHF	GHQ

1 Participation détenue directement par Swisscom SA.

2 Participation détenue indirectement par Swisscom SA.

3 La participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Swisscom peut exercer une influence notable grâce notamment à sa présence au sein du Conseil d'administration.

4 SCS = Swisscom Suisse, FWB = Fastweb, AUT = Autres,

GHQ = Group Headquarters (coûts non attribués).

5 Anciennement CT Cinetrade SA.

6 Anciennement Teleclub Programme SA.

## Sociétés du groupe à l'étranger

Société	Siège	31.12.2020 Part du capital et des droits de vote en %	31.12.2019 Part du capital et des droits de vote en %	Capital social en mio. Devise	Secteur <sup>4</sup>
<b>Belgique</b>					
Belgacom International Carrier Services SA <sup>2,3</sup>	Bruxelles	22	22	1,5 EUR	SCS
<b>Allemagne</b>					
Mila GmbH <sup>2</sup>	Berlin	–	100	– EUR	SCS
Swisscom Telco GmbH <sup>2</sup>	Leipzig	100	100	– EUR	AUT
<b>France</b>					
local.fr SA <sup>2</sup>	Bourg-en-Bresse	86	81	1,0 EUR	AUT
SoftAtHome SA <sup>2,3</sup>	Colombes	10	10	6,5 EUR	SCS
<b>Grande-Bretagne</b>					
Ajila UK Ltd <sup>2</sup>	Londres	60	60	– GBP	AUT
<b>Italie</b>					
7Layers Group S.r.l. <sup>2</sup>	Porcari	70	–	– EUR	FWB
7Layers S.r.l. <sup>2</sup>	Florence	70	–	0,2 EUR	FWB
Fastweb S.p.A. <sup>2</sup>	Milan	100	100	41,3 EUR	FWB
Fastweb Air S.r.l. <sup>2</sup>	Milan	100	100	– EUR	FWB
Flash Fiber S.r.l. <sup>2,3</sup>	Milan	20	20	– EUR	FWB
Swisscom Italia S.r.l. <sup>2</sup>	Milan	100	100	505,8 EUR	GHQ
<b>Lettonie</b>					
Swisscom DevOps Latvia SIA <sup>2</sup>	Riga	100	–	– EUR	SCS
<b>Liechtenstein</b>					
Swisscom Re AG <sup>1</sup>	Vaduz	100	100	5,0 CHF	GHQ
<b>Luxembourg</b>					
DTF GP S.A.R.L. <sup>2</sup>	Luxembourg	100	100	– EUR	AUT
DTF GP II S.A.R.L. <sup>2</sup>	Luxembourg	100	100	– EUR	AUT
Digital Transformation Fund Carried Partner SCSp <sup>2</sup>	Luxembourg	100	100	– EUR	AUT
Digital Transformation Fund Initial Limited Partner SCSp <sup>2</sup>	Luxembourg	100	100	– EUR	AUT
<b>Pays-Bas</b>					
NGT International B.V. <sup>2</sup>	Capelle a/d IJssel	100	100	– EUR	AUT
Swisscom DevOps Center B.V. <sup>2</sup>	Rotterdam	100	100	– EUR	SCS
Swisscom Finance B.V. <sup>1</sup>	Rotterdam	100	–	– EUR	GHQ
<b>Autriche</b>					
Swisscom IT Services Finance SE <sup>2</sup>	Vienne	100	100	3,3 EUR	SCS
<b>Singapour</b>					
Swisscom IT Services Finance Pte Ltd <sup>2</sup>	Singapour	100	100	0,1 SGD	SCS
<b>USA</b>					
Swisscom Cloud Lab Ltd <sup>2</sup>	Delaware	100	100	– USD	SCS

1 Participation détenue directement par Swisscom SA.

2 Participation détenue indirectement par Swisscom SA.

3 La participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Swisscom peut exercer une influence notable grâce notamment à sa présence au sein du Conseil d'administration.

4 SCS = Swisscom Suisse, FWB = Fastweb, AUT = Autres, GHQ = Group Headquarters (coûts non attribués).

## 6 Autres informations

Ce chapitre contient des explications sur des informations qui n'ont pas été présentées dans les autres parties. Il comprend, par exemple, des informations concernant les impôts sur le résultat et les parties liées.

### 6.1 Impôts sur le résultat

#### Charge d'impôt sur le résultat

En mio. CHF	2020	2019
Charge d'impôt exigible	325	332
Ajustements d'impôt exigible d'exercices précédents	(5)	(16)
Charge d'impôt différé	(49)	(261)
<b>Total de la charge d'impôt sur le résultat enregistrée dans le compte de résultat</b>	<b>271</b>	<b>55</b>
Dont Suisse	242	28
Dont à l'étranger	29	27

Les autres éléments du résultat global comprennent, en outre, des impôts exigibles et différés sur le résultat, qui se décomposent comme suit:

En mio. CHF	2020	2019
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	(4)
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	69	47
Variation de la juste valeur des instruments de capitaux propres	(1)	–
Variation des couvertures de flux de trésorerie	–	1
<b>Total de la charge d'impôt sur le résultat enregistrée dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>68</b>	<b>44</b>

#### Analyse de la charge d'impôt sur le résultat

Le taux d'imposition applicable à l'analyse de la charge d'impôt sur le résultat ci-après correspond au taux d'imposition moyen pondéré des sociétés opérationnelles du groupe en Suisse. Le taux d'imposition sur le résultat applicable est de 18,7% (exercice précédent: 20,0%). La diminution du taux d'imposition applicable résulte d'une réduction des barèmes d'impôt dans différents cantons suisses.

En mio. CHF	2020	2019
Résultat avant impôts sur le résultat en Suisse	1 655	1 598
Résultat avant impôts sur le résultat à l'étranger	144	126
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>	<b>1 799</b>	<b>1 724</b>
Taux d'imposition sur le résultat applicable	18,7%	20,0%
<b>Charge d'impôt sur le résultat au taux applicable</b>	<b>336</b>	<b>345</b>
<b>Réconciliation avec la charge d'impôt sur le résultat présentée</b>		
Effet du résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(2)	6
Effet des modifications de la législation fiscale en Suisse	(29)	(269)
Effet de l'application de taux d'imposition sur le résultat différents en Suisse	7	–
Effet de l'application de taux d'imposition sur le résultat différents à l'étranger	1	2
Effet de la non-activation de reports de pertes fiscales	3	8
Effet de l'activation et de la compensation de reports de pertes fiscales auparavant non activés	(14)	–
Effet de dépenses et produits déductibles uniquement fiscalement	(26)	(21)
Effet d'impôts sur le résultat d'exercices précédents	(5)	(16)
<b>Total de la charge d'impôt sur le résultat</b>	<b>271</b>	<b>55</b>
Taux effectif d'imposition sur le résultat	15,1%	3,2%

Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, divers amendements relatifs à la fiscalité des entreprises sont entrés en vigueur. Ces amendements ont essentiellement entraîné l'abolition des privilèges fiscaux pour les entreprises, comme l'imposition des bénéficiaires privilégiés des sociétés de portefeuille. En contrepartie, la plupart des cantons ont décidé d'abaisser leurs taux d'imposition sur le bénéfice. Des dispositions transitoires temporaires atténuent encore les effets financiers. Les amendements, les réductions des taux d'imposition et les dispositions transitoires ont entraîné des effets fiscaux positifs de CHF 29 mio. (exercice précédent: CHF 269 mio.) dans les comptes consolidés 2020 de Swisscom. D'une part, ces effets fiscaux résultent de la réévaluation des passifs d'impôts différés existants en raison des ajustements des taux d'imposition. D'autre part, les ajustements d'évaluation effectués dans le cadre du régime transitoire d'imposition ordinaire des bénéfices de la société de portefeuille ont entraîné la comptabilisation de nouveaux impôts différés actifs.

### Actifs et passifs d'impôt exigible sur le résultat

En mio. CHF	2020	2019
<b>Passifs d'impôt exigible nets, au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>170</b>	<b>226</b>
Enregistrés dans le compte de résultat	320	316
Enregistrés dans les autres éléments du résultat global	1	(1)
Paiements des impôts sur le résultat en Suisse	(298)	(357)
Paiements des impôts sur le résultat à l'étranger	(11)	(14)
<b>Passifs d'impôt exigible nets, au 31 décembre</b>	<b>182</b>	<b>170</b>
Dont actifs d'impôt exigible	(4)	(4)
Dont passifs d'impôt exigible	186	174
Dont Suisse	182	170
Dont à l'étranger	–	–

### Actifs et passifs d'impôt différé sur le résultat

En mio. CHF	31.12.2020			31.12.2019		
	Actifs	Passifs	Montant net	Actifs	Passifs	Montant net
Immobilisations corporelles	45	(617)	(572)	44	(643)	(599)
Immobilisations incorporelles	–	(82)	(82)	12	(67)	(55)
Provisions	91	(87)	4	92	(85)	7
Engagements de prévoyance professionnelle	118	–	118	178	–	178
Reports de pertes fiscales	57	–	57	40	–	40
Autres	117	(103)	14	112	(120)	(8)
<b>Total des actifs d'impôt sur le résultat (passifs d'impôt sur le résultat)</b>	<b>428</b>	<b>(889)</b>	<b>(461)</b>	<b>478</b>	<b>(915)</b>	<b>(437)</b>
Dont actifs d'impôt différé			183			152
Dont passifs d'impôt différé			(644)			(589)
Dont Suisse			(443)			(442)
Dont à l'étranger			(18)			5

Les échéances des reports de pertes fiscales n'ayant pas fait l'objet d'une inscription à l'actif d'actifs d'impôt sur le résultat différé sont les suivantes:

En mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
Echéance dans un délai d'1 an	–	4
Echéance dans un délai de 2 à 7 ans	26	123
Echéance illimitée	20	18
<b>Total des reports de pertes fiscales non enregistrés</b>	<b>46</b>	<b>145</b>
Dont Suisse	26	128
Dont à l'étranger	20	17

### **Autres informations**

Sur les bénéfices non distribués des filiales, des passifs d'impôt sur le résultat différé de CHF 6 mio. ont été comptabilisés au 31 décembre 2020 (exercice précédent: aucun). Les différences temporelles de filiales et de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence pour lesquelles aucun passif d'impôt sur le résultat différé n'est comptabilisé au 31 décembre 2020 s'élèvent à CHF 2 102 mio. (exercice précédent: CHF 3 117 mio.). En 2020, l'administration fiscale a définitivement comptabilisé certains exercices. Les comptabilisations ont eu pour effet qu'il ne subsiste aucune position fiscale incertaine significative au 31 décembre 2020.

### **Principes comptables**

Les impôts sur le résultat englobent tous les impôts exigibles et différés dépendant du résultat. Les impôts ne dépendant pas du résultat, tels que l'impôt immobilier et l'impôt sur le capital, sont enregistrés comme autres charges d'exploitation. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable; des impôts différés sont, en principe, comptabilisés sur toutes les différences temporelles. Les différences temporelles résultent des écarts entre la valeur comptable d'un élément des états financiers consolidés et la valeur fiscale correspondante qui se compenseront à nouveau au cours des périodes à venir. Les actifs d'impôt différé ne sont inscrits à l'actif que lorsqu'il est probable qu'ils puissent être comptabilisés avec des bénéfices imposables à venir. Les passifs d'impôt sur le résultat, qui sont prélevés sur la distribution de bénéfices non distribués de sociétés du groupe, ne sont comptabilisés que lorsque la distribution des bénéfices est prévue dans un futur proche. S'il est probable que les autorités fiscales acceptent le traitement fiscal choisi, le montant de l'impôt comptabilisé dans les états financiers consolidés est celui figurant sur la déclaration fiscale transmise. Dans le cas contraire, les montants sont différents. L'incertitude est prise en compte dans le calcul qui doit fournir la meilleure estimation possible de la sortie de trésorerie à attendre. Si le nombre de résultats possibles du traitement fiscal est faible, le résultat le plus probable est utilisé pour déterminer le passif d'impôt. S'il existe plusieurs conséquences possibles, le calcul de la valeur attendue s'effectuera sur la base d'un calcul de probabilité. Les actifs et les passifs d'impôt sur le résultat exigibles et différés sont compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et portent sur la même entité imposable.

## 6.2 Parties liées

### Actionnaire majoritaire et participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

#### Actionnaire majoritaire

Conformément à la loi fédérale sur l'organisation de l'entreprise fédérale de télécommunications (LET), la Confédération suisse (Confédération) doit détenir la majorité du capital et des voix de Swisscom. Au 31 décembre 2020, la Confédération détenait en tant qu'actionnaire majoritaire une part inchangée de 51,0% des actions émises. Une réduction de la part de la Confédération au-dessous de la part majoritaire nécessiterait une modification de la loi par le Parlement et serait soumise au droit de référendum populaire facultatif sur le plan fédéral. En sa qualité d'actionnaire majoritaire, la Confédération exerce un contrôle sur les décisions de l'Assemblée générale qui requièrent la majorité absolue des voix exprimées. Il s'agit, en premier lieu, des décisions relatives au dividende et à l'élection des membres du Conseil d'administration. Swisscom fournit des services de télécommunications à la Confédération et lui achète, en outre, des services. La Confédération englobe les divers départements et autorités fédérales ainsi que d'autres entreprises placées sous son contrôle (pour l'essentiel la Poste, les Chemins de fer fédéraux suisses, RUAG et Skyguide). Toutes les affaires sont traitées sur la base de rapports habituels entre clients et fournisseurs à des conditions identiques à celles offertes à des tiers indépendants. En outre, Swisscom effectue, avec la Poste, des transactions financières aux conditions du marché.

#### Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

Les prestations fournies aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ainsi que celles obtenues de la part de ces participations sont basées sur les prix du marché. Les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont mentionnées dans la note 5.3.

#### Transactions et soldes

En mio. CHF	Produits	Charges	Créances	Dettes
<b>Exercice 2020</b>				
Confédération	181	80	187	359
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	62	111	22	22
<b>Total 2020/solde au 31 décembre 2020</b>	<b>243</b>	<b>191</b>	<b>209</b>	<b>381</b>
<b>Exercice 2019</b>				
Confédération	193	97	221	161
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	89	113	30	11
<b>Total 2019/solde au 31 décembre 2019</b>	<b>282</b>	<b>210</b>	<b>251</b>	<b>172</b>

### Institutions de prévoyance du personnel et rémunérations des principaux dirigeants

Les opérations entre Swisscom et les diverses institutions de prévoyance sont présentées dans la note 4.3. Les rémunérations des principaux dirigeants sont déclarées dans la note 4.2.

## 6.3 Autres principes comptables

### Conversion de monnaies étrangères

Les transactions effectuées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur au moment de la transaction. A la date de clôture, les positions monétaires sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de clôture; les positions non monétaires sont, quant à elles, converties au cours de la transaction et les différences de change comptabilisées en résultat. Les actifs et les passifs des filiales et les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence exprimés dans une autre monnaie fonctionnelle sont convertis aux cours de clôture, le compte de résultat ainsi que le tableau des flux de trésorerie au cours moyen. Les différences de change résultant de la conversion des actifs nets et des comptes de résultat sont comptabilisées par le biais des autres éléments du résultat global.

### Principaux cours de change

Monnaie	Clôture de l'exercice			Moyenne	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	2020	2019
1 EUR	1,080	1,085	1,127	1,072	1,113
1 USD	0,880	0,966	0,984	0,937	0,992

### Normes internationales d'information financière IFRS et interprétations amendées ne devant pas encore être obligatoirement appliquées

Les normes internationales d'information financière IFRS et interprétations suivantes, publiées jusqu'à la fin 2020, doivent être appliquées au plus tôt à compter de l'exercice 2021:

Norme	Nom	Entrée en vigueur
Amendements apportés à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16	Réforme IBOR: phase 2	1 <sup>er</sup> janvier 2021
Amendements apportés à IFRS 3	Renvoi au cadre de référence	1 <sup>er</sup> janvier 2022
Amendements apportés à IAS 16	Immobilisations corporelles: produits avant l'utilisation prévue	1 <sup>er</sup> janvier 2022
Amendements apportés à IAS 37	Contrats déficitaires: coûts d'exécution du contrat	1 <sup>er</sup> janvier 2022
Divers	Amendements aux normes IFRS 2018–2020	1 <sup>er</sup> janvier 2022
IFRS 17	Contrats d'assurance	1 <sup>er</sup> janvier 2023
Amendements apportés à IAS 1	Classification des engagements à court ou à long terme	1 <sup>er</sup> janvier 2023
Amendements apportés à IFRS 10 et IAS 28	Vente ou dépôt d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou des coentreprises	ouvert

Swisscom va vérifier ses rapports financiers dans l'optique des normes nouvelles ou amendées qui entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021 ou ultérieurement et qui ne seront pas appliquées de manière anticipée par Swisscom. Pour l'heure, Swisscom ne s'attend à aucune influence significative sur les comptes consolidés.

# Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale de Swisscom SA

Ittigen

## Rapport sur l'audit des comptes annuels consolidés

### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés de Swisscom SA et de ses filiales (le groupe), comprenant le compte de résultat global consolidé, l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état consolidé de la variation des capitaux propres pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux comptes annuels consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels consolidés (pages 112 à 171) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2020 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

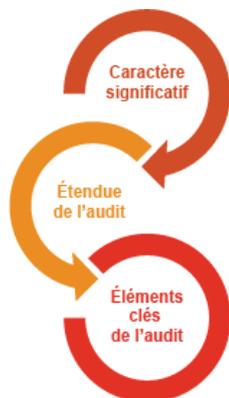
### Base de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse, les International Standards on Auditing (ISA) et les Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels consolidés ».

Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession ainsi que du Code of Ethics for Professional Accountants (y compris les International Independence Standards) des International Ethics Standards Board for Accountants (code IESBA), et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Notre approche d'audit

#### Vue d'ensemble



Caractère significatif global des comptes annuels consolidés : CHF 90 millions

Nous avons effectué des contrôles (« full scope audit ») auprès de quatre sociétés du groupe dans deux pays. Ainsi, l'étendue de notre audit porte sur plus de 95 % du chiffre d'affaires du groupe. En outre, des procédures d'audit spécifiques ont été effectuées pour des postes sélectionnés du bilan et du compte de résultat pour une autre société du groupe située en Suisse.

Les domaines suivants ont été identifiés comme éléments clés de l'audit :

- Actualité de valeur du goodwill pour Fastweb
- Enregistrement du chiffre d'affaires réalisé avec Business Customers dans le secteur des solutions
- Actualité de valeur des installations techniques et immobilisations incorporelles
- Évaluation des litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles

PricewaterhouseCoopers SA, Birchstrasse 160, case postale, 8050 Zurich, Suisse  
Téléphone : +41 58 792 44 00, fax : +41 58 792 44 10, [www.pwc.ch](http://www.pwc.ch)

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

### Caractère significatif

L'étendue de notre audit est influencée par le caractère significatif appliqué. Notre opinion d'audit a pour but de donner une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs. Elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels consolidés prennent en se basant sur ceux-ci.

Nous fondant sur notre jugement professionnel, nous avons déterminé certains seuils de matérialité quantitatifs, notamment le caractère significatif global applicable aux comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble, tel que décrit dans le tableau ci-dessous. Sur la base de ces seuils quantitatifs et d'autres considérations qualitatives, nous avons déterminé l'étendue de notre audit ainsi que la nature, le calendrier et l'étendue de nos procédures d'audit et avons évalué les effets d'anomalies, prises individuellement ou collectivement, sur les comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble.

<b>Caractère significatif global des comptes annuels consolidés</b>	CHF 90 millions
<b>Base de détermination</b>	5 % du résultat avant impôt sur le résultat
<b>Justification du choix de la grandeur de référence pour la détermination du caractère significatif global</b>	Nous avons choisi comme grandeur de référence pour la détermination du caractère significatif le résultat avant impôt sur le résultat, car il s'agit selon nous de la valeur à partir de laquelle les résultats du groupe sont habituellement mesurés. De plus, le résultat avant impôt sur le résultat représente une grandeur de référence généralement reconnue dans le cadre des réflexions sur le caractère significatif.

Nous avons convenu avec le Comité d'audit du Conseil d'administration de lui rapporter les anomalies supérieures à CHF 2,4 millions que nous avons constatées lors de notre audit, mais aussi toutes les anomalies inférieures à ce montant qui, selon notre jugement, doivent être rapportées pour des raisons qualitatives.

### Étendue de l'audit

Nous avons adapté l'étendue de notre audit de manière à mettre en œuvre des procédures d'audit appropriées pour pouvoir émettre une opinion d'audit sur les comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble, en considérant la structure du groupe, les processus et contrôles internes relatifs à la présentation des comptes et le secteur d'activité du groupe.

Le groupe est composé de trois segments principaux (Swisscom Suisse, Fastweb, autres segments opérationnels) et opère majoritairement en Suisse et en Italie. La plus grande partie du chiffre d'affaires est réalisée par Swisscom (Suisse) SA. Nous avons identifié Fastweb S.p.A. (Fastweb) comme autre société significative.

Les audits de Swisscom (Suisse) SA et de Swisscom SA sont effectués par l'équipe d'audit du groupe. L'audit de Fastweb est effectué par l'auditeur de composants de PwC en Italie qui a été instruit par nos soins et avec lequel nous entretenons des contacts réguliers afin de nous accorder sur la manière de traiter les transactions significatives pour les comptes annuels consolidés et d'aborder les questions d'évaluation et de publication. Nous participons également à des entretiens importants avec la Direction de Fastweb. L'audit de ces trois sociétés couvre la plus grande partie des comptes annuels consolidés. Une autre société en Suisse est couverte par un auditeur de composants de PwC Suisse qui a été instruit par nos soins et avec lequel nous entretenons des contacts réguliers. Nous avons par ailleurs identifié une autre filiale avec des positions bilantielles et du compte de résultat significatives, dont l'audit a été couvert par l'équipe d'audit du groupe en vue de répondre à des risques spécifiques. Nous gérons et surveillons ces procédures d'audit de manière centralisée. Les thèmes à aborder à l'échelle du groupe, comme la trésorerie, les impôts, les engagements de prévoyance et les participations (y compris le goodwill) ou encore l'introduction de nouvelles dispositions en matière de présentation des comptes, sont couverts par l'équipe d'audit du groupe.



### Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, ont eu la plus grande importance pour notre audit des comptes annuels consolidés pour l'exercice sous revue. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de notre audit des comptes annuels consolidés dans leur ensemble et les avons pris en compte pour l'élaboration de notre opinion d'audit. Cependant, nous ne délivrons pas d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

### Actualité de valeur du goodwill pour Fastweb

Élément clé de l'audit	Notre évaluation de l'élément clé de l'audit
<p>Nous considérons l'actualité de valeur du goodwill pour Fastweb comme un élément clé de l'audit pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le goodwill porté au bilan au 31 décembre 2020 pour la division opérationnelle Fastweb, qui se monte à CHF 537 millions (2019 : CHF 538 millions), constitue un montant important.</li> <li>Dans le cadre du contrôle de l'actualité de valeur du goodwill pour Fastweb devant être réalisé chaque année, la Direction bénéficie d'une marge d'appréciation considérable en ce qui concerne les flux de trésorerie futurs escomptés, le taux d'actualisation appliqué (WACC) et la croissance prévue.</li> </ul> <p>Nous renvoyons aux explications fournies au paragraphe 3.4 Goodwill (page 150) de l'annexe aux comptes annuels consolidés.</p>	<p>Dans le cadre de notre audit, nous avons évalué si, pour le contrôle d'actualité de valeur, la méthode d'évaluation sélectionnée était correcte, si le calcul était compréhensible et si les hypothèses posées étaient appropriées.</p> <p>Ce faisant, nous avons procédé à un examen critique en particulier des données d'entrée et des hypothèses émises pour les flux de trésorerie sous-jacents du contrôle d'actualité de valeur, en tenant compte des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur l'activité de Fastweb, ainsi que des taux de croissance futurs. Nous avons également comparé les résultats de l'exercice sous revue avec les prévisions de l'année précédente afin d'évaluer le caractère approprié des hypothèses de l'année précédente.</p> <p>Concernant le taux d'actualisation appliqué, nous avons analysé, avec notre équipe de spécialistes de l'évaluation, comment il avait été déterminé et comparé le résultat obtenu avec notre propre calcul.</p> <p>Nous avons aussi vérifié si les informations relatives au contrôle d'actualité de valeur fournies dans l'annexe aux comptes annuels consolidés étaient reproduites correctement et si les analyses de sensibilité décrites identifiaient de manière adéquate les risques liés à l'actualité de valeur.</p> <p>Nous considérons que le processus d'évaluation et les hypothèses appliquées par la Direction sont appropriés pour la vérification de l'actualité de valeur du goodwill pour Fastweb.</p>



## Enregistrement du chiffre d'affaires réalisé avec Business Customers dans le secteur des solutions

### Élément clé de l'audit

Swisscom affiche un chiffre d'affaires net de CHF 11 100 millions pour l'exercice 2020 (2019 : CHF 11 453 millions). De ce montant, CHF 1 058 millions (2019 : CHF 1 049 millions) proviennent du chiffre d'affaires réalisé avec Business Customers dans le secteur des solutions. Le secteur des solutions avec Business Customers comprend des solutions globales de communication (comme l'externalisation de l'informatique) pour les grandes entreprises en Suisse.

Nous considérons l'enregistrement du chiffre d'affaires réalisé avec Business Customers dans le secteur des solutions comme un élément clé de l'audit pour les raisons suivantes :

- Les différents projets du secteur des solutions sont basés sur des contrats individuels complexes qui prévoient parfois de nombreuses obligations de prestations. Le traitement comptable de ces contrats requiert une évaluation de la Direction concernant le prix de transaction attendu et la date d'enregistrement du chiffre d'affaires des obligations de prestations individuelles.
- En règle générale, la durée de ces projets est de trois à sept ans. Afin de garantir une évaluation sans pertes des projets en cours, la Direction dispose d'une marge d'appréciation considérable en ce qui concerne l'évaluation des coûts à couvrir par mandat.

Nous renvoyons aux explications fournies au paragraphe 1.1 Informations sectorielles (page 118) de l'annexe aux comptes annuels consolidés.

### Notre évaluation de l'élément clé de l'audit

Nous avons contrôlé la conception et l'efficacité des contrôles mis en place en vue de l'enregistrement correct du chiffre d'affaires réalisé avec Business Customers dans le secteur des solutions.

Par ailleurs, nous avons réalisé des procédures d'audit analytiques. Dans cette optique, nous avons défini nos attentes sur la base de rapports internes et externes et soumis les écarts par rapport à ces attentes à une appréciation critique.

Pour un échantillon de nouveaux contrats conclus durant l'exercice 2020, nous avons contrôlé l'évaluation comptable de Swisscom. Dans le cadre de cette vérification, nous avons examiné si l'évaluation de la Direction concernant le prix de transaction attendu et la date d'enregistrement du chiffre d'affaires de certaines obligations de prestations était appropriée.

Afin de faire face aux fortes marges d'appréciation en ce qui concerne l'appréciation de charges futures pour garantir une évaluation exempte de pertes, nous avons réalisé les procédures d'audit suivantes :

- Nous avons acquis une connaissance suffisante du processus mis en place par la Direction pour l'évaluation des développements futurs dans le secteur des solutions et avons soumis ce processus à un examen critique.
- Nous avons discuté avec Swisscom de l'estimation de l'évolution future de projets individuels et jugé cette estimation avec un regard critique en tenant compte des derniers développements.
- Au moyen d'un échantillon de projets, nous avons comparé les prévisions d'évolution de Swisscom de l'année précédente avec l'évolution effective au cours de l'exercice actuel et analysé les écarts constatés.

Enfin, nous avons vérifié, grâce à un échantillon, que les chiffres d'affaires réalisés dans le secteur des solutions avec Business Customers avaient été saisis correctement. À cet effet, nous avons contrôlé les paiements entrants pour certaines transactions sur le chiffre d'affaires et nous sommes procuré des confirmations de soldes externes de clients de Swisscom.

Nous considérons que l'évaluation de la Direction du groupe concernant l'enregistrement du chiffre d'affaires dans le secteur des solutions avec Business Customers est appropriée.



### Actualité de valeur des installations techniques et immobilisations incorporelles

Élément clé de l'audit	Notre évaluation de l'élément clé de l'audit
<p>Nous considérons l'actualité de valeur des installations techniques et immobilisations incorporelles comme un élément clé de l'audit pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="419 406 869 566">• Au 31 décembre 2020, Swisscom inscrit à son actif des installations techniques d'une valeur comptable résiduelle de CHF 8 611 millions (2019 : CHF 8 407 millions) et des immobilisations incorporelles d'une valeur comptable résiduelle de CHF 1 745 millions (2019 : CHF 1 842 millions). Il s'agit là de deux montants importants.</li> <li data-bbox="419 591 869 683">• La Direction dispose d'une marge d'appréciation considérable en ce qui concerne l'évaluation et la détermination de la durée d'utilisation des technologies employées.</li> </ul> <p>Nous renvoyons aux explications fournies aux paragraphes 3.2 Immobilisations corporelles (page 146) et 3.3 Immobilisations incorporelles (page 148) de l'annexe aux comptes annuels consolidés.</p>	<p>Nous avons contrôlé la conception et l'efficacité des contrôles mis en place pour l'évaluation correcte de l'actualité de valeur des installations techniques et immobilisations incorporelles.</p> <p>Nous avons discuté avec la Direction du groupe de l'estimation de la durée d'utilisation future des technologies existantes et jugé cette estimation avec un regard critique en tenant compte des derniers développements chez Swisscom et d'autres entreprises de télécommunication.</p> <p>Nous avons vérifié l'exhaustivité et l'adéquation des changements de durées d'utilisation et des amortissements non planifiés saisis pendant l'exercice 2020.</p> <p>Nous considérons que la procédure appliquée en matière d'estimation de la Direction concernant la durée escomptée pendant laquelle Swisscom bénéficiera d'avantages économiques résultant de l'utilisation des technologies existantes est appropriée.</p>



## Évaluation des litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles

### Élément clé de l'audit

Au 31 décembre 2020, Swisscom inscrit à son bilan des provisions d'une valeur de CHF 1 216 millions (2019 : CHF 1 134 millions). De ce montant, CHF 233 millions (2019 : CHF 206 millions) se rapportent à des provisions pour litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles.

Conformément à la loi sur les télécommunications, Swisscom fournit des services d'accès réglementés à d'autres opérateurs télécom. Les prix facturés par Swisscom pour ces services sont soumis à des procédures de vérification de la Commission fédérale de la communication (ComCom). En cas de décision négative concernant Swisscom, les prix facturés devraient être réduits avec effet rétroactif.

Swisscom est partie dans des procédures de la Commission de la concurrence (Comco). En cas de constatation entrée en force d'abus de marché de la part de Swisscom, la Comco peut infliger des sanctions. Suite à une constatation entrée en force d'abus de marché par la Comco, des plaignants pourraient faire valoir des prétentions de droit civil à l'encontre de Swisscom.

Nous considérons l'évaluation comptable des litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles comme un élément clé de l'audit, car la Direction dispose d'une forte marge d'appréciation en ce qui concerne son estimation de la probabilité de survenance, de la date et de l'ampleur d'une sortie de fonds éventuelle résultant de litiges.

Nous renvoyons aux explications fournies au paragraphe 3.5 Provisions et passifs éventuels (page 152) de l'annexe aux comptes annuels consolidés.

### Notre évaluation de l'élément clé de l'audit

Afin de faire face aux fortes marges d'appréciation en ce qui concerne la probabilité de survenance, la date et l'ampleur d'une sortie de fonds éventuelle résultant de litiges, nous avons réalisé, avec le concours d'un expert juridique interne, les procédures d'audit suivantes :

- Nous avons discuté des litiges en cours avec la Direction et des représentants juridiques internes et externes de Swisscom.
- Nous nous sommes procuré des prises de position écrites des représentants juridiques externes et internes de Swisscom.
- Nous avons acquis une connaissance suffisante du processus mis en place par la Direction et des contrôles effectués pour identifier, évaluer et consigner les litiges en cours et avons soumis ces éléments à un examen critique.

Afin de contrôler le montant des provisions constituées, nous avons examiné si les données sur lesquelles se fonde ce montant ont été intégrées correctement dans le calcul des provisions.

Enfin, nous avons contrôlé la saisie et la publication des litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles dans les comptes annuels consolidés.

Nous considérons que la procédure appliquée par la Direction en matière de traitement des litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles dans les comptes annuels consolidés est appropriée.

### Autres informations du rapport de gestion

Le Conseil d'administration est responsable des autres informations du rapport de gestion. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels consolidés, du rapport de rémunération de Swisscom SA et de nos rapports correspondants.

Les autres informations du rapport de gestion ne font pas l'objet de notre opinion d'audit sur les comptes annuels consolidés et nous ne formulons aucune appréciation sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels consolidés, il est de notre devoir de lire les autres informations du rapport de gestion et de juger s'il existe des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels consolidés ou à nos conclusions d'audit, ou si les autres informations semblent présenter des anomalies significatives d'une autre façon. Si, sur la base de nos travaux, nous arrivons à la conclusion qu'il existe une anomalie significative dans les autres informations, nous devons communiquer ce fait. Nous n'avons aucune remarque à formuler à ce sujet.

### Responsabilité du Conseil d'administration pour les comptes annuels consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement de comptes annuels consolidés donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les IFRS et les dispositions légales. Le



Conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels consolidés, il incombe au Conseil d'administration d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a également la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels consolidés sur la base du principe de continuité de l'exploitation, sauf s'il a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou qu'il ne dispose d'aucune autre solution alternative réaliste.

#### Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse, les ISA et les NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels consolidés prennent en se basant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse, les ISA et les NAS, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et nous évaluons les risques d'anomalies significatives pour les comptes annuels, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous planifions et mettons en œuvre des procédures d'audit pour répondre à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'anomalies significatives provenant de fraudes est plus élevé que celui de non-détection d'anomalies significatives résultant d'erreurs car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, des déclarations de nature à induire en erreur ou le contournement de contrôles internes.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables utilisées ainsi que des informations fournies les concernant.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de planifier des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion d'audit sur le fonctionnement efficace du système de contrôle interne du groupe.
- Nous évaluons si l'utilisation par le Conseil d'administration du principe de continuité de l'exploitation pour les comptes annuels consolidés est adéquate et si, sur la base des éléments probants recueillis, des incertitudes significatives existent en rapport avec des événements ou des faits, lesquelles pourraient jeter un doute considérable sur les capacités du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous parvenons à la conclusion qu'il existe une incertitude significative, nous sommes dans l'obligation d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations correspondantes présentées dans l'annexe aux comptes annuels consolidés ou, si les informations qu'elle contient sont inappropriées, de rendre une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou faits futurs peuvent toutefois conduire à l'abandon par le groupe de la continuité de l'exploitation.
- Nous évaluons la présentation globale, la structure et le contenu des comptes annuels consolidés, y compris les informations données dans l'annexe, et estimons si les comptes annuels consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de façon à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe.
- Nous recueillons des éléments probants suffisants et adéquats concernant les informations financières des entités ou les activités au sein du groupe afin de délivrer notre opinion d'audit sur les comptes annuels consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit comptes annuels consolidés. Nous avons la responsabilité exclusive de notre opinion d'audit.

Nous nous entretenons avec le Conseil d'administration ou avec son comité compétent, notamment sur l'étendue planifiée et sur le calendrier de l'audit, ainsi que sur les constatations d'audit significatives, y compris les éventuelles faiblesses significatives du système de contrôle interne que nous avons constatées lors de notre audit.



Swisscom SA | Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale

Nous remettons également au Conseil d'administration ou à son comité compétent une déclaration dans laquelle nous confirmons avoir respecté les règles d'éthique professionnelles pertinentes relatives à l'indépendance. Nous nous entretenons avec eux sur toutes les relations et les autres éléments qui pourraient raisonnablement apparaître comme portant atteinte à notre indépendance, ainsi que, le cas échéant, sur les mesures visant à éliminer les menaces ou sur les mesures de protection prises.

À partir des éléments sur lesquels nous nous sommes entretenus avec le Conseil d'administration ou avec son comité compétent, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants dans l'audit des comptes annuels consolidés de l'exercice en cours et qui constituent ainsi des éléments clés de l'audit. Nous décrivons ces éléments dans notre rapport, sauf si les lois ou d'autres dispositions réglementaires en interdisent la publication. Dans des cas extrêmement rares, nous pouvons parvenir à la conclusion de ne pas communiquer un tel élément dans notre rapport, car il serait raisonnablement possible de s'attendre à ce que les conséquences négatives qui y seraient liées excéderaient les avantages d'une telle communication pour l'intérêt public.

## **Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires**

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les présents comptes annuels consolidés.

PricewaterhouseCoopers SA

Peter Kartscher  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable

Petra Schwick  
Expert-réviseur

Zurich, le 3 février 2021



Swisscom SA | Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale

# Informations complémentaires

<b>Informations complémentaires</b>	<b>Comptes annuels de Swisscom SA</b>
	Informations générales ..... <b>182</b>
	Compte de résultat ..... <b>182</b>
	Bilan ..... <b>183</b>
	Informations complémentaires ..... <b>183</b>
	Proposition concernant l'emploi du bénéfice ..... <b>183</b>
	<b>Glossaire</b>
	Termes techniques ..... <b>184</b>
	Autres termes ..... <b>186</b>
	<b>Evolution sur cinq ans du groupe Swisscom</b> ..... <b>187</b>

# Comptes annuels de Swisscom SA

## Informations générales

Les comptes annuels de Swisscom SA présentés ci-après sont une version condensée. La version intégrale ainsi que le rapport de l'organe de révision peuvent être consultés sur le site web de Swisscom.

☞ Voir sous [www.swisscom.ch/comptesannuels2020](http://www.swisscom.ch/comptesannuels2020)

Swisscom SA est une société holding de droit suisse. Au 31 décembre 2020, la Confédération suisse (ci-après «Confédération») détenait en qualité d'actionnaire majoritaire une part inchangée de 51,0 % des actions émises de Swisscom SA. Conformément à la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET), la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix de la société.

Les comptes annuels de Swisscom SA ont été établis conformément aux dispositions légales et aux statuts. Les réserves distribuables sont déterminées sur la base des fonds propres figurant dans les comptes annuels de Swisscom SA (états financiers individuels) et non des capitaux propres dans les comptes consolidés. Les capitaux propres de Swisscom SA s'élèvent à CHF 5 707 mio. dans les comptes annuels 2020. En vertu des règles de comptabilisation découlant du droit des sociétés anonymes, il n'est possible de distribuer ni le capital-actions ni les dotations à la réserve générale à hauteur de 20% du capital-actions. Le 31 décembre 2020, le montant des réserves distribuables de Swisscom SA, en vertu du droit des sociétés anonymes, s'élevait à CHF 5 644 mio. Le dividende est proposé par le Conseil d'administration et soumis à l'Assemblée générale des actionnaires de Swisscom SA du 31 mars 2021 pour approbation. Les actions propres ne donnent pas droit au versement d'un dividende.

## Compte de résultat

En mio. CHF	2020	2019
Produits nets de la vente de biens et des prestations de services	100	209
Autres produits	29	34
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>129</b>	<b>243</b>
Charges de personnel	(62)	(63)
Autres charges d'exploitation	(75)	(85)
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>(137)</b>	<b>(148)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(8)</b>	<b>95</b>
Charges financières	(107)	(104)
Produits financiers	150	87
Rendement des participations	62	1 324
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>	<b>97</b>	<b>1 402</b>
Charge d'impôts sur le résultat	(8)	(1)
<b>Bénéfice net</b>	<b>89</b>	<b>1 401</b>

## Bilan

En mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
<b>Actifs</b>		
Liquidités	217	182
Comptabilisation différée de la distribution de bénéfices de filiales	–	1 200
Immobilisations financières	6 080	6 078
Participations	8 196	8 194
Autres actifs	82	225
<b>Total des actifs</b>	<b>14 575</b>	<b>15 879</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>		
Passifs portant intérêt	8 693	8 913
Autres passifs	175	207
<b>Total des passifs</b>	<b>8 868</b>	<b>9 120</b>
Capital-actions	52	52
Réserve légale issue du capital/réserves issues d'apports de capital	21	21
Réserves issues du bénéfice	5 635	6 686
Parts propres de capital	(1)	–
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>5 707</b>	<b>6 759</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>14 575</b>	<b>15 879</b>

## Informations complémentaires

Les informations relatives aux droits de participation détenus par les membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe sont en outre publiées dans le rapport de rémunération (chiffre 2.5 et 3.5).

Au 31 décembre 2020, les garanties pour les sociétés du groupe au profit de tiers s'élevaient à CHF 253 mio. (exercice précédent: CHF 225 mio.) et il existait des actifs financiers non disponibles pour un montant de CHF 149 mio. (exercice précédent: CHF 107 mio.). Ces actifs servent à couvrir des engagements résultant de crédits bancaires.

## Proposition concernant l'emploi du bénéfice

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale, lors de sa séance du 31 mars 2021, d'affecter le bénéfice résultant du bilan de l'exercice clôturé au 31 décembre 2020, soit CHF 5 634 mio., comme suit:

En mio. CHF	31.12.2020
<b>Affectation du bénéfice</b>	
<b>Résultat accumulé non distribué exercice précédent</b>	<b>6 686</b>
Dividende ordinaire	(1 140)
<b>Report de solde</b>	<b>5 546</b>
Bénéfice net de l'exercice	89
Variation des parts capitaux propres	(1)
<b>Résultat accumulé à disposition de l'Assemblée générale</b>	<b>5 634</b>
Dividende ordinaire de CHF 22,00 par action	(1 140)
<b>Report à nouveau</b>	<b>4 494</b>

Si l'Assemblée générale accepte la proposition, un dividende de CHF 22 par action sera versé aux actionnaires le 8 avril 2021.

# Glossaire

## Termes techniques

**4G/LTE (Long Term Evolution):** 4G/LTE désigne la quatrième génération de communication mobile. Cette technologie permet d'assurer une transmission mobile à haut débit pouvant atteindre actuellement 150 Mbit/s.

**4G+/LTE Advanced:** 4G/LTE+ offre une bande passante théorique de 700 Mbit/s via le réseau mobile. Les fréquences 4G/LTE sont groupées afin d'atteindre la capacité nécessaire.

**5G:** 5G est la technologie de la dernière génération dans le réseau mobile. La 5G offre davantage de capacités, des temps de réaction très courts et des bandes passantes élevées. Elle facilite la numérisation de l'économie et de l'industrie suisses. Il en existe deux formes: la 5G (parfois appelée 5G-wide) et la 5G+ (également appelée 5G-fast). Ces deux formes sont plus efficaces que les technologies précédentes, tant en termes de consommation d'énergie que d'utilisation des champs électromagnétiques.

**5G (5G-wide):** Cette forme s'appuie depuis longtemps sur les fréquences attribuées à la communication mobile et sur des antennes existantes. Pour le dire simplement, il s'agit d'une mise à jour logicielle. Elle permet de couvrir l'ensemble du territoire avec un débit de données allant jusqu'à 1 Gbit/s.

**5G+ (5G-fast):** elle s'appuie sur les nouvelles fréquences. Elle offre des capacités très importantes et des vitesses très élevées, mais des portées courtes. Elle seule permet d'utiliser toutes les possibilités de la 5G et nécessite pour cela des antennes de la dernière génération.

**All IP (tout IP):** abréviation signifiant que tous les services (télévision, Internet ou le téléphone fixe) utilisent le même réseau. A fin 2019, Swisscom avait transféré tous les services existants vers la technologie IP. Les services IP fonctionnent ainsi sur le propre réseau de Swisscom en Suisse, ce qui garantit une sécurité et une disponibilité élevée par rapport à d'autres prestataires de services vocaux sur le World Wide Web.

**Bande passante:** désigne la capacité de transmission d'un canal, appelée également débit. Plus la bande passante est large, plus elle peut transmettre d'unités d'information (bits) par unité de temps (seconde) (bit/s, kbit/s, Mbit/s).

**Cloud:** le Cloud Computing, ou «informatique en nuage», permet de se procurer des infrastructures IT telles que la capacité de calcul, les supports de données, les logiciels prêts à l'emploi et les plateformes via Internet, le tout adapté de manière dynamique aux besoins de l'utilisateur. Les centres de calcul de même que les ressources et les données sont stockées dans le cloud. La notion de nuage s'apparente ainsi à des équipements matériels difficilement localisables.

**Connectivité:** utilisé comme terme générique pour les services IP ou le raccordement à Internet, ce terme désigne la possibilité d'échanger des données avec le partenaire de son choix sur le réseau.

**Convergence (technologie Bonding):** dans la branche des télécommunications, le terme de convergence désigne souvent une interaction entre les technologies de réseau fixe et mobile ou entre des produits englobant aussi bien des services de téléphonie mobile et que des services de téléphonie fixe.

**Convergence réseau:** la convergence réseau désigne la dissolution et réorganisation de réseaux précédemment séparés pour former un grand réseau convergent, tel que les réseaux fixe et mobile de Swisscom par exemple.

**Fibre optique:** les câbles à fibre optique permettent la transmission de données par la lumière, alors que les câbles de cuivre utilisent des signaux électriques pour acheminer les informations.

**FTTH (Fibre to the Home):** cette abréviation désigne le raccordement de bout en bout d'habitations et de locaux à usage professionnel au moyen de la fibre optique en lieu et place des lignes de cuivre traditionnelles.

**FTTH topologies P2P et P2MP:** dans un réseau à fibres optiques, il existe deux topologies courantes: soit Point-to-Point (P2P) soit Point-to-Multipoint (P2MP). Dans le cas du P2P, une fibre optique distincte est posée entre chaque logement et le nœud le plus proche (en général, un central local). Si dix logements sont équipés dans un quartier, dix fibres optiques sont présentes au niveau du nœud. Dans le cas de Point-to-Multipoint, en revanche, un seul câble à fibre optique part du nœud pour arriver à

proximité des logements. Sur place, un «splitter» divise le signal lumineux et le répartit sur plusieurs fibres optiques qui mènent ensuite jusqu'aux logements.

**FTTS (Fibre to the Street) / FTTB (Fibre to the Building) / FTTC (Fibre to the Curb):** les sigles FTTS, FTTB et FTTC désignent les technologies hybrides de raccordement à haut débit (fibre optique et cuivre). La fibre optique est posée aussi près que possible des bâtiments ou, dans le cas de la technologie FTTB, jusque dans les caves. Le câble de cuivre existant est utilisé pour couvrir le tronçon restant.

**IoT/IdO (Internet of Things, Internet des objets):** interconnexion d'objets, d'appareils et de machines pour saisir des données d'état et des données environnementales. A l'aide de ces données, des processus sont optimisés, afin de détecter en amont une panne affectant les composants d'une machine par exemple. L'IoT autorise de nouveaux modèles commerciaux basés sur ces données, ce qui ouvre également la voie à de nouvelles possibilités d'interaction avec les clients.

**IoT-NB (Narrow Band IoT):** IoT-NB est une technologie de raccordement destinée à l'Internet des objets IoT. Elle a été conçue pour une portée maximale, une consommation d'énergie minimale, et une forte densité d'appareils, tout en renonçant en contrepartie à certaines caractéristiques du LTE. IoT-NB est surtout employée pour les applications grand public comme les compteurs d'eau et d'électricité, ou pour les capteurs de surveillance (applications IoT grand public).

**Itinérance:** possibilité pour un abonné de téléphoner ou profiter d'autres services de communication mobile et d'utilisation données hors de son réseau domestique, généralement à l'étranger. Cela exige la compatibilité entre le téléphone mobile et le réseau d'itinérance.

**LAN (Local Area Network):** un LAN est une interconnexion locale d'ordinateurs reposant aujourd'hui le plus souvent sur Ethernet.

**LTE-M:** technologie de raccordement destinée à l'Internet des objets IoT. Celle-ci renonce à certaines fonctions de LTE pour augmenter l'efficacité d'une part, et réduire les coûts et la complexité de l'autre. Cette technologie se prête ainsi à toutes les applications IoT conventionnelles et permet,

contrairement à la Narrow Band IoT (IoT-NB), aussi la transmission vocale, pour les téléphones d'ascenseur par exemple. La LTE-M convient tout particulièrement pour les applications très exigeantes, comme les solutions de surveillance et de sécurité (applications Critical IoT).

**MVNO (Mobile Virtual Network Operator):** cette abréviation désigne un modèle commercial utilisé dans la communication mobile. Avec ce modèle, la société concernée (le MVNO, opérateur mobile virtuel) ne dispose pas de sa propre infrastructure de réseau ou uniquement d'une infrastructure de réseau restreinte. Elle a donc recours à l'infrastructure d'autres entreprises de communication mobile.

**OTT (Over the Top):** ce terme se rapporte à des fournisseurs (et des services) qui utilisent une infrastructure de réseau existante sans l'exploiter eux-mêmes. Les entreprises OTT proposent leurs propres services sur la base d'infrastructures d'autres entreprises, afin d'atteindre un nombre élevé d'utilisateurs rapidement et à moindre coût.

**Pétaoctet:** unité de mesure de la quantité de données. 1 pétaoctet correspond à environ 1 000 téraoctets, 1 000 000 gigaoctets ou 1 000 000 000 mégaoctets.

**Routeur:** un routeur est un appareil qui couple ou sépare différents réseaux d'ordinateurs. Le routeur analyse les paquets de données entrant en fonction de l'adresse du destinataire, les bloque ou les redirige plus loin. Il en existe différents types, allant des petits appareils utilisés par les clients privés aux grandes machines exploitées sur le réseau.

**Streaming:** désigne la transmission de signaux audio ou vidéo via un réseau ou Internet sans qu'il soit nécessaire de sauvegarder les données sur l'appareil local.

**TDM (Time Division Multiplex):** le multiplexage consiste à faire passer de manière simultanée plusieurs types d'informations à travers un seul support de transmission (ligne, câble ou liaison radio), pour la téléphonie traditionnelle par exemple (avec raccordement ISDN ou analogique). Souvent, les modes de multiplexage sont combinés pour atteindre une utilisation plus élevée. Le groupement intervient une fois que les données à transmettre ont été modulées (codées) sur un signal. A l'arri-

vée, chez le destinataire, ces données sont décodées après dégroupage (démultiplexage). Les procédés TDM arrivent au terme de leur cycle de vie.

**Téraoctet:** unité de mesure de la quantité de données. 1 téraoctet correspond à environ 1 000 gigaoctets ou 1 000 000 de mégaoctets.

**TIC (technologies de l'information et de la communication):** l'association des deux concepts technologiques de l'information et de la communication est apparue dans les années quatre-vingt. Elle reflète le rapprochement des technologies de l'information (traitement des informations et des données, et matériel informatique requis) et des technologies de la communication (communication à l'aide de moyens techniques).

**Très haut débit:** par très haut débit, on entend les débits supérieurs à 50 Mbit/s, à la fois sur le réseau fixe et le réseau mobile.

## Autres termes

**COMCO (Commission de la concurrence):** la COMCO veille à l'application de la loi sur les cartels (LCart). La LCart vise à prévenir les conséquences nuisibles, d'ordre économique ou social, imputables aux cartels et aux autres restrictions à la concurrence et, partant, à promouvoir la concurrence. La COMCO lutte contre les cartels nuisibles et les pratiques abusives d'entreprises occupant une position dominante sur le marché. Elle est chargée d'exercer un contrôle lors de regroupements d'entreprises. En outre, la COMCO prend position sur les dispositions édictées par les autorités qui influent sur la concurrence.

**ComCom (Commission fédérale de la communication):** la ComCom est l'autorité de décision dans le domaine des télécommunications. Elle attribue les concessions pour l'utilisation du spectre des fréquences de radiocommunication ainsi que la concession de service universel. Elle fixe également les conditions d'accès (dégroupage, interconnexion, lignes louées, etc.), approuve les plans

nationaux de numérotation, et spécifie les modalités d'application de la portabilité des numéros et du libre choix du fournisseur.

**Dégroupage (unbundling):** le dégroupage du dernier kilomètre (Unbundling of the Local Loop, ULL) offre aux opérateurs de téléphonie fixe concurrents sans infrastructure de raccordement propre un accès direct à la clientèle à des conditions non discriminatoires alignées sur les coûts. Cette situation implique l'existence d'un opérateur occupant une position dominante sur le marché. Il existe deux types de dégroupage: d'une part, le dégroupage au central (unbundling of the local loop, ULL ou LLU, appelé TAL en Suisse) avec actuellement quelque 600 sites dégroupés et d'autre part, le dégroupage au répartiteur de quartier (sub-loop unbundling appelé T-TAL en Suisse). Cette solution n'a suscité l'intérêt d'aucun concurrent jusqu'à présent.

**Interconnexion:** l'interconnexion désigne la liaison des installations et des services de deux fournisseurs de services de télécommunication qui permet leur intégration fonctionnelle grâce à des systèmes logiques et à des techniques de télécommunication, et ouvre l'accès à des tiers. L'interconnexion permet par exemple aux clients d'un opérateur de communiquer avec les abonnés d'un autre opérateur. En vertu de la loi sur les télécommunications, les opérateurs qui dominent le marché des services de télécommunication sont tenus d'offrir à leurs concurrents l'interconnexion à des prix alignés sur les coûts.

**OFCOM (Office fédéral de la communication):** l'OFCOM est chargé des questions liées aux télécommunications et à la radiodiffusion (radio et télévision). Dans ces domaines, il s'occupe de toutes les tâches de régulation et d'autorité nationale. Par ailleurs, l'OFCOM prépare les décisions du Conseil fédéral, du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) de même que celles de la Commission fédérale de la communication (ComCom).

**Postes à plein temps:** ce terme est synonyme d'équivalents plein temps.

# Evolution sur cinq ans du groupe Swisscom

En mio. CHF ou comme indiqué	2016	2017	2018 <sup>1</sup>	2019 <sup>2</sup>	2020
<b>Chiffre d'affaires et résultats</b>					
Chiffre d'affaires net	11 643	11 662	11 714	11 453	11 100
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 293	4 295	4 213	4 358	4 382
EBITDA en % du chiffre d'affaires net	36,9	36,8	36,0	38,1	39,5
Résultat d'exploitation (EBIT)	2 148	2 131	2 069	1 910	1 947
Bénéfice net	1 604	1 568	1 521	1 669	1 528
Bénéfice par action	30,97	30,31	29,48	32,28	29,54
<b>Etat de la situation financière et flux de trésorerie</b>					
Capitaux propres	6 522	7 645	8 208	8 875	9 491
Quote-part de capitaux propres	30,4	34,7	36,3	36,6	39,1
Entrées de trésorerie provenant des activités opérationnelles	3 722	4 091	3 720	3 981	4 069
Investissements	2 416	2 378	2 404	2 438	2 229
Dette nette	7 846	7 447	7 393	6 758	6 218
<b>Collaborateurs</b>					
Effectif en équivalents plein-temps	21 127	20 506	19 845	19 317	19 062
Effectif moyen en équivalents plein temps	21 543	20 836	20 083	19 561	19 095
<b>Données opérationnelles</b>					
Raccordements téléphoniques réseau fixe en Suisse	2 367	2 047	1 788	1 594	1 523
Raccordements à haut débit Retail en Suisse	1 992	2 014	2 033	2 058	2 043
Raccordements mobiles en Suisse	6 612	6 637	6 370	6 333	6 224
Raccordements TV en Suisse	1 418	1 467	1 519	1 555	1 554
Unités génératrices de chiffres d'affaires (RGU) en Suisse	12 389	12 165	11 710	11 540	11 344
Raccordements d'abonnés dégroupés en Suisse	128	107	87	70	56
Raccordements à haut débit Wholesale en Suisse	364	435	481	515	555
Raccordements à haut débit en Italie	2 355	2 451	2 547	2 637	2 747
Raccordements réseau mobile en Italie	676	1 065	1 432	1 746	1 961
<b>Action Swisscom</b>					
Nombre d'actions émises	51,802	51,802	51,802	51,802	51,802
Capitalisation boursière	23 627	26 859	24 331	26 554	24 715
Cours de l'action à la clôture de l'exercice	456,10	518,50	469,70	512,60	477,10
Cours de l'action haut	528,50	527,00	530,60	523,40	577,80
Cours de l'action bas	426,80	429,80	427,00	441,10	446,70
Dividende ordinaire par action	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00 <sup>3</sup>
Ratio distribution/bénéfice par action	71,04	72,59	74,63	68,16	74,48
<b>Informations Suisse</b>					
Chiffre d'affaires net	9 665	9 476	9 274	8 969	8 614
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	3 572	3 451	3 419	3 508	3 522
Investissements	1 774	1 678	1 645	1 770	1 596
Effectif en équivalents plein-temps	18 372	17 688	17 147	16 628	16 048

<sup>1</sup> Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, Swisscom applique la norme IFRS 15 «Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients». Les chiffres de l'exercice précédent n'ont pas été adaptés.

<sup>2</sup> Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, Swisscom applique la norme IFRS 16 «Contrats de location». Les chiffres de l'exercice précédent n'ont pas été adaptés.

<sup>3</sup> Selon proposition du Conseil d'administration à l'Assemblée générale.

## Déclarations prospectives

Le présent Rapport de gestion contient des déclarations prospectives. Dans ce Rapport de gestion, de telles déclarations prospectives incluent, sans s'y limiter, des déclarations concernant notre situation financière, les résultats d'opérations et d'activités et certains de nos plans et objectifs stratégiques.

Ces déclarations prospectives étant exposées à des risques et à des incertitudes, les résultats futurs réels peuvent être sensiblement différents de ceux ressortant expressément ou implicitement de ces déclarations. Nombre de ces risques et incertitudes concernent des facteurs que Swisscom n'a pas la capacité de contrôler ou d'estimer précisément, tels que les futures conditions du marché, les fluctuations monétaires, le comportement des autres participants au marché, les interventions des régulateurs de l'Etat et d'autres facteurs de risque détaillés dans les dossiers et rapports passés et futurs de Swisscom et Fastweb, y compris ceux déposés auprès de la Securities and Exchange Commission américaine et dans les dossiers, communiqués de presse, rapports et autres informations passés et futurs placés sur les sites Internet des sociétés du groupe Swisscom.

Les lecteurs sont invités à ne pas s'appuyer à l'excès sur les déclarations prospectives, qui ne valent qu'à la date de la présente communication.

Swisscom écarte toute intention ou obligation de mettre à jour et revoir ses déclarations prospectives, que ce soit à la suite d'une nouvelle information, d'événements futurs ou autrement.

# Impressum

## Dates importantes

- **4 février 2021**  
Publication du résultat annuel et du rapport de gestion 2020
- **31 mars 2021**  
Diffusion sur Internet de l'Assemblée générale
- **6 avril 2021**  
Ex-dividende
- **8 avril 2021**  
Versement du dividende
- **29 avril 2021**  
Résultat intermédiaire du 1<sup>er</sup> trimestre 2021
- **5 août 2021**  
Résultat intermédiaire du 2<sup>e</sup> trimestre 2021
- **28 octobre 2021**  
Résultat intermédiaire du 3<sup>e</sup> trimestre 2021
- **Février 2022**  
Publication du résultat annuel et du rapport de gestion 2021

## Edition et réalisation

Swisscom SA, Berne

### Traduction

Lionbridge Switzerland AG, Bâle

### Production

MDD Management Digital Data AG, Lenzbourg

### Impression

Stämpfli SA, Berne

### Photographe

Manuel Rickenbacher, Zurich

Imprimé sur papier blanchi sans chlore

© Swisscom SA, Berne

Le rapport de gestion est publié en allemand, en anglais et en français.

### La version en ligne du rapport de gestion est disponible sous

Allemand: [www.swisscom.ch/bericht2020](http://www.swisscom.ch/bericht2020)

Anglais: [www.swisscom.ch/report2020](http://www.swisscom.ch/report2020)

Français: [www.swisscom.ch/rapport2020](http://www.swisscom.ch/rapport2020)

«2020 en bref», une synthèse du rapport de gestion, est également disponible en allemand, en anglais, en français et en italien.  
[www.swisscom.ch/enbref2020](http://www.swisscom.ch/enbref2020)

Le rapport de développement durable 2020 est publié sur [www.swisscom.ch/cr-report2020](http://www.swisscom.ch/cr-report2020)

### Informations générales

Swisscom SA

Siège principal

CH-3050 Berne

Téléphone: + 41 58 221 99 11

### Informations financières

Swisscom SA

Investor Relations

CH-3050 Berne

Téléphone: + 41 58 221 99 11

E-mail: [investor.relations@swisscom.com](mailto:investor.relations@swisscom.com)

Internet: [www.swisscom.ch/investor](http://www.swisscom.ch/investor)

### Informations sociales et environnementales

Swisscom SA Group Communications &

Responsibility CH-3050 Berne

E-mail: [corporate.responsibility@swisscom.com](mailto:corporate.responsibility@swisscom.com)

Internet: [www.swisscom.ch/responsabilite](http://www.swisscom.ch/responsabilite)

### Des informations actualisées sont également disponibles sur notre site Internet

[www.swisscom.ch](http://www.swisscom.ch)



[myclimate.org/01-21-225867](http://myclimate.org/01-21-225867)

